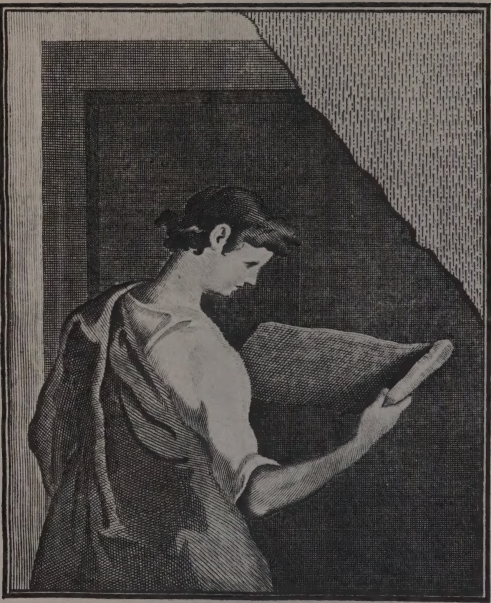

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

Coll. Bibl. Soc. Jesu
Catal. Inscr.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Avril 1740.

SOC. JESU

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le* PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Avril 1740.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XL.

Avec Approbation & Privilége du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1721.	12.	v.
1702.	12.	v.	1722.	12.	v.
1703.	12.	v.	1723.	12.	v.
1704.	12.	v.	1724.	12.	v.
1705.	12.	v.	1725.	12.	v.
1706.	12.	v.	1726.	13.	v.
1707.	12.	v.	1727.	12.	v.
1708.	12.	v.	1728.	12.	v.
1709.	12.	v.	1729.	12.	v.
1710.	12.	v.	1730.	12.	v.
1711.	12.	v.	1731.	12.	v.
1712.	12.	v.	1732.	12.	v.
1713.	12.	v.	1733.	12.	v.
1714.	12.	v.	1734.	12.	v.
1715.	12.	v.	1735.	14.	v.
1716.	12.	v.	1736.	15.	v.
1717.	12.	v.	1737.	13.	v.
1718.	12.	v.	1738.	13.	v.
1719.	12.	v.	1739.	14.	v.
1720.	5.	v.	1740.	4.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Avril 1740.

ARTICLE XXV.

ACTA SANCTORUM Augusti ex Latinis & Græcis aliarumque gentium monumentis, servatâ primigeniâ veterum scriptorum phrasi, collecta, digesta Commentariisque, & Observationibus illustrata à Joanne B. Sollerio, Joanne Pinio, Guillelmo Cupero, Petro Boschio P. M. Societate Jesu presbyteris Theologis. Tomus tertius, quo dies decimus tertius, decimus quartus, decimus quintus, decimus

ſextus, decimus ſeptimus, decimus octavus, decimus nonus continentur. Folio. Antuerpiæ apud Bernardum Albertum Vander Plaſſche 1737. C'eſt-à-dire, *les Actes des Saints du mois d'Août tirés des Originaux Latins, Grecs & des autres Nations, rendus dans leur ſtile original, raſſemblés, digerés, accompagnés de Commentaires & d'obſervations par les P. P. Jean B. du Sollier, Jean Piney, Guillaume Cuper & Pierre Vander Boſch Prêtres & Théologiens de la Compagnie de Jeſus. Tome III. lequel renferme le* 13^{e}. *le* 14^{e}. *le* 15^{e}. *le* 16^{e}. *le* 17^{e}. *le* 18^{e}. *& le* 19^{e}. *jours du même mois.* 1. *vol.* in-fol. *pag.* 824. *ſans les Tables, qui ſont au nombre de cinq, & l'éloge du Pere Vander Boſch. A Anvers chez Bernard Albert Plaſſche* 1737.

LE Pere Vander Boſch, un des Auteurs, qui ont travaillé à ce volume, étant mort, tandis qu'il étoit ſous preſſe, on a mis à la tête, ſelon la coutûme,

l'éloge de ce Pere, & nous croyons devoir lui rendre le même tribut, que nous nous sommes fait une loi de payer à tous les hommes de Lettres, sur lesquels nous pouvons avoir de bons Mémoires. Nous serons apparemment bien-tôt dans l'obligation de nous acquitter du même devoir envers le Pere du Sollier dont nous avons appris depuis peu la mort.

Le P. Vander Bosch naquit à Bruxelles le dix-neuviéme d'Octobre 1686. & le vingt-neuviéme de Septembre 1705. il entra au Noviciat des Jésuites à Malines. Il avoit apporté en Religion une innocence de mœurs assez peu commune aujourd'hui parmi la jeunesse, & un grand fond de piété, qui cultivé avec soin, & soûtenu d'une grande fidélité à la grace, produisirent dans un cœur si bien préparé toutes les vertus propres de l'état, qu'il avoit embrassé. Parmi ces vertus l'amour du travail n'est pas une des moins nécessaires, & avec les heureuses dispositions, que le Pere Vander

Bosch avoit reçûës de la nature, il se fit par son assiduité à l'étude un fond d'érudition, dont on voulut profiter de bonne heure. Il fut bien-tôt associé au grand Ouvrage, qui fait tant d'honneur aux Jésuites d'Anvers.

Ce fut en 1721. & son coup d'essai fut le *Tractatus Historico-Chronologicus de Patriarchis Antiochenis, tam Græcis, quam Latinis, imo & Jacobitis, usque ad sedem à Saracenis eversam*, qu'on voit à la tête du IV. Tome de Juillet. L'Auteur l'a depuis publié séparément, & dédié à M. Jean Smet, alors Evêque d'Ypres, & présentement Evêque de Gand. En 1723. dans le tems que le P. Vander Bosch travailloit à ce Traité, la Société des Bollandistes perdit le P. Conrad Janning, & il fut chargé de faire son éloge historique, lequel parut la même année, au commencement du III. Tome de Juillet, depuis ce tems on n'a point publié de volume de cette grande Collection, auquel il n'ait eu beaucoup de part. On a surtout

admiré son exactitude & son érudition dans la maniére, dont il a éclairci le nombre des années que Saint Pierre tint le Siége d'Antioche & celui de Rome ; les Actes de Saint Loup Evêque de Troye, & ceux de Saint Germain d'Auxerre, au VII. Tome de Juillet : ceux de Saint Etienne Pape & Martyr, & son démêlé avec Saint Cyprien, au I. Tome d'Août.

Malgré ces travaux littéraires, assez pénibles, pour pouvoir, selon le langage de l'Ecriture, * tenir lieu d'austérités ; le Pere Vander Bosch ne se croyoit pas dispensé de travailler encore à réduire son corps en servitude par les veilles & par les abstinences, qu'il poussa même un peu trop loin. Il se souvint aussi toujours que l'habit qu'il portoit, étoit pour lui un engagement indispensable de procurer le Salut du Prochain; aussi allia-t-il toujours l'in-

* *Frequensque meditatio carnis afflictio est* Ecl. 12. 12. *Vigilia honestatis carnes.* Eccl. 31. 1.

ſtruction de la jeuneſſe, ſi fort recommandée par Saint Ignace à ſes enfans, & l'exercice du Confeſſionnal, avec l'étude & la compoſition. Les ſentimens de ſon cœur, dont on a trouvé des expreſſions très-touchantes parmi ſes papiers, & dont le P. Dolmans, ſon Succeſſeur, & l'Auteur de ſon éloge, rapporte pluſieurs traits, font voir que des jours ſi pleins aux yeux des hommes, ne l'étoient pas moins aux yeux de Dieu; & on ne peut guéres lui reprocher que de ne les avoir pas aſſez ménagés. Dès l'année 1734. il ſe trouva hors d'état de penſer à autre choſe qu'à ſon ſalut, & deux années d'infirmitez, ſouffertes avec une patience inaltérable, acheverent de purifier ſon ame, qu'il rendit à ſon Créateur le quatorziéme de Novembre de l'année 1736. ce qu'on verra de lui dans le volume, dont nous allons rendre compte, fera encore plus regretter qu'il n'ait pas fourni une plus longue carriere.

Le premier Saint, dont ont rapporte les Actes, eſt Saint Hippo-

lyte Martyr, dont le Martyrologe & le Bréviaire Romain font mention au treiziéme d'Août. Le P. Piney, aprés avoir rapporté tout ce que les anciens Martyrologes ont dit de ce Saint, examine si Saint Hippolyte Soldat Romain, converti à la foi par Saint Laurent, & qui fut martyrisé avec Sainte Concorde sa Nourrice, & plusieurs autres, n'a pas été confondu avec Saint Hippolyte Prêtre de Porto ou d'Ostie, & Martyr, que le Martyrologe Romain, au 22. d'Août, nomme Evêque de Porto. La difficulté vient de ce que le Poëte Prudence dit expressément que cet Evêque de Porto fut traîné par des Chevaux, ce qui ne s'accorde pas avec le Bréviaire, ni avec le Martyrologe Romain, où il est dit qu'il fut jetté dans une Fosse profonde, & y accomplit son Martyre. Prudence ajoûte qu'il fut enterré à Rome, & que sa Fête se célébroit le treiziéme d'Août. Or tout cela convient au Saint Hippolyte, dont il est ici question, & qui n'est

nulle part qualifié Evêque.

Aussi le Cardinal Baronius a-t-il crû que Prudence avoit confondu trois Hippolytes ; le Soldat baptisé par Saint Laurent, qui est le nôtre ; le Prêtre d'Antioche ; & l'Evêque de Porto. Le P. Piney n'est pas de ce sentiment, & panche à juger, avec Dom Ruinard, que le Saint Hippolyte, dont parle le Poëte Prudence, est l'Evêque de Porto, que ce Saint fut traîné par des Chevaux, & que sa Fête se célébroit le treiziéme d'Août, comme celle de Saint Hippolyte Soldat, lequel il prétend, contre M. Baillet, avoir aussi souffert le même supplice. Notre Auteur remet cependant à une autre occasion à discuter plus particuliérement ce point de Critique, & nous verrons dans le volume suivant ce qu'il répondra à l'autorité du Martyrologe & du Bréviaire Romain.

Il nous donne ensuite la célébre Translation des Reliques de Saint Hippolyte, du Champ Veran, où elles furent d'abord déposées, pre-

miérement à Saint Médard de Soiſſons, puis à Saint Denys en France; & ce point d'Hiſtoire, dont il a ſur-tout tiré l'éclairciſſement d'un Martyrologe d'Erford, eſt traité avec beaucoup d'ordre & de préciſion. Le P. Piney y prouve très-bien qu'il n'eſt nullement certain, que ces Reliques ſoient de Saint Hippolyte converti par Saint Laurent : il eſt pourtant vrai que ſuivant le Martyrologe & le Bréviaire Romain ce Saint Hippolyte, Sainte Concorde ſa Nourrice, & les autres Compagnons de ſon martyre furent enterrés au Champ Veran.

Le P. Vander Boſch, ne fait pas moins paroître d'érudition, dans l'examen des Actes de Saint Caſſien Martyr. Le Bréviaire & le Martyrologe Romain, qui le joignent avec Saint Hippolyte, placent ſon Martyre à Imola, autrefois *forum Cornelii* ou *forum Syllæ*, & nous apprennent qu'il fut livré à la fureur des enfans, qu'il inſtruiſoit. C'eſt une opinion aſſez commune aujourd'hui que ce Saint,

avant que de se retirer à Imola, avoit été Evêque de Seben ou Siben *Sabio*, *Sabiona* ou *Sabona*, dans le Tirol & dont le Siége a depuis été transféré à Brixen dans la même Province; & tout bien examiné il juge plus vraisemblable qu'on a confondu le Saint Martyr d'Imola avec un autre Saint Cassien premier Evêque de Siben, à cause de la ressemblance du nom. Il s'appuye principalement sur ce que le Poëte Prudence, & tous les Auteurs anciens, qui ont parlé du premier, ne font nulle mention de son Episcopat.

Sainte Radégonde, Reine de France est également célebre dans notre Histoire & dans celle de l'Eglise. Les Actes de sa vie renferment cependant bien des incertitudes & des obscuritez, & il falloit une main aussi habile, que celle du P. Cuper, pour les dissiper. Ce Pere commence par établir, & prouve, à ce que nous croyons, d'une maniére invincible, que cette Sainte fut épouse légitime de Clotaire I.

contre le ſentiment de quelques-uns, qui ont avancé qu'elle n'avoit été que la Concubine de ce Prince. Il prétend même, & montre fort bien qu'il eſt hors de doute qu'elle fût toujours ſur le pied de Reine, & nullement du nombre de ces femmes légitimes d'un ordre inférieur, qu'on appelloit ſouvent *Concubines*. Il fait voir enſuite combien eſt inſoûtenable, ce que d'autres Ecrivains ont aſſûré, que ſon mariage n'avoit pas été conſommé.

De-là naiſſent deux difficultés, qui ont fort embaraſſé les Sçavans; car on demande, comment donc elle a pû ſe ſéparer du Roi ſon Epoux, ſans que ce Prince renonçât en même-tems au mariage, & comment Saint Médard a pû approuver ce divorce, donner le voile de Religion à la Reine, & l'élever au rang de Diaconeſſe ?

Ce qui augmente la difficulté, c'eſt que tous ne conviennent pas que Sainte Radégonde ait obtenu le conſentement de Clotaire pour ſe retirer du monde, & le P. Ma-

billon en particulier ne ſçauroit accorder ce conſentement avec l'oppoſition, que firent les Grands de la Cour à ce que le Saint Evêque de Noyon donnât le voile à la Reine. Saint Médard lui-même eut beaucoup de peine à s'y réſoudre ; il ſe laiſſa gagner néanmoins aux inſtances de la Reine, & lui impoſa les mains pour l'ordonner Diaconeſſe. Le Pere Longueval, au II. Tome de ſon Hiſtoire de l'Egliſe Gallicane, propoſe dans une Note un moyen de ſe tirer de cet embarras. Il demande ſi on ne pourroit pas dire que Clotaire ayant pluſieurs femmes encore vivantes, lorſqu'il épouſa Sainte Radégonde, Saint Médard inſtruit des Régles de l'Egliſe, n'a pû regarder ſon mariage comme légitime ?

Cette défaite ne ſatisfait point le Pere Cuper, qui ne peut croire que Sainte Radégonde ſoit demeurée ſix ans dans un concubinage public. D'ailleurs, ajoûte-t-il, pourquoi Saint Médard auroit-il fait tant de difficultés pour ſéparer ce qui n'é-

toit pas bien uni ? Il approuve davantage une autre ſolution, que le même P. Longueval ſuggere au même endroit. “ Il eſt certain, dit cet » Hiſtorien, que la queſtion de l'in» diſſolubilité du mariage n'étoit » point alors en France ſi éclaircie, » qu'elle le fut dans la ſuite; & nous » y verrons même des Conciles dé» cider, quoique mal-à-propos, » qu'un Mari, dont la Femme prend » le voile de Religieuſe, peut ſe » remarier. „ En effet dans le ſecond Tome des Conciles du Pere Sirmond pag. 43. on trouve un Concile de Compiegne, tenu en 753. dont le treiziéme Canon dit formellement qu'un Mari, dont la Femme s'eſt fait Religieuſe, & une Femme, dont le Mari eſt entré en Religion, peuvent ſe remarier ; & ce Canon eſt ſouſcrit par un des deux Légats du Pape, qui aſſiſterent au Concile. Le Pere Cuper prouve encore cette ignorance des Evêques François de ce tems-là par d'autres exemples, qui juſtifient au moins l'intention de Saint Médard, lorſqu'après s'être oppoſé quelque

tems au deſſein de Sainte Radégonde, dans la crainte peut-être de s'attirer des affaires à la Cour, il donna enfin le voile à cette Princeſſe.

Mais il s'y prend d'une autre façon pour le diſculper de l'avoir ordonné Diaconeſſe avant l'âge de 40. ans preſcrit par le Concile de Calcédoine; car quand on voudroit ſuppoſer que le Saint Evêque n'étoit pas inſtruit de la défenſe faite par un Concile général d'impoſer les mains aux Femmes avant quarante ans, il devoit au moins l'être du Canon du ſecond Concile d'Orléans, tenu en 533. c'eſt-à-dire, dix ou onze ans avant le divorce de Sainte Radégonde, par lequel il étoit expreſſément défendu d'ordonner déſormais aucune Diaconeſſe: ce que le Pere Morin ne regarde néanmoins que comme une confirmation du Canon de Calcédoine. Le Pere Cuper, qui ne paroît pas déſapprouver cette interprétation, ſemble auſſi adopter ce que le Pere Morin ajoûte, que les Evêques de

la Belgique, dont aucun n'avoit aſſiſté au Concile d'Orléans, ne ſe croyoient pas obligés de déférer aux Canons, qui y avoient été faits; ou qu'en tout cas Saint Médard avoit jugé qu'il pouvoit uſer de diſpenſe en faveur d'une Princeſſe du caractére & de la ſainteté de la Reine de France.

Nous paſſons pluſieurs autres points de diſcuſſion, qui regardent l'Hiſtoire de Sainte Radégonde, dans leſquels le Pere Cuper s'eſt aſſez ſouvent accordé avec le Pere Longueval ſon Confrere. On ſçait que Sainte Radégonde établit dans ſon Monaſtére de Sainte Croix de Poitiers la Régle de Sainte Céſarie, qui l'avoit reçûë de Saint Céſaire Evêque d'Arles, ſon Frere. Le Pere de Lezana, Auteur des Annales des Carmes, poſant pour principe que S. Céſaire étoit Carme, & Sainte Céſarie Carmélite, en conclut que Sainte Radégonde & ſes Religieuſes ont auſſi ſuivi leur Inſtitut, juſqu'à ce que la Régle de Saint Bénoît eût été ſubſti-

tuée à celle de Sainte Césarie dans l'Abbaye de Sainte Croix. D'autre part le Pere Augustin Marie dans son *Pantheon Augustinianum* n'omet rien pour assûrer cette Sainte à l'Ordre de Saint Augustin. Quelques autres Ordres ont eu les mêmes prétentions. Le Pere Cuper s'arrête peu à réfuter ces opinions ; il déclare qu'il n'entre point dans ces disputes frivoles pour ne pas indigner ou faire rire les Sçavans, & croit qu'une exposition succinte des preuves, dont les uns & les autres tâchent d'appuyer leurs sentimens, seroit la meilleure réfutation, qu'on en pût faire.

L'Ecriture fait mention d'un Prophéte Michée Fils de Jemla, qui étoit fort célebre sous le Régne d'Achab Roi d'Israël & de Josaphat Roi de Juda, & d'un autre Michée surnommé le Morasthite, lequel est le sixiéme des douze petits Prophétes, & prophétisoit, comme il le dit lui-même sous Joathan, Achaz & Ezéchias Rois de Juda. On convient communément que

le premier étoit de la Tribu d'Ephraïm, & le second de celle de Juda, & il est étonant que Saint Epiphane ait confondu ces deux Prophétes, & n'en ait fait qu'un. Mais ce Pere n'est pas du moins tombé dans la contradiction grossiére, qui se trouve dans les Menées des Grecs, au quatorziéme d'Août, où l'on est fort surpris de voir Michée Fils de Jemla mis à mort par Joram Fils d'Achab, & néanmoins le même que Michée le Morasthite, qui vivoit 150. ans après, sous Achaz & Ezéchias. Sixte de Sienne, comme l'a fort bien remarqué Salien, s'est aussi mépris en disant indistinctement que le Prophéte Michée, Auteur de la Prophétie que nous avons, mourut cent ans avant Osée; car il est certain que ces deux Prophétes fleurissoient sous Ezéchias.

Le Ménologe des Grecs, qu'il ne faut pas confondre avec les Menées, place Michée Fils de Jemla au cinquiéme de Janvier, & M. Chatelain en fait mention au mê-

me jour. L'un & l'autre le qualifient Prophéte & Martyr, ſur une tradition, qui diſoit que Joram Fils d'Achab le fit mourir, parce qu'il avoit prophétiſé la défaite & la mort du Roi ſon Pere. Mais nous ne ſçavons pas pourquoi le Pere Bollandus le renvoie au 14. d'Août. Car l'autorité des Menées des Grecs, qui le confondent avec le ſixiéme des 12. petits Prophétes, & qui le marquent en ce jour, ne prouve pas plus pour l'un que pour l'autre. Quoiqu'il en ſoit le P. Piney a voulu remplir l'engagement du P. Bollandus, mais il trouve très-peu de fond à faire ſur ce que les Grecs & les autres ont dit en particulier de ce Prophéte, ni rien qui aſſûre le tems, le lieu & le genre de ſa mort. Ainſi il s'eſt contenté de bien prouver qu'il ne faut pas le confondre avec l'autre Prophéte Michée. Bollandus a parlé de ce dernier en très-peu de mots au quinziéme Janvier, jour auquel le Martyrologe Romain fait mention des Saints Prophétes Habacuc & Michée, dont

les Corps furent trouvés par révélation divine du tems du vieux Théodose, ne doutant point que ce Prophéte Michée ne fût le Morasthite.

On connoît assez peu les 714. Martyrs d'Otrante, mis à morts par les Turcs, qui s'étant rendus maîtres de cette Ville en 1480. & n'ayant pû venir à bout d'obliger cette nombreuse troupe de Fidelles de toute condition, de tout âge & de tout sexe, & à la tête de laquelle étoit l'Evêque même, à renoncer Jesus-Christ, leur procurerent par le massacre général qu'ils en firent, la Couronne du Martyre. Philippe Ferrari en parle dans son Martyrologe au 10e. d'Août; mais le Pere Vander Bosch fait voir qu'il se trompe, & que ces Bienheureux ont toujours été célébrés le quatorziéme du même mois. Il fait voir ensuite que l'on commença à les honorer dès l'année même, qui suivit celle de leur triomphe, & que ce fut Alphonse Duc de Calabre, qui leur

rendit les premiers honneurs. Ce Prince, après s'être transporté sur le lieu même de leur Martyre, fit mettre leurs sacrées Reliques dans un lieu décent, les prit pour ses Protecteurs dans le dessein qu'il avoit de retirer Otrante des mains des Turcs, & en étant venu heureusement à bout au mois de Septembre 1481. fit transporter ces saints Corps dans l'Eglise Métropolitaine, où en 1524. on les plaça dans une magnifique Chapelle bâtie en leur honneur.

Depuis ce tems-là leur culte est devenu encore plus célebre, quoique toujours renfermé dans la ville d'Otrante, ce qui n'empêchoit pourtant pas que jusqu'en 1539. on ne fît encore des Priéres pour eux au jour de leur décès. Mais cette même année on commença à faire des informations de leur Martyre dans les formes juridiques & le Pape Paul III. fut instamment supplié de permettre qu'on solemnisât leur Fête avec l'Office & la Messe du Commun des Martyrs. Le P, Vander

Vander Bosch déclare qu'il n'a pu sçavoir au juste ce que répondit le Souverain Pontife ; mais il trouve qu'en 1558. leur Fête étoit déja publiquement célebrée, & il est certain que leur culte n'a point été interrompu depuis, & que les Papes Clément IX. & Clément X. ont accordé des Indulgences à ceux, qui visiteroient leur Chapelle le quatorziéme d'Août.

Saint Alype Evêque de Tagaste en Afrique n'a pas été honoré comme Saint dans l'Eglise aussi-tôt après sa mort que ces illustres Martyrs, mais en récompense son culte est aujourd'hui beaucoup plus autorisé. Le Pere Vander Bosch remarque qu'avant l'année 1584. aucun Martyrologe, qu'il ait vû, n'a parlé de ce Saint Prélat. Mais alors le Pape Grégoire XIII. le fit insérer dans le Romain, au 15e. d'Août, avec cet éloge, qu'on y voit encore aujourd'hui, & qui tient lieu d'une Canonisation juridique. " A Tagaste en Afrique, Saint Alype » Evêque autrefois Disciple de S.

» Auguſtin, & depuis ſon Compa-
» gnon dans ſa converſion, ſon col-
» légue dans l'Epiſcopat, ſon ſecond
» dans ſes généreux combats contre
» les Hérétiques, & enfin ſon aſſo-
» cié dans la gloire.

Saint Paulin avoit fort ſouhaité d'avoir une Hiſtoire exacte de la vie de ce Saint Evêque, & par une Lettre, que nous avons encore, il l'avoit prié de l'écrire lui-même & de la lui envoyer. Saint Auguſtin, à qui il en avoit auſſi écrit, s'étoit d'autant plus volontiers chargé de faire lui-même ce que ſouhaitoit Saint Paulin, qu'il ſe doutoit bien que l'Evêque de Tagaſte retrancheroit par modeſtie bien des choſes, que l'Evêque de Nole ſeroit charmé de ſçavoir, & le Pere Vander Boſch ne doute point qu'il n'ait tenu parole; mais cet Ouvrage s'eſt perdu, ce qui a engagé notre Auteur a y ſuppléer, en récueillant exactement tout ce qui ſe trouve de Saint Alype dans les divers Ouvrages de Saint Auguſtin. Keferloher, Chanoine Régulier & Doyen de

l'Abbaye de Dieff en Baviére l'avoit déja fait, mais d'une maniére assez imparfaite ; on peut compter sur l'exactitude du Pere Vander Bosch.

Le Martyrologe Romain parlant au seiziéme d'Août de Sainte Serene, dit qu'elle avoit été Femme de l'Empereur Diocletien, & l'on ne sçauroit douter que son culte ne soit très-ancien sous ce titre, quoiqu'il n'en soit rien dit dans les plus anciens Martyrologes de Saint Jérôme. Cependant cette qualité lui est aujourd'hui fort contestée, quelques efforts, qu'ait fait le Cardinal Baronius, pour la lui assûrer, * & le Pere Cuper ne craint point de dire que le sçavant Cardinal eût sans doute changé de sentiment, s'il eut vû le Livre de Cæcilius ou de Lactantius de *morte persecutorum*, lequel n'étoit pas connu de son tems.

En effet M. Baluse, qui le pre-

* *Ad annum Christi* 295. *occasione Actuum sanctæ Susannæ.*

mier nous a donné cet Ouvrage, prouve aſſez bien, ce ſemble, que Diocletien n'eût point d'autre femme que Priſca, & parce que Baronius, qui avoit prévû la difficulté, y avoit voulu répondre d'avance, en diſant que cette Impératrice pouvoit avoir eu deux noms, M. Baluſe détruit ce faux fuyant, en faiſant voir par ſon Auteur que Priſca & ſa Fille Valeria avoient ſacrifié aux Idôles; or, ajoûte-t-il, Lactance, qui étoit Chrétien & contemporain, n'auroit pas manqué d'avertir que cette Impératrice, ſi c'étoit la même que Serena, avoit fait pénitence de ſon idolâtrie, & il ne dit pas un mot de ſa converſion.

On trouve à la vérité la Femme de Diocletien nommée *Eleutheria* dans Adrien de Valois & *Alexandra* dans les faux Actes de Saint Georges, & quelques Auteurs ont crû que c'étoient des Concubines de cet Empereur, qui furent converties au Chriſtianiſme, auſſi bien que *Serena*, qu'ils jugent pouvoir

mettre au même rang ; mais le P. Cuper a renversé ce dernier retranchement au second Tome de ce mois, en parlant du Martyre de S. Cyriaque & de ses Compagnons, Pag. 331. & à l'Article de Sainte Susanne, Pag. 630. ausquels il renvoye. D'autre part les preuves, dont M. Baluse apuye son sentiment au sujet de la Femme de Diocletien, ont paru si convainquantes à l'Archevêque d'Otrante, François-Marie de Aste, que dans ses Notes au Martyrologe Romain, il consent qu'on retranche à Sainte Serene le titre de Femme de cet Empereur, & le Pere Cuper de son côté estime qu'à la Cour de ce Prince, il peut fort bien y avoir eu une Dame Chrétienne de ce nom. Le Pere Antoine Pagi croit qu'elle fut martyrisée ; Barthelemi Piazza, qu'elle fut exilée pour la foi ; Petrus Equilinus, qu'elle vécût jusqu'à la Paix de l'Eglise ; mais les deux derniers la qualifient Femme de Diocletien, sans en apporter de preuves. Quoiqu'il en soit, notre

Auteur ne croit pas qu'on puiſſe douter qu'il y ait eu vers ce tems-là une Sainte Serene, dont les Actes auront été perdus ou altérez. C'eſt, dit-il, le moins, qu'on puiſſe accorder au ſujet d'une Sainte, dont le culte eſt ſi univerſelle, & ſi ancien dans l'Egliſe.

Il n'eſt pas ſurprenant que des Saints des premiers ſiécles du Chriſtianiſme ne ſoient aujourd'hui connus que par cette antiquité, & cette continuité de culte ; tant de choſes ayant pû concourir à la perte des Actes, que les Auteurs contemporains en avoient laiſſés : mais que nous ſoyons preſque auſſi peu inſtruits de ce qui regarde un Saint né & mort en France, qui dans le quatorziéme ſiécle a rempli les principales Villes de l'Italie de l'éclat de ſes vertus, & de ſes Miracles, dont le culte a commencé à ſa mort, & s'eſt étendu en très-peu de tems par toute l'Egliſe ; c'eſt ce qui ne ſe peut comprendre ; & rien ne fait mieux ſentir avec quelle circonſpection on doit examiner les mo-

numens Historiques, & se défier des Traditions Populaires. Il s'agit ici de S. Roch, dont le P. Piney nous fait toucher au doigt, que nous n'avons aucune Vie, qui n'ait été écrite sur des Traditions de cette nature & où il ne se trouve des faits, dont la fausseté est évidente.

Pour relever la gloire de ce Saint, on a été jusqu'à prétendre qu'il étoit sorti du sang de nos Rois, & la plûpart de ses Historiens ont avancé que son Pere étoit Seigneur de Montpellier. Le Pere Piney n'a pas eu beaucoup de peine à détruire ces chiméres, il ajoûte, qu'il n'est pas même aisé de prouver que Saint Roch soit né de parens Nobles, mais la critique, dit-il, doit avoir ses bornes; & il ne convient pas de se roidir trop contre une possession aussi ancienne & aussi peu contestée, que celle de la Noblesse de ce Saint.

Il examine ensuite si le nom, sous lequel il est connu, est son nom propre: quelques-uns ont écrit qu'il le reçut au baptême; mais il se pour-

roit bien faire que ce fût celui de ſa famille. En effet on trouve à Montpellier dans le treiziéme & quatorziéme ſiécle pluſieurs perſonnes ainſi ſurnommées. Un Etienne Rocq, Conſul de cette Ville, ce qui étoit, dit-on, la même choſe, que Gouverneur en 1258. Un Raymond Rocq avec la même qualité en 1296. & un autre en 1317. un Barthelemi Roch, qualifié de même en 1322. Pierre Louvet eſtime que ce dernier peut bien avoir été cet Oncle de notre Saint, qui le fit enfermer comme Eſpion dans un Cachot ſans le connoître : un Imbert Roch Député de la même Ville vers le Pape Grégoire XI. & dont M. Baluſe parle dans ſes Notes ſur les vies des Papes d'Avignon. Delà le Pere Piney conclut qu'il n'eſt pas hors de vraiſemblance que le nom propre du Saint n'étant pas connu, on lui aura ſubſtitué celui de ſa famille.

Enfin on s'eſt aviſé, quoiqu'un peu tard de publier que S. Roch avoit été du Tiers-ordre de Saint

François. Le Pere Wading ne croit pas, dit-il, devoir refuser un tel présent, qu'on veut bien faire à son Ordre, mais il souhaitteroit que cette Tradition fût plus ancienne, & mieux appuyée ; & le P. Piney ne trouve pas non plus qu'elle ait des fondemens fort solides. Il y a bien d'autres faits rapportés par les Historiens de la vie de notre Saint, qui sont avancés par les uns & contredits par les autres. On a même varié sur les circonstances & sur le lieu de sa mort. Que s'ensuit-il de-là, demande le Pere Piney? Que sa vie a été obscure, & qu'on n'a songé à donner son Histoire au Public qu'à l'occasion de l'assistance miraculeuse, qu'on en avoit reçûë dans des Pestes & d'autres Maladies contagieuses. Qu'alors, faute de monumens contemporains, on a été obligé d'écrire sur des Traditions souvent incertaines, & presque toujours altérées ; mais que sa Patrie, sa sainteté, ses Miracles, son culte sont d'une notoriété, à laquelle la plus sévere critique ne peut rien opposer.

Quant à sa Canonisation au Concile de Constance, après que par son intercession cette Ville eut été délivrée de la Peste, qui y avoit déja fait de grands ravages; le P. Piney, qui ne trouve point cette Peste bien prouvée, ne s'éloigne pourtant pas de croire qu'on ait qualifié de Peste quelque Maladie Epidémique survenuë à Constance dans le tems du Concile, & qui aura engagé les Evêques à faire un vœu à Saint Roch, & à lui décerner un culte, après en avoir obtenu la cessation du mal. Si on n'approuve point cette conjecture, ajoûte-t-il, on peut chercher quelque autre moyen d'éclaircir un fait aussi embrouillé que celui-là.

Quoiqu'il en soit, le nom de S. Roch ayant été inséré au Martyrologe Romain dès le tems de Grégoire XIII. cette démarche du Saint Siége paroît tenir lieu de toutes les formalitez, qu'on exige dans les Canonisations ordinaires. D'ailleurs il est peu de Saints, dont le culte soit plus autorisé & plus uni-

verſel, dont les Reliques ſoient plus répanduës & ayent été transférées avec plus de célébrité, & en l'honneur de qui on ait érigé dans toutes les parties de l'Europe plus de Confréries, la plûpart avec l'autorité du Siége Apoſtolique: tout cet article eſt fort inſtructif & traité d'une maniére très-intéreſſante.

Le même Auteur s'eſt encore plus étendu & n'a pas moins fait paroître de diſcernement dans celui de Sainte Hélene, Mere du grand Conſtantin, dont le Martyrologe Romain fait mention au dix-huitiéme d'Août. On ſçait que malgré les efforts des Hiſtoriens Anglois & Allemans pour ſoûtenir, les uns que cette Sainte Impératrice étoit née dans leur Iſle, & les autres qu'elle devoit ſa naiſſance à Tréves, la plûpart des Sçavans conviennent aujourd'hui qu'elle nacquit dans une petite Bourgade de Bithynie, appellée Drepane, & depuis devenuë une Ville conſidérable ſous le nom d'*Helenople*. Le P. Piney donne un nouveau jour, &

de nouvelles forces à ce ſentiment. Le Pere Pagi & M. de Tillemont avoient déja corrigé Baronius, qui s'étoit déclaré pour les Anglois.

Eutychius Patriarche d'Aléxandrie, qui vivoit au neuviéme ſiécle;avoit avancé que Sainte Hélene étoit née en Méſopotamie, mais le ſçavant Bollandiſte prétend que cet Ecrivain eſt venu trop tard pour donner du poids à une opinion, dont il eſt le premier Auteur : d'ailleurs ſes Annales, parmi d'aſſez bonnes choſes, contiennent tant de fables & de contes puériles, qu'on n'y peut faire aucun fonds. Enfin une Préface du premier Concile de Nicée, qui ſe voit au ſecond Tome de la Collection du Pere Labbe, fait naître notre Sainte Impératrice à Edeſſe; mais comme il y eſt encore dit qu'elle fut inſtruite & baptiſée dans ſon enfance par l'Evêque de cette Ville, cette fauſſeté évidente ôte tout crédit à l'Auteur de cette Piéce, quel qu'il ſoit.

Le Pere Piney diſcute enſuite

avec ſon exactitude ordinaire les raiſons de ceux, qui ont cru que Sainte Hélene étoit d'une naiſſance illuſtre, & il conclut avec M. de Tillemont, ſur le témoignage de Saint Ambroiſe, d'Eutrope & de quelques autres Anciens, trop voiſins du tems de Conſtantin pour avoir ignoré un fait de cette nature, & ſur le ſilence, que les Ecrivains Eccléſiaſtiques contemporains d'Hélene, & de ſes petits Fils gardent ſur la prétenduë nobleſſe d'une Princeſſe, qu'ils comblent des plus grands éloges, qu'il n'eſt preſque pas poſſible de ne pas convenir qu'elle étoit de très-bas lieu.

Il n'eſt pas tout-à-fait auſſi facile de lui aſſûrer la qualité de Femme légitime, qui ſemble d'abord lui avoir été conteſtée par des Auteurs d'une grande réputation ; mais outre que le terme de *Concubine*, dont ſe ſervent quelques-uns de ces Ecrivains, ne ſignifioit pas alors, ce qu'il ſignifie aujourd'hui parmi nous, le Pere Piney oppoſe aux uns & aux autres des preuves & des témoigna-

ges, qui nous ont paru former une ſorte de Démonſtration Hiſtorique, capable de lever tous les doutes ſur ce point.

L'argument le plus triomphant de notre Auteur eſt ſans doute l'obligation, qu'on impoſa à Conſtantius, en le créant Céſar, de répudier Hélene pour épouſer la Fille de Maximien, & qui a pour garans les meilleurs Hiſtoriens de ce tems-là. Mais où ſe retira cette Princeſſe, lorſqu'elle eut été répudiée ? Les Anciens n'en ont rien dit, & tout ce qu'on en trouve dans les Modernes, ne ſçauroit ſouffrir le grand jour de la critique. Les ſentimens ont été fort partagés ſur le tems de ſa converſion au Chriſtianiſme, les uns, comme Baronius, voulant qu'elle ait précédé celle de l'Empereur Conſtantin ſon Fils, & que ce Prince même ait été redevable à ſa Mere de la connoiſſance du vrai Dieu, & les autres au contraire prétendant que ce fut le Fils, qui engagea la Mere à embraſſer la Religion Chrétienne, dont il faiſoit déja pro-

feſſion. Le P. Piney ſe déclare pour ce dernier ſentiment, & nous paroît répondre fort ſolidement aux raiſons, que le Cardinal Baronius apporte en faveur du parti, qu'il avoit pris. Il réfute enſuite très-bien ceux, qui ont avancé qu'Héléne avoit profeſſé le Judaïſme, avant que d'être Chrétienne.

Ce qu'il y a de plus intéreſſant dans l'Hiſtoire de cette Sainte eſt l'Invention de la Croix du Sauveur. Ce grand évenement, ſi hautement conteſté par les Proteſtans, eſt ici diſcuté avec la plus ſcrupuleuſe critique; mais la longueur de cet Extrait ne nous permet pas de nous y arrêter beaucoup. Le Pere Piney s'eſt ſur-tout attaché à détruire la preuve, que nos Adverſaires tirent du ſilence d'Euſébe de Céſarée dans la vie de Conſtantin, & qui a ſi fort étonné le Cardinal Baronius. Il fait voir qu'Euſébe peut fort bien avoir cru que ce grand évenement ne regardant pas directement ſon Héros, il ſuffiſoit de rapporter, comme il a fait, la Lettre

de Macaire Evêque de Jérusalem, qui en parle. Il cite ensuite un grand nombre d'Auteurs d'un si grand poids, que le silence d'Eusébe, quand il seroit vrai que cet Ecrivain n'eût jamais parlé de l'Invention de la Croix, ne pourroit tirer à consequence contre un fait si bien appuyé d'ailleurs; comme le Pere Aléxandre l'a très-bien soûtenu contre le Ministre Rivet.

Le Martyrologe Romain, les Bulles des Papes, & tous les monumens les plus authentiques assûrent à l'Ordre des Ermites de Saint Augustins l'illustre Sainte Claire de Monte-Falco: des autoritez si décisives n'ont pourtant pas empêché quelques Ecrivains de l'Ordre Séraphique de prétendre que cette Sainte Vierge fut attachée jusqu'à sa mort au Tiers-Ordre de Saint François, & que si le Monastére, dont elle eut la direction après sa Sœur aînée, est présentement sous la Régle de Saint Augustin, ce changement n'est arrivé qu'après sa mort. Quelques-uns ne vont pour-

tant pas si loin, & conviennent de bonne foi que du vivant de la Sainte, Gerard Evêque de Spolete donna à ce Monastére la Régle, qu'on y a toujours observée depuis; ce qui n'empêche point, disent-ils, que Sainte Claire n'ait toujours suivi celle, qu'elle avoit embrassée d'abord, & n'appartienne toujours à l'Ordre de Saint François. Ils le prouvent par l'exemple des Dominiquains & de plusicurs autres Congrégations, qui pour avoir adopté la Régle de Saint Augustin, ou celle de Saint Bénoît, ne sont point censés appartenir à ces deux Ordres.

Le célebre & Sçavant Auteur des Annales des Mineurs, Luc Wading, eut d'abord quelque peine à se ranger du parti de ses Confreres, & sous l'année 1308. il se contenta d'apporter quelques preuves, qui, selon lui, faisoient voir qu'ils n'étoient pas aussi mal fondés, qu'on pouvoit le croire, dans leur prétention. Mais sous l'année 491. il reprend le procès & muni de nouvelles Piéces; il entreprend

de soûtenir que Sainte Claire de Monte-Falco, non-seulement a suivi toujours la Régle du Tiers-Ordre de Saint François, jusqu'à ce que l'Evêque de Spolete ait introduit celle de Saint Augustin dans son Monastére, mais encore qu'elle en a toujours porté l'Habit, & il en conclut que son Ordre a du moins autant de droit de partager avec celui de Saint Augustin la gloire d'avoir donné à l'Eglise une Sainte si illustre, que les Chanoines Réguliers de Saint Augustin en ont de faire peindre Saint Antoine de Padouë avec leur Habit, quoiqu'il l'ait quitté pour prendre celui de S. François.

Le Pere Cuper, après avoir mis dans tout leur jour les preuves du docte Annaliste des Mineurs, & ce que les Ecrivains du Parti contraire y ont opposé, estime que quand on accorderoit aux premiers, avec un Auteur de la vie de la Sainte, que dans la premiére Communauté, où elle vécut sous l'obéissance de sa Sœur aînée, on gardoit

la Régle du Tiers-Ordre de Saint François, mais sans aucune obligation, ce dont la plûpart des autres ne conviennent point, il ne s'en ensuivroit pas qu'elle eût jamais été du Tiers-Ordre, ou que les Peres Franciscains ne devroient point trouver mauvais que l'Ordre de S. Bénoît comptât parmi ses Saints l'illustre Sainte Claire d'Assise, qui dans les commencemens de sa Retraite du Monde se renferma dans un Monastére de Bénédictines, & en observa en partie la Régle.

S. Louis Evêque de Toulouse & premier Evêque de Pamiers, est encore un Saint, dont l'Histoire ne devroit, ce semble, être obscurcie par aucun nuage, du moins pour les faits les plus intéressans. Son auguste naissance, le théâtre où il a paru avec tant d'éclat, le peu de tems qu'il a vécu, & l'intérêt qu'un grand Ordre & tous les Historiens François, & Italiens doivent prendre à ce qui le regarde, annoncent une vie, où rien ne puisse arrêter les Lecteurs.

On y trouve cependant les Ecrivains les plus célebres fort peu d'accord entr'eux ſur bien des particularités conſidérables de ſon Hiſtoire.

Perſonne n'ignore que S. Louis étoit petit fils de Charles d'Anjou Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence, Frere du Roi Saint Louis, & le ſecond des Fils de Charles le Boiteux II. du nom, & de Marie de Hongrie petite Niéce de Sainte Elizabeth Landgrave de Turinge. Surquoi nous remarquerons en paſſant que dans le Bréviaire Franciſquain on donne à notre Saint une origine Hongroiſe. L'Auteur de ſon Office ne faiſoit pas réfléxion que ce n'eſt pas du côté maternel que dans le langage ordinaire, l'origine ſe tire, ni que Saint Louis en avoit une aſſez illuſtre du côté paternel, pour qu'il ne fut pas beſoin d'avoir recours à celle de ſa Mere.

On a long-tems diſputé ſur le lieu, où nacquit le Saint Evêque; notre Auteur ſe déclare avec rai-

ſon pour Brignole en Provence : il fixe auſſi ſur les meilleures Mémoires la date de ſa naiſſance en 1274. d'où il s'enſuit que ceux, qui lui ont donné pour Parrein le Roi Saint Louis, ſon grand Oncle, ſe ſont trompés, puiſque ce Monarque étoit mort en 1270. D'autres ont avancé avec auſſi peu de fondement qu'il étoit l'aîné de ſes Freres ; car il eſt certain qu'il ne le devint que par la mort de Charles Martel Roi de Hongrie. Il eſt vrai que par cette mort, il devenoit Héritier préſomptif de la Couronne de Naples, qui paſſa à Robert ſon cadet.

Mais le Saint avoit déja renoncé à ce droit, car étant en ôtage à Barcelonne pour le Roi ſon Pere, il fit vœu d'entrer dans l'Ordre de S. François, & reçût en 1274. la Tonſure Cléricale & les Ordres Mineurs des mains du P. de Apta, Franciſquain, ſon Confeſſeur, en vertu d'une permiſſion ſpéciale du Pape Céleſtin V. Notre Auteur remarque cette Ordination par un ſimple

Prêtre, comme un fait unique dans l'Histoire Ecclésiastique. Saint Céleſtin nomma enſuite Louis à l'Evêché de Lyon ; mais Boniface VIII. ſucceſſeur de Céleſtin, rendit nulle cette nomination. En 1296. Boniface nomma le Saint à l'Evêché de Toulouſe, alors Suffragant de Narbonne, mais le jeune Prince ne voulut point être ſacré, qu'il n'eût acquitté ſon vœu d'entrer dans l'Ordre de Saint François, & il fit ſa Profeſſion ſolemnelle à Rome dans l'Egliſe d'*Ara celi.* Charles Martel Roi de Hongrie, ſon Frere aîné, étoit mort l'année précédente ce que le Pere Piney prouve très-bien contre M. Sponde, qui ne met la mort de ce Prince qu'en 1301.

L'Abbréviateur de Baronius s'eſt encore trompé, lorſqu'il a écrit que Saint Louis avoit été chargé en 1298. de l'Evêché de Pamiers, puiſqu'il n'eſt plus douteux qu'il mourut en 1297. ce fut l'année même de ſa mort, & celle, qui ſuivit ſon élévation ſur le Siége de

Touloufe, que Boniface VIII. ayant érigé l'Eglife de Pamiers en Evêché, y nomma Bernard Sayffet, Abbé de Saint Antonin de cette Ville; Philippe le Bel Roi de France n'agrea point cette nomination, & le Saint Evêque gouverna jufqu'à fa mort, c'eft-à-dire, quelques mois feulement, la nouvelle Eglife. Alors le Roi de France confentit que l'Abbé de S. Antonin fût facré Evêque de Pamiers.

Nous pouvons affûrer en général que ce troifiéme volumedu mois d'Août ne contient prefque aucun article, qui ne foit rempli de difcuffions critiques, qui répandent un très-grand jour fur l'Hiftoire Ecclésiaftique & civile. Plus cet Ouvrage avance, & plus on reconnoît l'utilité, & même la néceffité d'un travail fi pénible, & fi digne de ceux, qui y confacrent leurs veilles.

ARTICLE XXVI.

JANI PLANCI ARIMINENSIS de Conchis &c. C'eſt-à-dire, *Livre de Janus Plancus de Rimini ſur les Coquillages les moins connus : avec un Eſſai touchant le flux & reflux de la Mer ſupérieure ſur le Rivage & dans le Port de Rimini. A Veniſe de l'Imprimerie de J. Bapt. Paſcal aux frais de l'Auteur* 1739. *petit* in-folio *pag.* 88. *avec cinq Planches contenant pluſieurs figures de Coquillages.*

DAns ſa Préface, l'Auteur dit un mot 1°. des Coquillages en général ſans les trop vanter cependant. 2°. Des grands hommes, qui en ont fait cas, parmi leſquels il ne manque pas de citer Lœlius & Scipion, que tant d'autres ont cités. 3°. Des Auteurs anciens & modernes, qui en ont écrit, oubliant preſque ſon compatriote Bonanni, qui en a traité le plus amplement de tous ; ne diſant rien de Rum-

phius

phius, ni des Cabinets qui ſont en Hollande & en France, pleins de ces riches curioſités de la nature. Parmi les modernes M. Plancus ne cite guéres que des Anglois & des Italiens, tous célebres à la vérité, tels qu'un *Liſter*, un *Han Sloane*, un *Valliſnieri* &c. mais tous Médecins, & Médecins de Rois, & preſque Royaux, *Regios penè Medicos*, comme il les appelle; ſans doute parce que l'Auteur eſt Médecin lui-même, & qu'il n'a étudié cette matiére que dans les Livres de ſa Profeſſion.

S'il en étoit un peu ſorti pour en conſulter d'autres, peut-être n'auroit-il trouvé rien de fort particulier ni d'extrêmement curieux dans les Coquillages de Rimini, qu'il nous donne comme moins connus, & dont il pourroit bien ſe faire, que ces fameux Auteurs, Bonanni entr'autres n'ont preſque point parlé parce que ces Coquillages ſont trop connus, & trop peu recommandables par leurs couleurs, par leurs figures, ou par la ſingularité de

leurs traits. Il ſeroit difficile qu'après tant de recherches faites par d'autres grands Naturaliſtes, que ceux que l'Auteur cite, & par tant d'autres ; des Coquillages qu'on ramaſſe par boiſſeaux ſur la côte de Rimini fuſſent inconnus, ou, ce qui va au même, dignes d'être connus.

L'endroit même par où M. Plancus vante la côte de Rimini, prétendant que ni celle de Peſaro, ni celle de Cervia, ni celle de Veniſe, ni de Centum-celles, ni de Livourne ne ſont ſi fécondes en Coquillages, pourroit bien lui avoir fait donner une excluſion ſçavante dans les Livres, & dans les Cabinets des curieux, qui ne le ſont guéres de la *quantité*, mais de la *qualité*, & de la précieuſe rareté des choſes. Effectivement dans ces ſortes de tréſors, il paroît qu'on obſerve cette Loi du Poëme Epique ou Dramatique, de ne pas faire reparoître deux fois le même évenement, juſqu'à ne pas ſouffrir même que celui qu'on a vû ſoit raconté. Il faut qu'un Coquillage ſoit

bien rare & bien précieux, pour qu'un connoiſſeur riche & délicat ſe vante d'en avoir un double, on l'étale dans deux tiroirs différens. Mille Coquilles de même eſpéce & de même nom ne ſont réputées ici qu'une ſeule Coquille.

Celles qu'on trouve en plus grande abondance ſur le rivage de Rimini, ſont de petites *Cornes d'Hammon* ou ſoit diſant telles. Dans ſix onces de Sable pris ſur ce rivage, M. Plancus, dit, en avoir compté 6700. de l'eſpéce qu'il qualifie la plus commune. Outre cette eſpéce, il en compte & il en décrit ſept ou huit autres eſpéces de ce nom. Il obſerve que toutes les Terres & les Pierres voiſines ſont pleines de ces Cornes d'Hammon, de même que le Sable de la côte; il conjecture ou que ce ſont des reſtes du Déluge, ou des ſédimens anciens de la Mer qui couvroit ces terres. Il y a une autre maniére d'expliquer tout cela par une eſpéce de circulation réciproque des Terres & des Mers. Nous en avons ſouvent parlé dans

nos Mémoires. M. Plancus refute avec raison ceux qui traitent de simple jeu de la nature les Cornes d'Hammon & les autres Coquillages, qu'on trouve par tout dans les Terres, dans les Soûterrains, dans les Carrieres, dans les Rochers, & & jusques sur les Alpes & les Pyrenées,

L'Auteur ne laisse pas de dire des choses curieuses sur ces Cornes, sur les *Antales* ou *Dentales*, sur les *Etoiles*, sur les *Orties*, & sur les *Pourpres*; les Ouvrages de la nature étant toujours en soi des merveilles & des curiosités. Mais son Essai sur le flux & reflux, est le morceau le plus curieux pour les Physiciens, qui s'accoutument difficilement à regarder la Méditerranée comme aussi sujette que l'Océan, à cet admirable & infiniment difficile Phénomene. Il n'est cependant rien moins que nouveau d'attribuer le flux à cette Mer, sur-tout à sa Patrie que l'Auteur nomme la Mer supérieure, & qui est connuë sous le nom de Mer Adriatique, ou de Golfe de Venise,

Dans une nouvelle Préface, M. Plancus déclare qu'il n'a rien à dire, ſur les cauſes générales de ce grand Phénomene, & qu'il ne fera mention ni des hipothéſes de Deſcartes, de Newton, de Galilée, ni de la ſienne propre, n'en ayant aucune à cet égard, & ne prétendant qu'établir dans quelques Propoſitions les ſimples Obſervations qu'il á faites ſur la côte de Rimini pendant cinq années, non cependant conſécutives, mais interrompuës par les ſaiſons, par le mauvais tems, par les chemins gâtés, par les affaires &c.

Malgré cela nous devons convenir que de pareilles Obſervations méritent une grande attention, d'autant plus que l'Auteur paroît y en avoir apporté beaucoup lui-même. Mais en lui rendant juſtice, il nous permettra de nous plaindre qu'il n'en rende pas lui-même aſſez aux autres Nations ſçavantes de l'Europe, & à la notre en particulier qu'il traite, ſans qu'on voye pourquoi, avec un dédain tout-à-fait déplacé.

Ce n'étoit point, dit-il, avec un peu de triomphe, à un particulier comme moi, d'entreprendre une ſi grande affaire, ſans le ſecours de quelque Prince. Les François, ajoûte-t-il tout de ſuite, l'ont tentée avec ce ſecours dans quelques Ports de l'Océan. Mais ils n'ont viſé qu'à obſerver l'heure du flux & reflux dans ces Ports, & ils en ont composé des Ephémérides propres à diriger les Navigateurs pour y entrer à propos. L'Auteur compte donc cela pour rien, n'y eut-il rien de plus ? Il ajoûte; *Quarè bonos illos Gallos apparet utilitatem quamdam mercatoriam ante oculos habuiſſe; & lucellum tantum ſibi propoſuiſſe, cæteraque penè neglexiſſe. Sed majus aliquod in hac re eſt, quod ſibi contemplandum proponant Phyſici, quam ingreſſus navium in portus, vileque rauduſculum.*

Nous ne traduirons point ces paroles pleines d'injuſtice & de mauvais goût. D'abord l'Auteur qui ſe flate de penſer en grand, parce qu'il penſe uniquement en Phyſi-

cien, ignore que le Commerce & Navigation entrent tout autrement que les ſpéculations de la Phyſique dans le grand d'un Etat & d'un Empire tel que la France. En ſecond lieu, ces Obſervations immédiatement relatives au Commerce, & à la ſplendeur de la Nation, M. Plancus ignore-t-il les rapports intimes qu'elles ont avec la plus ſaine Phyſique? On ne le comprend pas, lui qui ne nous donne après tout rien de mieux ſur l'article, de faire ainſi le dégoûté d'un travail pareil au ſien, & qui ſans doute lui a ſervi de régle & de modele. Il y a plus de cent ans que les Hollandois, les Danois, les Anglois, les François, les Portuguais mêmes & les Eſpagnols obſervent non-ſeulement le flux & reflux, mais en quelque ſorte tous les ſimptômes Phyſiques de la Terre, & de toutes les Terres & Mers les plus reculées, les plus glaciales, les plus impénétrables. Et M. Plancus fort louable d'ailleurs pour avoir obſervé le flux & reflux de la côte de Rimini, ſans pourtant s'être jamais expoſé à aucun mau-

vais tems, ni même aux mauvais chemins de la Plage pendant l'Hyver, car il en convient lui-même, prie les bons François de recommencer ſur nouveaux frais leurs Obſervations; il en prie les Anglois, les Hollandois & toute la Terre. *Quarè rogamus Gallos ut iterum ſuas obſervationes accuratiùs repetant; rogamus Britannos, Batavoſque &c. rogamus denique Sarmatas illos &c.*

Chacun idolâtre ſon propre travail. Mais le nœud ſecret de tout ce dédain, eſt peut-être que M. Plancus ne donne pas ici de pures Obſervations ſéches, & dénuées de tout ſiſtême, ou même d'hipothéſe. Et alors tout s'explique au mieux. Auſſi n'eſt-il pas indifférent de remarquer que cet Auteur ne donne point ſes Obſervations ſous le nom d'Obſervations, ni ſous aucune forme de Journal, ou de faits hiſtoriques ou Phyſiques, mais par maniére de Propoſitions & d'aſſertions Philoſophiques, qui ne tiennent de la Phyſique expérimentale, que de n'être accompagnées

d'aucune preuve de droit, ni presque de fait. On en jugera : voici l'énoncé de ces Propositions.

Proposition premiére. Le flux & reflux est dans le Port & sur la côte de Rimini, constant toute l'année, & répété deux fois par jour. Dans une simple scholie qui suit cette assertion, l'Auteur convient que la Proposition n'est pas tout-à-fait juste, & que ce double flux & reflux prend un peu plus que le jour naturel de 24. heures.

Proposition deuxiéme. Le flux & le reflux sont (toujours à Rimini) plus grands aux Nouvelles & Pleines Lunes, sur-tout le troisiéme jour après ces syzygies, que dans les quadratures. Cet excès va même jusqu'au double.

Proposition troisiéme. Le jour même du Solstice ou de l'Equinoxe ne change point l'ordre du Phénomene : mais la Lune suivante ou le mois suivant ces deux termes, rendent les flux & reflux beaucoup plus grands. L'Auteur donne pour constant, qu'en Janvier & Juillet sont

les plus grandes Marées, & que c'eſt l'axiome même des Matelots du Pays, qui diſent : *di Gennajo le acque creſcono e calano à migliajo.*

Propoſition quatriéme. Les deux Marées d'un même jour ne ſont pas égales ni pour la durée ni pour l'élévation ou l'abaiſſement des eaux. En Eté le flux eſt plus grand au milieu de la nuit, & le reflux plus grand au lever du Soleil. En Hyver au contraire le plus grand eſt vers le Midi, & le plus grand reflux au Soleil couchant. Dans la ſcholie qui ſuit cette Propoſition, l'Auteur craint qu'on ne la trouve abſurde : mais il doit être tranquille là-deſſus. Elle n'eſt point nouvelle pour les Phyſiciens, & mille Obſervations pareilles garantiſſent la juſteſſe de celle-là.

Propoſition cinquiéme. Le Soleil placé dans notre Méridien paroît contribuer beaucoup plus aux Marées, que la Lune. C'eſt cette Propoſition, qui peut révolter des Phyſiciens peu inſtruits dans l'Hydrographie, & qui ne connoiſſent ſur

tout ceci que les assertions sistématiques soit de Descartes, soit de Newton. Dans sa scholie notre Auteur dit nettement; *Apud nos nil ferè Luna ad diurnum motum maris conferre videtur, sed potuis diurnum æstum regit; Luna verò menstruum*, ajoûte-t-il; car il n'y a pas moyen de se passer tout-à-fait de la Lune dans les évenemens sublunaires.

Proposition sixiéme. La Mer Adriatique sur la côte de Rimini, comme les Fleuves, les Torrens, & les Lacs, contient plus d'eau l'Hyver que l'Eté. C'est ici une espéce de Lemme, dit l'Auteur, pour les Propositions suivantes. Du reste, il juge du Phénomene en question, parce que la Mer, pendant cinq ans, s'est toujours trouvée plus près de la Ville de Rimini en Hyver qu'en Eté. L'Auteur s'égaye dans la scholie qui suit toujours chaque Proposition, à mettre aux mains au sujet de ce Phénomene les Cartésiens avec les Newtoniens. Car le Cartésien dira qu'en Eté la Mer doit être plus basse à cause que le

Soleil la presse plus à plomb ; & le Newtonien dira qu'en Eté le Soleil apogée attire moins la Mer, l'attirant réellement de plus loin. L'Auteur ne prend point de parti. Sa maniére est fort bonne, on ne peut en disconvenir.

Proposition septiéme. La plus grande hauteur de la Mer au Port en question ne passe pas vingt-cinq pouces (mesure de Rimini à dix pouces le pied) & la hauteur moyenne le troisiéme jour après les syzygies va au plus à 15. pouces, ou à un pied & demi. Cette Proposition est suivie de deux scholies en faveur de quelques éclaircissemens , que le Lecteur peut ici suppléer. L'Auteur confirme qu'en allant de Rimini, à Venise, les Marées sont plus hautes ; ce que Galilée avoit observé. L'Auteur veut en être cru , & il doit l'être là-dessus. Mais il ne veut pas croire lui-même les François, qui assurent, que les plus grandes Marées à Dunquerque n'excedent pas 5. ou 6. pieds de Paris , ni les Anglois qui affirment qu'à

Briſtol elles vont à 45. pieds : car, dit-il, il n'y a pas ſi loin de l'Angleterre à la France, ni de Briſtol à Dunquerque pour faire une ſi grande différence. Or c'eſt là-deſſus, dit bonnement M. Plancus, que j'ai prié, & que je prie les François & les Anglois, que je prie même les Italiens de mieux concerter déſormais leurs Obſervations. Cette méthode des Obſervations eſt bonne & trés-bonne, & M. Plancus paroît être lui-même un bon Obſervateur : mais il n'a obſervé enfin que ſon Port de Rimini. Qu'il laiſſe à chacun ſes Obſervations, & que témoin de la nature dans ſon point de vûë, il ne s'érige pas en juge critique des autres témoins de la même nature, très-diverſifiée dans les points de vûë différens. Ce qui le trompe, & en a trompé bien d'autres, c'eſt que ſecretement prévenu en faveur de la Lune ou du Soleil, il veut trouver dans les Marées la même régularité que dans ces Aſtres, qui pourroient bien n'y être pour rien.

Propoſition huitiéme. Le flux va d'abord lentement, il ſemble enſuite courir & ſauter, & puis il reprend ſa lenteur en finiſſant : & le reflux a un progrès tout pareil. C'eſt-là le précis de l'énoncé de M. Planeus qui eſt un peu diffus. Eſt-il vrai, comme il le dit, que perſonne n'ait obſervé ce progrès inégal ? Il paroît être dans la nature, & rend témoignage à la ſagacité de notre Obſervateur, qui effectivement paroît attentif & clairvoyant.

Propoſition neuviéme. Entre le flux & le reflux, il y a un *aquiſtice* qui eſt communément d'une heure, & dure juſques à trois heures dans les grandes Marées. Le fameux *François Bayle* cité par l'Auteur, avoit fait la même Obſervation, qui eſt auſſi fort naturelle.

Propoſition dixiéme. Dans le flux la Mer avance ſur la côte, & dans le reflux elle ſe retire de près de 200. pieds, faiſant dix pieds par heure au commencement & à la fin, & juſqu'à 30. dans l'entredeux. L'Auteur convient qu'il a un peu

deviné ce Phénomene d'ailleurs fort vraiſemblable, mais difficile à ſuivre dans les divers changemens, que les tempêtes cauſent dans les Sables de la côte.

Propoſition onziéme. Les vens violens rendent la Mer flotante & variable : ils ne changent point trop cependant l'état de l'accroiſſement & du décroiſſement, qui convient à chaque lunaiſon. Le Midi, le Vulturne, ou le Sud-Eſt enflent & font monter le flux. Le Nord & le Circius ou Nord-Oueſt s'ils ſont violens, & durables le diminuent beaucoup. *Borelli* avoit déja obſervé que les plus grands vens agitoient moins le corps de la Mer, c'eſt-à-dire, ſa profondeur, que ſa ſurface. Mais la plûpart n'en jugent que par cette ſurface ; & croyent toute une vaſte & profonde Mer bouleverſée par une tempête. Cette obſervation paroît de conſéquence. Car les flux & reflux bien autrement efficaces que les vens ſuperficiels, paroiſſent remuer toute la maſſe des eaux, & commen-

cer même, le flux au moins par le dessous, & par le fond plûtôt que par le dessus extérieur, ce qui diroit autant contre Descartes que contre Newton, & contre la Lune & le Soleil, autant que contre ces deux Physiciens Antagonistes. Le moyen seroit pourtant favorable pour les accorder.

Proposition douxiéme. A toute heure, & à tout vent la Mer peut avoir des flots. Mais elle y est plus sujette pendant le flux que pendant le reflux : & le calme est toujours plus grand après le reflux, sçavoir, le matin en Eté, & le soir en Hyver. Cela, dit-il, quelque chose pour Newton ou pour Descartes, demande l'Auteur, ou contr'eux & la Lune, demandons-nous ? Dans un sistême neutre la Mer retombe par son seul poids, mais elle se releve par des esprits Soûterrains qui la brouillent, l'agitent & produisent des vens extérieurs. *Furit æstus arenis* dit Virgile. Le nom d'*æstus* ne convient guéres à une pression ou à une attraction purement exté-

rieure, caufées par la Lune ou par le Soleil.

Propofition treiziéme & derniere. La Mer fupérieure a réellement les propriétés d'un grand courant, ou d'un fleuve *magni fluenti*, ayant comme eux un certain cours perpétuel, s'élevant dans fon Canal, inondant fouvent fes bords, les rongeant, les changeant fouvent &c. L'Auteur paroît avoir à cœur cette Propofition, avouant cependant qu'il la fonde bien plus fur les obfervations d'autrui, & de tous les tems, que fur celles qu'il peut avoir fuivies pendant cinq années, qui font trop peu de chofe pour la décider. Il l'étaye de cinq ou fix fcholies bien pleines de bonne Hiftoire naturelle & de bonnes Obfervations.

Suivant celles des Navigateurs Vénitiens à qui cette Mer doit être connuë, prefque comme la Seine l'eft à nos Matelots, les eaux de ce golfe ont un cours prefque circulaire, y arrivant de la grande Mer Ionienne, courant le long de l'Epire, de la Dalmatie, de l'Iftrie,

jusqu'à Venise, & revenant de-là par Ravenne, Rimini, la Pouille & toute la côte Méridionale de l'Italie.

L'Auteur qui paroît un homme d'esprit, solidement sçavant, ajoûte qu'il a mieux aimé donner ses Observations par maniére de Propositions courtes qui en sont le résultat, que de donner les Observations mêmes qui seroient trop longues, & n'auroient rien que de dégoutant. Il se déclare contre tous ces longs catalogues d'Observations journaliéres & détaillées, qui effectivement remplissent bien des volumes, & surchargent les Bibliotheques. Sa méthode paroît fort bonne, de n'en donner que le précis en un petit nombre de Propositions. Ceux, dit-il, qui voudront nier ces Propositions, pourroient bien nier les Observations détaillées. Et dans le fond il paroît avoir raison en ce point. Cepedant *Quot capita tot sensus*, & dans le goût qui regne un détail immense d'Observations s'appelle des faits, des expériences,

des découvertes. Et des Propositions didactiques, des résultats généraux, s'appellent des sistêmes, des hipothéses, dont on ne veut plus.

ARTICLE XXVII.

LETTRE DE DOM Toussaints du Plessis, aux Auteurs de ces Mémoires.

DEpuis cinq ans ou environ, mes R R. P P. deux Ecrivains différens m'ont fait l'honneur de me choisir pour l'objet de leur Critique : le premier, dans divers Articles du Supplément de Moreri, imprimé en 1735. le second, dans une assez longue Dissertation, qui occupe plusieurs Mercures de France, depuis l'an 1736. jusqu'à la fin de 1739. Puisque le dernier s'est nommé, & que le nom de l'autre est suffisamment connu, il est de mon devoir de leur répondre. Je le ferai en très-peu de mots, & avec tous les ménagemens qui sont dûs à leur mérite.

I. On m'attaque donc en 1736. dans un premier morceau de Dissertation sur le sens que je donne au mot Celtique *Dun* : attendons la suite ; voyons à quoi aboutira la Dissertation entiére. Elle aboutit enfin au bout de trois ans & plus, à nous apprendre 1°. Que le Dissertateur n'est point de mon avis sur l'interprétation de ce mot : 2°. Qu'il y a eu des Villages du nom de S. *Aubin* long-tems avant la naissance de Jesus-Christ, & que ce mot signifioit *le Soleil.* 3°. Que *Talou* est une ancienne Ville du Pays de Caux, fondée par les Phéniciens ; & que c'est aujourd'hui la ville d'*Arques.* 4°. Qu'*Archelles*, village voisin, est peut-être moins un diminutif d'Arques, que le nom de quelque Héros semblable, ou comparable à *Hercule.* 5°. Que le Peuple Phénicien faisoit encore quelque figure dans le Pays de Caux sous nos Rois de la premiére Race. 6°. Que la Terre d'*Eneval* est dans la même Famille depuis plus de mille ans ; ce qui ne remon-

te pas moins haut que l'an 700. de Jesus-Christ, c'est-à-dire, un demi siécle ou environ avant l'extinction de la premiére Race de nos Rois.

Inutilement accumulerois-je ici d'autres traits de cette nature, ausquels je ne prens pas plus d'intérêt qu'à ceux-ci. Mon dessein n'est pas d'en faire le sujet d'une dispute. Il est vrai qu'à mon tour, à l'exception du premier, je les crois tous faux & chimériques. Mais qu'importe au Public que je les croye tels ou non? Il lui importoit également fort peu que mon Adversaire fut pour ou contre mon sentiment sur la question qui nous a partagez M. le Bœuf & moi. Pour venir à l'appui de ce Sçavant Antiquaire, il falloit ou fortifier ses preuves, ou lui en suggérer de nouvelles: il falloit par exemple montrer ou que *Dun* ne signifie pas *profond*, *inférieur*, dans le Language Bas-Breton; ou que c'est une altération causée par le commerce de quelque Langue étrangere. Mais depuis la Conquête des Gaules par

Jules César, quel est donc le Peuple qui dise *Dun* pour *profond*, & dont la Langue ait pû influer sur celle de la Basse-Bretagne ? C'étoit-là le point critique. M. le Bœuf en est demeuré là. Ce n'étoit pas la peine de se mettre sur les rangs pour ne pas aller plus loin que lui.

II. A l'égard de l'Auteur du Supplément de Moreri, il faut avouer que j'ai été surpris de le trouver en mon chemin. Le hazard m'a fait jetter les yeux sur quelques Articles de cette compilation ; & je m'y suis vû très-mal traité. Que le Compilateur d'un Ouvrage purement & simplement Historique se soit chargé du rôle d'un Journaliste des Sçavans, ou d'un Censeur des Livres; je ne devois pas m'y attendre : mais que de plus sa censure dût être si amere, sa critique si peu mesurée ; je n'aurois pas seulement osé le soupçonner. C'est pourtant ce qui qui est arrivé. L'Histoire de l'Eglise de Meaux n'a pas eu le don de plaire à M. Goujet. Il s'est déchaîné contre elle avec

plus de fiel encore que de vivacité.

Dans l'Article de *François de Salignac de la Motte-Fenelon*, Archevêque de Cambrai : *M. de Ramsai*, dit-il, *a composé sa vie. Cette vie n'est proprement qu'une Apologie de toute la conduite de ce Prélat dans l'affaire du Quiétisme ; & on le justifie souvent aux dépens de M. Bossuet Evêque de Meaux, dont l'Eglise a approuvé les Ecrits & la Doctrine. Dom Toussaints du Plessis, Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur, est tombé daus le même défaut d'une maniére encore plus marquée dans son Histoire de l'Eglise de Meaux, qui a été donnée en* 1731. *& contre laquelle M. de Saint André, Grand-Vicaire de Meaux, sous M. le Cardinal de Bissi s'est cru obligé d'écrire, & de faire imprimer une Lettre, principalement pour justifier la mémoire de M. Bossuet.*

A entendre mon Censeur, ne diroit-on pas que j'ai pris à tâche d'attaquer les Ecrits, & la Doctrine de M. Bossuet. Je suis, par la grace de Dieu, très-soumis aux dé-

cisions de l'Eglise, nommément à celles qui ont pour objet le Quiétisme, ou le Jansénisme. Tout ce que l'Eglise a approuvé dans les Ecrits de l'illustre Evêque de Meaux, j'y souscris avec la docilité d'un enfant : tout ce qu'elle a proscrit dans ceux de l'illustre Archevêque de Cambrai, je le rejette de même, & je le condamne sans la moindre réserve. Mais M. Bossuet n'étoit point Janséniste; que l'on y prenne bien garde; il l'a déclaré plus d'une fois d'une maniére à fermer honteusement la bouche à ceux de ce Parti, qui voudroient l'attirer à eux. D'un autre côté M. de Fenelon n'étoit point Quiétiste non plus. Le Souverain Pontife a prononcé. Son Bref qui a servi de base à tout ce qui s'est fait dans la suite en France contre le Livre des *Maximes des Saints*, n'a employé nulle part la qualification de Quiétisme. N'affectons pas de vouloir paroître plus clairvoyans en matiére de Doctrine, que le Pape à la tête de tous nos Evêques. Nous

sommes

sommes en paix, Dieu-merci : jouissons-en ; & que ni l'Eglise, ni l'Etat, ne puissent jamais nous reprocher d'avoir remué le moins du monde pour la troubler.

Après tout, que fait ici la Lettre que M. de Saint André a imprimée contre moi ? Le Censeur en ignore-t-il donc les suites ? Cet Ecrit ne pouvoit demeurer sans replique : j'y ai répondu ; & j'ose me flater d'y avoir répondu solidement. Cependant cette Lettre n'en est pas moins un objet de complaisance pour M. Goujet. Ecoutons comme il s'exprime encore dans l'Article de *Meaux* sur le même sujet ; *Cette Histoire*, dit-il, c'est-à-dire, l'Histoire de l'Eglise de Meaux, *est superficielle, & remplie de partialité, sur-tout contre M. Bossuet ; ce qui a engagé M. de Saint André, Grand-Vicaire de ce Diocèse de désavouer l'Auteur sur cet endroit, & sur plusieurs autres, dans une Lettre* in-4°. *imprimée la même année à Meaux.* Il est certain que l'aveu ou le désaveu de M. de Saint An-

dré ne rendront jamais mon Ouvrage ni meilleur ni pire. D'ailleurs c'est un desaveu bien inutile. Je n'ai point mis l'Ouvrage sur son compte : c'est en mon nom, & non au sien, que je l'ai imprimé. Poursuivons.

Dans l'Article de *François le Dieu*, Aumonier de M. Bossuet, mon Censeur revient encore à la charge : *Ce Moine très-partial*, dit-il, (il s'agit de moi) *ne parle pas équitablement de M. le Dieu.* Or vous remarquerez, s'il vous plaît, que tout ce qu'il dit lui-même de cet Ecclésiastique, il le copie mot à mot de l'Histoire de l'Eglise de Meaux. S'il y ajoûte quelque chose du sien, je mets en fait qu'il auroit bien de la peine à le prouver.

Enfin dans l'Article de *Thiard*, on répete encore que l'*Histoire de Meaux est un Ouvrage fort infidele en bien des endroits.* Voilà une Histoire qui fait bien mal au cœur à l'Auteur du Supplément ! Vous verrez que sur certaines autres matiéres qui n'entrent pour rien dans

celle du Quiétifme, réel ou prétendu de M. de Fenelon, je ne penſe pas apparemment comme lui, & que c'eſt-là préciſément ce qui a ſi fort échauffé ſa bile. Car enfin on ne s'acharne pas contre un Auteur juſqu'à ce point-là, ſans quelque raiſon ſecrete dictée par toute autre paſſion, que celle de l'amour ſincére de la vérité. Pour moi je proteſte, que je la cherche dans toute la droiture de mon cœur: que croyant l'avoir trouvée, je m'étudie à l'annoncer de même, ſans fiel & ſans aigreur: qu'enfin je crois fermement tout ce que l'Egliſe croit.

Ce n'eſt pas que je regarde l'Hiſtoire de l'Egliſe de Meaux comme un de ces heureux Ouvrages où il n'y a rien à reprendre. Je ſuis perſuadé du contraire plus que qui que ce ſoit; & bien-tôt j'en donnerai moi-même des preuves. On m'a aſſûré que M. l'Evêque de Montpellier y a fait pluſieurs obſervations, qui n'ont point vû le jour, & qui contribueroient beaucoup à le perfectionner. Mais peut-

être ne s'est-il trouvé encore personne qui y ait fait autant de corrections que moi-même. Tout ce que j'ai pû y reconnoître de défectueux & de répréhensible sera réformé dans la Métropole de Paris du nouveau *Gallia Christiana*, qui est actuellement sous Presse.

Au reste, si je me corrige moi-même lorsque je me surprens en faute, il est de la justice aussi de ne me point corriger lorsque j'ai lieu de croire que l'on me reprend mal-à-propos. Il a paru de tems-en-tems quelques légeres Critiques de divers endroits de mon Ouvrage. Celle que l'on a insérée dans le Mercure d'Avril 1732. au sujet d'une Cloche de Nanteuil-le-Haudouin, est bonne & solide : j'y souscris entiérement. A l'égard des autres, je ne vois pas qu'il faille s'y arrêter. Par la même raison je ne changerai rien aux endroits qui n'ont pû échaper à la censure de l'Auteur du Supplément. Mais il est bon de l'avertir, que son Livre n'est pas à beaucoup près

exempt de répréhension : je n'en parcourrai pas tous les Articles ; je lui garantis seulement que ceux du *Mont-Saint-Quentin* & de *Thelcide* ne sont pas supportables ; & que celui de *Dom Jacques Bouillard* pour ce qui regarde le Martyrologe d'Usuard, est absolument faux.

ARTICLE XXVIII.

SPECIMEN VARIÆ Litteraturæ quæ in urbe Brixia ejusque Ditione paulo post Typographiæ incunabula florebat &c.

Pars prima, Poëtas Latinos aureæ & Argenteæ Ætatis quos Brixiani scriptores illustrarunt complectens. Pars secunda ; Grammatica, Oratoria, Poëtica, Philosophica complectitus. C'est-à-dire, *Etat de la Littérature à Bresce & dans le Bressan depuis les tems qui suivirent de près la naissance de l'Imprimerie ; C'est-à-dire, depuis les derniers années du quinziéme siécle jusqu'au milieu du seiziéme siécle. Premié-*

re Partie où sont compris les Ecrivains Bressans, qui ont éclairci les Poëtes Latins de l'âge d'Or & d'argent. pag. 172. in-4°. sans compter la Préface. Seconde Partie où sont compris les Ouvrages de Grammaire, d'Eloquence, de Poësie, de Philosophie pag. 348. A Bresce de l'Imprimerie de Jean-Marie Rizzardi 1739.

QUelqu'Anonyme que soit cet Ouvrage, il annonce partout son Auteur. Le stile, l'ordre, le tour, la saine critique, l'érudition qui y regnent, suppléent au silence du Frontispice, retracent le nom qui y est supprimé, & trahissent un secret que la seule modestie de Monseigneur le Cardinal Quirini pouvoit l'engager à cacher au Public.

La Préface expose d'abord l'occasion, le but & la méthode de cet Ouvrage, Léonard Cozzandi avoit composé la Bibliothéque des Auteurs Bressans. Ce Livre par le stile, le volume & l'impression se trou-

voit fort au-dessous du sujet qui y étoit traité, & le dessein de dédommager le Pays de Bresce & la Littérature de tout ce qu'un pareil Ouvrage leur déroboit a fait éclorre celui dont nous parlons.

La méthode qu'on y observe, est de toutes celles qu'on pouvoit imaginer la plus propre à faire connoître la personne, les travaux, les productions de ceux dont y fait mention. Au récit Historique on joint des Extraits de leur Texte, les Epîtres Dédicatoires, les Préfaces, en un mot, tout ce qui peut répandre un grand jour sur le mérite du Livre & de l'Auteur, & mettre un Lecteur intelligent à portée de se faire une idée juste de l'un & de l'autre.

Pour rendre cette méthode plus sensible on en a fait l'essai dès la troisiéme page de la Préface. Le morceau choisi pour servir de modéle est l'Article de Pylade-Burcardus sur les Comédies de Plaute.

L'ordre que suit M. Quirini en rendant compte des Commenta-

teurs Bressans, des Poëtes Latins, est celui de l'âge ou ces Poëtes ont vécu. C'est aussi celui que nous observons dans cet Extrait.

PLAUTE.

George Merula né à Aléxandrie de la Paille, & un des plus célebres Grammairiens de son siécle, avoit donné au Public vingt Comédies de Plaute imprimées à Venise l'an 1472. Il les fit encore paroître avec de nouvelles corrections à Trévise en 1482. dédiées à Monseigneur Jacques Zeno, Evêque de Padouë, Prélat célebre par son éloquence, elles virent enfin une troisiéme fois le jour à Milan en 1490. par les ordres de Merula, & par les soins de son éleve Eusebe Scutarius de Verceil.

Bernard Sarrasin ou *Saracenus* Vénitien suivit de près Merula, & publia les Comédies de Plaute avec un Commentaire de sa façon, une Epître Dédicatoire de l'édition de Sarrasin adressée à François Mar-

cel Evêque de Trau en, Dalmatie dattée de Venife l'an 1511. & rapportée dans l'Ouvrage dont nous rendons compte,femble fixer à l'année 1511. l'édition de Plaute par cet Auteur. Mais des traits que nous citerons bien-tôt font néceſſairement remonter avant 1506. l'époque de la premiére publication de cet Ouvrage.

Jean-Baptiſte Pius de Boulogne en Italie avoit auſſi travaillé ſur Plaute. On ne comprend point en quel tems ſes Obſervations parurent. Mais il réſulte de la cenſure qu'en fait Buccardus qu'elles avoient vû le jour avant les ſiennes.

Enfin George Valla de Plaiſance, s'étoit à-peu-près dans le même tems exercé ſur le même ſujet.

Les ſoins que s'étoient donnés tant d'Hommes célebres dans la Littérature pour éclaircir Plaute, ſembloient devoir décourager tout Auteur contemporain, & le faire déſerpérer de répandre ſur ſes

recherches un air assez neuf pour les rendre intéressantes. Merula dans l'Epître Dédicatoire de son édition de Trévise compare les sublimes efforts, que lui avoit coûté le débrouillement de Plaute aux douze travaux d'Hercule. Cette idée n'est point une simple hiperbole lâchée pour peindre d'un trait énergique les fatigues, & les ennuis d'une pénible discussion, c'est dans les vûës de l'Auteur une juste expression, & des difficultés presque insurmontables, qu'il a eu à vaincre, & des services qu'il a rendu à la Littérature. Afin de montrer la réalité des rapports, que cet Ouvrage lui assûre avec Hercule exterminateur des Tyrans & des Monstres, il pousse le parallele dans le plus grand détail, & compare Exploit pour Exploit, ce qu'il a fait pour les douze derniéres Comédies de Plaute, aux douze Victoires du Fils de Jupiter. De pareils triomphes sembloient ne laisser à la postérité pour l'intelligence parfaite du Pere de la Comédie Latine

qu'un chemin frayé & battu.

Pylade Buccardus natif de Bresce, & Professeur des Belles Lettres à Salo dans le Bressan, crut cependant voir la route tracée encore sémée de ronces & d'épines, ou pour nous exprimer comme lui, Plaute sortant des mains de Merula ne lui parut qu'*un corps languissant & infirme, tel qu'il étoit auparavant, & que Sarrasin & Pius semblables à deux mauvais Médecins, en le traitant après Merula, avoient reduit à l'extrémité*. C'est ce qui l'engagea à venir au secours du Poëte dans le dessein de lui rendre la santé & les forces, de le débarasser de la multitude de fautes, que Merula avoit laissées dans le Texte, & de trois milles autres fautes nouvelles que Sarrasin, & Pius avoient répanduës dans leurs frivoles Observations.

Buccardus réussit au gré de la plûpart des Sçavans. Il ressuscita selon eux la versification, & la bonne plaisanterie de Plaute. Il restitua le Texte dans sa pureté. Il fit

le premier connoître la meſure des Vers de ce Poëte. Il compoſa des Commentaires ſur cinq de ces Piéces, ſur l'*Amphitryon*, l'*Aſinaria*, l'*Aularia*, *les Captifs*, la *Moſtellaria*, ſur une partie du *Circulio* & ſur des endroits particuliers de ſes Comédies. Il crut, comme il le dit dans ſon Epître Dédicatoire, que ſi la gloire de Merula égaloit celle d'Hercule, la ſienne à de juſtes titres devoit ſurpaſſer celle du Héros Grec: mais il n'eut pas le tems d'en jouir; Il mourut avant qu'il put donner au Public ſon Plaute. Il n'en avoit débrouillé que dix-huit Comédies lorſque la mort l'enleva. Il chargea ſon éleve Jean Britannicus de Breſce d'achever ſon Ouvrage. *Britannicus* fidéle aux volontés de ſon maître & zélé pour la gloire, ne fut pas long-tems à exécuter ſes ordres. Les deux Comédies qui reſtoient à raccommoder furent par les ſoins du Diſciple bien-tôt miſes en état de figurer avec les autres, & elles parurent toutes en 1506. de l'impreſſion de Jacques Britannicus, & dédiées à Aloyſe Dard-

dano, Chancelier de Venise. On y trouve deux Epîtres adressées à ce sage & sçavant Magistrat, celle de Jean Britannicus, & celle que son Maître Buccardus avoit composée d'avance, pour mettre son Ouvrage sous la protection de ce Mécéne.

Cette édition parut à peine qu'elle fut critiquée. Thadée Vgolet de Parme y trouvoit son Maître Merula trop maltraité pour ne pas se croire engagé à prendre les armes en sa faveur. Il fit de nouveau imprimer Plaute avec une Préface, ou non content de disculper Merula, il tombe sur Buccardus. Il l'accuse d'avoir inséré plus de 170. Vers étrangers dans le Texte de Plaute à la fin de l'Amphitryon. L'objet de cette accusation, fondée sur la diversité des M. S. qui ont servi aux diverses éditions anciennes de Plaute, est un point encore indécis parmi les Sçavans.

Codrus Vrceus Professeur de Belles Lettres à Boulogne, & originaire d'un Bourg du Bressan a composé un Supplément de 120.

Vers pour l'*Aulularia* ou l'*Avare* de Plaute, dont le dernier Acte n'est venu jusqu'à nous que tronqué. Pour connoître tout le mérite de ces deux Auteurs, il faut lire les morceaux entiers de leurs Ecrits rapportés dans cet article, avec les éloges que leur ont donnés les Sçavans de leur tems.

TERENCE.

Jean Calphurnius Bressan fut le premier des Modernes, qui travailla à tirer Térence des ténébres où l'ignorance & plus encore la négligence des Copistes l'avoient comme enseveli. Il rétablit le Texte de Térence, & de son ancien Commentateur Ælius Donatus. Il suppléa à ce qui manquoit au travail de ce Sçavant Grammairien, en composant un judicieux Commentaire sur l'*Heautontimorumenos* de Térence, Comédie sur laquelle il ne trouva rien de Donatus. La plus ancienne édition de Térence dûe au travail de Calphurnius, dont il soit fait mention dans cette Histoire

est celle de Trévise en 1477.

Le C. Quirini renouvelle dans cet article une Observation qu'il avoit déja faite dans celui de Plaute. Les premiéres éditions de cet Auteur sont dédiées à des Prélats respecttables par leur science & leur vertu. Térence eut le même sort. Le Térence de Gabriel Faerne, fut dédié par Pierre Victorius à S. Charles Boromée. Victorius rappelle au Saint Evêque, que c'est par ses conseils que Faerne attaché à Saint Charles avoit travaillé à cet Ouvrage, après y avoir d'abord été encouragé par l'Oncle du Saint le Pape Pie IV. Si le sujet que traitoit Monseigneur Quirini l'avoit exigé ou promis, il auroit pû grossir la Liste des personnages respectables, qui regardoient l'étude des Auteurs profanes comme décente & utile aux Ministres de nos Autels, du nom de la plûpart de nos premiers Peres de l'Eglise.

CATULLE.

Le même Jean Calphurnius que

nous venons de repréſenter comme le reſtaurateur de Térence, fut auſſi le premier qui eſſaya de rendre toutes ſes graces à Catulle: Hiérôme Avantius Veronois, un des premiers Editeurs de Catulle, nous apprend que Calphurnius fit, dans un mois de tems pour débrouiller ces quatre Poëtes, tout ce que pouvoit permettre l'eſprit humain. Catulle eſt le ſeul de ces quatre Poëtes, qu'Avantius eut nommé plus haut. Il laiſſe dans l'incertitude ſur les trois autres. Ne pourroit-on point ſoupçonner que c'étoient Properce, Tibulle & l'Auteur des Elegies attribuées à C. Gallus, qu'on trouve dans bien des éditions réunis à Catulle. Quelques Sçavans prétendent que Palladius Fuſcus, ou le Noir, né à Padouë & Profeſſeur de Belles Lettres dans ſon Pays, fut le premier Commentateur de Catulle. Mais M. le C. Querini par le témoignage exprès de Hiérôme Avantius, d'Antoine Parthénius, du Comte Jacques Juliarius, tous trois Véronois, d'Auguſtin Morave d'Ol-

muts, dont les diverses sont Lettres rapportées en entier, est autorisé à rejetter ce sentiment, & à assûrer à Calphurnius, & aux Bressans la gloire d'avoir les premiers ouverts cette pénible carriere.

HORACE.

Christophle Landinus, Antoine Mancinellus & Badius Acensius furent les premiers Modernes qui travaillerent sur Horace. Leur exemple loin de décourager, ne servit qu'à animer le même Jean Britannicus, dont nous avons déja parlé, éleve de Buccardus, & Editeur de son Commentaire sur Plaute à marcher sur les traces de ces Sçavans. Il fit des Notes suivies sur les Satyres, les Epîtres & l'Art Poëtique d'Horace, & les dédia au Sénat & au Peuple de Bresce. L'Epître où il leur présente les fruits de son travail marque dans cet Auteur beaucoup de goût, de modération & de modestie. Vincent Madius, Bressan comme lui, homme célebre par une connoissance

profonde des Langues Grecques & Latine, & de la Philoſophie de ſon tems, qu'il enſeigna à Ferrare & à Padouë, compoſa auſſi un beau Commentaire ſur l'Art Poëtique d'Horace.

OVIDE.

Une des premiéres éditions d'Ovide fut celle de Veniſe en 1474. elle fut le fruit des ſoins de ce même Jean Calphurnius, qui rendit de ſi grand ſervice à Térence, & à Catulle. Mais ce travail lui attira une ſanglante guerre de la part de Raphaël Regius, Profeſſeur de Padouë, & avec qui Calphurnius avoit concouru, & diſputé pour la Chaire dont il étoit en poſſeſſion. Raphaël avoit commenté les Métamorphoſes d'Ovide. Calphurnius critiqua le Commentaire, & il en falloit moins que la cenſure jointe à la rivalité, pour enflammer une bile auſſi aiſée à émouvoir, que celle de Raphaël paroît l'avoir été. Pluſieurs de ſes Lettres, & de ſes Diſſertations rapportées au long dans

l'Article, dont nous rendons compte, nous apprennent jusques à quel excès de fureur cynique cet Auteur porta le ressentiment de l'injure qu'il croyoit avoir reçûë de Calphurnius. On en peut juger par le seul Titre d'une de ces Piéces, *Raphaëlis Regis, in nonnullos errorum cujusdam Calphurnii Bestiæ disputatio.* Marin Becichemus, Professeur de Belles Lettres à Bresce, sans ses Prélections sur Pline, prit en main la cause de l'opprimé, donna une haute idée de la capacité, & de l'innocence des mœurs de Calphurnius déja mort. La réputation de ce dernier n'en auroit point souffert, & celle de Becichemus y auroit gagné, si en réfutant les injures de Regius, il n'avoit point quelquesfois renchéri sur l'atrocité de ces invectives. En relevant celle que nous avons citée, *In errores Calphurnii Bestiæ*, Becichemus réplique ainsi, *Hæc verba verè bestiam & belluam sonant, mentitur &c.* & ailleurs il le traite *d'infantissime senex.*

Becichemus fit un Commentaire sur les Héroïdes d'Ovide. Quoique

né à Scutari en Dalmatie, le luſtre qu'il donna aux Ecoles de Breſce lui mérite un rang parmi les Auteurs Breſſans.

L'Article d'Ovide finit par un trait remarquable. Pierre Lavinius de Langres Religieux de l'Ordre de S. Dominique, compoſa ſur les Métamorphoſes d'Ovide un Commentaire Allégorique, par lequel il en expliquoit toutes les Fables ſur les Myſtéres de Jeſus-Chriſt, cet Ouvrage ſingulier fut dédié à l'Evêque de Mâcon.

LUCAIN.

Ovide termine la Liſte des Poëtes, qui ont écrit dans ce que le Cardinal Querini appelle l'âge d'or de la Littérature Romaine, c'eſt-à-dire, le ſiécle d'Auguſte. L'âge d'argent commence à Tibere, & Lucain eſt le plus ancien des Poëtes de ce tems-là, que les ſoins des Sçavans de Breſce ayent mis en état de ſe montrer au Public avec avantage.

Omnibonus appellé *Leonicenus* du

nom de Lonigo petite Ville du Vicentin où il avoit pris naiſſance, avoit devancé les Breſſans. Son Commentaire vit le jour à Veniſe en 1475. mais il ſe trouva bien-tôt ſi défiguré qu'on n'y reconnoiſſoit plus l'eſprit, & le goût d'Omnibonus. Jean Taberius de Breſce homme d'une profonde érudition, fort vanté par les Auteurs contemporains, & ſur-tout dans les Poëſies du Mantouan, Religieux de l'Ordre des Carmes, entreprit de corriger le Commentaire d'Omnibonus, en trois mois de tems il acheva ce pénible Ouvrage, & mit les Libraires de Veniſe en état de le faire paroître en 1486. L'édition eſt dédié à François Barbaro, Patrice de Veniſe.

Une Lettre écrite à ce ſujet par Jean Britannicus à Hiérôme Advocatus ou l'Avocat Juriſconſulte fournit une occaſion naturelle au C. Querini de relever une mépriſe de M. Fabricius dans ſa Bibliothéque Latine, & de quelques autres Sçavans, qui ont cru comme Fabricius, que les premiéres éditions

de Vitruve étoient celle de Florence en 1496. & celle de Venise en 1497. & que les premiéres corrections du Texte de cet Auteur furent celles de Joconde de Vérone, qui en fit une nouvelle édition à Venise en 1511. La Lettre de Britannicus, que nous venons de citer dément nettement cette opinion. Elle paroît à la tête de l'édition de Lucain donnée à Bresce en 1486. Et Britannicus y louë Hiérôme l'Avocat sur ce que par ses soins; Vitruve, qu'on n'avoit vû auparavant, que mutilé & en lambeaux, se montroit alors en Public dans toute sa beauté.

Cet Article finit par vingt ou vingt-cinq Vers de Daniel Ceret Bressan sur les soins, que Taberius s'étoit donné pour Lucain, sur le mérite de ce même Jean Britannicus déja si souvent cité, & de Hiérôme l'Avocat Editeur de Vitruve.

PERSE.

Le début de l'Article de Perse nous apprend que le C. Quirini

n'eſt point du ſentiment de ceux, qui, ſur des raiſons bien plauſibles, diſtinguent le conſulaire *Cajus Petronius* victime de la cruauté de Néron, de *Titus Petronius Arbiter* Auteur du *Satyricon*, & rejettent l'époque de cet écrit au tems des Antonins, ou de Sévere, ou de Gallien. Il la fixe préciſément entre Lucain & Perſe, & s'il ne lui donne point de place dans l'Ouvrage dont nous rendons compte, c'eſt qu'il regarde avec raiſon le Satyricon, malgré les Vers dont il eſt mêlé comme un Ouvrage, qui appartient plus à la Proſe qu'à la Poëſie.

Pour revenir à Perſe, c'eſt encore Jean Britannicus, qui travailla à expliquer celui de tous les Poëtes qui ont jamais écrit en Latin le plus difficile à commenter, & qui avoit le plus beſoin d'être commenté. Ses Notes, & le Texte de Perſe dédiés au Sénat de Breſce furent imprimés en cette Ville en 1481. On avoit déja fait une édition du Texte ſeul de Perſe avec celui de Juvenal à Breſce en 1473. L'édition de Louvain de 1475, la plus

ancienne qu'eût vû Fabricius, n'eſt donc pas la premiére de ce Poëte. Fabricius paroît auſſi n'avoir point eû connoiſſance de la premiére édition de Perſe avec les Notes de Britannicus en 1481. puiſqu'il ne cite point d'édition de Breſce plus ancienne que celle qui y fut faite en 1486.

STACE.

A peine Britannicus eut-il mis la derniére main à ſes Notes ſur Perſe qu'il choiſit l'*Achilleide* de Papinius Stace pour objet de ſon nouveau travail. Il enrichit ce Poëme d'un Commentaire, qui parut à Breſce en 1485. dédié au Comte Pierre Gambara. Il fit auſſi quelques Notes ſur les *Sylves* ou ſur le Recueil des Piéces diverſes du même Auteur. On les trouve à la tête de quelques éditions de Juvenal. Ce dernier trait eſt rapporté à la fin de l'Article précédent.

JUVENAL.

C'eſt encore l'infatigable Britannicus, qui fournit la matiére de cet Article. Ange Sabinus, Domitius, Calderinus, George Merula, George Valla, Antoine Mancinelli, avoient travaillé à éclaircir Juvenal. Britannicus ne crut cependant pas la matiére épuiſée, & il ſe flatta avec raiſon qu'il reſtoit encore quelque choſe à ajoûter aux Obſervations de tant de Sçavans. Il fit les ſiennes ſur le Texte de Juvenal, les dédia au Sénat & au Peuple de Breſce, qui avoient libéralement récompenſé & ſon travail ſur Perſe, & l'hommage qu'il leur en avoit fait. On ne nous apprend point au juſte l'année où ce Commentaire parut pour la premiére fois; mais l'édition de Juvenal par Aſcenſius, en 1498. réunit & les ſçavantes Notes de Britannicus, & ce qu'Aſcenſius en parlant de ſon propre Ouvrage appelle ſes *explications familieres* ſur Juvenal. Il y avoit donc eu une édition du Juve-

nal de Britannicus antérieure à 1498. & deux au moins avant celle qui en fut faite en 1501. à Breſce, & qui eſt la plus ancienne qu'ait vû Fabricius.

MARTIAL.

Ce Poëte, le dernier de ceux que le C. Querini place dans l'âge d'argent de la Littérature Romaine ne trouva point de Commentateur à Breſce, ni dans le Breſſan, Mais Jean Calphurnius le Commentateur de Térence & de Catulle, dont nous avons déja parlé, porta un jugement avantageux du Commentaire de Domitius Calderinus de Vérone ſur Martial. L'Hiſtoire du démêlé qu'excita la jalouſie de métier entre ce Domitius & Nicolas Perrot, qui expliquoit publiquement en même-tems que lui Martial à Rome, & qui fut enſuite Evêque de Siponte dans le Royaume de Naples, les jugemens que porterent de leurs Commentaires ſur Martial, de quelques autres de leurs Ouvrages, & du mé-

rite personnel de ces deux Emules, divers Sçavans d'Italie, & les preuves de l'estime qu'avoient pour Calphurnius ces mêmes Sçavans remplissent cet Article.

Seconde Partie.

La méthode est la même dans cette Partie, que dans la premiére. La Préface est composée dans le même goût, & nous suivrons dans cet Extrait le même Ordre.

1o. Le même Pylade Buccardus, que nous avons déja vû à la tête des Commentateurs, se trouve aussi à la tête des Grammairiens Bressans. Le Doctrinal d'Aléxandre de Ville-Dieu, Auteur Allemand, selon Pylade, & François, selon Despautere, que Vossius place sous l'Empereur Frédéric II. vers l'an 1240. fut la régle & l'oracle de toutes les Ecoles où l'on enseignoit le Latin pendant plus de deux siécles entiers. Pylade le trouva en possession de cette autorité, & entreprit de la détruire, comme Aléxandre avoit

entrepris de détruire celle de Maximien, Grammairien, dont Aléxandre fixe l'époque sous l'Empereur Anastase, c'est-à-dire, à la fin du cinquiéme & au commencement du sixiéme siécle. Le C. Querini observe, que c'est ce même Maximien, que bien des Sçavans font Auteur de six Elegies, qu'on a données au Public sous le nom de Cornelius Gallus. C'est en particulier le sentiment de Lilius Gyraldus. Quel que soit cependant l'Auteur de ces Elegies, & en quelque tems qu'il ait vécu, son stile, & le goût de sa Poësie; se ressentent encore moins de la façon dont écrivoient les Auteurs Latins du sixiéme siécle, soit en Prose, soit en Vers, que du génie qui régnoit dans les Ouvrages du siécle d'Auguste, & si des preuves de fait plus solides, que les conjectures mises en œuvre jusques ici pour fixer le tems où il a vécu ne forcent à le rapprocher des siécles Gothiques, le caractére de sa composition déterminera ceux qui y feront attention à le placer dans

un âge plus voiſin du bon goût, que n'étoit le commencement du ſixiéme ſiécle.

Revenons à Pylade. Il fit imprimer le Doctrinal de Ville-Dieu avec un Commentaire, qui en rectifioit les mépriſes. Pylade en ſage Critique les attribuë non à l'Auteur, mais au ſiécle où il vivoit. Pylade compoſa encore un petit Livre d'Annotations pour réfuter ces erreurs, & il le dédia à Elie Capreolus. Jean Deſpautere le plus célebre Grammairien de ſon ſiécle, & ſi connu dans les Ecoles, fut du nombre de ceux qui concoururent avec Pylade à proſcrire le Doctrinal, comme on le voit dans la Préface de la premiére Partie de ſa Grammaire. Pylade ajoûta à ces deux Ouvrages un petit Vocabulaire Latin en Vers à l'uſage de jeunes Ecoliers.

2°. Le célebre Jean Britannicus dont le nom ſe trouve ſi ſouvent répété dans cette Hiſtiore, fit une eſpéce de Grammaire ou plûtôt un Recueil d'Obſervations Gramma-

ticales pour l'instruction de ses trois Fils Darius, Hypolite, & Pomponius.

3o. Christophle Barzizius Professeur de Belles Lettres à Bresce, différent d'un autre de même nom, né à Bergame, & Professeur de Médecine à Padouë, fit imprimer à Bresce en 1482. par Bernardin de Pavie, & Cæsar de Parme des Institutions Grammaticales.

4o. Jean François (autrement Quintien) Stoa Poëte, que le Roi Louis XII. avoit honoré d'une Couronne de Laurier, composa sous le titre d'Epographies un Traité sur la quantité des Syllabes Latines. La complaisance avec laquelle il vantoit son génie, & ses écrits, & l'insultant mépris avec lequel il traitoit quiconque osoit penser autrement que lui, dût ternir l'éclat de ses talens.

5o. Paul Suardus, le cinquiéme Grammairien de Bresce dans l'ordre du tems, s'il en faut croire Jean Antoine Cathanée, est le premier dans l'ordre du mérite. « Le siécle

» de Suardus, dit le Panégiriste,
» eut une grande obligation à la
» nature du soin qu'elle prit de pro-
» dire alors ce très-brillant astre de
» la Grammaire. „ Les recherches
du Cardinal Querini n'ont cependant pû lui procurer jusques ici la satisfaction de voir l'Ouvrage, qui attira à Paul Suardus ces sublimes éloges.

6°. Augustin Saturnius Lazaroneus né à Bueno petite Ville du Val-Camonica dans le Bressan, composa sous le titre de *Mercure*, dix Livres d'Institutions Grammaticales. Elles furent imprimées à Basle en 1546. & à Lyon en 1556. c'est un Ouvrage extrêmement bien écrit, & pleins des meilleures Observations, qui ayent peut-être jamais été faites sur la Langue Latine. Le célebre Laurent Valla Romain, que Paul Jove appelle avec raison le réparateur de la Langue de l'ancienne Rome, avoit donné en trois Livres les Elegances de la Langue Latine. Cet Ouvrage excellent pour le fonds resserroit dans

les bornes trop étroites les Loix de la ſaine latinité. Saturnius s'attacha principalement à remettre ceux qui feroient uſage de cette Langue en poſſeſſion d'une liberté, que l'exemple des plus célebres Auteurs de l'antiquité leur aſſûroient, & que Valla trop ſcrupuleuſement aſſervi aux idées de Priſcien Grammairien du ſixiéme ſiécle, cherchoit à leur ravir.

Il montre que les Anciens ont dit indifféremment *intereſt mei*, *tui*, *noſtri* ou *mea*, *tua*, *noſtra &c.* on pourroit ajoûter *multum* ou *multi*. Il prouve la même choſe de *ſui ſuus* ou de *ipſe ipſius*; que *Corinthius* ou *Corinthienſis*. *Hiſpanus* & *Hiſpanienſis*, ont été dit dans le même ſens. Il juſtifie quelques façons de parler des anciens Hagiographes, comme *Vado immolari*; *non veni ſolvere, ſed adimplere*; *in convertendo Dominus captivitatem*, *in conveniendo populos &c.* Ce n'eſt cependant que ſur des conjectures, & des préſomptions bien fondées qu'il diſculpe cette derniére conſtruction.

Nous ne finirions point si nous entrions dans tout le détail, que méritent les judicieuses Observations de Saturnius. Mais malgré la néceſſité où nous sommes d'abreger cet Article, l'envie de faire connoître au Public un Auteur presque oublié, & qui ne mérita jamais de l'être, nous force à donner quelque idée du caractére de son génie & de son stile. Voici comment il s'exprime en parlant des Gerondifs.

" *Rem controversam aggredior & » plenam diſſensionis, verum, superis » benè faventibus, per nos tandem ali» quando dijudicandam, neque enim » hi sumus quorum vagetur animus » errore, quique certi nihil habeamus » quod sequamur. Illuxit, illuxit tan» dem nobis veritas hæc, toties petita, » toties pugnata. Scripſere, scio, pleri» que alii de Gerundiis, viri illi qui» dem acuti ac docti &c.*

En parlant des Supins " *litem su» periori syntagmate disceptavimus ple» nam perplexitatis, plenam discordia» rum. Nunc Supina nobis aggredien» da. Negotium sanè plurimi tum*

» *sudoris tum consilii, ambagum au-*
» *tem non minus disserta, quam late-*
» *brosæ difficultatis. Argumentum alio-*
» *qui dignum, in quo veteres etiam*
» *illi nervos suos intenderent. Verum*
» *fit nescio quo fato &c.*

. . . . . . *Heu supina nostræ*
» *tempestatis Grammaticorum ingenia!*
» *Ecquis, Ecquis relictis à tergo Pris-*
» *ciani, relictis, Laurentii bonis in-*
» *ventis, in anteriora nitens, novi*
» *aliquid è tenebris eruit! cum prope*
» *innumera sint quæ observata opti-*
» *mis autoribus quæ ignorata superio-*
» *bus Grammaticis, proh pudor! mor-*
» *tua sepultaque jacent .... & tamen*
» *osculabundi otio obmarcescimus dum*
» *assecutos arbitramur, ipsique nobis*
» *pulchri videmur dum nihil supra*
» *Priscianum nihil supra Laurentium*
» *sapere audemus &c.*

En parlant des Supins en *u* " *se-*
» *quitur altera illa forma, heu quam*
» *perplexibilis quam laciniosa !*

En relevant le Grammairien Donat. " *Non patiar amplius te Donate*
» *bonis studiosisque imponere. Nam*
» *quæ (malum) impudentia ista est,*

» *ut ipse turpissimi erroris convincen-*
» *dus, alios benè sentientes impruden-*
» *tiæ condemnes? .... Vides, Donate*
» *quam petulanter te gesseris &c.*

En parlant des imperſonnels....
» *Quæ (impersonalia) ni per nos te-*
» *terrimis è tenebris ac situ invetera-*
» *tæ illius ignorantiæ, tandem aliquan-*
» *do in lucem redimantur, haud cau-*
» *sa est quin de Litteris pessimè dici*
» *meritus velim. Quid enim verba*
» *hæc non modo suscipiam, sed & exos-*
» *culer & amplectar quando sine his*
» *splendor ille divinus Latinitatis,*
» *haud consistere potest. Neque tamen*
» *clam me est quantum sudoris vel po-*
» *tius quantum sanguinis mihi funden-*
» *dum sit in his explicandis &c.*

En réfutant la fauſſe diſtinction qu'on imagine entre *Brixianus* & *Brixiensis* ou *Parisinus* & *Parisien-sis* &c. “ *Lernea cum hydra mihi res* » *est. Nam quo plura errorum capita* » *obtrunco, hoc longè plura mihi ob-* » *truncanda suppullulant.* En excu-ſant l'aigreur de ſes cenſures “ *Stu-* » *diosos omnes hic pariter exoratos* » *cupiam, ut ne mihi vitio vertant,*

» *neve iniquiore animo ferant ſicubi*
» *confutandis erroribus paulo morda-*
» *ciores viſi ſumus &c.* »

Pour faire ſentir les beautés du ſtile de Saturnius, il faudroit retracer les morceaux entiers qu'en rapporte le C. Querini. Quel dommage, que tant de feu, de vivacité d'eſprit & d'éloquence n'ayent point ſervi à orner un ſujet plus intéreſſant, & que des traits dont la véhémence, & le pathétique nous rappellent les efforts ſublimes de Démoſthene, & de Cicéron défendans les débris de la liberté d'Athenes & de Rome, contre les violences & les uſurpations de Philippe & de Marc Antoine, n'ayent eu pour but, que le ſoin d'établir ou de proſcrire quelques façons de parler, dont deux ou trois exemples tirés de bons Auteurs auroient auſſi déciſivement fixé l'uſage, que l'a pû faire tout l'éclat des figures employées en pure perte par Saturnius.

Mais tel eſt le caractére de l'eſprit humain, il ne perfectionne ſes

connoiſſances qu'à proportion qu'il s'attache à ſon ſujet, & il ne s'y attache qu'autant qu'il eſt infatué de l'excellence de l'objet. Une raiſon qui nous feroit conſidérer d'un œil philoſophique, ce qu'ont de frivole la plûpart de nos recherches, nous dégoûteroit même des plus eſſentielles. Notre pareſſe a beſoin d'une illuſion qui nous paſſionne, c'eſt à l'enthouſiaſme de l'Artiſan, qu'on eſt encore plus redevable du progrès des Arts, qu'à ſes talens. Il faut donc pardonner à l'humanité une eſpéce de fanatiſme, qui s'étend à toutes les profeſſions, qui fait la conſolation des conditions médiocres, qui eſt l'ame du plus pénible travail, le reſſort qui remuë les grands Ouvriers, la ſource de l'eſſor des plus grands génies, des plus heureuſes découvertes, des inventions les plus précieuſes, qui tourne ſi fort au profit de la ſociété, & dont l'utilité efface le ridicule.

70. Jean Calphurnius pour donner cours dans les Ecoles de Breſce au Rudiment de Nicolas Perrot,

mit à la tête de cet Ouvrage une Lettre, qui en fait l'éloge, & montre la néceſſité de la ſubſtituer aux Régles d'Aléxandre de Ville Dieu. Il compoſa auſſi une Epigrame ſur les Elegances de Laurent Valla où il compare cet Auteur à Camille délivrant Rome des Barbares, qui l'avoient ſaccagée.

80. Junien Majus Parthenopœus avoit fait imprimer à Naples en 1479. un Ouvrage Latin ſur la propriété des mots anciens. Cette édition ſe trouvant pleine de fautes Barthelemi Parthenius né à Toſcolano petite Ville du Breſſan ſur les bords du Lac de Garde, en fit faire une nouvelle édition à Tréviſe en 1480. à la tête de laquelle il mit une Epître de ſa façon adreſſée à François Thronus Patrice de Veniſe.

90. Jovita Rapicius de Breſce après avoir été quinze ans Profeſſeur d'Humanité à Bergame, fit un petit Livre ſur la Méthode d'enſeigner les enfans, dédié aux Chefs & aux Décurions de la ville de Bergame. Il

écrivit aussi une Epître pour aprouver le Commentaire sur Terentianus Maurus de Jacque Petrecini qui enseignoit la jeunesse à Bresce.

10°. Quoique Jean Taberius de Rovato dans le Bressan dont nous avons déja fait mention n'ait point écrit d'Ouvrage sur la Grammaire, le C. Querini a cru devoir lui donner rang parmi les Grammairiens de Bresce, parce qu'il en avoit long-tems expliqué les Régles à la jeunesse de Bresce, que le célebre Saturnius dont il avoit été le maître, reconnoît lui devoir tout ce qu'il y a de bon dans son Mercure, & que le fameux Alde Manuce aussi bien que Saturnius le comblent d'éloges sur la parfaite connoissance qu'il avoit des Langues Grecque & Latine.

11°. Corneille Donzellinus de Bresce composa une Méthode Grecque en quatre Livres dédiée aux jeunes Princes *François* & *Jean* Fils de *Come de Médicis* Grand Duc de Toscane imprimée à Basle chez

Jean Oporin en 1551. Donzellinus fut Précepteur de ces deux Princes.

12°. Ce dernier Article est consacré à l'honneur de l'Imprimerie de Toscolano dans le Bressan sur le Lac de Garde. Paganimus y imprima en 1519. la Grammaire d'Alde Manuce. Comme Alde n'étoit point Bressan, que son Pays, sa personne, & ses Ouvrages sont assez connus des Sçavans, Nous nous croyons dispensés de copier ce qu'on en dit dans cet Article. On y observe, que l'Auteur de l'Histoire de l'Imprimerie a ignoré cette édition de la Grammaire de Manuce, aussi bien que celle du Rudiment de Perrot faite au même endroit en 1480.

ARTICLE XXIX.

ELEMENS DE FORTIFICATION, *dédiés à Son Altesse Monseigneur le Prince Charles de Lorraine, Grand Ecuyer de France, par M. le Blond Professeur de Mathématiques des Pages de la grande Ecurie du Roi. A Paris chez C. A. Jombert ruë Saint Jacques* 1739. *vol.* in-12. *pag.* 230. *avec nombre de Planches gravées à la fin du Livre.*

LE goût du siécle ou des Auteurs étant beaucoup pour les Livres élémentaires en tout genre de sciences & d'études, il est surprenant, que nous n'ayons peut-être jusqu'ici aucun Livre, où les véritables élemens de la Fortification soient mis à la portée des commençans. Ce que nous ont laissé M. de Vauban, M. de Pagan, & les autres grands Maîtres en ce genre, n'est point élémentaire. Et nous n'avons guéres que Dechales & Volfius, qui ayent mis les For-

tifications en ordre de doctrine dans leurs cours de Mathématique. Mais outre que ces morceaux tiennent à de grands volumes, ils sont en Latin, & ne sont pas tout-à-fait dans la maniére moderne de montrer cette partie de l'Art Militaire, par la construction même des Ouvrages, à l'aide du Dessein & du Lavis.

Un nombre de Maîtres & de Professeurs habiles possédent cette maniére moderne; & par des Leçons réguliéres & des Cayers méthodiques forment des Eleves, & des successeurs de leurs talens. Mais tous n'ayant pas les mêmes talens ni les mêmes secours; & ce qui n'est point public & consacré par la gravure ou par l'impression, étant sujet à se perdre, le Livre de M. le Blond où l'on trouve un précis fort clair & bien suivi de ces Leçons, de ces Cayers & de toute cette Méthode moderne de montrer l'Art des Fortifications, est un Livre estimable, quand ce ne seroit que par sa nécessité, & par le besoin

extrême qu'en avoit le Public. Le stile, l'ordre, la plénitude en sont tels qu'on pouvoit les souhaiter.

Les termes & les notions y sont bien expliquées, les maximes de la Fortification bien établies, les constructions bien dessinées, tous les Ouvrages simples & composés bien caractérisés. Après les premiéres définitions & les premiéres maximes ou premiers principes, l'Auteur vient aux constructions qu'il donne en une douzaine de Problêmes Géométriques, mais intelligibles pour tout le monde.

Le premier Problême apprend à *tracer le trait principal, ou la Ligne magistrale de l'enceinte d'une Place forte.* Trois sortes de lignes forment ce trait, cette ligne magistrale, cette enceinte. 1°. Des lignes paralleles au corps de la Place, appellées *Courtines.* 2°. Des lignes comme perpendiculaires à ce corps de la Place, & allant comme en droiture vers la Campagne; ce sont les *flancs.* 3°. Des lignes obliques ou biaisantes formant les

faces. Car il ne peut y avoir que ces trois positions de lignes. Deux faces faisant un angle vers la Campagne, avec deux flancs sur les côtés, tombant comme à plomb sur les courtines, forment l'enceinte d'un corps de Bastion. Les courtines séparent les Bastions. M. le Blond donne fort bien la construction, & les mesures réguliéres de toutes ces sortes de lignes, dans les divers Polygones, qui forment l'enceinte naturelle des diverses Places.

Le second Problême donne la maniére de *tracer le Rampart & le Parapet*. Le Rempart est une épaisseur de terre, qui regne au tour de la Place derriere la ligne magistrale, c'est-à-dire, derriere les faces & les flancs dans l'intérieur des Bastions, & derriere les Courtines. Cette épaisseur du Rempart est au moins de six toises dans l'endroit le plus mince, qui est le haut sur lequel on marche, & qui se nomme *Terre-plein*. Ce terre plein est abrié du côté de la Cam-

pagne par le Parapet, qui a trois toises d'épaisseur à l'épreuve d'un premier coup de Canon. Par le pied le Rempart a plus de 10. toises d'épaisseur, ce qui lui donne un talud du côté de la place.

Le troisiéme Problême *trace le Fossé & le Chemin couvert.* Il n'y a pas un terme de l'Art que l'Auteur n'explique, à mesure que ses constructions d'Ouvrages les lui présentent; comme les *Banquetes*, les *Gorges*, les *demi-gorges*, l'*Escarpe*, la *Contrescarpe*, le *Glacis*, *&c.* Tout est construit, tout est mesuré, tout est déterminé. L'Auteur n'omet rien, & tout s'enchaîne avec netteté dans l'ordre le plus didactique. Dans une Remarque qui suit ce Problême, M. le Blond apprend à connoître la grandeur des angles & des lignes qui résultent de ses constructions. Se souvenant qu'il travaille pour des commençans, il n'embrouille rien de calcul, d'un calcul du moins trop sçavant & trop Géométrique, tel que celui de la Trigométrie. Il se

contente d'évaluer ces angles, & ces lignes par des meſures & des calculs approchés, qui ſuffiſent abſolument pour la pratique.

Le quatriéme Problême *trace un flanc concave avec ſon orillon*. Le cinquiéme trace la *tenaille* & la *caponiere*. Le ſixiéme décrit & apprend à décrire le *Profil* ou le deſſein de la Coupe du Rempart, du Foſſé, du Chemin Couvert & du Glacis d'une Fortification. Cet Ouvrage eſt une ſuite réguliére de Leçons, telles que l'uſage a appris aux plus grands Maîtres à les donner. Auſſi eſt-il autant pour les Maîtres, que pour les Ecoliers; & réellement les Maîtres ne peuvent faire mieux déſormais, que de prendre ce Livre, & de l'expliquer tout de ſuite à leurs éleves, la Régle & le Compas, la Plume & le Crayon, & le Pinceau même à la main.

Voilà pour ce qui regarde le corps de la Place, ſuivant la Méthode de M. le Maréchal de Vauban, qui eſt la Méthode uſitée & ſans doute la meilleure. Il s'agit

ensuite de ce qu'on appelle les *dehors* d'une Place, c'est-à-dire, les Ouvrages qui en sont détachés, mais défendus, tels que sont les *Demi-Lunes*, les *Contregardes*, les *Cornes*, les *Couronnes*, les *Lunetes*, &c.

Tous ces Ouvrages ne sont que des Ramparts, des monceaux de terre un peu élevés & suffisamment épais à l'épreuve du Canon & de l'escalade, la plûpart formés en angles de Bastion ou de demi-Bastion, toujours entourés de Fossés & de Chemins Couverts avec Escarpe & Contrescarpe, Glacis, Places d'Armes &c. L'Auteur les fait connoître, les définit, les construit, les dessine avec sa justesse & sa netteté ordinaire.

Dans un premier Problême, il donne la construction d'une *Demi-Lune*. C'est une espéce de triangle ou même d'angle dont la pointe est tournée vers la Campagne, & dont la gorge est ouverte vers la Place, vis-à-vis le milieu de la courtine. Le second Problême

montre à couvrir une Demi-Lune de Lunetes, qui ſont des eſpéces de Demi-Lunes ou d'Ouvrages Angulaires. Le troiſiéme trace une contregarde. La Contregarde eſt une eſpéce de Demi-Lune, ou de double Rempart en angle, qui embraſſe & couvre l'angle ſaillant d'un Baſtion, dont il eſt ſéparé par un Foſſé. C'eſt une eſpéce de Baſtion ſans flançs, qui ſert comme de fourreau à un autre Baſtion.

Le quatriéme Problême conſtruit un *Ouvrage à Corne*, qui eſt un front de Fortification conſiſtant en deux demi-Baſtions ſéparés par une courtine, & a pour ſes deux eſpéces de flancs deux traits fort allongés. Il ſe place devant un Baſtion ou devant une courtine, leur ſervant comme de contregarde. Le cinquiéme Problême apprend la conſtruction d'un *Ouvrage à Couronne*, qui conſiſte en un Baſtion flanqué de deux demi-Baſtions. Il a le même uſage que l'Ouvrage à Corne, couvrant ſeulement

lement un plus grand terrain.

Après ces Problêmes, qui renferment toutes les sortes de constructions des Fortifications usitées, l'Auteur traite des *Citadelles*. Dans sa briéveté, il dit assez tout ce qui concerne cette sorte d'Ouvrage. Il apprend ensuite à tracer les ruës d'une Ville réguliére, avec sa Place d'armes. Delà il passe aux divers sistêmes de Fortification, faisant suffisamment connoître les principaux, & donnant même leur construction.

Il commence par celui d'*Errard de Bar-le-Duc*, qui étoit Ingénieur du Roi Henri IV. & qui est un des premiers parmi les modernes, qui ait traité de la Fortification réguliére des Villes par les Bastions, & les autres Ouvrages à angles saillans. Il passe au sistême de *Marolois*, communément appellé le *sistême Hollandois* : ensuite à celui du Chevalier de Ville, qui vivoit sous Louis XIII. à celui du Comte de Pagan qui a donné un excellent Ouvrage *in*-12. là-dessus ; & enfin

à celui ou à ceux du célebre Maréchal de Vauban, qui a profité de tout ce que ses Prédécesseurs avoient de meilleur, & les a comme tous effacés, aux yeux de ceux du moins qui ne connoissent point les sources, & ne remontent pas au-delà du tems présent. M. le Blond en explique distinctement les trois sistêmes, connus sous les noms de *Fortification ordinaire*, de *Tours bastionnées*, & de *Fortification redoublée.* De sorte que pour les Commençans nous n'avons point d'Ouvrage de Fortification plus complet que celui-ci.

ARTICLE XXX.

HISTOIRE DU CIEL considéré selon les idées des Poëtes, des Philosophes, & de Moyse &c. Suite de l'Article LXII. au mois de Juillet 1739.

NOus avons fait voir dans l'Extrait du Ciel Poëtique, comment l'Auteur, au tra-

vers d'une foule de fables poſtérieures à l'ancienne tradition de Noé, a retrouvé dans le Paganiſme le même fonds d'Hiſtoires, de Fêtes, d'Uſages & de Vérités conſervées dans le récit de Moyſe; comment il a remonté à la ſource de l'Idolâtrie pour abolir juſqu'aux impreſſions, qui en reſtent encore dans quelques eſprits; c'eſt-à-dire, la crédulité en fait d'influences des Aſtres, d'Aſtrologie &c. Enfin comment il s'eſt ſervi d'une clef très-ſimple pour ouvrir le labyrinthe de toute la Mythologie. Le Ciel Poëtique en un mot eſt développé. Il s'agit à préſent du Philoſophique. Voyons comment il s'y prend pour le réduire à ſa juſte valeur, & pour convaincre tout eſprit raiſonnable qu'il faut s'en tenir à la Phyſique de Moyſe, & à l'expérience qui s'unit à la révélation.

Livre II. Comparons d'abord avec lui le Cahos des Philoſophes avec celui qui ſe trouve dans la Tradition des Hébreux. Car pour celui des Poëtes on l'abandonne ſans

peine. " N'allons point chercher, »dit-il, parmi les Docteurs Chi» nois, Indiens, Arabes ou autres » Aſiatiques, quelles ſont leurs »penſées ſur l'origine du Monde, » & ſur la fabrique des Cieux. »Notre Europe eſt aſſez abondan» te en ſublimes conceptions ſur » cette matiére, & il n'eſt pas né» ceſſaire de ſortir de chez nous » pour avoir des ſiſtêmes. Met» tons enſemble nos plus fameux » Phyſiciens, comme Démocrite, » Epicure, Lucrece, Gaſſendi, » Ariſtote, & Deſcartes, avec la » nombreuſe famille des Scholaſti» ques. Plaçons, tous ces grands » Maîtres en préſence de Moyſe, » & faiſons le parallele de ſa doc» trine avec la leur. Voici ce qui » en réſulte. C'eſt que quand ces » Philoſophes ont pris leur raiſon » pour juge de la ſtructure du » Monde, que Dieu ne leur avoit » pas donné à conſtruire, ni à gou» verner, ni à comprendre, tout » ce qu'ils ont imaginé chacun à » part ſur le Cahos, & ſur la for-

» mation du Monde eſt inutile,
» inintelligible, hors de notre por-
» tée, & évidemment démenti par
» l'expérience. Au contraire ce que
» Moyſe nous apprend ſur la créa-
» tion eſt ſimple, plein de gran-
» deur, parfaitement d'accord avec
» l'expérience de tous les lieux &
» de tous les âges. „

Voilà l'objet de tout l'Ouvrage contre les Philoſophes, & la Propoſition que M. Pluche s'attache à prouver. 1°. En général contre tous les *Fabricateurs de ſiſtêmes.* 2°. En particulier contre les plus illuſtres que nous avons nommés, & qu'il attaque en particulier.

Preſque tous les Philoſophes ont admis un Cahos compoſé de corpuſcules, d'atomes, de matiere vague, indéterminée, univerſelle, premiére &c. Car le nom ne fait rien à la choſe; en un mot une matiére capable de devenir tout corps ſoit ſimple, ſoit organiſé par l'impreſſion d'un mouvement général. Et c'eſt-là ce que l'Auteur ſoutient être impoſſible. Il tranche court,

& mettant à part les raiſonnemens qui ne finiſſent point, il va droit à l'expérience. Qu'on faſſe un aſſemblage de matiére telle qu'on le voudra, de ſable par exemple, qu'on la travaille tant qu'on voudra; il n'en réſultera que du ſable. " Il y » a ſans doute beaucoup plus loin » du Cahos à un Monde organiſé, » que d'un morceau de fer à un » morceau d'or pur. Mais ſi cette » derniére tranſmutation eſt impoſ- » ſible, certes c'eſt fait de l'autre. „ Or cela eſt ainſi. Le mouvement, durât il ſix mille ans, ne peut donc que déſunir & brouiller l'aſſemblage ou faire des Cahos à l'infini; mais de tirer du fer ou de l'or des matiéres qui n'en contiennent pas, il ne le peut. Ce raiſonnement eſt préſenté ſouvent, & ſous différens jours, pour confondre les prétendus principes des Alchymiſtes. L'Auteur rappelle ici la récente duperie qu'on a vûë à Paris au ſujet du fer métamorphoſé en cuivre. » L'Entrepreneur, après avoir fait » des duppes par une apparence de

» transmutation & de profit, disparut tout d'un coup avec l'argent & les espérances des Actionnaires. „ Conclusion : tout vrai Chymiste aujourd'hui convient que les Métaux ne peuvent être détruits, ni révivifiés.

Le défaut des Philosophes, dit notre Auteur, c'est de penser beaucoup, & de voir peu. Abîme de méditations, presque point d'expériences. Avant que de les écouter, voyons la nature & réfléchissons sur ce qu'elle nous offre. Il y a trois sortes de corps; corps organisés, corps mêlangés, corps simples. Les premiers naissent d'un germe. Les seconds, comme les minéraux, se forment de plusieurs corps plus ou moins simples. Les troisiémes dans lesquels on ne voit nulle composition entrent dans celles des précédens. Mettez de ce genre, le feu, la lumiére, l'air, l'eau, le sel, le sable, le limon ou la terre franche. Ce sont autant d'élémens ou de natures, que l'Auteur montre être indéfectibles, indestructibles, inal-

térables. Il le montre de chacune en particulier par des Expériences connuës & ingénieusement rapprochées de son dessein. A côté de ces substances simples, il met encore les Métaux primitifs, l'or, l'argent, le cuivre, l'étain, l'acier & le plomb, le mercure même. Tout cela est incommuable & improductible. " C'est donc, conclut-» il, une vérité qui se présente à » la suite de toutes ces opérations, » que tout le pouvoir de l'homme » se réduit à unir & à désunir ce » qui est fait; mais qu'il ne produit » rien; que son intelligence va jus-» qu'à compter les principes de ce » qu'il peut analyser ou résoudre » en des natures différentes; mais » qu'il entreprendroit témérairement d'assigner des principes de » composition dans une nature si » simple, qu'il ne peut ni la chan-» ger, ni la détruire, ni y connoî-» tre quoique ce soit. Or si une » expérience supérieure à tous les » raisonnemens nous démontre que » le mouvement ne peut rien opé-

» rer de nouveau, & que la na-
» ture d'aucun élement n'est ac-
» cessible à notre intelligence, nous
» n'avons à plus forte raison aucun
» droit de prononcer, que le Mon-
» de puisse sortir d'un Cahos agité,
» ni que tel élément puisse pro-
» venir de telle cause ; l'effet &
» la cause nous étant inconnus.
» Ç'en est donc fait de la Philoso-
» phie, qui a recours à des loix
» générales, ou à une générale im-
» pression de mouvement pour pro-
» duire l'univers ; tandis que l'ex-
» périence, si on la consulte, nous
» force à reconnoître la spéciale
» opération du Créateur dans la
» fabrique d'un grain d'or ou d'ai-
» mant, comme dans l'assortiment
» des organes de la machine en-
» tiére. „

M. Pluche après avoir ainsi solidement établi ce qu'il appelle élémens ou natures simples sur des expériences qu'on ne peut révoquer en doute, attaque de front la matiére, & les élémens imaginés par les Philosophes.

Il commence par la *matiére premiére.* Les Philoſophes ont fait travailler Dieu en homme. Ils l'ont imaginé comme un Statuaire, qui fait d'un bloc de marbre tout ce qu'il lui plaît. La matiére ſuſceptible de toutes ſortes de formes, eſt le bloc dont ils font ſortir le Monde. Opération, qui conduit à la fauſſeté, & quelquefois à l'irréligion. La puiſſance qui a formé le Monde a-t'elle trouvé les élémens tout faits? En ce cas elle n'a pas le mérite de ce qu'il y a de meilleur dans l'Ouvrage. Les a-t-elle tous créés avec deſſein, chacun par une volonté ſpéciale, & par la connoiſſance de leur uſage, en leur donnant une nature invariable? en ce cas tout l'univers eſt plein de la magnificence, & de la ſageſſe de ſon Auteur. Ces élémens ont-ils été conſtruits à part, ou formés d'une pâte commune? Tous les Philoſophes ſe ſont réunis à un point, qui eſt de ſuppoſer la matiére commune, & indifférente à tout. Ils font de Dieu un Potier.

Anaxagore eſt le ſeul qui ait entrevû la vérité. * " Son Homœomerie ſe réduit à dire que chaque tout dans la nature eſt composé de parties, qui avant leur union étoient déja de même nature que le tout. Un os eſt composé de petits os. Les entrailles sont un composé de petites entrailles. Le ſang n'eſt que le concours de petites goûtes de ſang. Une maſſe d'or eſt un amas de parcelles d'or &c. „ Si Anaxagore avoit borné ſon principe aux natures ſimples comme le feu, l'eau & le reſte, il auroit eu raiſon de n'y admettre, que de nouveaux aſſemblages ou des déſunions paſſageres, ſans nouvelles générations. Mais il s'eſt mépris en étendant ſon principe aux Corps mêlangés, & aux corps organiſés. Autre mépriſe ou plûtôt impiété, c'eſt d'avoir ſuppoſé la matiére toute faite, & un Dieu Ordonnateur, non Créateur. Le ridicule, c'eſt de raiſonner

* Lucrece L. I.

ſur des corps organiſés ou mixtes, comme quelqu'un qui diroit qu'un tigre, eſt un compoſé de petits tigres, & une montre un amas réuni de petites montres imperceptibles.

Thalès avoit imaginé que le principe univerſel étoit l'eau. Pindare, comme l'on voit, étoit de ſa Secte. Vanhelmont de Bruxelles s'étoit entêté de la Philoſophie de l'eau. Il ne faut, diſoit-il, que de l'eau pour faire de l'or ; & pour le prouver, il prit l'exemple d'un petit Saule de cinq livres qu'il avoit planté dans une terre leſſivée, du poids de deux cens livres. Cinq ans après le Saule ſe trouva péſant 164 livres, ſans que la terre eût rien perdu de ſon poids. L'Arbre n'avoit été nourri que d'eau. Belle conluſion pour la Métamorphoſe de l'eau, ſi l'on n'eut pas trouvé par l'analyſe, l'huile, l'eau, le ſel, l'air & la terre.

Parménide admettoit pour premier principe le feu. Anaximene l'air. Il faut les mettre au rang de Thalès. L'expérience renverſe tous leurs Mondes.

Ariſtote & les Scholaſtiques des ſept ou huit derniers ſiécles ont réaliſé une idée, c'eſt-à-dire, la matiére en général. Pur être d'imagination ; ou ſi c'eſt un fonds réel, de ſorte que la maſſe de chaque corps ſoit fonciérement la même, & que chaque corps y retourne, il eſt croyable qu'on retrouveroit à la fin cette matiére premiére. Mais cela n'arrive pas, puiſque tout ſe réduit en natures ſimples par l'expérience. Il faut donc que cette matiére ſoit une chimére auſſi bien que la matiére en général.

“ Que vont donc devenir les » trois Mondes, que nous en al» lons tirer, ſçavoir, le Monde d'A» riſtote, celui d'Epicure, & celui » de Deſcartes ? Il eſt évident par » avance, qu'ils ſont tous conſtruits » d'une matiére dont ils ont parlé » ſans la connoître, & qui ne ſe » trouve nulle part dans la nature. „

L'Auteur en effet paſſe au Monde d'Ariſtote & aux élémens des Péripathéticiens. Mais il nous ſe-

roit difficile de l'y ſuivre. Il ſe ſert pour les confondre d'une magnifique & éloquente figure. Il fait parler Dieu en Dieu, avec une amere dériſion de l'orgueil humain qui veut fixer le nombre des élemens, en épargner à Dieu la façon par œconomie, organiſer des corps, arranger le Ciel & la Terre, produire les Arbres & les fleurs, infatuer le genre humain, fauſſer la raiſon, & détourner les eſprits de leur objet ſolide, qui eſt l'expérience pour connoître, & l'uſage de ce qui eſt connu, avec la reconnoiſſance, qui eſt dûë au ſuprême auteur.

M. Pluche en uſe autrement à l'égard d'Epicure. Content d'expoſer ſon ſiſtême en très-peu de mots, il l'abandonne à la riſée & à la juſte indignation du Lecteur.

Gaſſendi, & les Sectateurs modernes des atomes valent plus la peine d'un examen ſérieux, & d'une réfutation modeſte. Ils peuvent ſe tromper : mais ils ne veulent pas s'écarter de la Religion.
» De ce côté-là ils ſont à couvert

» de tout reproche, mais du côté
» de la raiſon, ce n'eſt pas tout-à-
» fait de même. Ils ont eu, comme
» bien d'autres, la maladie de ſou-
» haiter un ſiſtême pour expliquer
» tout, comme ſi la qualité de
» Philoſophe ſuppoſoit la faculté de
» tout entendre, & impoſoit l'obli-
» gation de tout expliquer. Ils ont
» voulu rapporter à des cauſes Phy-
» ſiques ce qui ne ſe peut rappor-
» ter qu'aux volontés ſpéciales du
» Créateur. „ A quoi tendent ſes
atomes crochus dans le vuide ? A
faire ce qui n'eſt pas faiſable. Il
n'eſt pas poſſible qu'il en naiſſe ni
des élémens ni des corps organi-
ſés, ni un Soleil, & tout un Mon-
de tel que celui-ci. Pour dire qu'une
maſſe d'or & un ver ſont, l'un un
amas de parcelles d'or rapprochées,
l'autre un tiſſu de vaiſſeaux dont
l'aſſortiment eſt connu de Dieu
ſeul, ainſi que la nature de l'or, il
ne faut ni atomes crochus ni ato-
mes quarrés. Le Lecteur voit bien
que voilà le principe général, qui
renverſe dans cet Ouvrage tous les

Mondes faits & à faire par les hommes.

Celui de Descartes n'a garde d'y résister. M. Pluche fait profession d'honorer ce grand homme ; & il a raison : mais son respect vient plus de ce que notre Philosophe François nous a appris à quitter le grand chemin des anciens Philosophes, que de ce qu'il a pris une route à part, aussi peu sûre, & peut être plus dangereuse que le vieux chemin battu. C'est ce que M. Pluche veut rendre sensible.

En effet comment procéde Descartes ? Il commence par douter de tout : doute méthodique : il faut l'entendre ainsi. Il médite profondément. Il trouve qu'il pense. Rare découverte. Ensuite, qu'il a un corps. Ce n'étoit pas la peine de douter pour arriver là. Enfin, il se convainc qu'il y en a d'autres. Puis en proposant de ne rien admettre qu'on ne conçoive évidemment, il entreprend d'expliquer la structure du Monde. Notre Auteur fait juge de cette méthode le Pay-

ſan le plus groſſier. Il compare les Partiſans de l'évidence à des aveugles. " D'où vient le mal ? Il vient
» du principe trompeur, qui eſt de
» ne rien admettre que ce que la
» raiſon comprend avec évidence.
» On a ſuppoſé en leur donnant ce
» principe qu'il falloit pour acqué-
» rir quelques connoiſſances négli-
» ger les ſens & n'écouter que ſa
» raiſon. Mais ce n'eſt point-là
» l'ordre & la voye de Dieu. L'in-
» tention manifeſte du Créateur en
» nous donnant les ſens & la rai-
» ſon, a été de nous faire acqué-
» rir toutes ſortes de connoiſſances
» par nos ſens, & d'en régler l'u-
» ſage par la raiſon. Mais les hom-
» mes font communément le con-
» traire. Ils cherchent la régle de
» leur conduite dans les ſens & la
» connoiſſance de la nature dans la
» raiſon. C'eſt pervertir tous les
» préſens de Dieu, & les vouloir
» appliquer à un uſage auquel ils
» ne ſont pas déſtinés. Une telle
» méthode de raiſonner ne fera que
» des extravagans, ou des préſomp-

»tueux, ou des incrédules, qui »refuſeront d'admettre ce qui leur »eſt le mieux atteſté, parce que »leur petite raiſon n'y trouvera »pas l'évidence, & qui prendront »pour des idées évidentes les ſiſtê»mes que l'expérience dément. „

Tel eſt, ſelon l'Auteur, le ſiſtême Cartéſien. Il rend pourtant juſtice à l'eſprit de l'Architecte. Mais en comparant ſon œuvre à celle du Toutpuiſſant, il fait échouer le Monde imaginé par Deſcartes contre l'expérience, écueil univerſel de tous les ſiſtêmes. Il ne s'agit au reſte que d'examiner la ſimple poſſibilité, puiſque les Cartéſiens ſe donnent bien de garde de nier l'œuvre des ſix jours conſtruite par des volontés ſpéciales du Créateur. C'eſt cette poſſibilité qu'on attaque ici vivement, c'eſt-à-dire, *un Monde*, dit expreſſément Deſcartes, *dans lequel quoique Dieu n'y mette aucun ordre ni proportion, on pourra voir toutes choſes tant générales que particuliéres, qui paroiſſent dans le vrai monde.* Paroles que M. Plu-

che a bien raiſon de noter.

Il attaque d'abord la prétenduë impoſſibilité du vuide puis en paſſant le plein, il ſappe tout l'Ouvrage par le moyen de ſon principe univerſel, qui eſt que la matiére en général quelle qu'elle puiſſe être, ne ſçauroit produire ou détruire par le mouvement, des natures ſimples comme la lumiére, le feu &c. Il étend fort loin l'application de ce principe, & il le tourne & le retourne en tant de façons, qu'il eſt difficile de n'en pas ſentir toute la force. Il ne feint point de montrer, pour l'intérêt de la ſociété & de la Religion, que le Cartéſianiſme comme le Gaſſendiſme ſemblent favoriſer la double folie des tranſmutations & de l'Athéïſme.

„ Faiſons, dit-il, quoiqu'à regret un dernier aveu. Cette méthode de n'employer que le mouvement pour organiſer la matiére eſt ce qui a inſpiré le plus de confiance aux Athées, en leur faiſant prendre pour une Phyſique profonde, quelques apparences

» de raisonnement accompagnées
» de Géométrie. Mais toute cette
» profondeur n'est que misere &
» que ténébres. Un de mes amis
» que de justes liaisons, & d'excel-
» lentes intentions mettent quel-
» quefois dans la nécessité d'enten-
» dre les Docteurs de cette Eco-
» le, aujourd'hui très-nombreuse,
» m'a fait l'Histoire de leurs prin-
» cipes. „

Ils tirent des Ecoles la matiére universelle, indifférente à tout. Ils demandent pour un moment qu'on la suppose éternelle, & qu'on y ajoûte un mouvement éternel. Cela leur suffit; & cela posé, ils croyent plus raisonnable d'attribuer l'organisation du Monde, & de ce qu'il renferme à un mouvement éternel qu'à un moteur éternel, qui soit différent de la matiére. A cette possibilité prétenduë; ils croyent ajoûter une preuve en faveur de l'éternité du Monde, lorsqu'ils disent, que la Mer a passé & repassé successivement sur toutes les Terres, & que ces déplacemens si lents

n'ont pû arriver que dans une ſuite de ſiécles innombrables, ou plûtôt dans une durée éternelle.

L'Auteur dit, que tout ce qu'il voit de clair dans ce raiſonnement des Athées, qui citent le paſſage de Deſcartes que nous avons cité, c'eſt que " la honte en retombe » ſur la Phyſique faſtueuſe qui ne » demande pour fabriquer le Mon» de, que de la matiére & du mou» vement. Le matérialiſme en eſt » le fruit. „ Quant aux Matérialiſtes, leur demande d'une matiére qui de toute éternité ſe donne à elle-même le mouvement, eſt inſenſée & contradictoire. Quand la poſſibilité en ſeroit auſſi évidente qu'elle eſt chimérique, il eſt impoſſible de faire ſortir de cette matiére muë & motrice un Monde organiſé. Sans ſubtiliſer, il eſt plus décent & plus ſûr de ruiner toutes leurs prétentions par la ſimple expérience. Elle nous crie que le mouvement eſt accidentel aux corps. Le repos eſt leur état naturel. Ils y demeureront éternellement ſi on ne

les pouſſe. Les tendances, les appétits, les efforts à ſe mouvoir ſont des mots vuides de ſens. La matiére eſt en mouvement ; elle la donc reçû, il y a donc un Moteur. En ſecond lieu, on a montré que la matiére univerſelle, & homogene de Deſcartes eſt une idée, & non une réalité. Il n'y en a point, & il n'y en a pas eu de toute éternité. Chaque élément fait un fonds à part. L'un ne tient rien de l'autre ; l'un ne peut devenir l'autre. Ce ſont des matériaux invariables, qui annoncent un deſſein & des vûës.

Les Matérialiſtes diront peut-être qu'ils abandonnent la matiére vague des Ecoles, & qu'ils s'en tiennent aux élémens immuables. De leur immutabilité, ils concluront leur éternité, & ils ne demanderont plus que le mouvement, pour déduire tous les effets.

Mais eſt-ce raiſonner, que de déduire l'éternité des élémens de leur actuelle incorruptibilité. Quand ils feroient ſuppoſés éter-

nels, que résulteroit-il de leur mouvement, que des masses brutes & sans ordre? Si donc il y a un Monde bien ordonné, ce n'est point les élémens & le mouvement qui ont fait cet Ouvrage. On doit juger par expérience de l'origine des matériaux, ou des élémens du Monde, comme de l'organisation du tout. Or on voit une prudence marquée dans l'assortiment du tout. Il y en a donc dans les préparatifs. L'expérience fait voir qu'il n'y a pas moins de sagesse dans la fabrique des rouës d'une Montre, que dans leur réunion. Le Cartésianisme ne prête donc aucun secours réel au Matérialisme " parce que » la fabrique Cartésienne d'une » matiére muë & tourbillonnante, » qui s'arrange ensuite en un Mon» de régulier, sans que Dieu » y mette aucune proportion, est » tout aussi inintelligible, qu'une » matiére aveugle, qui engendre » la lumiére, l'ordre, les mesures » justes, & l'intelligence. La rai» son ne conçoit rien ni à l'un ni

» à l'autre point ; & l'expérience y
» répugne également.

La tendance perpétuelle de la Mer à quitter un hémisphére, pour se jetter peu-à-peu sur l'autre, est une idée démentie par l'expérience. La Mer, quoiqu'elle ait quitté d'une lieuë quelques-unes de nos côtes Occidentales, demeure constamment en place depuis quatre mille ans qu'on la connoît. Les Coquillages & les Corps Marins qu'on trouve dans les Terres aujourd'hui habitées, sont la preuve, non d'un déplacement graduel, mais d'une tourmente universelle qui a disloqué la surface du Globe Terrestre. (*Voyez la Lettre qui finit le troisiéme volume du Spectacle de la Nature.*) Si la Mer avoit proportionnellement couvert les Plaines & les Montagnes, on trouveroit par-tout des traces d'habitations submergées. Plaignons avec l'Auteur le tour d'esprit de ceux qui pour établir un Matérialisme absurde, & pour décider de ce qu'il faut penser du Déluge, aiment

mieux

mieux faire usage d'une subtilité Métaphysique, que du concours des traditions, des Monumens, de l'expérience & du sens commun.

M. Pluche épargne beaucoup plus la Physique de Newton, que celle de Descartes & des autres. Il trouve la premiére plus conforme à l'expérience & au récit de Moyse. Effectivement Newton autorise le sentiment de M. Pluche sur les volontés spéciales du Créateur, par rapport aux natures élémentaires qu'il étend assez loin.

Le précis de la Philosophie Newtonienne consiste, comme on sçait, en trois chefs principaux, sçavoir, le vuide, les loix du mouvement, & l'attraction. Notre Auteur penche pour le vuide, au moins possible. Quant aux loix du choc des corps, il avouë avec justice que Descartes est le premier, qui ait éclairci & cultivé avec le plus de soin cette partie essentielle de la Physique. Newton l'a perfectionnée sans contredit. Mais tout n'est pas encore dévoilé, ni éclairci

en cette matiére. Rien ne l'est moins que la quatriéme loi qui est l'attraction. C'est sur la comparaison des forces attractives de la Physique Angloise, que M. Pluche fait un article à part des jugemens qu'on porte de cette Physique. Il balance le pour & le contre, l'abus & l'usage de la Géométrie, les préjugés François & Anglois, l'attraction & l'impulsion. Puis il conclut ainsi, " ce que nous pouvons avancer hardiment, selon l'exacte vérité, & conformément au but principal de cette Histoire, c'est que malgré Aristote, à la honte des promesses de Descartes, selon tous les modernes les plus sensés, & de l'aveu de Newton même, nous ne connoissons point du tout le fonds de la nature; & que la structure de chaque partie, comme de l'univers entier nous demeure absolument cachée: d'où il suit qu'il y a bien du mécompte dans l'estime qu'on fait des sistêmes de Physique, quels qu'ils puissent être. "

Livre troisiéme. Quoi donc, dit l'Auteur, n'est-il point de Physique? Il en est une sans doute. C'est l'unique. C'est celle de l'expérience & de Moyse. Tout ce Livre tend à montrer la solidité & le concert des faits de l'une, & du récit de l'autre. Cette Physique a pour but de connoître Dieu dans ses Œuvres, & de faire un excellent usage de ses dons. Elle ne demande " qu'un cœur, des yeux, » & une main agissante. ,, Il n'y a qu'une cause; c'est Dieu. Lui seul connoît les natures qu'il a créées, aucun Etre créé ne doit à un autre sa nature & son organisation. La lumiére n'est pas plus une émanation du Soleil, que l'air est celle d'une Trompette. Le corps de lumiére a donc pû être créé avant le corps du Soleil, comme Moyse nous l'apprend. Un ciron a besoin de chaleur pour éclorre. Mais ce n'est point la chaleur qui a organisé son germe. Le mouvement compose & désunit: mais il ne produit rien. La fécondité refusée au

premier monſtre arrête tout d'un coup l'anéantiſſement des eſpéces primitives, qui ſuivroit de cette fécondité. Le nombre & l'origine des eſpéces organiſées, non plus que des natures élémentaires, n'ont donc pas été livrés au mouvement, ou à une puiſſance aveugle. Une prudence infinie a tout fixé. En un mot, il n'y a qu'une cauſe : tout eſt fait. *Dixit & facta ſunt.* Il n'y a auſſi qu'une fin à quoi tout ſe rapporte dans la nature. C'eſt l'homme, à qui Dieu a préparé ſa demeure dans l'Ouvrage des ſix jours.

L'Auteur détaille cet Ouvrage en faiſant obſerver à chaque jour, & dans le total la ſageſſe infinie du Toutpuiſſant, & ſon admirable concert avec l'expérience. " Moyſe » nous a appris ce que nous avons » intérêt de ſçavoir. Il n'a omis » que ce qui ne nous regarde pas. » Au contraire la Philoſophie qui » en perdant de vûë les intentions » de Dieu, & le rapport de toutes les » Créatures de ce Monde à une » même fin, entreprend de nous

» expliquer le fonds des Etres, & » de les faire tous éclorre d'une » même argile mise en mouvement, » veut ridiculement forcer une bar» riere que Dieu nous tient fermée, » & se trouve en contradiction avec » toute la nature. " Ne disons point avec les Philosophes que " Moyse a » traité ces choses non selon la gran» de Physique, mais selon les idées » Populaires. Voyons si ces idées » qu'on trouve peu exactes dans » son récit, sont aussi Populaires » qu'on le dit. Par exemple, la dis» tinction des eaux inférieures d'a» vec les supérieures infiniment at» tenuées, & placées dans le récit » de Moyse bien au dessus des » nuës, l'indépendance qu'il établit » entre le corps de la lumiére & » celui du Soleil, & le repos de » Dieu, où la cessation de toute » production nouvelle depuis la » création de l'homme. Voilà des » idées qui ne sont rien moins que » Populaires. „

Livre quatriéme. Ce Livre sur lequel nous dirons peu de chose,

contient les conſéquences de tout l'Ouvrage de M. Pluche. Nous en avons indiqué une partie, en le ſuivant à la trace. Ici il les raſſemble toutes pour leur donner plus d'énergie, & pour entraîner le lecteur à ſon but. Il regle & il borne les études. Il réduit tout à l'utilité. Par tout il retranche le ſuperflu. L'étude des Langues anciennes ſoit pour la littérature & le goût, ſoit pour les grandes connoiſſances des Mœurs, du Commerce & de la Religion des Peuples. L'étude de la Philoſophie, & des Expériences eſt néceſſaire auſſi. Mais il y faut de l'ordre, du choix, & des limites. Tout doit ſervir à connoître le Créateur, à étudier le cœur humain, & à être utile à la ſociété. L'Auteur qui fait d'ailleurs un ſi bon uſage des Belles Lettres tance vivement ceux qui s'y livrent tout entiers. L'excès eſt blamable en toute choſe. Mais ne ne ſeroit-ce point une ſévérité trop grande d'interdire généralement, & ſans reſtriction l'uſage des noms

& des idées de la Fable ? Il regarde cet uſage comme pernicieux à l'eſprit & aux bonnes mœurs. Il expoſe avec autant d'éloquence que de zéle ſon ſentiment. " C'eſt, dit-» il, à Meſſieurs de l'Académie » des Belles Lettres, que cette » magnifique queſtion eſt dévoluë » de droit. C'eſt à eux ſeuls qu'il » appartient de prononcer avec ſuc-» cès, s'il faut entiérement bannir » de nos compoſitions l'uſage des » noms fabuleux, ou de nous appren-» dre juſqu'où, & avec quelles pré-» cautions on les peut encore ſup-» porter. „

Voilà le moyen de corriger le déſordre de la Littérature. Quant à celui de la Philoſophie, le ſoin de le réformer entiérement, appartient aux autres Académies & aux Ecoles. L'Auteur cite pluſieurs Ecrivains connus par leurs Ouvrages d'expériences, qui ont déja commencé cette réforme. " Le Public, les en » félicite, & reçoit leurs Obſerva-» tions avec applaudiſſement; au » lieu qu'il fait un accueil aſſez froid

» aux ſpéculations ſiſtématiques, ſoit
» anciennes, ſoit modernes, parce
» que le raiſonneur à ſiſtéme ne
» nous donne que des paroles, &
» que l'Obſervateur vient toujours
» à nous les mains pleines. C'eſt
» cette activité preſque toujours
» heureuſe, qui en cinquante ou
» ſoixante ans a fait faire plus de
» chemin & de découvertes à nos
» Académies modernes, que les
» Ecoles n'en avoient ci-devant
» fait en mille. Mais celles-ci à
» leur tour commencent à ſuivre
» la même route. Le goût des ex-
» périences a paſſé des Académies
» dans les Univerſités &c. „

L'Auteur afin de ne rien omettre, propoſe pour traiter utilement la Philoſophie, une nouvelle maniére, qui mérite d'être lûë, ainſi que tout l'Ouvrage dont nous avons exposé les deux Parties.

ARTICLE XXXI.

DISCOURS DOGMATIQUE sur la Canonisation des Saints. A Paris chez Rollin fils & Briasson. 1739. *brochure* in-12. 100. *pages.*

C'Est Monsieur l'Abbé de la Tour, Chanoine & Official de Tours, qui est l'Auteur de ce petit Ouvrage, à la tête duquel une modestie d'ailleurs reconnuë, ne lui a permis de mettre ni son nom, ni une Préface, où il auroit pû, selon l'usage, & beaucoup plus selon le droit, protester de l'espéce de violence, qu'il a fallu réellement lui faire, pour en obtenir la publication d'un Discours, que la Ville de Tours avoit admiré lorsqu'il l'y prononça, il y a quelques années, au sujet de la Canonisation de deux Saints nouveaux.

Son titre de Discours Dogmatique est rempli. Discours par la magnificence des pensées, par l'élégante abondance du stile, par la force

de l'éloquence, des images, des figures, des tours : il est tout dogmatique par le fonds de la Doctrine Ecclésiastique, soit de Dogme, soit de Tradition, soit d'Histoire sacrée, & même profane, sagement prodiguée, qui y regne de l'un à l'autre bout.

Nous avons dans plusieurs morceaux de nos Mémoires, rendu compte depuis trois ou quatre années, & tout nouvellement, des procédés juridiques & autres de l'Eglise, dans la Canonisation des Saints. Et nous l'avons fait avec d'autant plus d'exactitude & de vérité, que c'étoit d'après, son Eminence Monseigneur le Cardinal Lambertini, ci-devant Promoteur de la Foi &c.

Ce que nous avons fait en stile simplement didactique, de Mémoires ou d'Extraits pour servir à l'Histoire des Sciences & des beaux Arts, M. l'Abbé de la Tour l'exécute en Orateur, qui sçait allier les fleurs & les graces d'une imagination riche & féconde, & d'un

génie naturellement élevé & étendu, aux fruits & à la maturité, aux épînes mêmes d'une Théologie exacte & profonde, qui sert de base à tout ce que l'Eloquence & même la Rhétorique, ont de plus saillant & de plus vif.

Il y a effectivement ici, nous ne le dissimulerons pas, un peu de vivacité. L'Auteur anime tous ses sujets, il personnifie tous ses objets, il les réalise, il les rend présens. Il leur adresse la parole, il les appelle en témoignage, il leur donne presque du sentiment, par un petit excès sans doute de celui dont il est lui-même intimement pénétré. C'est par ce feu, par cette légereté, par cet élancement en quelque sorte d'une imagination vive hors d'elle-même, que les vrais génies, les esprits originaux & inventifs, sont, comme on dit, créateurs & divins.

A cela près, le Discours Dogmatique est une Piéce d'Eloquence, & d'une Eloquence d'autant plus vraye & plus parfaite, qu'elle

est plus naturelle, & qu'elle coule de source, avec cette négligence noble & aimable, dont tous ces petits flots saillans & entrecoupés alterent seuls la noblesse & la majesté.

Le début est magnifique, par ces mots d'Assuerus dans Esther, *sic honorabitur : ainsi sera comblé d'honneurs celui que le Roi voudra honorer :* & par la peinture du triomphe de Mardochée *présenté à la vénération publique* d'une grande Ville, *ceint du bandeau royal*, *monté sur un Cheval du Prince*, *annoncé par un des principaux Officiers de la Couronne.* L'Orateur ajoûte : *l'Egypte vit un pareil triomphe, lorsque pompeusement traîné sur le Char de Pharaon, Joseph reçevoit de toutes parts des hommages.*

Entré par là dans son sujet, qui est le triomphe des Saints dans leur Canonisation, l'Auteur le divise en trois Parties. Car envisageant cette Canonisation dans son principe, dans son exécution, & dans sa consommation, il fait voir la justice de

ce principe, la sagesse de cette exécution, & la certitude de cette consommation.

Il est juste qu'on canonise les Saints. Ils prennent part à nos combats sur la Terre : il est juste que nous prenions part à leur triomphe dans le Ciel. Dieu même en a immédiatement lui-même canonisé plusieurs, Abraham, Isaac, Jacob, Moyse, Enoch, Elie, Jean-Baptiste. L'Ancien & le Nouveau Testament en ont canonisé plusieurs, & nommément la Sainte Vierge par la bouche de l'Ange Gabriel prononçant ces paroles *Ave Maria &c.* par la bouche de la Sainte Vierge même, *ecce enim ex hoc Beatam me dicent &c.*

En faisant honorer les Saints, Dieu fait un Acte 1o. De justice. 2o. De grandeur. 3o. De bonté : & l'Eglise entre dans toutes ses vûës par la solennité des Canonisations. Ces trois sous-divisions répondent-elles également juste à la premiére division ?

Le trait d'histoire ancienne, par

où l'Orateur entre dans la premiere sous-division, paroit plus juste, & est fort bien manié. Chez les Egyptiens » il y avoit un Tribunal qui jugeoit » souverainement des actions & de » la memoire des hommes après leur » mort. L'accusateur public instrui- » soit le Procès, & formoit ses plain- » tes. On examinoit les vices & les » vertus ; & après une discussion » exacte, on lui décernoit les hon- » neurs de la sépulture : Son Pané- » gyrique étoit prononcé &c. Les » Rois comme les Sujets, étoient » soumis à l'enquête publique &c.

Toutes les nations policées ont eu leurs espéces d'apotheoses, pour honorer la memoire des grands hommes ; & leurs fletrissures juridiques mêmes, pour celle des méchans. L'Ecriture sainte a assez souvent flétri la mémoire des impies, en glorifiant celle des gens de bien. Cet amour de la gloire & de l'immortalité qu'on a toujours reconnu dans le cœur humain, ayant pour dernier objet sans doute la gloire éternelle, n'a pas laissé de

se rapporter toujours, & souvent trop, au jugement des hommes qui survivent à notre mort : Et l'Ecriture même menace les pécheurs de l'oubli des simples mortels.

» La religion seule, *dit M. l'Ab-*
» *bé de la Tour*, a les clefs du Tem-
» ple de memoire : Elle seule fait
» les vrais Panégyriques, elle seule
» éleve des Mausolées durables :
» Elle seule fait respecter jusqu'aux
» cendres de ses héros : Les siécles
» les plus reculés conservent avec
» soin le dépot qu'elle leur confie :
» qu'un grand fleuve &c. *Memoria*
» *justi in benedictione erit.*

» Que de grandeur dans la cano-
» nisation des saints. La capitale du
» monde n'avoit autrefois rien de
» plus grand que les triomphes.
» C'est-là que precedé des dépouil-
» les de l'ennemi pompeusement
» étalées, environné des illustres
» Captifs que la fortune de la guerre
» avoit mis dans les fers, suivi de
» l'armée qui avoit remporté la vic-
» toire, on voyoit sur un char
» magnifique le vainqueur revêtu

» de pourpre, couvert de pierres
» precieuses, courronné de laurier.
» Tout le monde à l'envi chantoit
» ses louanges, les instrumens de
» musique se mêloient à la voix
» d'un Peuple immense qui cele-
» broit ses exploits.

» Le triomphe des héros chré-
» tiens presente un spectacle infini-
» ment plus digne du Dieu dont
» on adore la grandeur. Voiés ces
» *Temples* superbes où le zele pro-
» digue ce qu'il a de plus riche.
» Ces *processions* augustes où le mon-
» de réunit ce qu'il a de plus grand,
» avec ce que l'Eglise a de plus
» respectable. Ces *Chaires* qui re-
» tentissent d'un éloge d'autant plus
» flateur qu'il est plus sincére & plus
» juste : Ces *Offices* où leurs noms
» mêlés avec celui de Dieu, pei-
» gnent si bien leur consommation
» dans le sein de la divinité : Que
» ces *triomphes* sont differens!

C'est ainsi que M. de la Tour éleve son auditeur à ce que la Religion a de plus grand, par la peinture de ce que le monde a de

plus pompeux & de plus éblouissant, il pousse bien plus loin le parallele des triomphes de Rome profane, avec ceux de Rome devenue la capitale du monde chrétien. Il peint *ces troupes de Captifs attachés au char vainqueur, publiant bien mieux leur malheur que sa gloire! le sang, les larmes qui arrosoient ces lauriers funestes*; les *sanglots qui interrompoient ces chants de victoire*; & l'orgüeil de ces Conquerans *élevés sur les débris de leurs semblables, & sur les ruines de l'humanité.*

Il continuë » Ici la victoire ne » fait gémir personne: une épouse » n'y porte pas le deuil de son » Epoux: Un pere n'y reclame pas » ses enfans. Ce sont des amis » & des freres que la veneration » attire autour du vainqueur. On » n'y voit que des gens heureux. » Il ne s'y repand que des graces ...! » Vainqueurs d'eux mêmes, les hé» ros chrétiens sont seuls la matiere & le sujet du triomphe.

La seconde partie qui concerne

la sagesse de l'Eglise dans la canonisation des Saints, est exécutée avec beaucoup de justesse & de plénitude. Cette sagesse éclate 1o. Dans le choix de l'objet. 2o. Dans l'étenduë des précautions. 3o. Dans la séverité de l'examen. Pour être seulement admis à cet examen, il faut une reputation de sainteté fort au dessus du commun : Pour le soutenir, il faut que cette reputation se trouve bien fondée, bien inébranlable & à toute épreuve.

» Il faut des vertus extraordi-
» naires : Vertus attaquées par la
» violence des tentations, vertus
» éprouvées par la rigueur des auste-
» rités : Vertus épurées par l'a-
» mertume des contradictions, &
» il faut avoir eu toutes les vertus :
» Vertus theologales, cardinales
» & morales ... Foi simple, sou-
» mission aveugle à l'Eglise : Es-
» perance inébranlable, abandon
» à la Providence, constance dans
» les revers .. amour tendre, zele
» ardent, sacrifice de soi-même.

» La canonisation est une ima-

» ge du jugement universel. C'est
» là qu'à la face de l'Univers doit
» se faire le procès de chacun des
» hommes. Le livre des conscien-
» ces ouvert fera admirer l'héroisme
» des vertus les plus méprisées, &
» souvent mepriser la foiblesse des
» vertus les plus éclatantes... La
» magnificence de notre culte, la
» multitude de nos éloges, la cons-
» tante & périodique revolution
» de nos fêtes dans le cours de
» chaque année, retrace le triom-
» phe éternel dont l'Empirée est
» le théâtre. Une mure délibéra-
» tion, une lenteur circonspecte,
» une profonde recherche des
» moindres choses, supplée ici à la
» vive lumiere qu'un Dieu doit ré-
» pandre; & notre exactitude
» s'efforce d'approcher de la ri-
» gueur souveraine qui pese tout
» à sa juste balance. L'Eglise ne
» pardonne rien dans ses héros.

Elle leur fait en quelque sorte un Procès rigoureux, plein de lenteurs affectées, de délais, de révisions, de confrontations, de chica-

nes même. M. l'Abbé de la Tour détaille fort bien l'eſſentiel de toutes ces proceduresCanoniques, d'où les Proteſtans mêmes ont plus d'une fois avoüé que la verité la plus exacte ne pouvoit manquer de reſulter. En parlant des miracles admis en preuve dans ces procedures:

» Sont-ce là, *dit l'Orateur*, des » miracles imaginés pour autoriſer » l'erreur & le ſchiſme, dont l'une & » l'autre Puiſſance ſoient obligés » d'arrêter le cours par tout le » poids de leur autorité ? Sont-ce » là des miracles dont l'impiété & » l'indecence faſſent fremir la re- » ligion & rougir la pudeur ? Sont- » ce-là des miracles où des ames » ſerviles, gagnées à prix d'argent, » après s'être dites miraculeuſe- » ment ſoulagées, viennent faire » l'aveu de l'impoſture, & ſoient » obligées de diſparoître, pour ca- » cher la honte & derober la four- » berie du pretendu prodige ? Sont- » ce-là des miracles où par des » operations périodiques, la Puiſ-

» ſance Divine ſe ſoumette aux » progrès inſenſibles d'une méchanique lenteur. Siége Apoſtolique, » quel triomphe pour vos ennemis, » ſi vous n'anonciez vos héros » que par des convulſions, des » infamies & des crimes! » Tout le reſte de ce diſcours eſt du même ſtile & de la même force. Un peu plus de correction & de methode, pourroient mettre l'Orateur, qui a tout ce qu'il faut pour en venir à bout, au niveau de tout ce que la chaire a eu de plus grand & de plus diſtingué.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ARTICLE XXXII.

ITALIE.

DE ROME.

MOnsieur *François de' Ficoroni*, Antiquaire connu depuis long-tems à *Rome*, ayant rassemblé divers monumens depuis cinquante ans, publia en 1732. une dissertation *sur la Bulle d'or* que portoient autrefois les enfans nobles; une autre, sur les Affranchis, où fils d'Affranchis chez les Romains; *De Libertinis Romanis*: En 1734. un traité sur les Dez à joüer des anciens; *De Talis lusoriis antiquorum*, donna en 1736. les Types de quatre cens masques de théâtre, & figures comiques en

usage chez les anciens Romains. Tous ces ouvrages ont été imprimés aux frais de l'Auteur *in* 4°. Aujourd'hui Monsieur *de' Ficoroni* qui a fait graver en cuivre quantité d'autres monumens rares & curieux, se prépare à les faire paroître dans cette année 1740, avec des remarques en Latin & en Italien : En voici la liste.

1°. Quelques médaillons de plomp représentant la tête des Empereurs, lesquels ont été trouvés dans l'intérieur des bases de plusieurs grandes colonnes, & dans de grands quartiers de marbre, où les Architectes & les Intendans des ouvrages, après les avoir fait tailler, faisoient creuser un moule, dans lequel on couloit du Plomp fondu qui se trouvoit empreint de la figure de l'Empereur regnant. On y joint des Inscriptions trouvées sur des Colonnes & sur des Pierres, qui portent les noms des Empereurs, & d'autres personnages illustres.

2°, Des sceaux de craye fine,

dont les Romains se servoient pour cacheter leurs lettres, & d'autres piéces ou écrits.

3°. D'autres sceaux de Plomb au nombre de 900, qu'on mettoit aux Diplomes des Empereurs, depuis les premiers jusqu'à Justinien. Il s'y trouve aussi des sceaux de Consuls, d'Exarques, de Primiciers, de Patriciens, de grands Magistrats, & autres personnes constituées en dignité dans la République.

4°. Un grand nombre de sceaux des souverains Pontifes des siécles V, VI, VII, VIII, & IX. & d'autres Grecs & Latins des Archevêques, Evêques, Prêtres, Moines, & d'autres Ecclésiastiques.

5°. Des Médailles de Plomb, de differentes grandeurs chargées de têtes, de diverses figures, d'Animaux, d'instrumens, avec des Inscriptions, & des Lettres Numérales, gravées pour la naissance des Princes, pour leurs consécrations, pour la solemnité de leurs

Fêtes

Fêtes, & pour les jeux Romains.

6o. Enfin Monsieur *de' Ficoroni* rapportera les matrices, ou les coings qu'on employoit à la fabrique des Médailles Greques de Bronze & d'Argent. Toutes choses qui n'ont point paru & qui méritent l'attention des sçavans.

ALLEMAGNE.

De Luxembourg.

On nous a envoyé de *Nanci* un livre imprimé à *Luxembourg*, qui propose une question de Droit Canonique assez curieuse en elle-même, & qui devient quelque fois intéressante. Tel en est le titre: *L'Abbé Régulier sacré Evêque* in Partibus Infidelium, *ou Traité dans lequel on examine l'état d'un Abbé Régulier après sa consecration Episcopale. Par le R. P.* Albert Marion, *Chanoine Régulier de l'Ordre de* Prémontré, *Prieur de* Sanzey, *Diocése de* Toul. *A* Luxembourg *chez* André Chevalier *Im-*

primeur de sa Majesté Imperiale & Catholique, & Marchand Libraire. 1739. *in* 4°.

Il s'agit de sçavoir si un Abbé Régulier, dans le cas proposé, cesse d'être Religieux, & s'il perd la jurisdiction sur ceux de son Abbaye, & sur ses dépendances. On sera peut-être bien aise de sçavoir la décision de l'Auteur, & les fondemens sur lesquels il l'appuye. C'est à quoi nous satisferons incessament.

HOLLANDE

De la Haye.

Histoire des Révolutions de Hongrie, où l'on donne une idée juste de son légitime Gouvernement. Avec les Mémoires du Prince Rakoczy sur la guerre de Hongrie, depuis l'an 1703. *jusqu'à sa fin. Et ceux du Comte Betlem Niclos sur les affaires de Transilvanie. A la Haye, chez Jean Neaulme* 2. *vol.* in-4°.

Le titre de cet Ouvrage annon-

ce assez clairement & la matiére qu'il contient, & le dessein de ceux qui y ont travaillé. La première Partie est une *Histoire de Hongrie* remontant jusqu'à l'origine la plus reculée des Peuples qui habitent ces Contrées ; mais origine plûtôt indiquée en très-peu de mots, que recherchée & développée, ainsi que tout le reste, jusqu'à Saint *Etienne* premier Roi des *Hongrois*. Après ce préambule, vient une suite des Rois, fort abrégée aussi, jusqu'au tems où la Maison d'*Autriche* a commencé d'entreprendre sur la liberté de ces Peuples. Encore n'y a-t-il gueres que les Troubles qui ont agité le Royaume sous les Empereurs *Léopold* & *Joseph*, qui y soient racontés dans un assez grand détail. On peut juger que l'Auteur est un *Hongrois*, avèc plus de raison, ce semble ; (quoiqu'en dise l'Editeur) par l'intérêt très-vif & très-marqué qu'il prend aux affaires de la Nation, que par le stile de l'Ouvrage, & par la connoissance exacte qu'il fait paroître des

Loix, des Priviléges & des Uſages de ce Royaume : puiſqu'il n'étoit pas impoſſible à un Etranger de puiſer dans les mêmes ſources, la plûpart aſſez connuës, d'où il a tiré ces connoiſſances.

Son deſſein ſe manifeſte preſqu'à chaque page, par le ſoin qu'il a pris de révéler par-tout la liberté primitive des *Hongrois*, de citer leurs Loix fondamentales, de faire valoir leurs Priviléges, de marquer les atteintes qu'on y a données en divers tems. Auſſi l'Ouvrage eſt-il rempli d'Actes, de Titres, de Traités, de Lettres, de Piéces enfin, qui ſervent de Preuves & de fondement à ce que l'Auteur rapporte. Le ſixiéme Livre même, qui comprend plus de la moitié de l'Ouvrage, n'eſt preſque qu'un Recueil de ſemblables Piéces ; enſorte qu'il ſemble que ce ſoit plûtôt un Manifeſte pour la liberté des *Hongrois*, qu'une Hiſtoire de la Nation.

Les *Mémoires du Prince François Rakocſi* nous ſont donnés com-

me un Ouvrage original, & tel qu'il eſt ſorti des mains de l'Auteur : & il y a lieu de croire qu'on ne nous trompe pas, quoique tout le monde ne penſe pas ſur cela de la même maniére. Cette conſidération ſeule ſuffit pour les rendre précieux. C'eſt un Supplément à l'*Hiſtoire des Révolutions de Hongrie*, comme celle-ci ſert à éclaircir quelques endroits des *Mémoires*, & ſupplée à ce qui y manque, le Prince dédie ſon Ouvrage *A la vérité eternelle*, & proteſte qu'il racontera fidellement ce qu'il *a fait comme perſonne publique, pendant le cours de la guerre. Je vous ai expoſé*, dit-il, *dans les Livres de mes CONFESSIONS l'intérieur de mon cœur. Ici je rapporterai aux hommes devant vous, mes actions extérieures.*

Pour ce qui eſt des *Mémoires Hiſtoriques du Comte Betlem Niclos*, imprimés à *Paris* en 1736. ſous le nom d'*Amſterdam*, nous en rendîmes compte au mois de Mars 1737. Dans cette nouvelle édition on a retranché tout ce qui a paru inu-

tile, & peu intéressant, & sur-tout le long Episode des Amours de *Betlem Niclos*, qui paroissoit fort déplacé. On s'est borné à ce qui peut mettre le Lecteur au fait des Révolutions de *Transylvanie*, qui sont partie de celles de *Hongrie*.

FRANCE

DE TOULOUSE.

Son Eminence Monseigneur le Cardinal Ministre vient de faire accorder au Pere Théodore Lombard, Régent de Rhétorique au Collége des Jésuites de cette Ville, la Pension dont le Roi avoit honoré le célebre feu Pere Vanieres, pour la continuation de son grand Dictionnaire Latin, dont le Pere Lombard est chargé par ses Supérieurs. Ce Pere est connu par l'avantage singulier qu'il a eu de remporter jusqu'à 4. Prix dans une même année, & 7. en 3. ans aux Jeux Floraux. Un & deux Prix peuvent être quelquefois l'effet d'u-

ne eſpéce de hazard équivoque ; mais 4. dans une même année, & 7. dans 3. années conſécutives, décident le mérite d'un Vaniere renaiſſant avec cet éclat dans le Pays Latin.

DE TOULON.

Obſervations diverſes faites à Toulon par le Pere du Chatelard Jéſuite, Hydrographe du Roi.

Obſervations Météorologiques & Phyſiques pendant l'année 1739. *Vens & qualité du tems.*

En Janvier, le 3, le 4, le 7, le 25, le 26, & le 27, vens au Nord-Nord-Eſt, à l'Eſt, & à l'Eſt-Sud-Eſt, tems couvert avec un peu de pluye & de nége le 3 ; le reſte du tems, vent à l'Eſt-Sud-Oueſt tems couvert, & à l'Eſt-Nord-Oueſt très-frais le 10. avec beau Ciel. Calme les nuits.

En Février les 3. premiers jours calme, & beau Ciel. Le 4 & le 5 vent au Sud, tems couvert & humide ; le 6 & le 7 Oueſt-Nord-

Oueſt frais qui découvre le Ciel. Le 8 vent à l'Eſt & Eſt-Sud-Eſt avec nuages juſqu'au 15. au ſoir que le Nord-Oueſt vint très-frais & continua juſqu'au 17. au ſoir avec beau tems. Enſuite calme & beau. Le reſte du mois à l'Eſt & Eſt-Sud-Eſt, beau & aſſez doux.

En Mars vent à l'Eſt & Eſt Sud-Eſt le matin, & à l'Oueſt & Oueſt-Sud-Oueſt le ſoir avec beau tems juſqu'au 11. au ſoir. La nuit du 11 au 12. Oueſt-Nord-Oueſt très-frais. Le reſte du mois Oueſt & Oueſt-Sud-Oueſt, preſque toujours beau Ciel. Le 28. couvert & pluye de l'Oueſt-Sud-Oueſt.

En Avril le 1 & le 2 vent à l'Oueſt-Nord-Oueſt avec pluye & tonerre; enſuite vent au Sud. Le 3 calme, beau tems. Le 4 coup de vent furieux de Nord-Eſt. Enſuite tems & vent variable. Le 15 & le 16 vent à l'Oueſt-Sud-Oueſt avec pluye. Le 17 & le 18 vent à l'Oueſt-Nord-Oueſt, beau. Le 19. l'Oueſt-Sud-Oueſt ramene les nuages & la pluye. Dès le ſoir l'Oueſt-Nord-

Oueſt reprend avec beau tems, qui dura le reſte du mois excepté le 22 que l'Eſt donna un peu de pluye, mais dès le lendemain le tems ſe remit au beau avec l'Oueſt-Nord-Oueſt.

En Mai. Tout le mois vent & tems très-variables. Il plut le 1 & le 2, la nuit du 3 au 4, le 6, le 11, le 28, le 29, & le 30: l'Oueſt venoit enſuite qui nétoyoit le Ciel; quelquefois l'Eſt reprenoit & ramenoit les nuages; mais aſſez conſtamment le Ciel a été beau.

En Juin. Tout le mois vent à l'Eſt & Eſt-Sud-Eſt le matin, au Sud-Oueſt & à l'Oueſt le ſoir, beau tems excepté le 30 qu'un petit vent d'Eſt donna un peu de pluye.

En Juillet. Tout le mois entier très-beau tems ſans pluye, vent à l'Eſt, & Eſt-Sud-Eſt le matin, le ſoir au Sud-Oueſt, & à l'Oueſt.

En Août. Ce mois qui eſt toujours extrémement ſec en ce Pays-ci, auſſi bien que les deux précédens, a été extrémement pluvieux, cette année. Il plut le 5, le 9, le 10, le

12, le 13, le 21, le 24, & le 28 toujours par des vens d'Eſt-Nord-Eſt, & de Sud-Oueſt qui ſe chaſſoient mutuellement. Les autres jours petits vens à l'Oueſt & beau Ciel.

En Septembre. Il plut le 7 par un vent d'Eſt & Eſt-Sud-Eſt. Le 12 par le vent de Sud-Oueſt. Le 17 le 23 & le 29 par les vens d'Eſt-Nord-Eſt, & Oueſt-Sud-Oueſt. Le reſte du tems vens variables à l'Oueſt, & Oueſt-Nord-Oueſt ou calme avec beau Ciel.

En Octobre les 6 premiers jours le 10 le 11 & le 12 vent à l'Eſt, beau tems ; tout le reſte du mois vent à l'Eſt avec pluye preſque chaque jour.

En Novembre. Le 1, le 2 & le 3 Nord-Eſt furieux avec pluye. Enſuite vent à l'Eſt juſqu'au 17 que l'Oueſt ſe leva & ramena le beau tems. Le 18 Nord-Nord-Oueſt très-frais. Le reſte du mois calme & beau.

En Décembre. Combat du Nord-Eſt & du Sud-Oueſt depuis le 2 juſqu'au 6 que le vent vint à l'Oueſt

avec beau tems. Le 13 vens au Sud-Est, & quasi tout le reste du mois avec pluyes & tonerres.

Hauteurs du Baromete.

La plus petite a été de 27 pouces 2 lignes. Le 3 Janvier vent au Nord-Nord-Ouest avec pluye, & le 6 Décembre vens à l'Ouest-Sud-Ouest, petite pluye.

La plus grande a été de 28 pouces 3 lignes le 6, le 7 & le 8 de Mars, vent à la Mer, beau tems.

Hauteurs du Thermomete.

C'est un de ceux que l'Académie des Sciences fit distribuer en 1736.

La plus petite hauteur a été de 1 ligne au-dessous de la congélation ou de ggg, le 4 & le 5 de Janvier vens à l'Est & Est Nord-Est, neige sur la Montagne.

La plus grande a été de 27 lignes le 24 Juin, après 8 jours consécutifs de vens à l'Est & Est-Sud-Est tems couvert & très-chaud.

Déclinaiſon de l'Aiguille aimantée.

Elle a été obſervée aſſez conſtamment de $15^{d}\ 30'$ Nord-Oueſt.

Quantité de pluye.

Il eſt tombé cette année 27 pouces & une ligne d'eau, reçuë ſur une ſurface de quatre pieds quarrés, & meſurée comme l'indique M. de la Hyre dans les Mémoires de l'Académie ; ce qui ſurpaſſe de beaucoup la quantité qu'il en tombe à Paris dans les années moyennes.

En Avril il plut 3 pouces 6 lignes $\frac{1}{4}$.
En Mai . . . 2 . . . 2
En Août . . . 2 . . . 1
En Septembre 3 . . . 4
En Octobre . 7 . . . 3 $\frac{3}{4}$.
En Novembre 1 . . . 11 $\frac{1}{2}$.
En Décembre 5 . . . 2

Le ſurplus dans les autres mois. Preſque rien en Janvier & Juin, peu en Février, & rien en Juillet. L'Aurore Boréale parut le 2e. Janvier, & le 2 Juin vers les 8 9

9 h. du soir, mais très-foible, & elle dura peu.

L'Eclipse du Soleil du 4. d'Août fut de 7 doigts $\frac{3}{4}$. Elle commença 7 à 8 minutes plus tard que le calcul ne l'anonçoit.

DE PARIS.

Briasson, rue Saint Jacques à la Science vend, l'*Optique des Couleurs fondée sur les simples observations, & tournée sur-tout à la pratique de la Peinture, de la Teinture, & des autres Arts Coloristes, par le R. P. Castel Jésuite. Ouvrage* in-12. *de* 500. *pag.* 1740.

Les Panégyriques des Saints composés & prononcés par le P. de la Ruë, ses Oraisons Funébres, & quelques autres Sermons du même Prédicateur, qui sont eux-mêmes des espéces d'Eloges, forment trois volumes in-12. *imprimés chez Giffey, rue de la Vieille Bouclerie, & Bordelet, rue S. Jacques vis-à-vis le Collége de Louis le Grand.* Ce Recueil vient de la même main qui a publié les Sermons du Pere

Giroust, ceux du P. *Cheminais*, & ceux du P. *Bourdalouë*. L'Editeur n'a point eu à craindre de risquer par cette édition, ni sa réputation, ni celle de son Auteur. Ces Discours soutiennent sur le Papier, tout ce que le Pere *de la Ruë* s'en étoit acquis en les prononçant, & répondent parfaitement au goût sûr, exquis, & judicieux de l'Editeur. On sçait que ce genre d'Eloquence convenoit particuliérement, & plus que tout autre au génie & au caractére du P. *de la Ruë*. Appellé à l'exercice de cet Art par les talens naturels; l'esprit orné des plus brillantes images, que fournisse l'étude des Belles Lettres où il avoit excellé, plein du sublime des divines Ecritures, qu'il sçavoit appliquer d'une maniére frappante, élevé par la noblesse des objets de la Religion, il possédoit dans un haut dégré ce qui donne à la Chaire de plus grands Orateurs, surtout dans l'espéce que présente ces trois nouveaux volumes. Les Oraisons Funébres en particulier nous

ont paru remplir plus exactement cette idée.

Nouvel Art de substituer les Ouvrages de Fer forgé, blanchi & étamé sans crainte de rouille & sans besoin de nouvel étamage, aux Ouvrages de cuivre exposés à la rouille du verd de gris, & à l'étamage nouveau.

Tous les Arts sont du ressort de nos Mémoires; & leur titre n'exclud pas les *bons Arts*, les Arts utiles & usuels du nombre des *beaux*. Le Cuivre & son verd de gris, le Fer & sa rouille, & les diverses natures de Fer en mine, de Fer fondu, de Fer forgé, de Fer en tolle ou en feuilles blanchies ou étamées, tout cela peut devenir l'objet du raisonnement le plus philosophique, & est le sujet de plusieurs beaux & bons Arts, dont les pratiques mériteroient d'être présentées au Public par des Artistes intelligens ou par des Sçavans, qui en seroient bien instruis.

On se sert de Cuivre pour les besoins les plus indispensables de la

vie. Mais on ne s'en sert qu'en tremblant, & tout-à-fait par force & malgré soi. Le Cuivre est un ennemi de l'homme, & sa rouille connuë sous le nom de verd de gris est un poison dangereux. Mille coliques, mille indigestions, mille vertiges, & peut être bien des morts subites ou lentes viennent de-là, souvent sans que personne le sçache, ou s'en apperçoive. Mais malgré l'ignorance ou la distraction de bien des gens là-dessus, il ne laisse pas d'en éclater de tems en tems des épreuves terribles, dont tout le monde est témoin.

Pour peu qu'un vase de Cuivre soit mal étamé, & que des liqueurs, & sur-tout des sels, & une simple humidité même de l'air y séjournent ou y donnent tant soit peu, & qu'on soit ensuite peu attentif à le bien nettoyer, la rouille s'y met, le verd de gris s'y engendre. Or l'arsénic n'est pas pire ou plus dangereux. Et il l'est même moins, en ce qu'il est décidé poison, qu'on s'en défie, & qu'on le tient loin

de soi : au lieu que le verd de gris n'est point si décidé, ni si connu pour ce qu'il est ; & que cependant il est très commun, & très-à portée de se glisser dans tout ce qui nous touche de plus près, & qui nous est le plus intérieur. Outre ces inconvéniens le Cuivre est en soi-même une chose rare, précieuse, & qui coute beaucoup, parce qu'elle ne se trouve pas dans nos Mines, & qu'il faut l'acheter à grands frais de l'Etranger, qui y met le prix qu'il veut.

Le Fer est commun & très-commun. Il ne coute rien à la France, & n'exige pas que l'argent en sorte pour le retour de cette Marchandise ; & les Ouvrages de Fer ne coutent presqu'aux Particuliers que la façon. Outre cela le Fer est ami de l'homme, & il n'y a encore que la façon & lorsqu'il est aiguisé en pointe ou en tranchant, qui puisse le rendre nuisible & dangereux. C'est sa substance, sa nature qui est amie de l'homme, de sa nature, de sa substance. Il fait la base

de bien des remédes, & n'entre dans aucun poiſon. Sa rouille même qui n'eſt mauvaiſe que pour le Fer même, en le saliſſant & en le rongeant, n'a rien de malfaiſant pour le corps humain.

On a donc ſouvent tenté de ſubſtituer le Fer au Cuivre dans les vaſes, meubles ou uſtenciles qui ſe rapportent aux beſoins de la vie, & à la préparation des alimens, ſans pouvoir y réuſſir juſqu'ici. La Fonte eſt caſſante & trop maſſive. Le Fer forgé même eſt trop lourd & péſant. La Tolle ou le Fer blanc ſont trop légers & trop faciles à ſe conſumer au feu.

Le ſieur Premerie ancien Maître de Forges dans le Nivernois, & dans le Berry, ayant toute ſa vie étudié le Fer & l'Acier, & les ayant mis à toutes ſortes de queſtions & de tortures, a enfin trouvé la façon de cette eſpéce de grand Œuvre; & après nous avoir donné des garands de ſa capacité en ce genre, & avoir produit un grand nombre de Piéces, qui ont

soutenu toutes sortes d'épreuves, aux yeux & au goût même de bien des Connoisseurs, nous ne pouvons nous dispenser d'applaudir à son succès, & de faire connoître au Public le présent utile qu'il lui a préparé, & dont bien des Particuliers se sçavent bon gré de s'être déja mis en possession.

Le secret en question consiste 1°. A *forger* du bon Fer & à le *rétraindre* avec le marteau, de maniére que, sans perdre sa qualité, & en la perfectionnant même, il prenne la forme, le creux & la capacité convenable aux usages ausquels on le destine, parallelement aux ustenciles de Cuivre de même nom & de même usage.

2°. A étamer ou à blanchir lesdits ouvrages de Fer par de hors & par dedans, extérieurement & intérieurement même en faisant pénétrer la blancheur dans toute la substance du Fer : ensorte qu'il n'ait jamais besoin de nouvel étamage, & que quelque saleté qu'il contracte, il ne faille que le laver, &

le polir avec du sablon, pour lui redonner tout son luisant & son blanc. Ce qui outre la propreté nécessaire à ces sortes de Meubles, leur donne un œil qui fait plaisir, & presqu'égal à l'argent.

3°. A l'exemter de la rouille & de tout mauvais goût, du goût même du Fer. Ce qui outre l'étamage ou le blanchiment vient du secret qu'a le sieur Premerie d'ôter au Fer l'excédent des parties salines & sulfureuses, dont les habiles Artistes, & les Physiciens Chymistes, sçavent bien qu'il est trop chargé. Comme ce dépouillement de sels & de soufres excédens se fait dans la conversion ordinaire du Fer en Acier, nous jugeons, quoique nous ne l'assurions pas, que ses Ouvrages de Fer forgé, approchent de la qualité d'un véritable Acier ou demi Acier ; ce qui leur donneroit un nouveau prix.

Du reste les Meubles de Fer forgé de la nouvelle fabrique, ont toutes sortes davantages sur de pareils Meubles de Cuivre. 1°. Ils

ſont de Fer, & par conſéquent moins couteux à proportion pour les Particuliers, & même pour l'Etat, pour qui le Cuivre eſt étranger & le Fer eſt de ſon cru,

2°. Point de verd de gris, ni de danger, ni de mauvais goût.

3°. Ils ont plus de propreté.

4°. Point de nouvel étamage.

5°. Ils ſont plus légers, étant peu chargés de matiére. C'eſt tout au plus une Tolle ou un Fer blanc renforcés.

6°. Ils ſont extrémement forts, & peu ſujets à ſe boſſuer; encore moins à ſe caſſer.

Uſages de l'Analyſe de Deſcartes, pour découvrir ſans le ſecours du calcul différentiel les propriétés, ou affections principales des lignes géométriques de tous les Ordres. Par J. Paul de Gua de Malvès, Prêtre Tréſorier de l'Egliſe Collégiale & Séculiere de S. Jean de Menigonte, Académicien de l'Académie Royal de Bourdeaux. A Paris chez Briaſſon, rue Saint Jacques, à la Scien-

ce, & Piget, Quay des Augustins, à l'Image S. Jacques 1740. *in*-12,

Lambert & Durand Libraires rue Saint Jacques à la Sagesse mettront en vente dans le courant du mois d'Avril, deux volumes *in*-4°. imprimez à l'Imprimerie Royale, dans la même forme que les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences. Le premier contient les Elémens de l'Astronomie, & le second les Tables Astronomiques des Etoiles fixes, des Planettes, & des Satellites de Jupiter & de Saturne, par M. Cassini Maître des Comptes, de l'Académie Royale des Sciences. Comme on n'avoit point encore d'Elémens d'Astronomie imprimez en François, on a cru devoir les donner en cette Langue; on a eu soin d'y faire usage des nouvelles découvertes qui ont été faites en Astronomie, & de rapporter les Observations principales qui ont servi de fondement tant aux Tables, qu'à ces Elémens, que l'on a tâché de mettre autant qu'il est possible, à la portée de tout le monde.

TABLE DES ARTICLES.
du mois d'Avril 1740.

ART. XXV. *Acta Sanctorum Augusti &c, digesta Commentariisque & Observationibus illustrata à* Joanne Sollerio, Joanne Pinio, Guillelmo Cupero, Petro Baschio S. J. &c. 557

ART. XXVI. Jani Planci Ariminensis *de Conchis* &c. *A* Venise. 600

ART. XXVII. Lettre de Dom Toussaints *du Plessis*, aux Auteurs de ces Mémoires. 619

ART. XXVIII. *Specimen Variæ Litteraturæ quæ in urbe Brixia ejusque Ditione paulo post Typographiæ incunabula florebat &c.* 629

ART. XXIX. Elémens de Fortification, dédiés à son Altesse Monseigneur le Prince Charles de Lorraine &c. 663

ART. XXX. Histoire du Ciel considéré selon les idées des Poëtes, des Philosophes, & de Moyse &c. 674

ART. XXXI. Discours Dogmatique sur la Canonisation des Saints. 705
ART. XXXII. Nouvelles Littéraires. 718

Errata pour le mois de Mars 1740.

PAge 406. lig. 6. Lucque, *lis.* de Lucques.
492. lig 1. Ministre de Camp, *lis.* Mestre de Camp.
517. lig. 17. porté, *lis.* porte.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de C. ROBUSTEL.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mai 1740.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

May 1740.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XL.

Avec Approbation & Privilége du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1721.	12.	v.
1702.	12.	v.	1722.	12.	v.
1703.	12.	v.	1723.	12.	v.
1704.	12.	v.	1724.	12.	v.
1705.	12.	v.	1725.	12.	v.
1706.	12.	v.	1726.	13.	v.
1707.	12.	v.	1727.	12.	v.
1708.	12.	v.	1728.	12.	v.
1709.	12.	v.	1729.	12.	v.
1710.	12.	v.	1730.	12.	v.
1711.	12.	v.	1731.	12.	v.
1712.	12.	v.	1732.	12.	v.
1713.	12.	v.	1733.	12.	v.
1714.	12.	v.	1734.	12.	v.
1715.	12.	v.	1735.	14.	v.
1716.	12.	v.	1736.	15.	v.
1717.	12.	v.	1737.	13.	v.
1718.	12.	v.	1738.	13.	v.
1719.	12.	v.	1739.	14.	v.
1720.	5.	v.	1740.	5.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

May 1740.

ARTICLE XXXIII.

ETAT DE LA LITTERATURE dans le Bressan depuis les derniéres années du quinziéme siécle jusqu'au milieu du seiziéme, comprenant ce qui regarde l'Art Oratoire & la Poësie. Voyez l'Article XXVIII. au mois d'Avril.

Sur l'Art Oratoire.

IL s'étoit élevé sur la fin du quinziéme siécle une grande dispute parmi les Sçavans d'I-

talie, & sur-tout parmi ceux de l'Etat de Venise sur la fin ou le but de l'Orateur. Elle avoit été poussée vivement à Padouë entre *Marin Becichemus* & *Raphaël Regius*, ces deux Antagonistes dont nous avons déja parlé. *Matthieu Collatius* Sicilien, & *Boniface Bembo* Bressan la continuerent encore long-tems après. Les uns se prévaloient de l'autorité de Cicéron, & les autresde celle de Quintilien. Le premier donne pour fin à l'Art Oratoire la persuasion; & l'autre l'arrangement du Discours d'une maniére propre à porter la persuasion dans les esprits. Qui des deux a le mieux défini? Voilà l'objet de la question qui partageoit alors ces beaux esprits. *Christophle Barzizius* de Bresce entreprit de terminer la contestation par une conciliation des deux sentimens. Il fit pour cela un petit Traité intitulé : *De fine Oratoris pro Ciceronis & Quintiliani assertione ad Heliam Capreolum Patritium Brixianum.* Cet Ouvrage vit le jour à Bresce en 1492.

Barzizius y diſtingue deux eſpéces de fins pour chaque Art, une fin générale & une fin particuliére. La fin générale eſt l'avantage qu'on ſe propoſe de tirer des Ouvrages propres de l'Art; la fin particuliére eſt la perfection de l'Ouvrage propre à l'Art, c'eſt ce qui réſulte immédiatement de l'obſervation de ſes régles. Ainſi le but général de l'Architecture eſt de mettre les hommes à l'abri des injures de l'air & des ſaiſons : le but particulier eſt de conſtruire ſelon certaines proportions un édifice propre par ſa nature à procurer aux hommes un ſecours ſi néceſſaire. Il en eſt de même de l'Art Oratoire. Son but général eſt la perſuaſion, ſon but particulier eſt la compoſition d'un Diſcours propre par ſa nature à perſuader l'Auditeur. Ainſi la définition de Cicéron eſt celle du but de l'Art Oratoire, conſidéré ſelon ſa fin générale; & la définition de Quintilien eſt celle du but de l'Art Oratoire, conſidéré ſelon ſa fin particuliére. Les deux défini-

tions ſont donc juſtes & ne ſont rien moins qu'oppoſées entr'elles. C'eſt toujours la même choſe qu'elles énoncent, placée dans ſes divers points de vûë.

Il eſt cependant vrai qu'à prendre les termes dans la plus grande rigueur, ni Cicéron, ni Quintilien, ni Barzizius leur conciliateur n'ont parlé juſte ſur cette matiére. Mais c'eſt au ſens de ces trois Auteurs qu'il faut s'arrêter, & non pas à des ſubtilitez de pure métaphyſiques ſur la *quiddité* de l'objet, ou à des chicanes déplacées ſur leur langage. Barzizius lui-même n'en eut que mieux détruit les ſophiſmes de ceux, qui avoient ſubtiliſé mal-à-propos ſur les Textes de Cicéron, & de Quintilien, ſi en négligeant une Analyſe Logique peu exacte des fins différentes qu'il attribuë aux Arts, il s'étoit borné à ces obſervations ſimples que le bon ſens lui fourniſſoit, pour expliquer le langage des deux plus grands Maîtres qu'ait eû juſqu'ici l'Art Oratoire, & montrer que ſous des

termes différens leur pensée étoit la même & conforme à la nature de l'objet qu'ils définissoient, parce que sans absurdité ils ne pouvoient en avoir d'autres idées.

Jovita Rapicius, né dans le Bressan, & que son mérite fit agréger au nombre des Citoyens de Bresce, écrivit un Ouvrage divisé en cinq Livres sur le nombre Oratoire. Il parut à Venise l'an 1554. dédié au Cardinal de la Poole ou Polus, de l'Imprimerie de Paul Manuce, fils d'Alde. La matiére étoit délicate, & l'instruction en ce genre devenoit nécessaire. Ce n'étoit plus seulement contre un reste de préjugés Gothiques & de goûts barbares qu'on avoit à combattre. C'étoit contre des travers puisés jusques dans le sein même de la Littérature, & nés sous le régne du bon goût. Dès-lors, ainsi que de nos jours, quelques gens d'esprit & de Lettres regardoient le nombre Oratoire comme une chimére dont l'objet n'a rien de fixe & varie au gré de nos capri-

ces ; d'autres persuadés que l'esprit tient lieu de tout , qu'un stile découfu, découpé, haché, scabreux même & hérissé n'en approche que plus de cet air de saillie,qu'ils cherchent à donner aux productions de leur génie,& qui fait pour eux l'unique beauté de nos discours,croyoient que ce nombre Oratoire n'étoit qu'une méthode de remplacer par les sons , le vuides des pensées , & que le soin de le chercher ne pouvoit être le partage que d'un petit génie. Rapicius montre qu'il y a un Rhythme , une cadance propre de la Prose comme du Vers, il donne d'excellentes leçons sur la maniére de le répandre dans le Discours , & fait sentir en finissant les méprises où sont tombés *Philippe Melanchton* & *Gerard Bucoldian* en décidant qu'il étoit impossible ou inutile de donner sur cette matiére des instructions qu'on pût ramener à la pratique.

Ne seroit - il point à souhaiter pour l'intérêt de notre langue &

pour l'honneur de bien des Ouvrages qu'on y écrit, que quelque Sçavant d'un goût sûr, fit pour le Latin, ce qu'avant lui, non-seulement Quintilien, mais Cicéron lui-même n'avoit point dédaigné de faire pour son siécle; qu'il travaillât à nous rendre sensibles les agrémens que répand dans toute Prose cette harmonie délicate; qu'il nous indiquât celle qui est propre de notre langue, & que l'instinct avoit si bien fait connoître aux plus anciens de nos bons Auteurs; qu'il traçât, pour nous mettre à portée de les imiter, des régles fondées sur leur pratique & sur le méchanisme même de nos sentimens; & qu'il nous mît par-là à l'abri des travers de ce goût néologique, qui dérange également & le génie de notre Langue & le sistême de la Nature.

Jovita Rapicius ne se borna point à donner des préceptes d'Eloquence, il joignit la pratique aux maximes. On a de lui deux Discours imprimés, l'un est une Harangue adressée au Sénat de Ve-

niſe pour les Habitans de Bergame, & l'autre l'Oraiſon Funébre de Paul Zanchi Juriſconſulte de Bergame.

III. *Bénoît & Grégoire Britannicus*, tous deux Breſſans, tous deux de l'Ordre de S. Dominique, tous deux dignes freres de Jean Britannicus, dont nous avons déja ſi ſouvent parlé, ſe diſtinguerent ſur la fin du quinziéme ſiécle par leur talent pour l'Eloquence Latine. Le P. Echard dans ſa Bibliothéque des Ecrivains de ſon Ordre, ne s'eſt point trouvé à portée de donner des Ouvrages de ces deux Orateurs, une idée auſſi nette & auſſi détaillée, que le méritoient des ſujets de ce caractére. Le C. Querini qui a entre les mains leurs Ecrits ſupplée à ce défaut.

Bénoît revenu à Breſſe, après avoir paſſé quatre ans à parcourir l'Italie, y apporta cinquante trois Oraiſons Funébres, qu'il avoit prononcées en divers lieux pour conſoler des amis affligés, comme il le dit lui-même, dans une Epître

Dédicatoire à *Damien Britannicus* ſon Neveu. Ce Recueil fut imprimé à Breſce l'an 1507. par quatre freres Britannicus, Louis, Vincent, Bénoît & Antoine.

Grégoire fit imprimer à Veniſe en 1505. par Pierre de Bergame, un Recueil de Piéces plus ample & de meilleur goût, *Copioſior ac luculentior*, ce ſont les termes du Cardinal Querini. C'eſt un mêlange d'Oraiſons Funébres & d'Epithalames. Il renferme outre les Piéces qu'avoit composé Grégoire en ces deux genres, les productions de pluſieurs beaux eſprits de ſon tems.

Bénoît Britannicus le premier de ces deux Freres, nous laiſſe dans le doute ſur la ſource des cinquante trois Oraiſons Funébres qu'il donne au Public.

D'un côté les termes de ſa Lettre à ſon Neveu le font Auteur de ces Diſcours. Il dit expreſſément, qu'il a prononcé ceux qu'il lui adreſſe. *Supra tres & quinquaginta Funebres diverſis in locis habui Orationes ad amicorum neceſſariorum ægra pectora.*

D'un autre côté dans une Lettre à François Belamme de Soncino son ami, il marque qu'il a suivi son avis en donnant au Public les Sermons qu'il avoit *reçûs* tandis qu'ils vivoient ensemble, *ederem in vulgum funericios Sermones quos, cum una alias ageremus, acceperam.* Il semble par ces mots, qu'il n'en ait été que le Compilateur & l'Editeur.

IV. Jean-Marie Matius de Bresce, Professeur à Aléxandrie de la Paille, & attaché pendant plusieurs années au service de Hiérôme Galeati Evêque de cette Ville, fit l'Oraison Funébre de ce Prélat. Il composa des Annotations sur les Livres de Rhétorique adressés à Herennius, & communément attribués à Cicéron. Une Lettre de l'Auteur marque qu'elles furent imprimées à Pavie, mais il ne dit point chez qui, ni en quelle année. Le second Chapitre de ces Annotations fit naître une contestation entre lui & *Antoine Ricoboni.* Celui-ci se fondoit sur l'autorité de

Quintilien pour prouver que l'Ouvrage en queſtion n'étoit point de Cicéron, mais de Corneficius ; & Matius ſoûtenoit que le témoignage de Quintilien n'étoit point aſſez formel pour détruire les raiſons qui appuyoient l'opinion commune. Il paroît par la Lettre de Matius, que cette diſpute ne reſſembla en rien à ces altercations pleines d'aigreur & d'indécence, que nous avons rapportées dans le précédent Extrait, & que Riccoboni & lui, n'employant que les raiſons pour défendre leurs ſentimens, ſe traiterent avec ces ménagemens, cette politeſſe, ces témoignages mutuels d'eſtime, que la diverſité d'opinions ne permit jamais d'oublier, & dont les vrais Sçavans doivent plus que d'autres l'exemple au Public.

Ce n'eſt point en qualité d'Auteur Breſſan, que *Marius Nizolius* trouve place en cette Hiſtoire. Il étoit de Berſello dans le Territoire de Régio. Mais ſes Obſervations Oratoires virent pour la pre-

miére fois le jour au Pre-d'Alboin, petite Ville du Bressan en 1555, dédiées à Jean-François Gambara, d'une des Maisons les plus distinguées du Bressan, qui depuis treize ans entretenoit libéralement Nizolius chez lui. Ce fut aux dépens de Matthieu l'Avocat, Jurisconsulte de Bresce, que l'édition fut faite ; & c'est à ces Titres que l'Histoire de cet Ouvrage, celle du Trésor Cicéronien de Nizolius, des Censeurs, & des Approbateurs qu'eut ce Livre, du démêlé de Nizolius avec Majoragius remplit cet Article.

Le Trésor Cicéronien de Nizolius donne occasion au Cardinal Querini de parler du Trésor de Nicolas Perrot Evêque de Sponte, intitulé, *Cornucopia*, Corne d'abondance ou Commentaires de la Langue Latine. Les soins que se donna Antoine Moret Bressan pour polir & publier cet Ouvrage sont fort vantés dans l'édition, qui s'en fit à Venise en 1490. Ambroise Calepin profita beaucoup du Li-

vre de Perrot pour former ſon Vocabulaire. C'eſt ce que nous apprend l'édition faite de ce Vocabulaire en 1522. à Toſcalano dans le Breſſan. L'eſpéce de Préface qu'Aléxandre Paganinus mit à la tête de cette édition du Dictionnaire de Calepin termine le morceau, qui traite des Ecrivains Breſſans ſur l'Art Oratoire.

Sur la Poëſie.

Le C. Querini commence cette Partie de ſon Ouvrage en nous annonçant, qu'il a à y combattre des préjugés peu favorables aux talens Poëtiques des Auteurs Breſſans. Il compte avec raiſon fournir des preuves propres à détruire ces préventions, & à démentir le jugement prononcé à la honte des Muſes Breſſanes par deux hommes célebres dans la Littérature ; Lilio Gyraldi & Marc-Antoine Muret.

I. *Jean-François Quintien Stoa*, le même dont il a été fait mention en parlant des Grammairiens, eſt

le premier qui paroît sur les rangs pour soûtenir la gloire Poëtique de Bresce. La France doit s'interesser à sa réputation. Il fut le Panégyriste de nos Rois, & de la Capitale de ce Royaume. Il composa un Poëme sur la guerre que fit Louis XII. aux Vénitiens; & c'est ce Poëme qui lui mérita l'honneur d'être couronné de Laurier, par les mains victorieuses de ce Prince, d'être déclaré son Poëte *Laureat*, d'être revêtu des priviléges & comblé des éloges énoncés dans un Diplome de Louis XII. donné au Château de Milan en 1509. & rapporté dans l'Article dont nous rendons compte. Il composa le Panégyrique de François I. & un Poëme intitulé *Cleopolis* à la louange de la Ville de Paris. Ce fut sans doute le fruit de sa réconnoissance. Cette Ville servit d'azile à Stoa lorsque le tumulte des armes, & son attachement aux intérêts de la France l'obligerent d'abandonner l'Italie, suivi d'une troupe d'Amis & de Disciples, qui formerent

dans Paris une nouvelle colonie de gens de Lettres. Le C. Querini n'a point trouvé de monumens propres à autoriser l'opinion de ceux, qui prétendent que Stoa fut Recteur de l'Université de Paris, & Précepteur de François I. Les Œuvres diverses de ce Poëte furent magnifiquement imprimées à Paris en 1514. Le détail de ses Ouvrages, & leurs différentes éditions nous méneroient trop loin. Son stile est hérissé & scabreux, sa versification dure & négligée, mais pleine de feu & de force. C'est l'idée que nous en donne le C. Querini dans le jugement qu'il en porte & dans le peu de traits qu'il en cite. Stoa composa des Poëmes Chrétiens sur l'Incarnation, la Mort, la Résurrection, l'Ascension, le jugement dernier, & sur la Sainte Vierge.

II. *Fauste Sabœus*, né à Clarium petite Ville du Bressan, eut en partage une Muse enjouée, facile & quelquefois licentieuse. Il composa cinq Livres d'Epigrames, qui fu-

rent imprimés à Rome en 1556. par les Freres Valere & Aloyse Dorici. Chacun de ces Livres a une Dédicace particuliére toujours adressée à Henri II. Roi de France. Ce Prince & son Pere, les Souverains Pontifes sous lesquels il vêcut, & les Cardinaux du Bellay & de Lorraine, furent les Mécénes de ce Poëte & l'objet le plus ordinaire de ses Chants. Il fut sous sept Papes consécutifs, à commencer par Léon X. Garde de la Bibliotheque du Vatican.

III. Le même *Jovita Rapicius*, dont le nom a paru dans la Liste de ceux qui ont travaillé sur l'Eloquence, figura parmi les Poëtes Bressans. Il paraphrasa en Vers les Pseaumes de David. Pour mettre le Lecteur à portée de juger du mérite de sa Poësie, le C. Querini rapporte sa Paraphrase sur deux de ces Pseaumes, le vingt-deuxiéme & le cent trente-sixiéme. Il y joint encore celle de Buchanan, & de Marc-Antoine Flaminius sur ces mêmes Pseaumes. La supério-

rité de Rapicius, & de Buchanan ſur Flaminius nous paroît trop marquée dans ces exemples pour faire naître quelque conteſtation entre des Connoiſſeurs. Mais il s'en faut bien, qu'il ſoit auſſi facile de décider de la préférence entre Rapicius & Buchanan. Il eſt vrai qu'à y regarder de près, la verſification de Buchanan paroît plus châtiée & plus harmonieuſe. Il ſemble même, que l'eſpéce de Vers qu'il a choiſie pour paraphraſer ces deux Pſeaumes, ſoit plus aſſortie au ſujet que la meſure employée pour l'un & pour l'autre par Rapicius.

Le vingt-deuxiéme *Dominus regit me &c.* fournit à l'enthouſiaſme; & Buchanan le tourne en Strophes d'Aſclepiades terminés par un Glyconique, telles que celles de l'Ode *Paſtor cum traheret per freta navibus &c.* Cette cadence eſt faite pour l'eſſor & les ſaillies les plus vives. Rapicius met le même Pſeaume en Vers Saphiques. Ce Vers eſt, ce ſemble, plus propre à exprimer des mouvemens doux &

gracieux, & s'ajuste mieux aux images riantes, qu'aux sublimes.

Le Pseaume 136. *Super flumina Babylonis &c.* n'est qu'une lamentation sur la destruction de Jérusalem, & la captivité du Peuple Juif. Buchanan la rend en Vers élégiaques, & Rapicius en fait une Ode Alcaique comme *Qualem ministrum fulminis alitem.* Jusques-là l'avantage semble être du côté du premier; mais pour examiner qui des deux l'emporte dans tout le reste, il faudroit pousser la comparaison au-delà des bornes prescrites à un Extrait, & à l'Extrait sur-tout d'un Ouvrage tel que celui dont nous rendons compte. La Paraphrase de Rapicius sur les Pseaumes, est dédiée au Cardinal Renaud Polus ou de la Poole comme celle de Flaminius l'est au Cardinal Aléxandre Farnese.

IV. *Jacques Bonfadius*, originaire d'Allemagne, & né à Gazanum dans le Bressan où ses Ancêtres s'étoient établis, chanta en Vers héxametres Latins, les

délices de ce riant séjour, qu'il avoit vantées dans plusieurs Lettres écrites en Italien, qui subsistent encore & qu'on a imprimées.

V. *Nicolas Siccus*, de Bresce fut Ambassadeur à Constantinople du Roi Ferdinand. On ne nous dit point quel Ferdinand, si ce fut Ferdinand le Catholique, Roi d'Arragon, ou son Petit-Fils Ferdinand Roi des Romains, & ensuite Empereur après Charles-Quint son Frere. Quelques circonstances de l'Article, qui le regardent font présumer, que c'est le premier de ces Princes, qui employa Siccus dans les Négociations. Il fut aussi, dit-on, homme de guerre, & prit Verceil sur les François. Il présida à Milan à l'administration de la justice. Il n'est point surprenant qu'un homme livré à tant de soins, & qui a joué des roles distingués dans trois Métiers, dont chacun séparément semble demander un homme tout entier, ait fait d'assez mauvais Vers. Il ne faut pour juger du

mérite de sa Poësie, & du cas qu'on en faisoit de son tems, que l'aveu ingénu de l'Auteur, & les Vers qui l'expriment.

Rideor à doctis quod scribens tam rude carmen
Ostendam id multis, nec me ullus jam pudor urat.
Sed jugulem incautos male compto carmine amicos;
Qui temerè occursant mihi; cum Vitiata Papyrus,
Carnificem longo complectens ordine versum,
Sub tunica latet, auditorem quæ male perdat.

Ce qui ajoûtoit aux ennuis inséparables de sa Poësie, c'est qu'elle ne retentissoit que de plaintes améres sur le peu de soin qu'on prenoit de récompenser ses services, & sur la nécessité où on le mettoit de soûtenir à ses propres dépens la dignité de son rang, & l'honneur des Emplois Publics ausquels on l'élevoit.

Conscia

Conſcia ne noſtrorum operum Gens Itala, Iberos
Servitii immemores indicet eſſe mei ?
Turcorum qui regna adii pro Cæſare magno ;
Nec timui inferni tecta ſubire Dei ;
A Feſſis & Vercellis, velocior Euro
Averti audaci Gallica caſtra manu.

Il ſeroit à ſouhaiter que Siccus eut été ſeul de ſon goût, & que des Poëtes d'un tout autre vol, que ce verſificateur n'euſſent point dans tous les Pays, & dans tous les ſiécles fatigué le Public, & dégradé leur verve par l'inſipide détail de leurs affaires domeſtiques.

VI. Dans la même collection de Poëtes Latins faite à Breſce par *Jean Taygetus*, qui nous a conſervé les Poëſies de Siccus, on trouve auſſi celles de *Cæſar Ducchus* Breſſan. Les Vers hendeca-ſyllabes de ce dernier, & quelques Epigrammes que cite de lui le Cardinal Querini, ont ce tour coulant, naturel & dé-

licat qui fait le mérite de cette espéce de Poësie.

VII. *Barthelemi Theanius* Bressan fit sur la prise de Bresce par les François un Poëme, où au jugement de Jean Planerius, il égale la majesté de Virgile & la facilité d'Ovide. Cette Piéce fut imprimée à Bresce en 1561. chez Louis Sabius.

VIII. *André Mutius* Bressan fit des Vers contre Publius Spinola Milanois. Ils subsistent dans le Recueil de Taygetus aussi bien que quelques-unes des Repliques de Spinola.

IX. Il semble qu'il n'en a pas beaucoup couté à *Cocceianus*, non plus qu'à Matius pour trouver place dans l'Histoire des Poëtes Bressans. On ne rapporte de lui que deux Piéces fort courtes, & on n'en indique point d'autres. L'une de ces Piéces, de quatorze Vers, est un Eloge des Eloges des hommes Illustres de Paul Jove, & l'autre de quarante Vers roule sur la mort d'un Pere & d'un Fils de la famille de *Chisiola*.

X. Ce n'eſt point ſur deux Epigrammes de *Calemerius Balneacatus* rapportées dans le Recueil de Taygetus, que le C. Querini deſtine un Article à nous rendre compte des Ouvrages de ce Poëte. Ce qui lui a mérité cet honneur ce ſont trois autres Epigrammes de ſa façon omiſes dans ce Recueil, & qu'on trouve dans les Ouvrages divers des Auteurs à l'honneur de qui elles ſont conſacrées.

XI. Un petit Livre imprimé à Aléxandrie de la Paille en 1578. contient une collection des Vers de Jean *Marius Matius*. Les Piéces qu'en cite le C. Querini ſont 1°. Une eſpéce d'Adieu en Vers hendeca-ſyllabes de Matius à ſes amis de Breſce. 1°. Une Epître en Vers hexametres aux Moines de Bobio. Il y fait un juſte éloge de leur vertu, & marque le regret où il eſt, que les liens du mariage & le ſoin d'une famille l'empêchent de s'unir à eux dans la ſolitude, & les exercices de Religion qui les ſanctifient. L'hendeca-ſyllabe eſt d'une

versification aisée & coulante, mais il n'a rien ni de ces mignardises de langage ni de ce badinage naif & élégant, qui fait le prix de ces sortes de Piéces. Celle-ci vaut cependant bien mieux en son genre, que l'Epître aux Moines de Bobio.

XII. *Diomede Sala*, fit contre Publius François Spinola trois Epigrammes dont la plus longue est de huit Vers.

XIII. *Jean Antoine Taygetus* Auteur du Recueil que nous avons si souvent cité, fit des Vers beaucoup meilleurs que plusieurs de ceux dont il avoit renfermé les Ouvrages dans sa collection, à en juger au moins par les trois ou quatre Piéces, que le Cardinal Querini rapporte. On ne nous annonce point de grand Ouvrage de lui en ce genre; & il paroît qu'il n'a composé que de ces Piéces, que nous appellons communément *fugitives*. Elles font regreter que sa Muse ne se soit point essayée sur de plus grands sujets.

XIV. *Jérôme Bornatus* de l'Aca-

démie de Bresce appellée des *Occultes* fit plusieurs Epigrammes à la louange de divers de ses Confreres Académiciens. Ses hendecasyllabes sont d'un bon goût.

XV. *Louis Federicus* Membre de la même Académie composa quelques petites Piéces en Vers Latins. La premiére rapportée dans cet Ouvrage n'est intéressante ni par le sujet, ni par le tour que le Poëte lui donne, elle est en Vers hexametres. La seconde en Vers phaleuques est passable.

A la tête du Recueil, qui contient les Poësies des Académiciens Occultes, on trouve une Piéce en Vers hendecasyllabes par laquelle les Académiciens font hommage du fruit de leurs travaux à leur Mécéne, le Cardinal Commendon. L'hommage ne pouvoit être mieux placé. Parmi bien d'autres talens, ce grand Prélat avoit celui de se connoître en Poësie, & d'y réussir lui-même. Ce fut par ses Vers qu'il se fit connoître au Pape Jules III. & qu'il donna naissance à une fa-

veur dont le progrès fut l'Ouvrage d'un mérite plus solide.

XVI. Le *Comte Brunorius* Gambara composoit avec beaucoup de délicatesse des Vers élégiaques & phaleuques. Ce tour naturel & facile qui se fait sentir ordinairement dans les Ecrits d'un homme de qualité, ne bannit point de sa Poësie l'exactitude & la correction. C'est ce qu'on démêle dans une lecture attentive des deux petites Piéces, que le C. Querini rapporte de cet Auteur.

XVII. *Vincent Zinus*, presque inconnu des Bressans écrivit trois Livres de Poësies dédiées à Hercule d'Est Duc de Ferrare, & à la famille de ce Prince. Une Epigramme de huit Vers, que le C. Querini nous retrace, donne lieu de croire que la Poësie de Zinus avoit du feu & de l'agrément.

L'Auteur de la Bibliotheque Bressane, oublie encore un Poëte d'une toute autre considération que Zinus, c'est Joseph Milius Voltolina. Il a fait sur les Jardins *de hortorum cultura* un Poëme divisé

en trois Livres, & imprimé à Bresce chez Vincent Sabius en 1574. Le C. Querini nous en donne les cinquante premiers vers ou environ. Ce début eſt d'un homme dont la Muſe joint les graces à la facilité, & dont la facilité pourroit bien dans la ſuite du Poëme dégénérer quelquefois en négligence. Le Pere Rapin auroit peut-être beaucoup profité d'un pareil Ouvrage pour ſon Poëme ſur les Jardins, s'il avoit été à portée d'en faire uſage. Mais il n'eſt point étonnant qu'une Piéce inconnuë aux Breſſans mêmes l'ait été au P. Rapin. C'eſt la penſée du C. Querini. En effet il ſeroit difficile de trouver en France quelqu'un, qui ait entendu parler de l'Ouvrage de Milius avant que le C. Querini nous l'ait fait connoître. A en juger par les Catalogues anciens & modernes de la Bibliothéque du Collége des Jéſuites de Paris, jamais Milius n'a trouvé place parmi ce nombre conſidérable de Poëtes de toute eſpéce dont elle eſt fournie ; & c'eſt à cet-

te ſource que puiſoit Rapin en travaillant à ſon Ouvrage.

Mais ſi le C. Querini croit le P. Rapin à l'abri de tout ſoupçon ſur ce point, ce Poëte ne lui paroît pas également hors d'ateinte ſur d'autres Articles. 1o. Il ſemble trop exagerer dans ſa Préface, la difficulté d'un travail *que perſonne*, dit-il, *n'avoit entrepris avant lui*. Columella qui vivoit ſous Tibére n'a-t-il point fait ſur les Jardins un Poëme que nous avons encore? 2o. Il s'applaudit avec oſtentation de ſes ſuccès au commencement du ſecond Livre. 3o. Par ce début faſtueux, il encourt la cenſure prononcée par Horace contre ce Poëte *encyclique*, qui annonce avec trop de pompe le ſujet qu'il va chanter; tandis que Milius au contraire prend d'abord ce ton modeſte qui attira à Homére les éloges d'Horace. *Quanto rectius hic ...... dic mihi Muſa virum captæ poſt tempora Trojæ &c.*

Si le P. Rapin vivoit encore, il ne négligeroit rien pour ſe ména-

ger un ſuffrage auſſi flateur que celui du C. Querini, & pour éloiner les apparences qui l'expoſent à une cenſure d'auſſi grand poids dans la République des Lettres, que l'eſt celle du ſçavant Biblothéquaire du Siége Apoſtolique. Ne devons-nous point à ſa mémoire un ſoin qu'il n'eſt plus en état de prendre lui-même? L'eſtime & le reſpect qui lui auroient dicté cette Apologie régleront les obſervations par leſquelles nous allons eſſayer de la remplacer.

Oui Columella a fait un Poëme intitulé de *Cultu hortorum*. C'eſt le dixiéme Livre des douze qu'il a compoſés *de re ruſtica*, les onze autres ſont en Proſe. Le feu & le goût qui régnent dans ce morceau déſignent un homme né Poëte, & né au ſiécle d'Auguſte. Il n'eſt même pas le ſeul des Anciens qui ait écrit en Vers ſur cette matiére. Servius Honoratus Commentateur de Virgile; à l'endroit où ce Poëte * renvoye à d'autres le ſoin

* Georg. L. 4.

de chanter les Jardins, avertit qu'un *Gargilius Martialis* avoit rempli ce projet ; mais le tems nous a envié son Ouvrage. Enfin le quatorziéme Livre de Palladius Rutilius *de re Rustica*, après une courte Préface en Prose, ne contient que des Vers sur un point du jardinage que Rapin a aussi traité.

Les différentes éditions du corps des Poëtes Latins, faites jusques vers les tems de Rapin, ne contiennent cependant les Ouvrages ni de Columella ni de Palladius ; & Vossius lui-même dans l'édition de son Traité sur les Poëtes Grecs & Latins de l'an 1654. c'est-à-dire, onze ans avant que Rapin imprimât ses Jardins, ne fait pas la moindre mention de Columella, de Gargilius ni de Palladius. Mais Rapin connoissoit ces Poëtes, inconnus même à plus d'un Philologue. S'il ne les annonce point dans sa Préface, c'est qu'il se réservoit à en parler ailleurs. Il ne s'est point contenté de manier son sujet en Poëte, il a voulu encore

l'approfondir en Sçavant. Une Dissertation qu'on voit à la fin de la premiére édition des Jardins de l'Imprimerie Royale du Louvre en 1665. renferme l'Histoire des Jardins & des Auteurs qui ont écrit sur les Jardins. C'est-là que Columella & Palladius sont cités, & qu'on trouve dequoi pardonner à l'Auteur les omissions de sa Préface.

Il s'en faut bien cependant, que les Poëmes de Columella & de Palladius ôtent à Rapin le droit de dire dans cette Préface, *quâ vero temeritas tentare rem quam .... persequi nullus posterorum ausus sit.* Ces Poëtes ne lui avoient rien moins que frayé la route où il alloit entrer. Il n'a de commun avec eux qu'un nom vague appliqué à des objets totalement divers. Le Poëme de Columella de quatre cens & quelques Vers a pour sujet unique cette espéce de Jardin, que nous appellons le Potager. Là dans un Episode d'une quarantaine de Vers il avertit en passant que le Prin-

tems est la saison propre à moissonner huit ou dix fleurs qu'il nomme.

Rapin dans près de 3300. Vers. Traite au premier Livre du Parterre ; au second du Bois, du couvert, des allées, ou qui entrent dans la composition du Jardin, ou qui y tiennent ; Au troisiéme des Eaux ; au quatriéme du Verger. Columella & lui ont donc marché par des routes bien différentes.

Palladius dans son petit Ouvrage de 180. Vers élégiaques *de Insitione* nomme les Arbres qu'on peut greffer les uns sur les autres. Rapin dans son quatriéme Livre sur le Verger parle entr'autres choses de la Greffe, *insita*. Mais quelle différence entre l'un & l'autre morceau, soit pour le fonds, soit pour le tour de la Poësie ? Il ne faut que lire & confronter pour sentir, que Rapin, loin de copier, n'a travaillé qu'à s'éloigner de Palladius & à l'effacer. Il est donc vrai de dire dans la plus grande & la plus rigoureuse exactitude des termes, que Rapin n'avoit point eu de guide

dans son entreprise, & qu'aucun Auteur qui nous soit resté n'avoit manié les sujets qu'il traitoit.

Quant à l'ostentation, s'il lui étoit échappé quelque trait de complaisance pour son Ouvrage, il auroit ce foible de commun avec les plus grands Maîtres de l'art & avec les esprits les plus sages & les plus modérés, que les Muses ayent jamais inspiré. Il auroit dès-lors droit de prétendre à la même grace, que le Public a faite en tout tems aux saillies d'un amour propre purement poëtique. Mais les quatre Vers de son second Livre, qui au premier coup d'œil semblent annoncer un Poëte, qui s'applaudit de son succès, ne sont au fond & dans la plus exacte réalité qu'un pur jeu d'esprit. Il ne pouvoit se vanter sérieusement dans cet endroit des applaudissemens, que lui avoit déja attirés le premier Livre de son Ouvrage. Ce Livre n'avoit point paru séparément, & ne vit le jour qu'avec les trois autres. Il ne pouvoit non plus par la même

raiſon s'enthouſiaſmer de l'accueil fait au ſecond. D'ailleurs ce dernier n'exiſtoit même pas encore. C'eſt en le commençant, au neuviéme Vers, qu'après avoir invoqué les Bois, qu'il alloit chanter, il ſe les peint tout d'un coup devenus déja dociles à ſes accords, & propices à ſes vœux, s'inclinans juſques à lui & couronnans ſa tête de leurs branches feuillues &c. *Jam ſe cantati frondoſa cacumina Qercus inclinant &c.* Ce morceau n'eſt donc point l'Ouvrage de ſa vanité. C'eſt une pure & ſimple fiction poëtique où l'Auteur s'égaye en copiant ſon Maître & ſon modele, & en crayonnant d'une main timide quelques traits légers à l'imitation de ce magnifique tableau, qui forme le Frontiſpice du troiſiéme Livre des Géorgiques de Virgile.

N'en eſt-ce point aſſez pour montrer que la cenſure d'Horace ne tombe pas plus ſur Rapin que ſur Milius? Une autre réflexion peut cependant aider encore à mieux ſentir qu'il n'a point violé les ré-

gles prescrites par ce grand maître & par le bon sens. C'est l'emphase mal soutenuë avec laquelle le Poëte *encyclique* débute d'abord, qu'Horace a blâmé ; & rien n'est plus simple que l'exposition, que trace Rapin de l'objet général de ses chants au commencement de son premier Livre. La même simplicité regne dans le plan, qui forme le début des trois autres & du second en particulier ; Et c'est après ces exordes unis & modestes, que par un progrès insensible s'élevant de beautés en beautés, il cherche à se conformer au goût d'Horace sur l'ordre où les grandes images doivent se produire, & sur l'art avec lequel le Poëte, doit se livrer à l'essor. *Non fumum ex fulgore, sed ex fumo dare lucem cogitat. &c.* Il ne manque donc plus ce semble à la justification & à la gloire de Rapin, que de trouver grace aux yeux d'un Connoisseur aussi délicat que l'est le C. Q.

XIX. Pour revenir à Milius qui a occasionné cette digression, on

voit à la fin de ſon Poëme ſur les Jardins une Eclogue & une Piéce de Vers hendecaſyllabes de ſa façon. Il eſt encore Auteur d'un Poëme intitulé *Hercules Benacenſis* imprimé auſſi à Breſce chez Sabius en 1575.

Laurent Gambara Poëte mépriſé par Muret, & fort vanté par Paul Manuce, par Baſile Zanchius &c. eſt l'Auteur de pluſieurs Poëmes dont le détail nous méneroit trop loin. Le plus conſidérable eſt ſa *Colombeide* Poëme partagé en quatre Livres, & qui a pour ſujet la Découverte de l'Amérique par Chriſtophle Colomb. L'Ouvrage eſt dédié au Cardinal de Granvelle. Un trait bien eſtimable de Laurent Gambara, c'eſt qu'il brûla juſques à 10000. de ſes Vers Ecrits ſur des ſujets où contraires à la pudeur ou conſacrés à chanter la gloire des fauſſes Divinités.

XX. *Théophile* Moine Bénédictin de Breſce conſacra ſa Muſe aux ſujets de Morale, & de Piété. Ses

Œuvres parurent à Bresce en 1496. Il est singulier de trouver dès-ce tems-là le goût de la bonne Poësie & de la bonne latinité au point où ils paroissent dans les courts Extraits qu'on nous donne des Œuvres de Théophile.

XXI. Le C. Q. renvoye à la Bibliothéque des Auteurs de la Congrégation des Bénédictins du Mont-Cassin, pour se former une juste idée du talent poëtique de *Tite Prosper Martinengue*, Moine Bressan de la même Congrégation, & par une suite naturelle nous renvoyons aussi le Lecteur aux Extraits de cette Bibliothéque, qui ont paru dans nos Journaux.

XXII. *Ubertin Posculus* a fait en Vers plusieurs Ouvrages dont pas un n'a été imprimé. Le plus considérable est la ruine de Constantinople par les Turcs. Poëme divisé en quatre Livres.

XXIII. *Jean Calphurnius* est Auteur d'un Poëme d'environ 150. Vers sur la mort de Saint Simon jeune enfant de Trente, martyri-

sé par les Juifs de la même Ville en 1474. Le C. Q. a cru le devoir insérer tout au long dans son Ouvrage parce que les Continuateurs des *Acta Sanctorum* n'en font point mention au 24. Mars jour du martyre de ce Saint, quoiqu'ils ayent rapporté dans l'Article, qui le regarde bien d'autres Piéces moins dignes de leur attention que celle-là. Il observe en passant que parmi ces Piéces se trouvent les Actes du Martyre dressés par un Auteur Bressan. C'étoit Jean Mathias Tibérinus Médecin de profession. Le C. Querini excuse en même-tems l'omission des Bollandistes en nous apprenant, que le Poëme de Calphurnius sur ce sujet avoit été donné au Public à la fin d'une édition faite par Calphurnius & imprimée à Venise en 1481. de Catulle, Tibulle, Properce, & des Sylves du Stace, Recueil où les Bollandistes ne devoient gueres s'aviser de chercher l'Histoire d'un Martyr Chrétien.

XXIV. *Pylade Buccardus* mit

en Vers élégiaques la Théogonie d'Hésiode. Le C. Querini observe à cette occasion que la premiére édition qui ait paru d'Homére fut celle de Bresce en 1474. avec la version en Prose de Laurent Valla.

XXV. Dans le Recueil des Lettres & des Harangues de Cassandre Fidelis illustre Vénitienne, on trouve une Elégie que *Boniface Bembo* Auteur Bressan adressa à cette Dame.

XXVI. *André Maro* avoit une facilité surprenante de faire des Vers Latins. Lilio Giraldo lui rend sur ce point un témoignage avantageux, mais parce qu'il n'y a d'écrit de tous ces Vers qu'un seul & une seule Epigramme. Le C. Querini n'a point cru devoir lui donner place parmi les Poëtes Bressans.

XXVII. Dans un article consacré à l'honneur de l'Imprimerie des *Paganini* à Toscolano sur le Lac de Garde, le C. Q. nous apprend que c'est de là que sortit pour la premiére fois le *Merlin Cocaye* de

Théophile Folengo Moine Bénédictin de la Congrégation du Mont-Caſſin. Le compte que nous avons rendu de l'Auteur, & de l'Ouvrage dans l'Extrait de la Bibliothéque des Ecrivains de cette Congrégation, nous diſpenſe de nous étendre ici ſur cette matiére.

Le dernier Article de ce Traité eſt à l'honneur des Breſſans, qui ſe ſont diſtingués dans la Poëſie Italienne. La Liſte qu'on en fait, renferme avec les noms de pluſieurs Membres de l'Académie des Occultes, celui de deux Dames de Breſce illuſtres par leur talent pour la Poëſie, Véronique Gambara Sœur d'un Cardinal de ce nom, & Luce Albane Advocata.

Le P. Octave Pantagathus de l'Ordre des Servites n'a jamais rien écrit. Mais l'eſtime qu'eurent pour lui les Sçavans de ſon tems, ſon diſcernement en fait de Poëſie, les ſoins qu'il ſe donna pour la reſtitution du texte de Catulle, ont engagé le C. Querini à conſacrer les ſept derniéres pages de ſon Livre

à faire connoître le mérite d'un homme, qui fut, dit-il, en ſon tems la gloire de ſon Ordre.

Les recherches profondes, l'exactitude, les graces du ſtile, qui regnent dans cet Ouvrage font ſouhaiter à ceux qui s'intéreſſent au progrès de la Littérature, que de plus importantes occupations ne dérobent point Monſeigneur le Cardinal Querini aux ſoins néceſſaires pour le continuer avec le même ſuccès que mérite cet heureux début.

ARTICLE XXXIV.

MONSIEUR,

J'ai lû, comme vous l'avez ſouhaité, l'Hiſtoire anonime des Révolutions d'Hongrie imprimée à la Haye en 1739. en ſix volumes; ſi j'ai eu de la ſatisfaction d'y apprendre pluſieurs Anecdotes très-intéreſſantes, je n'ai pas moins d'embaras de rendre compte de ma lec-

ture à une personne aussi éclairée que vous, Monsieur, qui residez dans le Pays où cet Ouvrage vient de paroître, & qui devez par les Emplois que votre Souverain vous a confiez en différentes Cours de l'Europe, avoir une connoissance exacte du sujet de cette Histoire.

Comme je me suis fait une loi de vous obéir, je vous fais part des Réfléxions que j'ai faites sur cet Ouvrage, quoique persuadé qu'elles méritent peu l'honneur de votre attention. J'ai remarqué dans cette Histoire, que si la Bataille de Hoschtet eut été favorable aux Bavarois, le Prince Ragoski chef de la confédération devenoit Roi de Hongrie, & le Comte de Berechini Grand Général, & Lieutenant Ducal des Etats du Royaume, auroit été probablement élû Prince de Transilvanie; que rien n'est plus dangereux que de vouloir changer les anciennes Constitutions d'un Royaume, & de traiter comme Pays de conquêtes ceux qui se sont donnés & soumis volon-

tairement à un Prince Etranger. On dispute depuis Aristote jusqu'à présent, & on disputera encore longtems sur la meilleure forme de Gouvernement ; *adhuc sub judice lis est.* La perversité du cœur humain fait qu'il n'y en a point de parfait, ils ont tous leurs inconvéniens, le meilleur est celui qui quadre le plus avec les Mœurs & les Coutumes des Peuples ; s'il y eut jamais un Gouvernement parfait, c'étoit celui du Peuple Juif, qui étoit gouverné presque immédiatement par le Très-Haut ; cependant ce Peuple dur & ingrat se lassa bien-tôt de la forme, & Dieu, pour ainsi dire, fut obligé de leur donner un Roi, conformément aux autres Nations.

Les Partisans de la Cour de Vienne soutiennent, que le bien public de l'Europe, & les intérêts de la République Chrétienne demandoient que l'Empereur Léopold en usât comme il a fait avec les Hongrois ; la situation de la Hongrie, qui sépare la Chrétienté de l'Empire Ottoman, vouloit, disent-ils, que l'Empereur se rendit

maître abſolu de ce Royaume, comme il l'eſt dans les Pays héréditaires, afin d'être par-là à portée d'y faire exécuter les déciſions du Conſeil de Vienne, ſans dépendre de l'attache des Grands du Royaume dans les différentes conjonctures où les intrigues, & les mouvemens de la Porte peuvent intéreſſer la République Chrétienne, & conſéquemment ſa Majeſté Impériale, qui en eſt le chef & le défenſeur; mais cette raiſon n'a jamais paru aux perſonnes équitables un titre légitime pour dépouiller une Nation entiére de ſes Priviléges, & de ſes prérogatives, & encore moins aux Politiques qui conviennent tous, que la conſervation de ce Royaume a dépendu de la Bataille de Hoſchtet, & qui croyent, comme cet Auteur le rapporte, que les Bénéfices, les Dignités & les Terres de Hongrie, ont bien autant de part aux violentes réſolutions du Miniſtére Impérial, que tout autre prétexte qu'on a pû répandre dans le Public. Il ſemble

actuellement

actuellement que la Nation Hongroise a été opprimée, qu'elle ne seroit plus en état de faire ce que les Rois Nationnaux ont sçû faire à la tête de leur Noblesse, sans le secours d'aucune autre Puissance; c'est-à-dire, de repousser l'Ennemi du nom Chrétien jusques sur les bords du Pont Euxin.

Ainsi, Monsieur, le Public pour qui les Hongrois par rapport à leur situation sont *antemurale Christianorum*, a beaucoup d'obligation au Gentilhomme Hongrois, qui nous a donné succintement & distinctement l'Histoire de sa Nation, laquelle doit lui sçavoir gré d'avoir détrompé par des Actes authentiques la plûpart des Européens, qui n'étant pas instruits des Loix du Royaume, attribuoient plûtôt les mouvemens des Hongrois à un esprit de rébellion, qu'à la défence de leur liberté.

A l'égard de la seconde Partie de cet Ouvrage dont le titre est les *Mémoires du Prince François Ragostky*, je ne la crois point du Prin-

ce dont ils portent le nom : c'est plûtôt l'Ouvrage d'une personne qui étoit attachée à ce Prince. En effet, on ne remarque point dans la narration une certaine Dignité, que les Princes quittent difficilement, on y trouve une Critique générale contre tous ceux, qui avoient suivi le Parti du Prince ; ce manquement de charité & de reconnoissance, dont il n'étoit pas capable, me paroît une preuve assez forte pour ne les lui point attribuer ; d'ailleurs, est-il à présumer, que ce Prince se fut critiqué lui-même en blâmant non-seulement les manœuvres de ses Généraux, mais encore celles des Généraux de l'Empereur, afin de faire entendre au Public, qu'il étoit un Grand Capitaine, & qu'il en possédoit toutes les qualités ; pendant qu'il est dit à la page 127. qu'il n'étoit alors âgé que de 26 ans, sans expérience militaire, & superficiellement instruit des Affaires politiques ? il paroît même qu'il n'étoit pas plus expérimenté à la fin de la guerre qu'au commence-

ment. On y trouve aussi plusieurs contradictions, qui dénotent que l'Auteur a travaillé ou sur la mémoire ou sur les Mémoires d'autrui. Je vous avouerai *que celles qui* m'ont le plus frappé, regardent le Comte Berechini, le Lecteur ne le sera pas moins pour peu qu'il fasse attention à ce qui est rapporté dans les pages 22, 23, 47, 48, 58, 59, 62, 63, 88, 89, 150, 151, 201, 244, 329, 330 &c. où, il est démontré 1°. Que le Prince pour s'attirer plus sûrement la confiance de la Nation Hongroise dans une entreprise aussi délicate, ne signifioit & n'agissoit, que conjointement avec le Comte Berechini. 2°. Que ce Comte par son habilité, & contre toute espérance amena des Troupes de Varsovie, apporta de l'argent, & que le Prince regardoit ses Etendarts comme communs avec ce Seigneur. 3°. Que le nom de ce Comte faisoit autant de bruit, que celui du Prince pour déterminer les Habitans à prendre les Armes. 4°. Sa capacité pour

les Entreprises militaires les plus délicates,& pour la réussite. 5°. Son attention à ne point laisser échaper le moindre mouvement des Ennemis, sans en tirer avantage. Que ce grand Général se rendit maître de la Ville d'Olassy, siége des Rasciens, & très-important, qu'il prit le Château de Neisol, contraignit le Comte de Forgatz, pour lors attaché au service de l'Empereur de se retirer avec sa Troupe en désordre; qu'il a battu, fait Prisonnier le Général Richan, & enlevé son Bagage, son Artillerie, & a fait plusieurs autres actions. 7°. Que ce Seigneur par son génie supérieur réunissoit à la qualité de Grand Capitaine, celle de la solidité pour le travail du Cabinet. Vous ne serez peut-être pas fâché, Monsieur, d'apprendre à ce sujet une Anecdote, qui m'a été certifiée par une personne de mes amis avec laquelle j'ai conféré sur cette Histoire. Elle m'a dit que l'Empereur Léopold étoit tellement persuadé de la grande étenduë de son esprit

qu'il disoit hautement qu'il craignoit plus l'esprit & la capacité du Comte Berechiri qu'une armée entiére. Ses Négociations en sont une preuve, de même que la Replique aux Propositions de la Cour de Vienne, imprimée sous le nom de *Constancius Veratius*, que l'on m'a assûré être de ce Seigneur.

De crainte de passer les bornes d'une Lettre, je ne vous rappellerai que ce que l'Auteur dit page 113. & 114, où après avoir parlé du Clergé, il ajoûte " que le second » Etat est celui des Grands, com» posé de ceux qui sont de la Basse » Hongrie, & des onze Comtés qui » sont sur le Vaag, ou enfin des » treize Comtés de la Haute-Hon» grie; que plusieurs des premiers » & des seconds avoient épousé des » femmes de l'Autriche, ou de la » Styrie, que les autres élevés à » Vienne possédoient des Biens hé» réditaires sur les confins de la » Styrie, de l'Autriche, ou de la » Moravie; & que ces motifs » étoient cause qu'ils favorisoient

» de cœur les Autrichiens ; parce
» qu'ils ne vouloient pas exposer
» au hazard leurs Biens, & leurs
» fortunes, ou bien parce qu'ils fai-
» soient peu de cas de la famille &
» de la personne du Comte Berechi-
» ni, & que par ces motifs, ils
» avoient de la peine à embrasser
» le Parti du Prince, crainte de
» se mettre dans un rang inférieur
» à celui du Comte Berechini. »

Passant sous silence les autres endroits où l'Auteur, au lieu d'une Histoire, fait plûtôt une Satire sur la conduite & l'humeur de ce Grand Capitaine dont nous avons, si je ne me trompe, un fils en France, Maréchal de Camp, & Mestre de Camp d'un Régiment d'Hussars, qui ne dégénere point de la valeur de ses Ayeux ; je vous observerai, que le Prince Ragosky dit dans ses Mémoires, ou du moins on lui fait dire qu'il a choisi le Comte Berechini pour compagnon de son entreprise, que ce n'est que par ce Seigneur qu'il a été connu de la Noblesse Hongroise,

étant encore fort jeune, lorſqu'il a commencé la guerre contre les Impériaux, & ayant preſque toujours été Priſonnier ou Exilé.

La Nation aſſemblée en confédération à Onrd auroit-elle élû le Comte Berechini pour Lieutenant Ducal, ſi la grande Nobleſſe avoit crû les Berechini inférieurs aux autres Grands du Royaume? Et par quels endroits le Comte Berechini eut-il été moindre que les autres, lui qui ſortant d'une noble & ancienne Maiſon reconnue telle par 4 Empereurs conſécutifs, & élevée depuis plus d'un ſiécle à la dignité de Grand du Royaume, & qui avoit remporté pluſieurs victoires ſur les Turcs. L'Auteur devoit ſe contenter des premiers motifs pour rendre raiſon de l'indifférence que, pluſieurs témoignoient pour le Parti du Prince Ragoſky, ſans en imaginer un qui n'a pas même de vraiſemblance, puiſque l'Empereur Léopold dans l'Inſtruction, qu'il inſére dans ſa Lettre à l'Archevêque de Culveza du 11. Février

1704. pour les ſieurs Talvay & Jeſansky nommés pour renoüer la Négociation de Pacification avec le Comte Berechini les avertit » que les Hongrois armés demandent avant toutes choſes des ſûretés que le Traité à faire avec » eux ſera obſervé : cela ſuppoſé, » ils s'addreſſeront au Comte Berechini de ma part, comme PALATIN DU ROYAUME, & ſur ſes » plaintes & ſur celles de ſes adhérans, comme ſur les prétentions » qu'ils font des garanties & ſûretés » des Traités à faire, ils lui repréſenteront &c. Tom. 2. Liv. 6. » pag. 153 154. »

Qui eſt-ce qui croira jamais que l'Empereur preſſé comme il étoit alors, & cherchant tous les moyens imaginables pour pacifier la Hongrie, eut nommé Palatin du Royaume, c'eſt-à-dire, Médiateur entre ſa Nation & ſon Roi, le Comte Berechini qui avoit les armes à la main contre ſa Majeſté Impériale, & qui étoit Grand Général de la Confédération, s'il eut été vrai que

la Grande Nobleſſe Hongroiſe l'eut regardé comme leur inférieur ? il n'en eut pas fallu davantage pour les irriter contre la Cour de Vienne ; ainſi l'Auteur des Mémoires trouvera bon , que le Public ait plus d'égard à ce que cette Cour penſoit ſur l'Etat & la Maiſon du Comte Berechini , que pour ſes idées particuliéres.

La troiſiéme Partie contient les Mémoires d'un Gentilhomme Tranſilvain de l'illuſtre Maiſon de Betlem, nommé le Comte Betlem Niklos , ils m'ont paru auſſi intéreſſans qu'amuſans : ils nous donnent quelques idées d'une Nation , qui ne nous eſt pas plus connue que les Daces l'étoient autrefois des Romains. Les ſentimens tendres & conſtans de l'Auteur pour la Princeſſe de Tranſilvanie , rapprochent dans mon idée les ſables brûlans d'Affrique avec les Montagnes de Neige de ce Pays Septentrional , c'eſt-à-dire , ſelon le proverbe Italien ; *Tuttò il mondo è paèsè.*

Je ſuis , Monſieur , &c.

ARTICLE XXXV.

BIBLIOTHECA BELGICA, sive virorum in Belgio vita scriptisque illustrissium Catalogus, Librorumque Nomenclatura, continens Scriptores, à clarissimis viris Valerio Andrea, Auberto Miræo, Francisco Svvertio, aliisque recensitos; usque ad annum 1680. *&c. Cura & studio Joannis Francisci Foppens Bruxellensis S. T. L. Metrop. ac Primat. Ecclesiæ Mechliniensis canonici graduati, ac Pœnitentiarii. Bruxellis, per Petrum Foppens* 1739. C'est-à-dire, *Bibliothéque Belgique, ou Catalogue des Ecrivains célebres des Pays-Bas, donné par Valere André, Aubert le Mire, François Svvert & autres; augmenté, & continué jusqu'en* 1680 *par M. Foppens, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Malines. A Bruxelles, chez Pierre Foppens.* 1739. *Deux volumes* in-4°. *Pages* 1233. *sans l'Epître Dédicatoire & la Préface.*

IL n'eſt peut-être point de ſorte de Livres dont l'utilité généralement parlant, ſoit plus étendue dans la Littérature, que les Catalogues ou Bibliothéques des Ecrivains, de quelque eſpéce qu'ils ſoient, & ſous quelque titre qu'ils ſe produiſent. Il eſt peu de perſonnes, qui dans le cours de leurs travaux littéraires, & ſur-tout dans la compoſition, ne ſoient obligées d'y avoir recours ; du moins s'il entre dans leurs Ouvrages certaine critique qui y donne du prix. Auſſi les a-t-on multipliés, & les multiplie-t-on tous les jours à l'infini, & ſous tant de formes diverſes. Hiſtoires, Vies, Bibliothéques, Catalogues, Eloges &c. les titres ſont épuiſés, & la matiére ne le ſera jamais. Il y en a pour les Auteurs ſacrés, pour les Auteurs Eccléſiaſtiques. Les différens genres de Littérature, les Poëtes, les Philoſophes, les Hiſtoriens, les Médecins, les Juriſconſultes &c. ont eu leurs Hiſtoriens, anciens & mo-

dernes. Les Nations, les divers Ordres, les Sectes ont pris soin de conserver la mémoire de ceux qui s'y sont distingués par leurs Ecrits : & ce soin n'a été porté que trop loin; on a voulu donner de la célébrité à des gens qui n'en ont eu, & qui n'en méritoient aucune.

Tout consiste à bien faire ces sortes de Catalogues, pour les rendre véritablement utiles. On y demande de l'exactitude & de la précision dans les faits & dans les dates; les circonstances les plus remarquables de la Vie des Auteurs, celles qui peuvent intéresser; leur profession, leurs Emplois; des Listes fidéles de leurs Ouvrages, des diverses éditions, des Traductions, s'il y en a eu; la forme des volumes, le lieu & l'année de l'impression. Il semble même que les titres devroient être rapportés tels qu'ils sont dans les Livres, ou du moins traduits littéralement, si les Langues dans lesquelles ils sont écrits, ne sont pas communément entenduës. L'affection, où des intérêts

particuliers de corps & de parti ne doivent point soustraire les avantures, même peu avantageuses des Ecrivains, ou plûtôt de leurs Ouvrages. Par cette fidélité on éclairciroit des faits obscurs que la malignité déguise, grossit & envenime assez souvent. Ceux à qui ces sortes d'Ouvrages sont un peu familiers, sçavent que ces regles n'y ont pas toujours été observées, & qu'on n'y trouve pas toujours les éclaircissemens, ni l'exactitude qu'on y cherche.

La *Bibliothéque Belgique* que nous annonçons, doit être regardée comme un des bons Ouvrages de cette espéce. M. *Foppens* y a rassemblé tous les Auteurs dont ses prédécesseurs, *Aubert le Mire*, *Valere André*, *Sander*, *Svvert*, avoient donné des Catalogues. Il a supplée ce qui y manquoit, corrigé ce qui n'étoit pas exact; & ajoûté environ 560. Ecrivains: & comme les Livres se multiplient tous les jours il y a encore dequoi faire un troisiéme volume, pour conduire jus-

qu'au tems présent cette *Bibliothéque*, qui contient déja près de 3000 Ecrivains.

Comme il s'en trouve de diverses Sectes, l'Auteur extrémement attentif à ne rien dire, qui puisse paroître favoriser en quelque maniére des erreurs condamnées par l'Eglise, a pris soin de marquer celles qu'ils ont suivies, afin, dit-il, que le Lecteur Catholique connoisse les Livres contre lesquels il doit être en garde. Il avertit même expressément qu'il ne prétend point adopter les louanges de ces Auteurs qui se trouvent dans les Epitaphes qu'il a rapportées. Mais avec ces précautions rien de plus modéré, que la maniére dont il en parle, rien qui sente l'amertume que la politesse de nos mœurs a bannie. Il se contente de rapporter simplement les faits, sans réfléxions, ni aucun terme qui puisse blesser les interessés.

ARTICLE XXXVI.

RÉPONSE AUX DOUZE Lettres du P. Scheffmacher Jésuite de Strasbourg, contre les Protestans, où les Principales controverses qui s'agitent entre l'Eglise Romaine, & celle des Protestans, sont traitées. A Francfort vol. in-4°. de plus de 500. pages.

SI M. *de la Chapelle* Pasteur de la *Haye* avoit connu cet Ouvrage, s'il lui étoit tombé entre les mains, il n'auroit apparemment pas entrepris de répondre aux Lettres du P. *Scheffmacher*, supposé qu'il ait eu autant de peine à s'y déterminer, qu'il veut le faire entendre. Il se seroit épargné, & à ses Lecteurs, bien des sophismes, que l'air avantageux dont il les débite, ne rend ni plus justes, ni plus concluans. Déja les Luthériens avoient pris la défense de leur cause, & ils n'avoient pas attendu qu'un Réformé vint à leur se-

cours. On attribuë la *Réponse* dont nous parlons, & qui fait le sujet de cet Article, à M. *Pfaff.* Si c'est le Chancelier de l'Université de *Tubinge*, comme il y a apparence, il n'a pas seulement caché son nom, mais il a encore voulu donner le change, parlant de celui-ci en tierce personne, & comme d'un Ecrivain différent de lui. *Le Chancelier Pfaffius*, (dit-il, dès la page 7) *a publié en* 1720. *une Dissertation touchant la succession Episcopale &c.* D'où vient une telle réserve dans une occasion où ces Messieurs conviennent que le nouvel Adversaire a porté à leur Secte des coups capables de l'ébranler? *Ces Lettres en effet*, dit l'Auteur de la Réponse, *ont excité l'attention des Lecteurs, non-seulement à Strasbourg, mais encore dans quelques cours d'Allemagne. Elles sont assez seduisantes, à cause du tour que le Révérend Pere donne aux choses. Elles ont encore*, ajoûte-il, *l'air & l'apparence d'une érudition vaste & consommée.* Mais comment en ont-elles *l'air & l'ap-*

parence, ſi elles n'en ont pas la réalité ? Enfin *il y entre*, continuë l'Auteur, *des Objections qui ont en effet beſoin d'un éclairciſſement, & pourroient éblouir auſſi des Lecteurs Proteſtans*. De tels aveux de la part d'un des principaux Chefs du Parti Luthérien, ſont bien honorables au Docteur Catholique, & montrent aſſez ce qu'on doit penſer de ſon Ouvrage.

Moins ſincére, & plus ſuffiſant; M. *de la Chapelle* qui affecte de faire paroître beaucoup de mépris pour ce Livre, n'ignoroit pas cépendant qu'il *a fait grand bruit à Straſbourg, & dans les quartiers d'alentour* : il n'ignoroit pas *le fracas que ces Lettres faiſoient dans le voiſinage :* ſans cela ſe ſeroit-il donné la peine de réfuter à ſi grands frais un Auteur auſſi mépriſable qu'il lui plaît de le ſuppoſer ? Les Proteſtans de la Confeſſion d'*Auſbourg* ont été de meilleure foi ; ils ont ſenti toute la force d'une attaque qui les regardent plus directement, & ils en ont craint les ſuites. C'eſt

ce qui a engagé leur Controversiste à suivre pied à pied le P. *Schéffmacher*, pour répondre en détail à tous ses argumens. Mais comment y répond-il? Ce ne sont que chicannes, que mauvaises défaites, que réponses arbitraires, inventées après coup, pour soutenir une cause combattuë par la foi de tous les siécles; que faux raisonnemens, qui peuvent bien jetter quelque embarras sur le détail des preuves surabondantes dont on se sert pour établir les Dogmes de l'Eglise Catholique, mais trop impuissans, pour ébranler la solidité de l'édifice bâti sur la Pierre ferme, & pour troubler cette possession constante & invariable, qui a fait passer depuis tant de siécles jusqu'au nôtre, sans interruption, les mêmes vérités. En effet qu'on montre, si l'on peut, l'origine & l'époque des Dogmes, que nous croyons dans l'Eglise Catholique Apostolique & Romaine. S'ils sont contraires à la Doctrine enseignée par Jesus-Christ & par ses Apôtres, il est certain

qu'ils n'ont pû s'établir sans être contredits, combattus, proscrits, par ceux qui avoient reçû cette doctrine, & qui la suivoient. C'est précisément ce qui est arrivé à la naissance de chaque Hérésie, à la naissance de celles de *Luther* & de *Calvin*, comme de toutes les autres ; elles ont scandalisé, elles ont été rejettées & anathématisées, parce que les fidéles n'y ont pas reconnu la doctrine qu'ils avoient reçûe de leurs peres. C'est même pour cela qu'il faut qu'il y ait des Hérésies : *Nam oportet & hæreses esse, ut & qui probati sunt, manifesti fiant in vobis.* (I. Cor. XI. 19.)

Il est bien vrai, que les vérités Catholiques n'ont pas toujours été si clairement développées ; mais le dépôt en a toujours été aussi fidélement conservé. C'est pour cela, que si-tôt qu'il a été attaqué, les Docteurs, les Pasteurs se sont expliqués, l'Eglise a prononcé ; elle a déclaré ce qu'elle croyoit, ce qu'elle a toujours cru ; elle n'a jamais prétendu proposer un Dog-

me nouveau ; elle n'a fait que déclarer le Dogme ancien. Telle a toujours été sa conduite & son langage ; *Nihil innovetur, nisi quod traditum est.* (Step. Ep. ad Cypr.)

Tant que subsistera cette possession, & cette prescription, c'est en vain qu'on se jettera dans des disputes épineuses, qu'on chicannera, qu'on épiloguera sur chaque texte, sur chaque mot, qu'on s'efforcera d'en détourner le sens le plus naturel, le plus simple, le mieux établi, & qui a réglé la foi de tous les tems, sous l'autorité de l'Eglise dirigée par l'Esprit Saint. On pourra bien diminuer à ses propres yeux l'éclat de la lumiére, mais il sera difficile de la faire tout-à-fait disparoître : les principes généraux conserveront toujours leur force. Deux siécles & davantage de controverses entre les Catholiques & les Protestans ont obstiné ceux-ci dans des erreurs déja invétérées ; ils ne pensent plus à les examiner ; ils se font un intérêt capital de les défendre ; ils ont mis toute leur

ſubtilité à parer aux coups qu'on leur a portés : éh combien l'eſprit humain n'eſt-il point fertile en pareilles productions ! Eſt-il rien de ſi clair, de ſi bien établi, qu'on ne vienne à bout d'obſcurcir par cette voye ? Si l'on remontoît à la ſource, ſi l'on conſidéroit les cauſes qui ont enfanté les Schiſmes & les Héréſies, peut-être en rougiroit-on ; & certainement la diſpute en deviendroit plus ſimple, & plus aiſée à terminer. Combien de Novateurs, de Chefs de Parti ont avoué qu'ils s'étoient trop avancés, & que, ſi des intérêts de paſſion ne les avoient retenus, ils auroient volontiers reculé ? *Luther* lui-même eſt de ce nombre.

Le Docteur Luthérien qui répond aux Lettres du P. *Scheffmacher*, a perdu ce point de vûë, il a ſuivi la méthode dont nous venons de parler, il ſe jette dans ces détours étudiés & ſophiſtiques, qui ne font qu'embrouiller les matiéres, & rendre les diſputes interminables. Pour rapporter ſeulement

une légere partie de ses Réponses, il faudroit un volume entier; & les réfuter, seroit une entreprise étrangere au dessein de cet Ouvrage. Et d'ailleurs que pourrions-nous dire, qui ne se trouve dans une infinité de Livres?

L'Ecriture Sainte, est selon les Protestans le seul Juge des Disputes en matiére de Religion: c'est sur ce principe que roule l'Ouvrage du nouveau Controversite. Mais comment ces Messieurs sçavent-ils que tel ou tel Livre contient la parole de Dieu? Ils ne sont pas même d'accord entr'eux sur ce point. Et qui pourra le décider? Sera-ce encore l'Ecriture Sainte? Nous prétendons bien, & nous prouvons que nos Dogmes sont fondés sur la Parole de Dieu écrite. Nos Adversaires n'en conviennent pas, ils chicanent, ils contestent, ils détournent le sens des textes que nous alléguons. Nous n'avons garde de convenir de celui qu'ils leur donnent, ni du sens qu'ils attribuent aux passages qu'ils alléguent en leur faveur. Mê-

me oppoſition entre les diverſes Sectes qui ſe ſont ſéparées de l'Egliſe Romaine, &, ce qui eſt plus remarquable, dans la même Secte, entre ceux, par exemple qui prétendent ſuivre ou *Luther*, ou *Calvin*. Voilà donc une régle qui ſeule, & par elle-même ne décide rien, entre gens qui ont des ſentimens differens. Mais nous avons pour nous fixer la Tradition, les Peres, les Conciles, les définitions de l'Egliſe. On mépriſe ſans façon leur autorité. Cependant, quand les Peres & les Conciles ne ſeroient que témoins de la créance de leur tems, ce témoignage conſtant & uniforme ſeroit déciſif. S'ils parlent trop clairement, on ne craint point de traiter avec un mépris quichoque le bon ſens, ces grands hommes, ces Sçavans, ces génies ſublimes, ces Aſſemblées reſpectables. Notre Docteur Luthérien ne les a pas plus ménagés que ſes Confréres ont coutume de faire.

ARTICLE XXXVII.

MECHANICA, SIVE MOTUS Scientia &c. C'eſt-à-dire, *la Méchanique ou la Science du Mouvement, traitée analytiquement par M. Léonard Euler, Membre de l'Académie de Peterſbourg, & Profeſſeur de la plus ſublime Mathématique. Deux Tomes* in-4°. *ſervans de ſupplément aux Mémoires de cette Académie. A Peterſbourg* 1736.

MOnſieur Euler eſt connu dans l'Europe ſçavante, comme un grand Géometre, & un Philoſophe diſtingué. Sous le nom de Méchanique, il n'entend que la Science générale du Mouvement, renvoyant à traiter des Machines, comme il convient, dans la Statique. C'eſt Galilée, il faut en convenir, qui a le premier mis à la mode la ſcience du mouvement, ſoit uniforme, ſoit accéléré ou retardé. L'ancienne Méchanique d'Archiméde

chimédé & des autres, n'étoit qu'une ſtatique.

Ces deux Sciences ſont la même ſcience dans le fond, cela n'eſt pas douteux. Mais à meſure que ſon objet s'eſt aggrandi, elle s'eſt naturellement diviſée. Les anciens ne traitoient que des Phénomenes, de l'art en quelque ſorte, plûtôt que de la nature. Les Machines ſont quelque choſe d'artificiel.

Il eſt tout naturel de remonter de l'art à la nature, & des Phénoménes aux cauſes & aux principes. Le renouvellement de la Phyſique, auquel Galilée a ſans doute, beaucoup contribué, a produit cette Méchanique moderne qui a pour objet le mouvement en général, principe de la Méchanique ancienne ou de la Statique.

Dechales eſt un des premiers & peut-être le premier, qui ait mis en deux Traités diſtincts, la Méchanique & la Statique, ſans parler de l'Hydroſtatique & de l'Hydraulique qu'il traite à part. Ces Ouvrages-là ſont eſtimables, clairs,

méthodiques & suffisamment Géométriques. Mais ils tiennent à un cours de Mathématique en 4. volumes, qui les rendent rares & moins connus qu'ils ne mériteroient de l'être. Un abrégé même de ces morceaux les rendroit plus utiles au Public, qui n'a peut-être point jusqu'ici de bonne Méchanique-Statique à son usage, à l'usage au moins des Commençans.

La Statique de Pardies est du caractére de tous les Ouvrages de cet Auteur célebre. C'est un petit Livre admirable; mais il n'a pas toute l'étenduë nécessaire pour initier suffisamment les Commençans dans une Science, qui devroit aujourd'hui servir d'une bonne introduction à la Physique. Car la Méchanique, dans sa vraye notion, ne devroit être que la Géométrie ou les principes géométriques du Mouvement, & par conséquent de la saine Physique.

Nous ne disons pas, & nous n'avons garde de dire, que la Méchanique soit la Physique, ni que la

Physique soit une pure Méchanique, & beaucoup moins une pure Géométrie du Mouvement. La Méchanique est bonne, nécessaire même pour la Physique, & n'est point la Physique elle-même. M. Newton tout Géométre, les a un peu trop confondues, & sa Physique est plus Géométrique même que Méchanique ou Statique, bien loin d'être une vraye & pure Physique. Sa Méthode n'a pourtant eu que trop d'imitateurs, & la Géométrie est à la veille d'anéantir la Physique, & sur-tout les Physiciens; peu de ceux qui ont le goût de la simple Physique, étant en état d'y atteindre au travers des sections coniques, des courbes, des quadratures, des infiniment petits, de l'analyse, & du calcul le plus impénétrable & le plus abstrait.

Ce calcul a tout-à-fait pris le dessus. Le Public s'y prête jusqu'à un certain point. Il seroit, nous l'avouons, à souhaiter, qu'il s'y prêtât tout-à-fait. Il est vrai

qu'il n'y a jamais eu tant de Géometres. Mais on l'est aussi avec mesure, & jusqu'à un certain point dans ce qui s'appelle le Public, ou l'on n'en fait jamais une certaine profession. Il seroit donc mieux de réserver cet appareil de Géométrie & de calcul pour les Sciences qui ne peuvent s'en passer.

Le calcul est-il même une affaire de science lumineuse & didactique, & non pas plûtôt un art & une pratique? Et comment la Physique seroit-elle du ressort du calcul, si la Géométrie elle-même ne l'est pas. La lumiére géométrique s'éteint absolument au milieu de tous ces simboles inarticulés. Les Anciens, loin de traiter la Géometrie par le calcul, traitoient le calcul par la Géométrie; témoin le second Livre d'Euclide.

M. Euler suit le goût dominant des Géometres, & traite ici la Méchanique par le calcul le plus fort & le plus transcendant. Son premier Chapitre est sur le mouvement en général. Il en combine

d'abord les propriétés essentielles, l'espace, la vitesse & le tems. Il pose ensuite les principes du mouvement absolu & du mouvement relatif, & compare enfin ces deux sortes de mouvemens.

Le second Chapitre traite de l'action des puissances sur un point libre, c'est-à-dire, sur un corps considéré comme un point, & dont rien ne gêne le mouvement naturel. Dans sa dix-septiéme Proposition, l'Auteur établit que la *force d'inertie*, c'est-à-dire, la résistance que le corps en repos oppose au mouvement, & que le corps en mouvement oppose au repos, ou à un plus grand ou plus petit mouvement, est proportionelle à sa quantité de matiére.

Le Chapitre troisiéme roule sur le mouvement rectiligne d'un point libre mu par des puissances absolues. Selon la vingt-sixiéme Proposition, dans les diverses hipothéses des puissances uniformes, les hauteurs d'où des corpuscules égaux acquiérent en descendant des vi-

tesses égales, sont réciproquement comme les puissances. L'Auteur se raproche ici toujours de Newton, & en emprunte même des applications de ses principes, fort élevées, & qui supposent une bonne connoissance du Livre entier des principes Mathématiques de la Philosophie naturele. Oseroit-on dire que c'est ici un pur, mais un fort bon Commentaire de cet admirable Ouvrage de Newton? Commentaire Géométrique ou Méchanique: car M. Euler admet communément les hipothéses de Newton, & suppose démontré tout ce que Newton donne pour tel.

Le reste du Chapitre roule sur les chutes des corps animés de forces centripetes diversement conditionnées, & sur la combinaison des hauteurs, des tems, des vitesses compétentes à ces sortes d'hipothéses géométriques. Car toutes ces spéculations ne sont qu'une pure Géométrie, transportée de l'étenduë immobile, qui est son objet naturel, à l'étendue mobile qui est

l'objet de la méchanique. Ces ſpéculations ſont admirables, nous n'en diſconvenons pas : mais il faut toujours caractériſer les choſes avec juſteſſe dans les Sciences, & ne pas traiter de Phyſique, ni même abſolument de vraye Méchanique, ce qui ne l'eſt que par l'objet général. Il eſt de conſéquence de ne pas laiſſer perdre le goût d'une auſſi aimable Science, que l'eſt la Phyſique.

Les Géometres un peu ennuyés, ſans doute, de l'*inertie*, ſi on peut le dire, de leur objet, & réveillés par la vivacité & par les attraits de celui de la Phyſique, ſe ſont emparés, depuis une vingtaine d'années, de celui-ci à la ſuite de Newton. Il n'y auroit à cela nul inconvénient, s'ils ne tournoient leur ſpéculation en une eſpece de monopole, au préjudice & à l'excluſion même des Phyſiciens ; & s'ils ſe contentoient de traiter la Phyſique en Géometres ; au lieu que ſans façon ils ſe prétendent Phyſiciens, & les ſeuls Phyſiciens. Cela va à tout cõnfon-

dre & à ruiner toutes les Sciences; la vraye Physique au reste n'en devenantpas plus certaine par ce commerce trop intime avec la Géométrie, & la Géométrie devenant, peut-être par-là, assez souvent incertaine & fort équivoque.

Galilée avoit pris la Méchanique sur le vrai ton d'une Science placée avec justesse, entre la Géométrie & la Physique. Dechales, Pardies & quelques autres avoient tenu ce juste milieu comme nous avons dit. Le célebre Wallis Anglois avoit rendu la Méchanique un peu trop sçavante & trop géométrique. Le sçavant Huguens n'avoit pas laissé de monter les choses un peu haut. M. Newton a achevé de tout concentrer, la Physique dans l'Astronomie, l'Astronomie dans la Méchanique, la Méchanique dans la Géométrie, & la Géométrie dans le calcul. Sans cesser d'admirer tous ces grands hommes & le dernier surtout, nous sera-t-il permis de remarquer qu'ils sont tous étrangers pour nous, & que Descartes, non

moins & peut-être plus admirable, a pris la Physique sur le ton naturel, que nous croyons pouvoir qualifier de ton & de goût François. Car nous aimons le naturel en toutes choses, & il seroit monstrueux qu'un François ne l'aimât pas dans la Physique, qui est la propre Science de la nature.

Chapitre quatriéme. Du Mouvement rectiligne d'un point libre dans un milieu résistant. Il y a ici un beau champ ouvert à la Géométrie & au calcul de M. Euler. Les espaces, les tems, les vitesses, dans les diverses loix de résistance, y sont retournés de toutes les façons. Le mouvement rectiligne dont il y est question, n'est autre que celui des corps qui tombent ou qui montent par, ou contre leur mouvement de pesanteur. Quoique le sçavant Auteur y fasse entrer l'hipothése des résistances en raison des simples vitesses, il s'étend beaucoup plus sur celle des quarrés des vitesses qui est la plus naturelle.

Chapitre cinquiéme. Du Mouve-

ment courbe libre d'un point mené par toutes sortes de puissances absolues. Un mot n'est rien : néanmoins en faveur de ceux qui s'en laissent prendre ou révolter, nous remarquons la nouveauté du *vis tangentialis* de l'Auteur, qui divise la force d'un corps mu en courbe, en deux forces l'une *tangentielle* ou par la tangente, & l'autre en *normale* ou perpendiculaire à la courbe ou à la tangente. Cette division est naturelle, si l'expression ne l'est pas. Mais encore une fois l'expression est indifférente, & un mot n'est qu'un mot.

L'Auteur, grand Géometre sans difficulté, est ici désormais dans son centre. Il est question de courbes & de *calcul differentio-differentiel*, vrayes délices d'un Géométre. La parabole de Galilée, & les autres courbes centripetes de Newton, de Keill, de Moivre &c. passent ici en revûë. M. Euler donne à cette occasion un Problême utile & que nous croyons nouveau dans sa généralité.

Nous ne connoiſſons en algebre ou en analyſe que ce que nous connoiſſons par une équation compoſée des puiſſances corrélatives des coordonnées. Dans la conſidération des forces centripetes, les courbes ne ſe manifeſtent immédiatement que par des équations formées de coordonnées centrales, & le plus ſouvent fort compliquées de quantités infiniteſimales, tranſcendantes & inéffables, *inconſtructibles* au moins. L'Auteur dans ſa ſoixante-quinziéme Propoſition page 246. donne ce Problême. " Définir par » une équation entre des coordon» nées normales *CP* & *PM*, rap» portées à un axe fixe *AC*, la na» ture d'une courbe *AM* qu'un » corps décrit avec une force cen» tripete quelconque. „ Les théoremes célebres & ſi ſouvent remaniés de l'*Horologium Oſcillatorium* d'Huguens, le ſont ici tout au mieux. Le calcul eſt admirable pour donner de nouvelles formes au vérités Mathématiques.

M. Euler remarque que la ſup-

position des forces centripetes proportionelles aux distances centrales ou à leurs quarrés ou à leurs cubes réciproques, donne des courbes algébriques, ou dépendantes de la quadrature du cercle ou de l'hiperbole : mais que dans les autres cas ou loix de forces centripetes, on a communément bien de la peine à débarrasser une courbe de l'*irrationalité* de son expression. Surquoi dans sa 83e. Proposition cet Auteur donne ce Problême.

» La force centripete étant com-
» me une puissance quelconque de
» distances centrales, trouver les cas
» particuliers dans lesquels un corps
» jetté d'une certaine maniére dé-
» crive une ligne algébrique. »

Il y a bien de la profondeur géométrique dans la 84e. Proposition dont l'énoncé est tel. " Si la force
» centripete ne s'éloigne pas beau-
» coup de la raison inverse des quar-
» rés des distances, déterminer le
» mouvement de l'ellipse, & son
» continuel changement d'espece,
» & le mouvement du corps dans

» cette ellipſe changeante. Comme dans la théorie des développées, on conçoit une courbe compoſée d'une infinité d'arcs de cercle qu'on nomme oſculateurs ; de même M. Euler conçoit ici la courbe projectile comme compoſée d'une infinité d'arcs oſculateurs d'ellipſe. L'idée eſt neuve & ingénieuſe. En dernier reſſort cependant l'ellipſe elle-même ſe réduit au cercle ; & phyſiquement parlant au moins, c'eſt-à-dire, naturellement, l'ellipſe ne peut terminer une démonſtration analytique de courbe, ni de mouvemens.

Comme on n'aime pas à incidenter ſur les matiéres géométriques, & que cependant la Méchanique eſt une ſcience Phyſico-Mathématique, que la Géométrie éleve au-deſſus de la Phyſique, mais que la Phyſique peut quelquefois dégrader au-deſſous de la Géométrie ; preſque depuis le commencement de cet Extrait, nous laiſſons paſſer ſous nos yeux bien des paradoxes que nous n'oſons relever, & que nous paſſons ſous ſilence,

étant d'ailleurs fort peu diſpoſés à y ſouſcrire, malgré l'autorité du grand Newton dont pluſieurs ſont revêtus.

Mais de tous ces paradoxes il y en a un qui revient trop ſouvent pour que nous n'en diſons pas un mot. L'Auteur trouve par ſon calcul qu'un corps, peſant ſans doute, tombant & arrivant au centre, peut fort bien, arrivé à ce centre y reſter tout court, ou même remonter à l'endroit d'où il eſt tombé par la ligne de ſa chute, comme ſi le centre anéantiſſoit tout d'un coup ſon mouvement ou le refléchiſſoit, ſans autre vertu que celle d'un calcul auquel l'Auteur prétend qu'on doit ſe fier, plûtôt qu'à ſon propre jugement qui dit que ce corps arrivé au centre doit conſtamment paſſer outre, & y revenir par des oſcillations réïtérées à la maniére des Pendules. Le plus ſingulier eſt que ce corps qui arrivé au centre ne peut paſſer outre, eſt un corps qui y arrive avec une viteſſe infinie.

Pourquoi s'en rapporter au calcul plûtôt qu'au jugement & au ſens commun, lorſqu'ils ſont en contradiction l'un avec l'autre ? Le calcul n'eſt qu'un jugement d'autant plus ſuſpect qu'il eſt plus enveloppé & plus compoſé de divers jugemens enveloppés. Nous ſera-t-il permis d'uſer d'une comparaiſon ſacrée ? La foi eſt au-deſſus de la raiſon, mais n'eſt pas contre la raiſon. Un calcul peut élever la raiſon au-deſſus de ſa portée naturelle ; mais il n'eut jamais & n'aura jamais droit de la contredire. Meſſieurs les Géometres devenus Phyſiciens, ſont-ils moins ſujets à l'erreur que les Phyſiciens mêmes ? Nous craindrions preſque qu'ils ne le fuſſent davantage, leur ſtile étant bien plus capable de couvrir l'erreur ; ſans parler de la confiance avec laquelle ils traitent des matiéres bien plus délicates que celles de la Géométrie, & qui leur ſont ſouvent fort étrangeres.

Chapitre ſixiéme. Du Mouvement curviligne libre dans un milieu réſi-

ſtant. La premiére Propoſition de ce Chapitre & la 104^e. de l'Ouvrage, porte que, que ſi un corps mu dans un milieu réſiſtant, reçoit l'impreſſion d'un nombre quelconque de puiſſances abſolues, la réſiſtance ne trouble l'action de ces puiſſances, qu'en diminuant la force tangentielle. L'Auteur regarde comme une parabole à-peu-près, la courbe décrite par une Bombe ou autre corps projectile. On a démontré poſitivement dans nos Mémoires, que ce ne peut être cette courbe, ni aucune conique ni autre aſimptotique, mais une maniére de ſpirale aboutiſſante au centre de ſa chute. Mais les vieilles erreurs ne ſe déracinent point ſi vite, même dans la Géométrie.

Enfin cet Ouvrage de M. Euler eſt fort Géométrique, & d'une Géométrie extremement profonde & ſubtile. Il eſt Méchanique auſſi & Phyſique même, ſi l'on veut, par ſon objet; ſi toutesfois encore cet objet n'y eſt pas pris d'une maniére toute abſtraite & purement

géométrique. Si on vouloit bien y regarder de plus près, le ſiſtême de Phyſique de M. Newton, n'eſt non plus qu'un ſiſtême abſtrait, & métaphyſique, qui n'a rien de vraiment Phyſique, ni d'homogêne au ſiſtême de Deſcartes, auquel les Newtoniens s'obſtinent de le comparer, & de vouloir même le ſubſtituer : ce qui eſt à-peu-près le même que ſi on vouloit ſubſtituer la Géométrie de Deſcartes à ſa Phyſique.

La Géométrie peut-être une meilleure choſe que la Phyſique. On peut au moins permettre aux Géometres de le penſer. Mais encore une fois la Géométrie n'eſt point la Phyſique. Beaucoup de perſonnes veulent apprendre la Phyſique : peu ſe conſacrent à l'étude de la Géométrie. Le Newtonianiſme veut nous donner le change, ſans doute après l'avoir pris. Il nous préſente de la Géométrie pure ſous le nom de Phyſique. L'attraction même & le vuide ne ſont que des abſtractions mé-

taphisiques chez Newton. Ses Disciples ne parviendront jamais à réaliser des immatérialismes, des vertus, des termes. Nous parlerons une autre fois du second Tome de M. Euler.

ARTICLE XXXVIII.

BIBLIOTHEQUE GENERALE des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques, qui contient leur Vie, le Catalogue, la Critique, le jugement, l'Analyse & le dénombrement des différentes éditions de leurs Ouvrages; ce qu'ils renferment de plus intéressant sur le Dogme, sur la Morale & la Discipline de l'Eglise; l'Histoire des Conciles, tant généraux que particuliers, & les Actes choisis des Martyrs. Par le R. P. Dom Remy Ceillier Bénédictin de la Congrégation de Saint Vanne & de Saint Hydulphe, Prieur Titulaire de Flavigny. Tome septiéme in-4°. *pag.* 174. *A Paris chez Paulus Dumesnil Imprimeur Libraire,*

Grand'Salle du Palais au Pilier des Consultations au Lion d'Or. Philippe-Nicolas Lottin, Imprimeur-Libraire, près S. Yves, à la Vérité; & Pierres 1738.

CE Volume ne comprend que sept Auteurs, en autant de Chapitres; encore y en a-t-il cinq, qui tous ensemble n'en font pas la septiéme partie.

Chapitre I. *Saint Grégoire de Nazianze surnommé le* Théologien *Archevêque de Constantinople & Confesseur.* L'ancien Auteur de la vie de ce Saint le fait naître à Nazianze : il est vrai qu'il y fut élevé, qu'il fut Prêtre de cette Eglise, tandis que son Pere, de même nom que lui, en étoit Evêque, & qu'il la gouverna pendant quelques années. C'en étoit assez pour lui en donner le surnom. Mais D. Ceillier prétend qu'il nacquit à Arianze, Terre, ou tout au plus Bourgade située dans cette partie de la Cappadoce, qu'on appelloit *Tiberine*, & peu éloignée de Nazianze.

Cette Ville, ajoûte-t-il, étoit elle-même très-peu de chose, & méritoit à peine le nom de Ville, quoiqu'ancienne & fondée par un Roi : elle porta aussi le nom de *Diocesarée*, qui lui fut donné apparemment par les Romains, lorsque sous Tibere ils réduisirent la Cappadoce en Province de l'Empire.

C'est encore une opinion assez communément reçuë, que S. Grégoire nacquit en 329. & notre Auteur prétend qu'on ne peut mettre plûtôt sa naissance. Il en apporte pour preuve ce que ce Saint fait dire à son Pere. " Il y a plus de » tems que j'ofre des sacrifices, qu'il » n'y en a que vous êtes au monde. „ Mais pour rendre cette preuve convainquante, il faudroit commencer par constater l'époque de l'Episcopat du Pere. En second lieu un simple Prêtre n'offre-t-il pas des sacrifices, aussi bien qu'un Evêque ? Il y a plus ; suivant D. Ceillier ce fut en 378. ou au plûtard au commencement de l'année suivante, que S. Grégoire fut élû Evêque de Conſ-

tantinople, il ajoûte, qu'après bien des résistances il se rendit, malgré la foiblesse de son corps usé de vieillesse. Quelques lignes après il dit, que son corps étoit courbé par le poids de ses années. Cependant si le Saint Docteur étoit né en 329. à peine avoit-il cinquante ans en 379. est-on usé de vieillesse & courbé sous le poids des années à cet âge? Cela seroit bon dans le sentiment de Suidas, qui le fait mourir en 391. âgé de 91. ans. Nous ne voyons pas non plus pourquoi notre Auteur nous dit qu'il aime mieux s'en tenir à Saint Jérôme (sur l'âge, où est mort Saint Grégoire) qui ayant été son Disciple, devoit mieux sçavoir qu'un autre, ce qui regardoit son Maître; car Saint Jérôme, au moins dans l'endroit, qui est cité en marge, ne dit point à quel âge le Saint est mort.

Le Sçavant Bénédictin a tiré tout ce qu'il nous apprend de la vie de ce célébre Docteur, de ses Ecrits mêmes. Il ne pouvoit assûrément puiser dans une meilleure

ſource, & il faut convenir qu'il nous fait bien connoître l'eſprit & le cœur de ce Grand Homme. Il y a néanmoins quelques traits de ſon caractére, qui faute d'être aſſez développés, offrent aux yeux du Lecteur des idées peu juſtes. Nous n'en citerons qu'un exemple : c'eſt à l'occaſion de ce que Saint Jérôme ſe rendit à Conſtantinople pour écouter Saint Grégoire : D. Ceillier dit, que le premier ayant demandé un jour à l'Evêque de Conſtantinople l'explication d'un mot de l'Evangile aſſez obſcur, le Prélat lui répondit agréablement. " Je vous » le dirai tantôt dans l'Egliſe, où les » acclamations, que tout le monde » me donnera, vous contraindront, » malgré vous, de ſçavoir ce que vous » ne ſçavez pas, ou vous paſſerez » pour un ſtupide, ſi vous êtes ſeul » à ne me pas admirer. „ Il eſt certain qu'un Lecteur attentif, & qui ſçait pénétrer le ſens de cette réponſe, n'y trouvera rien à reprendre, mais le commun n'a-t-il pas beſoin que l'Hiſtorien le mette un peu plus

au fait, pour ne pas prendre ce Diſcours comme une marque du peu de modeſtie du Maître, & pour ne pas ſçavoir mauvais gré au Diſciple de ſon peu de diſcrétion. Il ne falloit néanmoins, pour écarter tous ces ſoupçons, que rapporter le paſſage de Saint Jérôme en entier. Les moins clairvoyans n'y auroient vû qu'un badinage *élégant*, & une raillerie fine de la prévention d'une multitude ignorante en faveur d'un homme, qu'elle eſtime exceſſivement, & dont elle admire même ce qu'elle n'entend pas. Voici les propres paroles de S. Jérôme, dont il nous paroît qu'il ne falloit rien retrancher, pour faire bien comprendre tout ce qu'il vouloit dire. *Præcepor quondam meus Gregorius Nanzianzenus rogatus à me ut exponeret quid ſibi vellet in Lucâ ſabbathum* δευτερόπρωτον *id eſt, ſecundo primum, eleganter luſit docebo; inquiens, ſuper hac re in Eccleſiâ, in quâ, mihi omni populo acclamante, cogeris invitus ſcire quod neſcis, aut certe, ſi ſolus tacueris, ſolus ab om-*

nibus ſtultitia condemnaberis: nihil tam facile, quam vilem plebeculam & indoctam concionem linguæ volubilitate decipere. Marcus Tullius . . . . in oratione pro Q. Gallio, quid de favore vulgi, & de imperitis concionatoribus loquatur, attende, ne his fraudibus ludaris.

Quelques-uns on cru que Grégoire Evêque de Nazianze, Pere du Saint Docteur, avoit ſigné la formule de Rimini, & que ce fut pour cela, que les Moines & une partie du Peuple ſe ſéparerent de lui. La ſéparation eſt certaine, mais notre Auteur ſoûtient que la formule de Foi, qui en fut le motif, n'eſt pas celle de Rimini. Il en tire la preuve de ce que Saint Grégoire, dans un Diſcours qu'il prononça après la réconciliation, dit, qu'avant cette diviſion on avoit ſouvent comparé l'Egliſe de Nazianze à l'Arche de Noé, parce qu'elle ſeule avoit été ſauvée du Déluge univerſel & qu'elle avoit toujours conſervé les ſentimens de la véritable piété. Cette preuve eſt-

elle

elle bien concluante ? Combien d'Evêques ont été trompés par la formule de Rimini, dont les Eglises, sur-tout en Occident, avoient été jusques-là inaccessibles à l'erreur ?

Du reste on retrouvera dans ce volume la même exactitude, que dans les précédens, à analyser les Ouvrages, & à exposer la doctrine des Ecrivains Ecclésiastiques. On doit en sçavoir d'autant plus de gré au sçavant & laborieux Auteur à l'égard de Saint Grégoire de Nazianze, que tout connu qu'est ce Pere par l'Histoire de l'Eglise, ses œuvres n'ont pas été jusqu'à présent aussi bien éclaircies, que celles de la plûpart des autres, & qu'elles sont néanmoins pour l'élégance du style, pour la force & la solidité du raisonnement, & pour la profondeur & l'étendue de la Doctrine, ce que nous avons peut-être de plus parfait parmi les Grecs. Ainsi le travail de D. Ceillier sur ce grand Docteur ne sçauroit manquer d'être fort utile à ceux, ou qui ne sont

point en état, ou qui n'ont pas le tems de lire les Ouvrages mêmes dans l'original. Il faut voir sur-tout les Discours 33. 34. 35. 36. & 37. Le premier, qui porte pour titre, *contre les Eunomiens*, sert comme de Préface aux quatre suivans, qui sont intitulés *de la Théologie*, & qui ont mérité au Saint le glorieux surnom de Théologien.

Dans le Discours 33. Saint Grégoire explique toute la Doctrine d'Eunomius & démasque admirablement bien la conduite de ses Sectateurs. Dans le suivant il entre en matiére, & traite en général de la nature divine. Dans les deux suivans, il prouve contre les Eunomiens la Divinité du Fils; & dans le dernier, celle du Saint Esprit contre les Macédoniens. On a inséré parmi les Discours de ce Pere quelques Lettres Dogmatiques, qui ne sont pas de lui, & surtout les deux derniéres, adressées à Cledonius, Prêtre de Nazianze, contre les Apollinaristes. Si l'Article des autres Lettres du Saint

n'eſt pas auſſi inſtructif, que celui des Diſcours, il n'eſt pas moins intéreſſant pour ceux, qui s'attachent à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, par le ſoin, que notre Auteur a pris d'en marquer, autant qu'il a été poſſible, les dattes & à quelle occaſion elles ont été écrites.

La Poëſie, dans ceux, qui ne ſont pas Poëtes de profeſſion, eſt pour l'ordinaire un amuſement de jeuneſſe; mais les Œuvres Poëtiques de Saint Grégoire ne ſont pas le fruit de ſes premiéres années, & ce n'a été ni pour ſuivre ſon goût, ni pour ſe faire un nom parmi le beaux eſprits, qu'il les a compoſées, il ne s'y eſt même guéres appliqué, qu'après avoir abdiqué l'Evêché de Conſtantinople, & il ne s'eſt fait une occupation d'écrire en Vers, que pour mortifier ſa chair, comme il le dit lui-même, par le travail de cette compoſition, qu'il déclare lui avoir couté beaucoup. Il eſt ſurprenant que dans un âge ſi avancé, & en ne ſe permettant aucune de ces fictions, qui ſoûtiennent &

qui élevent le génie Poëtique, il ait pû faire tant de Vers, car Suidas & Saint Jérôme en comptent jusqu'à trente mille, & qu'il ait pû y répandre de si grandes beautés; du moins notre Auteur convient, avec tous les Critiques & les Connoisseurs, que le style en est coulant, les expressions pompeuses, les pensées sublimes, & les comparaisons justes & enchassées avec art. Tout ce qu'il en rapporte au bas des pages prouve que cet éloge n'est point exageré.

La plûpart de ces Poëmes sont sur des sujets de Morale, & quelques-uns sur ce que la Théologie a de plus sublime. D. Ceillier s'est beaucoup plus étendu sur ces derniers, & nous en a donné de fort bons Extraits. Il prouve aussi assez bien, ce semble, que le 125e. à Seleucus, que Saint Jean Damascene, & plusieurs Manuscrits attribuent à Saint Amphiloque, est de Saint Grégoire. « Le style en est à » la vérité, dit-il, plus facile & plus » net, que de plusieurs Piéces de

» ce Saint ; mais il en faut attribuer
» la cause à la simplicité de la ma-
» tiére, qu'il avoit à traiter ; si l'on
» se donne la peine, de voir les
» Poëmes, qui sont en forme d'in-
» struction, comme le 57e. à Olym-
» piade, le 63e. & le 64e. on verra
» qu'il y parle avec autant de faci-
» lité & de netteté. „ Il pense la même chose du Poëme *de la Vertu*, & répond très-bien aux raisons, qui faisoient juger à M. de Tillemont qu'il n'étoit point de Saint Grégoire. Il convient néanmoins qu'on a attribué au Saint Docteur quelques Poësies, qu'il n'a point faites, comme la Tragédie intitulée *le Christ soufrant*.

Parmi les Epigrammes notre Auteur a placé la Paraphrase d'un Poëme du même Saint, sur l'avenement de Jesus-Christ, lequel n'a point encore été imprimé, & où il combat l'Hérésie Arienne. Pour marquer l'union de la Nature Divine avec la Nature Humaine, il se sert dans une de ses Epigrammes du terme de *mélange inéfable*, & D.

Ceillier observe que cette maniére de parler étoit commune dans les Auteurs, qui ont écrit avant la naissance de l'Hérésie d'Eutichez. Nous ne finirions point, si nous voulions rapporter toutes les Observations curieuses, que notre Auteur a faites sur ce grand nombre de Poësies de Saint Grégoire, dont l'Abbé de Billy, M. Muratori, & Tollius, dans ses *insignia itinerarii italici*, imprimés à Utrech en 1696. nous ont donné des Recueils.

L'Article VI. où D. Ceillier expose selon sa coutume & réduit à certains points toute la Doctrine de ce Pere, est composé en bonne partie de ses propres paroles, avec le Texte Latin au bas des pages, & les endroits citez sont bien choisis. Ainsi dans une lecture de quelques heures, on peut apprendre tout ce que pensoit Saint Grégoire sur les principaux Dogmes de la foi, & sur presque tous les points de la Morale Chrétienne. Celui de la présence réelle dans l'Eucharistie, ceux

de l'invocation & de l'interceſſion des Saints & du culte de leurs Reliques y ſont marqués d'une maniére, qui ne laiſſe aux prétendus Réformés d'autre reſſource, que de chicanner ſur quelques termes, dont notre Auteur explique très-bien le véritable ſens.

Pour ce qui eſt de l'Hiſtoire. Le Saint Docteur a quelquefois ajoûté foi à ce qu'il avoit lû dans les Livres reconnus depuis univerſellement pour apocryphes, & l'on ſera toujours ſurpris des éloges exceſſifs, qu'il a donnés à Conſtantius après la mort de cet Empereur ; juſqu'à l'appeller le plus divin des Princes & le plus grand amateur de Jeſus-Chriſt ; juſqu'à le placer dans la gloire avec Dieu ; & cela après être convenu d'une partie de ſes excès contre les Catholiques. Suffiſoit-il pour le juſtifier de dire, que s'il a fait quelques bréches à la foi, il en faut rejetter la faute ſur ſes Courtiſans, qu'il n'étoit pas lui-même aſſez ferme dans la foi, & qu'il ne pré-

voyoit pas tous les dangers, où il se précipitoit par un zéle inconsidéré, sous prétexte de défendre la saine Doctrine? Comprendra-t-on jamais, que le plus grand amateur de Jesus-Christ ait mis toute l'Eglise en feu, & persécuté les plus Saints Evêques, pour faire déclarer que Jesus Christ n'étoit pas consubstantiel à son Pere?

On a attribué à Saint Césaire, Frere de Saint Grégoire quelques Ecrits, mais sans aucun fondement. Notre Auteur s'attache sur-tout à montrer que les *Dialogues ou Explications de quelques questions sur des matiéres graves*, n'ont pû être de ce Saint, & il en apporte plusieurs raisons, dont quelques-unes au moins sont sans replique.

Chapitre II. *Saint Amphiloque Archevêque d'Icone.* Nous avons fort peu d'Ouvrages de ce Saint, & par le peu qui en reste, il seroit difficile, dit notre Auteur, de juger sainement de ses Ecrits. « Mais » Saint Jérôme l'ayant joint à Saint » *Basile* & à *Saint Grégoire de Na-*

» *zianze* pour la ſcience, tant Ec-
» cléſiaſtique, que profane, nous
» pouvons aſſûrer, ſans crainte,
» qu'on n'y trouvoit pas moins d'é-
» loquence que d'érudition. „ Ajoûtons à ce témoignage ceux de Saint Baſile & de Saint Grégoire mêmes, & tout ce qu'on en trouve dans les monumens les plus reſpectables de l'antiquité, & nous verrons que peu d'Evêques ont été autant eſtimés de ſon tems que lui. Théodoret en particulier le traite de Saint, d'excellent, de digne de toutes les louanges, de très-ſage, d'un des plus illuſtres Evêques de ſon ſiécle, d'un des plus généreux défenſeurs de la foi contre les attaques des Hérétiques. S. Grégoire le nomme un Pontife ſans tache, un Ange, un Héros de la vérité. C'en eſt aſſez pour regretter beaucoup la perte de ſes Ouvrages, dont pluſieurs Anciens ont parlé avec éloge.

Chapitre III. *Saint Phébade Evêque d'Agen.* Ce Prélat, qui dans le quatriéme ſiécle a été une des gran des lumieres de l'Egliſe Gallicane,

eſt nommé fort diverſement dans les anciens Auteurs, & n'eſt guéres connu aujourd'hui en Gaſcogne, que ſous le nom de S. *Fiari*. On ſçait qu'il ne voulut jamais ſouſcrire la ſeconde formule de Sirmium, mais qu'il ſe laiſſa ſurprendre par les artifices des Ariens à Rimini. Il n'y a guéres lieu de douter, dit notre Auteur, qu'il n'ait aſſiſté au Concile de Paris en 360. ou 361. dans lequel on rétracta tout ce qui avoit été ſigné par ſurpriſe à Rimini.

Le ſeul Ouvrage, que nous ayons de Saint Phébade, & le ſeul, que Saint Jérôme ait lû, eſt un Traité contre les Ariens : il eſt adreſſé aux Evêques des Gaules, & le Saint ne ſemble l'avoir compoſé, que pour montrer avec combien de raiſon ces Prélats avoient rejetté la ſeconde formule de Sirmium. Outre les éditions particuliéres, qu'on en a faites, on la trouve encore dans pluſieurs Collections, & ſur-tout dans la Bibliothéque des Peres de Paris & de Lyon. Notre Auteur en fait ici une fort belle analyſe.

Chapitre IV. *Saint Ambroise Archevêque de Milan.* Ce Saint Docteur, que M. Hermant, son Historien moderne, appelle le plus ferme des Evêques depuis les Apôtres, est trop connu, pour qu'il soit besoin de nous arrêter à ce que D. Ceillier à recueilli de ses actions. Il s'en faut bien que nous ayons tous les Ouvrages, qui sont sortis de sa plume: on lui en a attribué plusieurs, qui ne sont pas de lui, notre Autre nous instruit parfaitement & en bon Critique de tous ces détails, dans lesquels rien ne nous oblige d'entrer.

Une chose, qui surprend beaucoup dans Saint Ambroise, c'est qu'ayant été élevé à l'Episcopat, lorsqu'il n'avoit aucune connoissance des matiéres Ecclésiastiques, il ait paru en très-peu de tems si consommé dans cette science. Car il est constant qu'il a composé *ses trois Livres des Vierges*, adressés à Sainte Marcelline sa Sœur, des Sermons qu'il avoit prononcés sur le même sujet, & à la priere que

Marcelline lui en avoit faite sur la réputation, qui s'en étoit répandue par-tout, même au-delà des Mers. Cependant il nous apprend lui-même qu'il écrivoit le second Livre, n'ayant pas encore trois années d'Episcopat. " Or ces Livres non-
» seulement sont, dit notre Auteur,
» d'une beauté singuliere, & font
» voir de quoi ce Saint Evêque étoit
» capable, lorsqu'il s'abandonnoit
» à la fécondité de ses pensées &
» à son éloquence, *mais* il y parle
» presque par-tout le langage de
» l'Ecriture, ce qui est d'autant plus
» surprenant, que jusqu'alors à pei-
» ne avoit-il pû trouver le loisir de
» l'étudier. „

Le premier Ouvrage, dont on trouvera ici l'analyse, est l'Hexameron, ou le Traité sur les six jours de la création. Dom Ceillier observe qu'il est distribué en neuf Discours, comme celui de S. Basile sur le même sujet; mais que ces neuf Discours sont renfermés en six Livres, qui répondent aux six jours de la Création, & qu'on ne peut douter

que cette distribution ne soit de Saint Ambroise même, puisqu'elle étoit déja du tems de Cassiodore, & qu'elle est marquée dans le vénérable Bede; que le Saint Docteur y a suivi la même méthode que Saint Basile, qu'il s'approprie souvent ses pensées, mais qu'il y retranche, ajoûte, & change, quand il le juge à propos; qu'il le réfute même quelquefois, sans le nommer. » Nous y reconnoîtrions encore, » dit-il, beaucoup de choses des » Commentaires de Saint Hippo» lyte & d'Origene sur l'Ouvrage » des six jours, si la perte de ces » Commentaires n'empêchoit d'en » faire la confrontation avec celui » de S. Ambroise. ,, Surquoi il cite en marge la quarante-uniéme Lettre de S. Jérôme à Pammachius.

Il est vrai que dans cette Lettre le Saint Docteur dit, que Saint Ambroise a composé son Hexameron d'après Saint Basile, Saint Hippolyte & Origene, mais plûtôt pour s'éloigner de ce dernier, que pour le suivre : *Nuper Sanctus Ambrosius sic Hexameron Origenis*

compilavit ; ut magis Hippolyti sententiam, Basiliique sequeretur. Et ce qui prouve que la pensée de Saint Jérôme est précisément celle, que nous lui attribuons au sujet d'Origene, c'est qu'il oppose l'exemple du Saint Archevêque de Milan à Ruffin, auquel il reproche au même endroit d'avoir donné au Public une Traduction trop fidéle de l'Hexameron du Docteur d'Alé-xandrie. D. Ceillier dans un autre endroit, cherchant la raison pourquoi Saint Ambroise ne cite jamais les Auteurs, dont il empruntoit les pensées, & souvent les propres paroles, conjecture que c'est qu'en ayant ainsi usé à l'égard d'Origene, & ne voulant pas qu'on sçût qu'il s'étoit servi des Ecrits de ce Docteur, alors fort odieux dans l'Eglise ; il a cru qu'il valoit mieux n'en nommer aucun de ceux, dont il avoit fait le même usage : mais parce que nous venons de remarquer, il paroît qu'il faut chercher une autre raison du silence de Saint Ambroise par rapport à ceux, qu'il

a suivis, & que cette raison est que ne les ayant pas suivis en tout, les réfutant même quelquefois, c'est par discrétion & par ménagement, qu'il n'a point parlé d'eux.

Notre Auteur observe très-bien que les deux Livres sur *Caïn & Abel* sont une suite de celui *du Paradis*. Il ajoûte que leur division en deux Livres n'est point originale, que ces deux Livres n'en doivent faire qu'un, & que s'il falloit les diviser, il faudroit les distribuer autrement, & commencer le second Livre par le Chapitre X. du premier, au lieu qu'on l'a commencé par un endroit, qui ne doit pas même faire le commencement d'un Chapitre. On a fait la même faute par rapport aux trois Livres des Vierges, dont nous avons parlé: le Livre de la *Virginté* ne doit point faire partie du troisiéme, mais un Traité séparé, & en effet dans tous les Manuscrits, il suit immédiatement *le Livre des Veuves.*

C'est à tort que quelques Pro-

testans ont contesté à Saint Ambroise *le Livre des Mysteres* ou *des Initiés*, dans lequel la présence réelle au Sacrement de l'Autel est clairement établie, & notre Auteur a eu d'autant moins de peine à réfuter leurs preuves, que les plus habiles d'entr'eux se sont rendus à l'évidence des raisons contraires. Il n'en est pas de même des *six Livres des Sacremens.* Dom Ceillier fait bien voir qu'ils ne sont pas de Saint Ambroise de Cahors, auquel on a voulu les attribuer, mais il ne croit point du tout que Saint Ambroise de Milan en soit l'Auteur. 1°. Parce que le style en est tout-à-fait différent de celui des autres Ouvrages de ce Pere. 2°. Parce qu'il paroît qu'ils ont été écrits long-tems après Saint Chrysostôme. L'erreur est venuë sans doute de ce que l'Auteur de ces Livres a copié beaucoup de choses du Livre des Mystéres, ou du Traité de l'Institution d'une Vierge; mais en voulant ajuster son style à celui de Saint Ambroise, il en

fait, sans le vouloir, remarquer la différence à quiconque l'examine de près, parce qu'il demeure fort au-dessous de son original. Il paroît que les Anciens ne s'embarrassoient pas beaucoup d'être taxés de Plagiarisme; quand ils travailloient sur une matiére, ils prenoient sans façon tout ce qui les accommodoit dans les Ecrits de ceux, qui l'avoient déja traitée, les regardant comme un bien commun, dont chacun pouvoit disposer.

Notre Auteur s'étonne avec raison que Pierre Soto ait douté que *les deux Livres de la Pénitence* fussent de Saint Ambroise, contre le témoignage de ce Saint Docteur même, qui les cite dans son Explication du Pseaume 37^e^. " La preu» ve qu'il allégue de son doute de» voit lui aider à le lever, car il » la tire de la maniére humble, » dont Saint Ambroise y parle lui» même, & de son élévation à l'E» piscopat ... Il ne faut que lire » l'endroit tout entier pour se con» vaincre qu'il ne peut convenir

» qu'à Saint Ambroise. „ Il n'est pas aussi surprenant que Rivet ait suivi le sentiment de Soto, car quoiqu'il n'en apporte point d'autre raison, que celle, qui a fait douter le Sçavant Dominiquain, il avoit trop d'intérêt à ne pas avouer comme d'un si grand Docteur, un Ouvrage, où il est parlé si nettement du pouvoir des clefs dans l'Eglise Catholique, de la nécessité de confesser ses péchés, & du mérite des bonnes œuvres.

Au reste il nous a paru assez surprenant que Dom Ceillier ne donne point dans le titre de ce Chapitre le nom de *Docteur de l'Eglise* à Saint Ambroise ; omission, que nous avons déja remarquée avec la même surprise au sujet de Saint Grégoire de Nazianze, vû qu'il le donne à plusieurs autres, qui ne sont pas comme ceux-ci des quatre, que l'Eglise a choisies depuis long-tems dans chacune des deux Eglises Grecque & Latine, pour les honnorer sous ce titre d'un culte particulier.

Chapitre V. *Diodore Evêque de Tharse, Confesseur.* Les Anciens ont nommé cet Evêque entre les plus éclatantes lumiéres de l'Eglise. Mais de ce grand nombre d'Ouvrages, que l'on convient qu'il a composés, il ne nous reste que quelques fragmens d'un Ecrit *contre le destin*, dans lequel il combattoit les Astrologues & divers Hérétiques, entre autres Bardesanes. Julien l'Apostat le charge d'injures dans une de ses Lettres, & lui reproche d'avoir employé contre les Dieux les sciences, qu'Athenes lui avoit apprises, ce qui prouve qu'il avoit écrit contre les Payens. Le Lecteur Théodore cite en effet de lui un Livre contre Platon intitulé *de Dieu & des Dieux*. Il en avoit aussi composé un, qui avoit pour titre, *de l'ame contre les diverses opinions des Hérétiques*.

Théodoret, qui l'appelle le divin Diodore, parle de ses quatre Livres *contre Photin & Sabellius*. On sçait encore qu'il avoit beaucoup travaillé sur l'Ecriture Sain-

te, dont il s'étudioit sur-tout à rendre le sens littéral, mais comme il avoit été le Maître de Théodore de Mopsueste, on l'a accusé d'avoir été le précurseur des Nestorius, & le P. Lupus lui impute la même chose au sujet de Pélage. Notre Auteur le justifie, ce semble, assez bien de toutes ces accusations, dont quelques-unes ne sont fondées que sur des Ouvrages, qu'on lui a faussement attribués, & il leur oppose les éloges magnifiques, que les plus grands hommes de l'Eglise lui ont donnés.

Chapitre VI. *S. Macaire d'Egypte, Instituteur des Solitaires de Sceté & Confesseur.* Ce Saint, si fameux par ses austérités, ses Miracles, & son zéle à défendre la consubstantialité du Verbe : mourut âgé de 92 ans, dont il en avoit passé soixante dans le Désert. Il a écrit, selon Gennade, une Lettre adressée à des Religieux, qui avoient embrassé depuis peu la vie Monastique, mais elle n'est point venuë jusqu'à nous. Pour ce qui est de la

Régle, qu'on trouve ſous le nom de Saint Macaire dans le Recueil de Saint Bénoît d'Agnane, & que ce même Gennade lui attribue, notre Auteur prouve fort bien, qu'elle convient beaucoup mieux à Saint Macaire d'Aléxandrie, Abbé de Nitrie, auſſi bien qu'une Lettre adreſſée aux Moines, laquelle eſt à la ſuite de la Régle dans le Code de Saint Bénoît d'Agnane. Les cinquante Homélies, que Jean Pie, Préſident aux Enquêtes de Paris, a fait imprimer en 1559. ſont attribués par le P. Poſſines à Macaire de Piſpir, & par d'autres à celui d'Aléxandrie; mais D. Ceillier prétend qu'elles ne ſont d'aucun des trois Macaires, & que leur Auteur a vécû depuis l'Héréſie de Pélage. Il nous paroît en apporter de très-bonnes raiſons, & il ne laiſſe pas de rendre un compte fort exact de tous ces Ouvrages. C'eſt même de là, qu'il tire la plûpart des preuves, dont il appuye ſon ſentiment au ſujet de leurs Auteurs.

Chapitre VII. *Didyme l'aveugle, Docteur de l'Eglise d'Aléxandrie.* Il n'est personne, pour peu qu'il ait seulement parcouru l'Histoire Ecclésiastique, qui n'ait entendu parler de cet homme prodigieux, lequel étant devenu aveugle dans le tems, qu'il commençoit à peine à connoître ses lettres, n'en a pas moins été un des plus Sçavans Hommes du monde, un des plus forts défenseurs de la Divinité de Jesus-Christ, le maître & l'oracle des plus grands personnages de son siécle.

D'un nombre infini d'Ouvrages, qu'il avoit composés, il ne nous en reste que deux. Le premier est *le Livre du Saint Esprit*. Nous ne l'avons qu'en Latin, de la Traduction de Saint Jérôme, lequel prétend que les Latins en ont tiré tout ce qu'ils ont dit sur cette matiére. Le Saint Docteur avoit lui-même commencé à écrire sur la Divinité du Saint Esprit, mais ayant vû l'Ouvrage de Dydime, il supprima tout ce qu'il en avoit fait, & crut qu'il ne pouvoit rien faire de

mieux, que de traduire ſimplement le Docteur Grec. Au reſte il eſt bon de ſçavoir que, quoique dans nos éditions on ait diviſé ce Traité en trois Livres, ce ne ſont pourtant que trois parties du même Livre.

Le ſecond Ouvrage de Didyme, qui s'eſt conſervé, eſt un Traité contre les Manichéens. Saint Jérôme n'en parle point dans le dénombrement qu'il fait des Œuvres de ce Sçavant. " Mais comme il lui » en attribue une infinité d'autres, » on s'eſt cru, dit notre Auteur, » ſuffiſamment autoriſé d'attribuer » celui-ci à Didyme, par ſa confor» mité avec celui du Saint Eſprit, » avec lequel il en a en effet beau» coup .... On ne peut douter » d'ailleurs que ce Traité ne ſoit » de Didyme, car on y voit tous » les raiſonnemens, dont on ſe ſer» voit alors contre les Hérétiques.,, Nous doutons fort nous-mêmes, que cette derniére preuve paroiſſe bien convainquante.

Nous avons dans la Bibliothé-

que des Peres de Paris & de Lyon un Commentaire *sur les sept Epitres canoniques*, lequel porte le nom de Didyme. Il est vrai qu'il en avoit composé un, que Cassiodore fit traduire en Latin par Epiphane; mais ni l'original, ni la traduction n'ont passé jusqu'à nous, & notre Auteur rend au moins fort vraisemblable que celui, dont nous venons de parler, est un Ouvrage composé en Latin.

Après avoir analysé fort exactement les deux de Didyme, D. Ceillier indique tous ceux de ce Grand Homme, dont on a pû avoir quelque connoissance. Il remarque avec soin tout ce qu'il y a de singulier dans sa Doctrine, tout ce que Saint Jérôme y a trouvé à redire, en quoi il l'a excusé; & tout ce qui s'est dit au sujet de sa condamnation dans les 5. 6. & 7. Conciles généraux, mais il promet de s'étendre davantage sur cette grande question dans une autre occasion. Il ne la traite ici qu'historiquement & en peu de mots.

ARTICLE

ARTICLE XXXIX.

REPONSE A LA LETTRE sur l'examen du vuide ou espace Nevvtonien inserée au Mercure d'Octobre 1739.

L'Auteur veut prouver qu'*il est une étendue indépendante de toute matiére, antérieure à elle, éternelle, nécessaire immense, immobile, indivisible &c.* Examinons s'il le prouve en effet, ou s'il le suppose seulement.

Il dit, *Article premier*, qu'*on ne peut se représenter un triangle sans concevoir une étendue ultérieure au triangle.* J'en conviens, car l'aire d'un triangle ne peut épuiser l'idée de l'infini. Il n'est grandeur ni quantité telle, que l'on n'en puisse concevoir une ou plus grande ou plus petite; mais je ne vois pas que l'Auteur en puisse conclurre, que cette étendue soit *nécessaire, de même que l'idée qu'il en a.* Ce seroit entreprendre sur les droits de la Divinité:

n'y a que Dieu dont les idées puiſſent produire néceſſairement l'exiſtence de leur objet. (J'entends ici par l'*idée de Dieu* la maniere quelconque, & inconnue dont l'entendement Divin ſe repréſente toutes choſes.) *Nos idées*, dit l'Auteur, *nous ſont données pour juger de ce que les Etres ſont en eux-mêmes.* Mais en jugeons nous toujours bien, & nos idées ne nous trompent-elles jamais ? Ne tient-il qu'à nous de décompoſer les Etres Phyſiques dans notre entendement, en ſéparant l'étendue d'avec la matiere, & l'Auteur de la nature réformera-t-il ſon Ouvrage ſelon nos idées. Si l'homme a la faculté de raiſonner, il a celle d'imaginer, même d'extravaguer.

Article 2. L'Auteur ſuppoſe toute la matiere créée réduite à trois lignes ſolides qui forment un tiangle. *On conçoit néceſſairement*, dit-il, *une étendue intérieure qui n'eſt point matiére ; car les trois lignes ne ſe touchent point. Voilà donc un eſpace qu'on conçoit exiſter néceſſairement, & qui*

n'est point matiere. On pourroit dire par équivalent; l'univers est la collection de tous les Etres quelconques. Que Dieu y fasse un trou & le perce d'outre en outre ? On conçoit nécessairement que le néant seul rempliroit ce trou : le néant existe donc nécessairement. Mais l'on répondroit à l'un & à l'autre argument que ce que nous concevons n'est pas toujours réel, que la masse de la matiere ne ressemble point à un delta ; que l'univers n'est point percé à jour comme un tuyau de Lunette, qu'enfin cette étendue intérieure supposée par impossible hors de la matiére, ni ce néant intérieur, qui n'est qu'une pure privation, n'ont aucune existence Physique. S'il existe un triangle dont l'aire soit sans matiere, le vuide existe nécessairement, s'il existe un Pegase, il existe nécessairement un cheval qui a des aîles ; mais cette nécessité d'existence se conclut seulement de l'hipothése. Il n'y a dans l'univers que le premier des Etres qui existe d'une nécessité absolue, & que l'on

puiſſe dire *Ens à ſe*. Pour démontrer *ab abſurdo* que les côtés de ſon triangle vuide de matiére ne ſe touchent point, l'Auteur ajoûte, *qu'autrement il faudroit dire que dans un triangle la ſomme de deux lignes n'eſt pas plus longue qu'une ſeule.* Mais deux lignes ne font *une ſomme plus longue qu'une ſeule*, pour me ſervir de ſes termes, que quand on les joint bout à bout & nullement quand l'une des deux couvre l'autre, comme il arriveroit ſi les deux côtés égaux d'un triangle venoient à s'unir. Deux lignes droites qui ont deux points communs entre elles n'en forment plus qu'une.

Article 3. Changeons au gré de l'Auteur notre triangle en une ſphére, (c'eſt l'équivalent de la quadrature) & ſuppoſons que Dieu n'ait créé qu'un globe de matiére d'un pied de diametre: *Dieu pourra le mouvoir*, dit l'Auteur; *mouvoir un corps c'eſt le faire changer de place; Il y aura donc de l'eſpace au-de-là.* Eclairciſſons cette propoſition. Dire que Dieu peut mouvoir enſemble

toute la maſſe de la matiére, & la faire changer de place, c'eſt ſuppoſer une place vuide, ou un eſpace pur hors de la matiére, & non le prouver. Cet eſpace intellectuel eſt le véritable eſpace *imaginaire.*

Paſſons cependant pour un moment la réalité de cet eſpace; pour dire que Dieu y fit mouvoir le globe de la matiére tout entier, il faudroit ou ſuppoſer qu'il voulut le placer mieux qu'il ne l'a fait, ou lui attribuer une action vaine & ridicule qui ne meneroit à rien; ce qui répugne à la ſageſſe de Dieu.

Si le globe entier de la matiére voyageoit ainſi, ſon mouvement ne pourroit être connu que de Dieu ſeul. L'Obſervateur placé par ſuppoſition ſur la circonférence de ce globe n'en pourroit rien ſoupçonner, n'appercevant d'aucun côté ni Etoiles, ni point fixe qui lui paruſſent aller d'un ſens contraire.

Selon nous autres Cartéſiens, ſi Dieu vouloit déplacer la maſſe de la matiére, il faudroit qu'il créât un nouvel eſpace, & ce nouvel eſ-

pace feroit matériel ou de la même nature que le précédent ; j'ai vû quelquefois des Plénistes dont l'esprit se tourmentoit pour remplir avec des parties de matiére diverversement configurées tous les angles & recoins que leurs présentoient l'image de l'espace vuide : mais ce n'est point-là dequoi il s'agit. La matiére n'est destinée à remplir aucun espace, puisque l'espace en est une partie essentielle. Chaque corps a son espace, qui lui est propre, & n'en peut changer sans miracle ; le mouvement d'un corps n'est que son déplacement, & son changement de situation par rapport à d'autres.

Quant aux Articles 4, 5, & 6 il y a long-tems, que j'ai répondu à une Objection de cette nature inserée dans le Mercure du mois d'Août 1738. & ma Réponse se trouve à la fin de la Feuille des Observations sur les Ecrits Modernes, du 25. Octobre suivant. L'on suppose toujours dans ces Objections la réalité de ce qui se conteste. Je

ne puis saisir le raisonnement de l'Auteur, ni en trouver la preuve, lorsque divisant la matiére en quelques globes sphériques, il dit, que *c'est prouver qu'on a nécessairement l'idée du vuide de l'espace, & comme on ne peut se faire des Etres de raison, c'est prouver qu'il existe véritablement, c'est le démontrer.* Il n'y a que Dieu, comme je l'ai déja dit, dont l'idée puisse produire son objet. Je n'ai garde d'ailleurs de vouloir borner la Toutepuissance du Créateur, on ne lui conteste point le pouvoir de créer autant de petites sphéres qu'il lui plaira, mais évitons de donner au néant aucune propriété de l'Etre. Supposons d'abord que le monde matériel ne soit qu'une seule & unique boule. Comment nous la représenter? Sera-ce par le dehors, ou par le dedans. Notre imagination nous abuseroit si elle nous représentoit cette boule par sa surface extérieure, puisqu'elle supposeroit alors un espace au-de-là de cette boule, & nous y transporteroit pour en reconnoître la con-

vexité. Pour considerer cette boule, il faut donc nous enfermer audedans ; c'est ainsi que placés sur la Terre nous regardons le firmament, sans avoir aucun moyen pour en déterminer la derniere enveloppe. Il en faut dire de même de plusieurs boules que Dieu eut tirées du néant, & que notre imagination nous représenteroit par leurs dehors. Eh, dequoi rempliroit-elle alors leurs prétendus interstices, si ce n'est d'un extrait de la matiére, c'est-à-dire, d'un espace étendu selon trois dimensions que nos sens ont trouvées dans la matiére, & que notre entendement seul a séparé d'elle.

Qui nie le *vuide*, nie tout *espace ultramondain*, & quand un Cartésien lit dans un imprimé que le vuide est l'*immensité même de Dieu*, il s'imagine que l'Imprimerie est Payenne.

Article 7. Voici ce que je pense suivant les principes de M. Leibnitz, par rapport à la durée. Nulle durée sans succession ; le tems n'est que la mesure des successions &

n'existe qu'en elles. Il n'est par rapport à la nature divine ni tems ni durée. Dieu est permanent ; toute durée suppose priorité & postériorité, & il n'y a que simultanéité dans Dieu. L'entendement de Dieu se représente la durée des Etres transitoires, mais Dieu ne dure pas. S'il eut anéanti le monde entier après l'avoir créé, & qu'il l'eût reproduit ce matin, je ne dirois pas avec l'Auteur, que Dieu étant resté seul dans cet intervalle, il se fût écoulé une durée correspondante aux 6 ou 7 mille ans, que nous comptons depuis la création du monde ; Dieu eut vieilli selon ce calcul. La durée n'est rélative qu'aux Etres qui durent, c'est-à-dire, qui commencent & qui finissent ; Dieu & les esprits en sont exempts, & pour reconnoître dans le sejour des Bienheureux quelque succession capable de former une durée, il faudroit supposer, par exemple, que quelque Ange comptât l'un après l'autre, pendant toute l'éternité, les termes infinis en

nombre de quelque progression croissante ou décroissante, c'est-à-dire, il faudroit transporter dans l'autre monde quelque image de celui-ci.

Article 8. Je ne connois point l'Ouvrage de M. l'Herminier cité par l'Auteur. Je ne serois point surpris que l'on m'opposât quelques passages de l'Ecriture dont on détourneroit l'esprit en abusant de la lettre, mais l'on ne me persuadera jamais que Dieu qui a dicté les Livres Saints, ait voulu reconnoître en lui des attributs, qui lui seroient communs avec la matiére, tels que l'étendue formelle & la durée successive.

Article 9. & 10. Si je me trouvois Spinosiste, ce seroit bien contre mon intention, aussi le reproche n'est-il fondé que sur une petition de principe: que l'Auteur me prouve, s'il le peut, l'existence du vuide qu'il admet, & qu'il définit *une étendue nécessaire & éternelle*, & dès-lors, loin de dire que l'étendue soit un attribut essentiel de

la matiére, je ſoutiendrai contre le témoignage de mes propres ſens que la matiére eſt ſans étendue, & je parlerai en cela comme les Vacuiſtes Newtoniens devroient parler; car il faut exclure l'étendue de l'eſſence de Dieu, ou de celle de la matiére. Peut-être que l'Auteur prend le meilleur parti, & qu'il ſoupçonne la matiére *inétendue*. Auſſi déclare-t-il qu'il y a une différence totale entre l'étendue qu'il admet & la matiére.

J'eſtime qu'il y a trois attentions principales à faire dans la controverſe du plein & du vuide.

La premiere eſt de ne point ſuppoſer ce qui eſt conteſté; telle eſt l'erreur où tombent ceux qui ſe repréſentent du vuide au-dehors du monde, quand on leur a prouvé qu'il ne peut y en avoir au-dedans. La ſeconde eſt de prendre le monde comme Dieu l'a fait ſans ſuppoſer des Miracles, ni imaginer des formations chimériques, qui n'appartiennent à aucun ſiſtême quelconque; tel eſt l'écart de ceux qui ſup-

poſent l'anéantiſſement d'une partie de la matiére, ou bien la diviſion de ſa maſſe ſeulement en quelques globes, qui ſont comme autant de petits mondes, qui ne ſe touchent entr'eux que par un ſeul point, & dont l'immenſité pure de Dieu remplit les interſtices. Il ſembleroit ſuivant l'expreſſion de Cicéron, que Dieu ſe fût réfugié dans ces intermondes, pour ſe garantir des ruines de ſes Ouvrages prêts à manquer par leurs fondemens. La troiſiéme eſt d'éviter de mettre Dieu à la portée de nos ſens. Lucrece parloit ainſi de la nature de ſes Dieux dont il faiſoit conſiſter le bonheur dans l'oiſiveté.

Tenuis enim Natura Deûm, longéque remota
Senſibus à noſtris, animi vix mente videtur.

Faudroit-il invoquer Lucrece pour apprendre aux Philoſophes à parler convenablement de la Divinité.

Nous donnons cet Ecrit, ſans prendre part à la diſpute.

ARTICLE XL.

VETERUM BRIXIÆ Episcoporum S. Philastrii & S. Gaudentii Opera, necnon B. Ramperti & Ven. Adelmanni opuscula nunc primum in unum collecta &c. prodeunt jussu Eminentissimi & Reverendissimi D D. Angeli Mariæ, Tituli S. Marci Cardinalis Querini, Brixiæ Episcopi & Apostolicæ sedis Bibliothecarii. Brixiæ, ex Typographia Joannis Mariæ Rizzardi 1739.

LE Mécene dont le nom décore le frontispice de cet Ouvrage suffit tout seul pour nous en garentir le mérite. Monseigneur le Cardinal Querini, plus distingué par ses vertus & ses talens, que par les dignités qui en ont été la juste récompense, a déja préparé le public à applaudir à tout ce qui verroit le jour par les soins ou sous les auspices du sçavant & célebre Bibliothéquaire du Saint Siége. Dans les Eglises

dont la Providence lui a ſucceſſivement confié l'adminiſtration, les intérêts de ſon troupeau ſont toujours devenus les ſiens ; & c'eſt à ſon zéle pour l'honneur des Siéges qu'il a ſi dignement remplis, & pour la gloire des Peuples qu'il a gouvernés, que nous ſommes redevables des travaux qui donnent tant d'éclat à ſa réputation.

Quatre Evêques célebres par leurs vertus & par leur doctrine, prédéceſſeurs de Monſeigneur le C. Querini dans l'Egliſe de Breſce, avoient laiſſé des monumens reſpectables de leur piété & de leur ſcience. Il étoit naturel de réunir dans un même corps d'Ouvrage des Ecrits que le même eſprit avoit dictés, & de préſenter au Public ſous un même point de vûe l'Ancienne Tradition de ce Siége ſur pluſieurs des principaux Dogmes de notre Religion.

Ces juſtes motifs ont déterminé cette Eminence à engager M. Paul Galeardi Chanoine de ſa Cathédrale de Breſce à exécuter cet uti-

le projet, & par le détail où nous allons entrer, on ſentira que le diſcernement du C. Querini ne l'a point trompé dans le choix qu'il lui a dicté.

La premiére Piéce du Recueil eſt une Epître où Monſeigneur le Cardinal Querini préſente à notre Saint Pere le Pape Clément XII. le fruit des Recherches & du travail de M. Galeardi. Cette Epître eſt écrite avec ce goût de ſaine latinité, cette pureté, cette élégance dans l'expreſſion, ce nombre, cette harmonie dans la conſtruction, & dans l'arrangement, cette majeſté dans le tour qui a déja paru dans les autres Ouvrages du Cardinal Querini, & dont on ſent qu'il a pris le modele chez le pere de l'élégance, & de l'éloquence Romaine. A ce morceau ſuccede une autre Epître où M. Galeardi dédie ſon Recueil au C. Querini & lui trace un précis des ſoins qu'il s'eſt donné pour remplir les vûes de ſon Eminence.

Saint Philaſtre Evêque de Breſ-

ce, est le plus ancien des Peres dont les Ouvrages soient renfermés dans ce Volume ; & par une suite nécessaire son Livre sur les Hérésies y tient le premier rang. Il est précédé d'une longue & sçavante Dissertation sous le titre de Préface où M. Galeardi rend compte de tout ce qui regarde la personne ; & les Ecrits de ce Pere.

Il commence par la personne & il remarque d'abord qu'il est assez difficile de déterminer s'il doit s'appeller *Philaster* ou *Philastrius*, si son nom doit s'écrire par un *ph* ou par une *f* parce que les Auteurs & les monumens anciens varient sur ces Articles. M. Galeardi ne décide point la question. Il paroît cependant par sa pratique & par celle de presque tous les modernes que l'usage a prévalu pour *Philastrius*, & que Fabricius a raison, quand dans la Préface de l'édition qu'il a faite de ce Pere, dont le nom paroît être un nom Latin dérivé du Grec, il dit, *at Græcis auribus Philastrius pulchrius & verius sonat, amantem siderum &c.*

On ne ſçait rien du Pays ni de la famille de ce Pere & M. Galeardi montre que c'eſt ſans fondement qu'Ughellus dans ſon *Italia Sacra* en fait un Eſpagnol & Cave dans ſa Bibliothéque, un Italien. Il n'y a rien de certain non plus ſur le tems où il fut élevé ſur le Siége Epiſcopal de Breſce. De juſtes raiſons portent cependant M. Galeardi à croire que cette exaltation ſe fit avant l'an 365. parce que peu après cette époque, avec Euſebe de Verçeil & Evagrius d'Antioche, il ſe mit à la tête du Parti Catholique dans Milan ſa Métropole, pour ſoutenir cette Egliſe contre les perſécutions qu'Auxence Evêque intrus de Milan & le Parti Arien appuyé de l'autorité de l'Empereur Valentinien, avoient ſuſcitées au Peuple fidéle. Il en eſt de ſa mort comme des autres circonſtances de ſa vie. On en ignore au juſte l'année. Le témoignage de S. Gaudence ſon ſucceſſeur immédiat & d'autres preuves convaincantes rapportées par M. Galeardi démontrent qu'il

mourut avant Saint Ambroiſe: donc avant 397. année où la mort enleva à l'Egliſe ce grand Docteur.

Il n'en eſt pas de même du mois & du jour où Saint Philaſtre termina ſa carriere, ce fut le 18. de Juillet. Le témoignage de Saint Gaudence eſt déciſif ſur ce point, & ſe trouve conforme au Martyrologe Romain & à quelques autres. M. Galeardi employe une preuve ſi ſolide à redreſſer la mépriſe de quelques monumens où cette mort eſt placée à un autre jour.

M. Galeardi après avoir répandu ſur ces évenemens tout le jour, dont une matiére ſi obſcure étoit ſuſceptible, paſſe aux Ouvrages de Saint Philaſtre. Il ne reconnoît pour être de lui que ſon Traité ſur les Héréſies. Il releve comme une mépriſe le ſentiment de Papebroch, & de Fabricius qui lui attribuent une ancienne Traduction Latine de l'Epître de Saint Barnabé. Il conjecture avec vraiſemblance, que la ſource de cette mé-

prise est l'ancien M. S. de Corbie, dont ces deux Sçavans parlent, & où, à la suite du Traité de Saint Philastre sur les Héréfies, on trouve un Traité de Tertullien sur les mots Judaïques, la Traduction dont nous parlons, & l'Epître de Saint Jacques. La réunion de ces Piéces dans un même M. S. n'est rien moins qu'une raison suffisante pour les attribuer au même Auteur, puisqu'il s'y trouve des Ouvrages qui évidemment sont d'une autre main que la sienne. Il est vrai, que cette raison de douter perdroit sa force si le Titre de la Traduction l'attribuoit à S. Philastre. Mais M. Galeardi est persuadé, qu'on ne trouve point dans le M. S. de Corbie une pareille attribution à la tête de la Traduction Latine de Saint Barnabé. Sa raison pour n'en point douter est le silence que gardent sur un pareil titre le P. Hugues Ménard, & les autres Editeurs de cette Piéce qu'ils ont tirée du M. S. & donnée au Public, sans jamais parler d'aucun

Titre ni d'aucune Inſcription qui en fit Saint Philaſtre l'Auteur. L'argument négatif que fournit le ſilence de ces Editeurs pouvoit recevoir de nouvelles forces du témoignage exprès de ceux qui ont depuis peu fourni à M. Galeardi des éclairciſſemens ſur le M. S. de Corbie. En attendant un pareil témoignage la préſomption ſera toujours en faveur du ſentiment de M. Galeardi.

Il ne croit point non plus que les Actes des Saints Fauſtin & Jovite attribués à Saint Philaſtre par Jacques Riccius, qui donna leur vie au Public en 1511 ſoient de ce Pere. Sa raiſon pour rejetter cette Piéce eſt celle que lui fournit le P. Henſchenius, tirée de l'oppoſition qu'on trouve entre le ſtile de ces Actes & celui du Traité ſur les Héréſies.

M. Galeardi n'eſt pas plus diſpoſé à adopter les Actes de Sainte Aphre. Ughellus en fait Autéurs Fauſtin & Philaſtre Evêques de Breſce. Content de marquer ſon ſentiment ſur cette Piéce, M. Ga-

leardi ne nous dit point ſur quelles raiſons il fonde ſa critique, non plus que celles dont Ughellus s'eſt autoriſé pour attribuer ces Actes à S. Philaſtre.

M. Galeardi nous fait ſentir que ſa Critique ne ſeroit pas ſi ſévere à l'égard de ceux qui mettroient ſur le compte de S. Philaſtre le Symbole, qui porte communément le nom d'Athanaſe & qu'on attribue auſſi, dit-il, à Saint Gaudence. Sa raiſon pour ne pas rejetter leur conjecture, c'eſt que Saint Philaſtre a employé en s'énonçant, d'un côté ſur la diſtinction des perſonnes divines, & de l'autre ſur l'indentité de leurs attributs, des expreſſions approchantes de celles, qui, ſur les mêmes Articles ſont miſes en œuvre dans le Symbole. Mais cette conformité d'idées, de langage & de tours même eſt portée bien plus loin dans le *commonitorium* de Vincent de Lerins, que de juſtes raiſons ne permettent cependant pas d'ériger en Auteur de ce Symbole, pris au moins en entier; & Saint

Athanase lui-même, dont il paroît encore moins être l'Ouvrage que celui de Vincent de Lerins, fournit dans ses divers Ecrits des rapports aussi marqués avec les termes du Symbole, qu'on pourroit en découvrir dans Saint Philastre.

M. Galeardi s'étend ensuite sur l'utilité dont est le Livre de ce Saint Evêque sur les Hérésies. Saint Augustin la reconnoît & en rend témoignage, Saint Epiphane s'est plus étendu que Saint Philastre sur les Sectes dont il explique l'erreur; mais celui-ci en fait connoître un plus grand nombre; Et Saint Augustin a puisé chez l'un & l'autre ce qu'il dit sur cette matiére.

Une autre utilité bien marquée des Ecrits de Saint Philastre, c'est qu'ils sont des monumens respectables de la Tradition sur plusieurs de nos Dogmes, sur l'immortalité de l'Ame, sur la Trinité, sur la Grace. Avant que de rapporter ses Textes sur ce dernier Article M. Galeardi, dit, *de gratia Dei, cujus doctrina ante Augustinum non satis*

explicata fuerat, luculenter loquitur. Cette propoſition incidente ſur la ſituation où étoit avant Saint Auguſtin le Dogme de la Grace a beſoin d'explication, ſinon pour le Pays où M. Galeardi a écrit, au moins pour celui où nous ſommes, & où regnent des triſtes conteſtations ſur cette matiére.

Il faut diſtinguer dans le Dogme de la grace différentes choſes; la ſubſtance du Dogme, c'eſt-à-dire, ce qui a été explicitement révélé, ſes légitimes conſéquences, ou ce qui a été implicitement révélé, & enfin les rapports de ces deux objets à des erreurs qui les combattent, ou à des ſiſtêmes qui les concilient avec d'autres Dogmes.

Avant Saint Auguſtin la ſubſtance du Dogme Catholique étoit bien explicitement enſeignée, & ſes explications n'ont rien ajoûté à la connoiſſance qu'on en avoit. Les divers Articles qui le compoſent ſont clairement énoncés dans les Ecrits de divers Peres Grecs &

Latins, dans Saint Epiphane, dans Saint Grégoire de Nazianze, dans Saint Ephrem, dans Saint Basile, dans S. Chrysostome, dans S. Cyprien, dans Saint Ambroise, Saint Optat de Mileve, Saint Jérôme, Saint Philastre, Saint Gaudence &c. & les autres Peres antérieurs à S. Augustin, comme dans S. Augustin lui-même. On les trouvoit alors comme aujourd'hui dans une source plus assurée encore que l'autorité de tous ces Peres, dans celle où ils puisoient eux-mêmes la Doctrine qu'ils expliquoient, dans l'enseignement commun & journalier de l'Eglise universelle. C'est pour cela que le Saint Siége, les Conciles d'Afrique, celui de Diospolei, en un mot toutes les parties du monde chrétien, sans opposition & sans partage, condamnerent d'abord les Pélagiens malgré les raffinemens qu'ils mirent en œuvre, non-seulement pour défendre, mais encore pour cacher le fond de leur Doctrine. Bien plus, quand dans les derniers tems de Saint Augustin,

Auguſtin, l'abus fait de ſes Ecrits eut enfanté les premiers Prédeſtinatiens, Secte qui donna dans l'excès oppoſé aux erreurs de Pélage, l'oppoſition de ces erreurs avec la commune prédication de l'Egliſe ne la fit-il point diſparoître preſque en naiſſant? La ſubſtance du Dogme étoit donc dès-lors au même point de clarté qu'aujourd'hui; & ces Articles ſeuls néceſſaires par eux-mêmes pour la Foi & la pratique des Fideles, n'avoient pas beſoin, pour être mis à la portée de tout le monde, du ſecours de Saint Auguſtin, lorſque les entrepriſes des Pélagiens changerent la face des affaires.

Il ne faut que de la fidélité pour garder & tranſmettre un dépôt dans des jours de paix, & de tranquillité; mais il faut de plus puiſſans ſecours pour le garentir dans des tems de trouble & de tumulte. Il faut des forces, de l'induſtrie, & du courage pour les ſouſtraire aux efforts d'un ennemi également hardi & artificieux, qui cherche à

l'enlever. La ſubſtance du Dogme ſur la grace tranſmis fidélement de main en main par la prédication commune des premiers Paſteurs, & des Miniſtres qui agiſſoient ſous leurs ordres, ſubſiſtoit dans ſa pureté depuis quatre ſiécles lorſque Pélage parut ſur la ſcene, & entreprit de l'altérer. La ſécurité avec laquelle l'enſeignement public s'étoit fait juſques alors avoit empêché qu'on ne munit le corps du Dogme de développemens propres à lui ſervir de barriere & de défenſe. Pélage & Céleſtius profitérent, pour répandre leurs erreurs des facilités, que leur donnoit cette heureuſe ſécurité, ſuite néceſſaire d'une longue paix, & d'une poſſeſſion non conteſtée.

Leurs ſophiſmes & leurs fauſſes explications ſurprirent d'abord la crédulité de quelques Fidéles, & de quelques Paſteurs mêmes, mais en petit nombre. Saint Auguſtin s'éleva contre eux, prit en main la cauſe de l'Egliſe & de la Foi, dépouilla leurs erreurs des voiles dont

ils cherchoient à les couvrir ; en montra l'oppoſition avec l'enſeignement public de l'Egliſe ; mit dans tout leur jour les preuves de la Doctrine Catholique, & le foible des argumens qui étayoient l'erreur. Mais au milieu de tout cela, il ne penſa jamais à propoſer comme des vérités nouvelles dont la découverte fut l'Ouvrage de ſon génie & de ſon travail, les Dogmes qu'il défendoit. Au contraire il donne pour garant de ſes enſeignemens S. Cyprien, S. Ambroiſe &c, & la créance commune & ſubſiſtante de toutes les Egliſes de ſon tems. Ses explications n'avoient donc point pour objet de fixer la nature d'un Dogme ou méconnu, ou obſcurci depuis Saint Paul juſques à lui, mais la défenſe d'un Dogme conſtamment enſeigné, le développement, la réfutation des erreurs qui le combattoient. Ce n'eſt donc que dans ce ſens étranger, & qui eſt ſans doute celui de M. Galeardi, qu'on peut dire qu'*avant Saint Auguſtin, la grace n'avoit point été aſſez*

expliquée, parce que les vérités Catholiques, & communes sur cette matiére n'avoient point été assez attaquées pour qu'on prît soin de les mettre hors d'insulte. Le Dogme de la grace n'a eu en cela que le sort qu'avoit eu un siécle auparavant le Dogme de la divinité de Jesus-Christ, & qu'ont eu dans les siécles suivans tant d'autres vérités Catholiques. Les Sectes & les grandes contestations ont fait naître successivement les grandes explications, & les grandes précautions. Mais avant ces éclaircissemens si le Dogme est enseigné avec moins de sûreté, il ne l'est pas avec moins de pureté.

Ses Réfléxions sur l'utilité du Livre de Saint Philastre devoient naturellement conduire M. l'Abbé Galeardi à entrer dans quelque détail sur la censure qu'un Critique moderne, M. Ellies de Dupin, a prononcé contre ce Pere dans sa Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques. M. Galeardi la trouve avec raison trop sévére lorsqu'elle paroît

le plus juſte, & peu juſte lorſqu'elle paroît le plus ſévere. M. Dupin impute à Philaſtre d'avoir imaginé fauſſement une Héréſie des *Cibelites* ou imitateurs du culte rendu à Cibele. Saint Auguſtin & Saint Epiphane en parlent; & Philaſtre n'en fait pas la moindre mention. Cinq ou ſix mépriſes de même nature ou plus fortes encore, relevées à propos par M. Galeardi affoibliſſent bien l'autorité du jugement porté par M. Dupin ſur le mérite des Ecrits de ce Pere.

Mais le zéle de l'Abbé Galeardi pour la gloire de S. Philaſtre n'eſt point un zéle aveugle. Il ne l'empêche point de reconnoître que l'extrême délicateſſe de cet Auteur ſur les intérêts de la Foi, lui fait quelquefois prodiguer le nom d'Héréſie à des erreurs qui n'attaquent point le Dogme; qu'il met au rang des Héréſies les différentes eſpéces d'idolâtrie; qu'il rappelle plus d'une fois dans ſon Catalogue, la même Héréſie; qu'il en omet d'autres rapportées par Saint Epiphane & par S.

Auguſtin ; qu'en un mot il eut été à ſouhaiter qu'il eût uſé de plus de diſcernement & d'exactitude dans l'examen des faits. Le Miniſtre d'Aillé, dans ſon Traité ſur l'uſage des Peres, Ouvrage dont le but eſt d'inſpirer le plus profond mépris pour toute l'antiquité Eccléſiaſtique , & de frayer le chemin au plus pur ſcepticiſme, n'avoit garde d'épargner Saint Philaſtre ; il étoit naturel que le dédaigneux Scaliger n'eut pas pour lui plus d'indulgence. M. Galeardi détruit leur cenſure. 1°. En y oppoſant les ſages & juſtes éloges donnés à Philaſtre par les Centuriateurs de Magdebourg. 2°. En relevant les bévues où leur fauſſe critique ſur le compte de Philaſtre a engagé d'Aillé & Scaliger.

Le jugement de Cave ſur ce Pere eſt plus juſte & plus modéré. Après avoir loué ſon zele pour la vérité Catholique,il ne blâme dans lui que les légers défauts, que l'Editeur & l'Apologiſte de l'Ouvrage n'a pû luimême méconnoître. Voilà quels

sont sur le compte de Saint Philastre les sentimens des Sectaires.

Le reste de la Préface de M. Galeardi ne regarde, que les soins qu'on s'est donné pour l'édition des Œuvres de ce Pere, & pour le recouvrement de celui de tous les Manuscrits où elles étoient le mieux & le plus exactement réunies, c'est-à-dire, celui du Monastére de Corbie. Depuis l'an 1528. que le Livre de Saint Philastre sur les Hérésies fut imprimé pour la premiére fois à Bâle, jusques en 1738. il s'en étoit fait sept autres éditions, ou séparément, ou dans la Bibliothéque des Peres. La derniére étoit celle qu'avoit donné à Hambourg en 1721. ce sincere & sçavant amateur de l'antiquité Ecclésiastique, M. Jean Albert Fabricius Professeur de Théologie, à Hambourg si connu dans la République des Lettres par ses éditions des Piéces Apocryphes de l'Ancien & du Nouveau Testament, & par plusieurs autres travaux, fruits d'une solide critique.

Elle parut dans le tems que M.

Galeardi (après avoir donné au Public les Œuvres de Saint Gaudence,) se préparoit à les faire suivre par celles de Saint Philastre. Cet incident fit renoncer l'Abbé Galeardi à son projet, & s'il le reprit quelque tems après, ce ne fut que dans l'espérance de profiter pour cette derniére édition des secours nouveaux qu'il comptoit de trouver dans le M. S. de Corbie. Il mit en œuvre, pour s'en procurer une copie exacte, le crédit du C. Querini. Mais comme le succès des Recherches ne répondoit point à ses empressemens, & que les engagemens qu'il avoit pris avec des Libraires impatiens ne lui permettoient plus de prolonger les délais, il se détermina à faire du Texte qu'avoit donné M. Fabricius le fond du sien, & à y joindre les sçavantes Notes dont cet Auteur avoit enrichi l'édition de Hambourg & les observations nouvelles que depuis cette édition, il avoit faites sur le même sujet. Ces dernieres communiquées d'une maniére polie

& obligeante au C. Querini par M. Herman Samuel Reimar de Hambourg, gendre & héritier de feu M. Fabricius, font à la fin de cette nouvelle édition un Article séparé d'un peu plus de trois pages.

Enfin les instances réitérées de S. E. le C. Querini faites sur les indications de M. Galeardi, eurent le succès qu'on en attendoit. Après bien des recherches les R R. P P. Bénédictins de Saint Germain des Prez découvrirent, que l'ancien M. S. de Saint Philastre, qu'ils avoient dans leur Bibliothéque étoit précisément ce célebre M. S. de Corbie, l'objet de tant d'empressement. On l'avoit autrefois envoyé à D. * Hugues Menard pour son

* Vossius dans ses notes sur son édition de l'Epître de Saint Barnabé l'appelle *Claude Menard :* cette méprise n'est rien moins qu'une suite de l'ignorance de ce sçavant homme. Il connoissoit parfaitement l'édition de D. Hugues Menard & ne travailloit en cette occasion que d'après lui.

édition de Saint Barnabé, & il étoit resté depuis à Saint Germain. Dom Jean Raverdi se donna la peine d'en extraire toutes les variantes du Texte M. S. & de l'imprimé. Il y joignit les six Chapitres entiers qui n'avoient encore paru dans aucun imprimé, & qu'on n'avoit trouvé dans aucun M.S. Cette derniere découverte remet l'Ouvrage de S. Philastre dans l'état où Saint Augustin, l'Auteur de l'appendix de Saint Ildefonse sur les Ecrivains Ecclésiastiques, & Jean Tritheme l'avoient vû ; c'est-à-dire, qu'au lieu de cent cinquante Chapitres ou Héréfies, qu'on avoit produites jusqu'ici dans les différentes éditions de cet Auteur, il se trouve en avoir cinquante-six : nombre constaté par les paroles expresses des Auteurs que nous venons de citer. Ces six nouveaux Chapitres ne sont point de suite dans le M. S. de Corbie. Ils y sont distribués en différens endroits. Le premier se trouve le soixante-dix-huitiéme & commence par ces mots : *Alia est Hæresis quæ consummationem sæculi secundum tem-*

porum definitionem à Deo Christo salvatore fuisse statutam adserunt. Il traite du sentiment de ceux qui prétendoient, que Jesus-Christ avoit précisément déterminé le tems de son second avenement, tandis que selon Philastre, les Prophétes ne placent cet avenement qu'indéterminément un peu plûtôt, ou un peu plus tard, que 500. ans après le premier avenement; Erreur de ce Pere, qui lui a été commune avec bien des Anciens.

Le second des Chapitres recouvrés est le quatre-vingt-sixiéme du M. S. il commence par ces mots: *Est Hæresis quæ cum legit in Genesi... Ecce Adam factus est quasi unus ex nobis &c.* Il expose l'erreur des Manichéens, des Gnostiques, des Nicolaïtes &c. qui enseignoient qu'Adam n'avoit été chassé du Paradis, que par la jalousie du mauvais principe.

Le troisiéme est le quatre-vingt-huitiéme. Il commence par ces mots: *Est Hæresis quæ cum audit in Genesi quod Dominus pellicias tuni-*

cas &c. Il roule ſur l'erreur de ceux qui prétendoient que Dieu n'avoit donné un corps à Adam & à Eve qu'après leur prévarication.

Le quatriéme eſt le cent neuviéme, il commence par ces mots : *Sunt quidam dubitantes Hæretici de Die Epiphaniorum Domini ſalvatoris qui celebratur octavo idus Januarias.* Il regarde l'erreur, ou plûtôt la folie, de ceux qui prétendoient, que des trois grandes Fêtes que célébre l'Egliſe en ces jours-là, Noël, la Circonciſion & l'Epiphanie, il falloit ſe borner à célebrer celle de la Nativité les Calendes ou le premier de Janvier.

Le cinquiéme eſt le cent vingtiéme, il commence ainſi : *Eſt Hæreſis quæ putat quod Hieſus filius Nave populum Judæorum cultris lapideis circumciderit.* Philaſtre y taxe d'erreur ceux qui croyent, que Joſué fit circoncire le Peuple d'Iſraël avec des couteaux de pierre. Il eſt cependant expreſſément marqué, que Dieu lui en donna l'ordre, & que Joſué l'exécuta à la lettre; *fecit quod*

jusserat Dominus. L. Josué c. 5. v. 2. 3.

Enfin le sixiéme & dernier de ces Chapitres est le cent vingt-troisiéme, il commence ainsi : *Sunt quidam Hæretici qui de Helia beato opinantur &c.* Il y met au rang des Hérétiques ceux qui croyent, que les Corbeaux qui venoient nourir Elie, caché dans le Désert & fuyant la fureur d'Achab, lui apportoient à manger des pains le matin & des viandes le soir. Saint Philastre trouve cette vie trop délicate pour un si grand Prophéte. Le Seigneur lui-même en jugeoit cependant avec moins de sévérité, & nous apprend que les Corbeaux destinés par sa providence à fournir aux besoins d'Elie lui apportoient du pain & de la viande le matin, du pain & de la viande le soir &c.

Ces 6 Chapitres & les suivans arriverent trop tard à Bresce pour que M. G. pût mettre dans son édition ces nouveaux morceaux à leur place, & profiter du M. S. pour corriger les Textes imprimés. Il prit donc

le ſeul parti qui lui reſtoit, ce fut celui de donner dans un Article ſéparé à la fin de l'Ouvrage, & après les Notes poſthumes de Fabricius, les variantes du M. S. & de l'imprimé en colonnes oppoſées ſelon l'ordre des Chapitres, & d'y diſtribuer les ſix nouveaux Chapitres en leur rang.

Le *Specilegium* de l'Abbé Galeardi met le comble aux ſoins qu'il s'eſt donné pour perfectionner cette édition. C'eſt un Supplément à tout ce qui eſt échappé à la ſagacité de M. Fabricius dans ſes premieres & ſecondes Notes ſur Saint Philaſtre. Il termine l'Article de ce Pere dans le Recueil dont nous rendons compte.

Ces Notes de M. Galeardi marquent beaucoup de lecture & de réfléxion, elles ont le mérite de la clarté & d'une briéveté proportionnée aux faits qu'elles ſervent à éclaircir. Elles ne ſont point de trop pour l'intelligence d'un Auteur que la ſingularité de ſon langage, l'irrégularité de ſes conſtructions, le

tour ſouvent enveloppé de ſes penſées rendent peut-être le plus difficile à bien entendre de tous les Peres Latins.

Les Œuvres de Saint Gaudence ſucceſſeur immédiat de Saint Philaſtre dans le Siége de Breſce tiennent la ſeconde place dans ce Recueil, elles ſont précédées d'une ſçavante Préface, qui renferme d'utiles éclairciſſemens ſur la perſonne & les Ouvrages de ce Pere.

On ignore quelle fut ſa famille, ſa naiſſance, ſon pays. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt qu'il avoit demeuré à Breſce avant que d'en être Evêque, qu'il y forma une liaiſon intime avec Benivolus un des principaux Citoyens de cette Ville, qu'il y connut Saint Philaſtre, qu'il s'y fit connoître lui-même d'une maniére qui lui attira l'eſtime & l'amitié des Peuples, & qu'à leur ſollicitation, & à celle des Evêques de la Province de Milan, il fut forcé de revenir d'Orient, où ſa dévotion l'avoit conduit, & de remplir le Siége de Breſce, dont il

avoit été fait Evêque pendant son absence.

Dans l'ignorance où l'antiquité nous laisse sur le tems de cette exaltation, M. Galeardi prouve que les plus fortes conjectures déterminent à la rapprocher de l'an 387. c'est aussi le tems où la placent Vossius, Cave & les P.P. Labbe & Aléxandre. Le tems de sa mort n'est pas mieux connu que le reste. De justes Observations font conclure à M. Galeardi, comme à M. de Tillemont, qu'elle n'arriva point avant 410. Mais faut-il prolonger ses jours jusques en 427. avec Labbe & Ughellus, ou leur donner moins d'étendue, comme l'exige M. de Tillemont? C'est surquoi une judicieuse critique le tient en suspens. Ce qui est de certain, c'est que la raison de M. de Tillemont pour en avancer l'époque n'est rien moins que décisive. *Il n'est point croyable*, dit-il, *que cinq Evêques se soient succédés dans un même Siege dans l'espace de* 24. *ans*. Or 24. ans après l'an 427. c'est-à-dire, en 451. Opta-

tien le cinquiéme successeur de S. Gaudence souscrivoit à l'Epitre Synodique que le Concile de Milan écrivit au Pape S. Léon. On a vû cependant plus d'une fois, & même de nos jours des exemples de ces successions promptes & hâtées, non par translations, mais par des évenemens ordinaires & naturels.

M. Galeardi ne s'arrête que peu à l'examen de l'authenticité des Ouvrages attribués à Saint Gaudence, parce que, dit-il, il n'y a sur cet article, que peu ou point de contestation entre les Sçavans. Il se croit cependant obligé de rendre raison des motifs, qui l'ont porté à ajoûter à cette derniére édition deux Sermons, qui n'avoient point paru jusques ici dans les autres éditions de ce Pere.

Le premier est un Sermon qui se trouve le quarante-huitiéme de l'ancienne édition des Sermons de Saint Zénon Evêque de Vérone faite à Venise en 1508. il y porte le titre suivant *Sancti Gaudentii Bri-*

xiani de Petro & Paulo Sermo. Le ſtyle en eſt exactement conforme à celui de Saint Gaudence. Mais la ſage critique de M. Galeardi exigeoit des titres encore plus déciſifs pour remettre Saint Gaudence en poſſeſſion d'un bien, dont le droit ne lui paroiſſoit point aſſez inconteſtablement établi en faveur de S. Gaudence.

M. Majellus chargé de la Bibliothéque du Vatican fut conſulté. Il envoya bien-tôt à Breſce une copie du même Sermon tiré ſur un Manuſcrit d'Urbin, & confrontée avec un M. S. du Vatican. Dans ces deux ſources le Sermon eſt ſous le nom de Saint Gaudence. Ces autorités diſſiperent les ſcrupules & mirent M. Galeardi, en droit d'adopter cette Piéce dans ſa nouvelle édition de S. Gaudence.

Le ſecond Sermon avoit déja auſſi vû le jour par les ſoins de Lipomam & de Surius ſous le nom de Saint Gaudence. C'eſt celui que ce Pere avoit conſacré à célebrer les vertus de ſon prédéceſſeur Saint

Philastre. Rampert un de leurs successeurs parle de cette Piéce. Baronius, le Cardinal Allen, ou Alanus, Labbe, Vossius, Cave la reconnoissent pour être de Saint Gaudence. Deux anciens M. S. de Bresce s'accordent avec le jugement de ces Critiques & autorisent M. Galeardi à joindre aux autres Ouvrages de ce Pere un morceau, qui n'avoit encore pû trouver place ni dans la Bibliothéque des Peres ni dans les autres éditions de Saint Gaudence.

M. Galeardi s'applique ensuite avec raison & avec succès à faire sentir combien la critique de M. Dupin sur le caractére des Ouvrages de Saint Gaudence est outrée & fausse. Ce Pere donne peut-être quelquefois un peu trop dans l'allégorie & les allusions forcées. Mais c'étoit le goût du tems, & si cet Article étoit un objet de censure, Saint Augustin, Saint Jérôme, Saint Ambroise, Saint Grégoire le Grand n'en seroient pas plus à couvert que Gaudence. Ce

qu'il pourroit y avoir de défectueux en ce genre chez ce dernier, est racheté par beaucoup de douceur, d'onction, par un fonds d'instruction solide, par ses traits bien marqués de la créance, & des usages de la primitive Eglise sur des points, dont l'esprit d'erreur & d'aveuglement peu seul contester la réalité. Le style de Saint Gaudence a bien plus de régularité, de naturel & d'agrément, que celui de Saint Philastre, & par une suite nécessaire, sa pensée se présente d'elle-même au Lecteur avec beaucoup plus de netteté & de justesse.

L'Abbé Galeardi consacre le reste de sa Préface à rendre compte des éditions faites de Saint Gaudence : ses Ouvrages n'avoient encore paru que dans la Bibliothéque des Peres, & d'autres collections lorsque M. Galeardi les fit imprimer séparément à Padoue en 1720. Il fut excité à cette entreprise & animé dans l'exécution par Monseigneur Barbadicus alors Evêque de Bresce, il rappelle ici tout ce que

contient la Préface de cette édition de Padoue sur les soins qu'il se donna pour la rendre exacte. L'avantage de celle de Bresce sur celle-là se réduit 1°. A l'augmentation des deux Piéces dont nous avons déja parlé. 2°. Aux nouveaux secours pour la rendre plus correcte qu'on a tirés d'un M. S. des Œuvres de Saint Gaudence, qui avoit été à l'usage du Pere Pentagathus ce sçavant si vanté par les doctes personnages de son tems, M. de Thou, Onuphre Panvinius &c.

A la suite de la Préface sont les témoignages des Anciens & des Modernes sur Saint Gaudence. Le premier est celui de S. Jean Chrysostôme, il y a même une Lettre de ce Pere à Saint Gaudence, rapportée par M. G. c'est la 184. de l'édition de Fronton-du-Duc. Chrysostôme avoit appellé au Saint Siége des jugemens irréguliers rendus contre lui aux conciliabules du Chêne ou de Calcédoine, & de C. P. par Théophile Patriarche d'Aléxandrie, & par les Evêques de sa faction. Innocent I. qui occupoit

la Chaire Apostolique,pour délibérer sur cette affaire convoqua à Rome un Concile des Evêques d'Italie. On y prit le parti d'envoyer en Orient des Légats chargés des Lettres du Pape, du Concile, & de l'Empereur Honorius,en faveur du Saint persécuté. M. G. ne compose la Légation que de trois Evêques. Théodore alors Diacre de l'Eglise Romaine, un des Interlocuteurs que Palladius fait parler dans le Dialogue qu'il a composé sur ce sujet, dit qu'elle étoit de cinq Evêques, deux Prêtres & un Diacre. Mais quoiqu'il en soit du nombre, il est évident par la Lettre de Saint Chrysostôme que Saint Gaudence fut un de ces Evêques députés. Qu'il signala dans cette occasion son zéle pour les intérêts de l'innocence, de la vertu & de la discipline Ecclésiastique, & qu'il acquit dans l'exercice d'une commission si délicate toute la gloire qu'une cause comme celle de Chrysostôme dévoit répandre sur le plus généreux de ses Défenseurs.

M. de Tillemont termine la liste

des Auteurs cités par M. G. sur le compte de S. Gaudence.

L'Article de S. Gaudence dans ce Recueil finit par un Rhythme, une Piéce de 25. strophes de Vers saphiques à l'honneur de Saint Philastre, Ouvrage attribué autrefois à Saint Gaudence, mais que le témoignage de Rampert Evêque de Bresce, & la différence de style & de goût, forcent M. Galeardi à donner à quelque Auteur jusques ici inconnu. Ce qui paroît à notre critique, c'est qu'elle a été composée avant le neuviéme siécle. En effet Rampert qui vivoit au commencement du neuviéme, parle de ce morceau de Poësie comme d'un Cantique déja ancien. De quelque siécle qu'il soit, & quel qu'en soit l'Auteur, c'est un Ouvrage Gothtique qui se ressent de la décadence du bon goût.

La troisiéme Piéce de ce Recueil est le Sermon de Rampert quarantiéme Evêque de Bresce sur la Translation qu'il fit du corps de Saint Philastre l'an 838. indiction premiere. Il leva le Corps du Saint

le sixiéme avant les Ides, c'est-à-dire, le huitiéme d'Avril, & le lendemain, de l'Eglise de Saint André où il l'avoit trouvé enterré avec son bâton Pastoral à côté de lui, & désigné par son Epitaphe, il le transporta à la grande Eglise dédiée à la Sainte Vierge. Cette Translation réveilla la Foi des Peuples & fit éclorre un grand nombre de ces Miracles publics & éclatans où l'illusion & l'artifice ne peuvent avoir lieu, & dont Rampert fait le récit dans son Sermon. On sent par les détails où il entre, & par sa façon de narrer, qu'il parle en homme éclairé, & qui a examiné les faits qu'il garentit.

Rampert fut un Prélat vertueux qui travailla avec zéle à réformer les abus que le malheur des tems avoit introduits dans la discipline de son Eglise.

Un nombre de Témoins respectables rapportés par M. Galeardi parlent avec estime de sa personne, & font mention du Sermon dont nous rendons compte. Cette Piéce

n'avoit

n'avoit jusques ici paru, que dans les Recueils de Surius & Lipoman; le style en est clair, & quoique peu Latin, bon pour le tems où il fut écrit. M. Galeardi ne nous apprend point sur quel fondement, il lui donne le titre de *beatus* bienheureux.

La quatriéme & derniére Piéce de ce Recueil est une Lettre du vénérable Adelman, qui, d'Œcolatre, en Latin *Scholasticus*, c'est-à-dire, Chef & Modérateur des Ecoles de Liége, fut élevé à l'Evêché de Bresce. Elle est adressée à Berenger Archidiacre d'Angers. On ne connoît pas plus la naissance ni la Patrie d'Adelman, que celle de ses autres prédécesseurs dont ce Recueil renferme les Ouvrages. Si on en jugeoit par son nom, qui est Allemand, & qui en cette Langue signifie *noble homme*, *gentilhomme*, on décideroit qu'il étoit Allemand de nation. Il est singulier que M. Urbain Godefroy Siber, qui dans un Ouvrage imprimé à Leipsic en 1710. *de illustribus Alemannis* cher-

che à faire d'Adelman un Auteur Allemand de naissance, ou d'origine, n'ait pas mis en œuvre la conjecture que nous venons d'indiquer. Elle auroit eu un fondement plus solide, que celle qu'il établit sur la supposition qu'Adelman s'appelloit *Aleman*. Un trait de la Lettre de cet Auteur fait soupçonner à M. Galeardi qu'il n'étoit rien moins qu'Allemand. Mais ce trait est aussi peu décisif que le seroit l'argument bâti sur la signification du nom; Adelman avoit été formé, avec Berenger, à l'Ecole de Fulbert, Evêque de Chartres. Il s'en fallut bien dans la suite, que ces deux éleves ne fissent également honneur aux instructions de ce Grand Maître. On sçait les égaremens de Berenger, ses erreurs sur l'Eucharistie renouvellées de nos jours, ses retours, ses rechutes, terminées enfin par une pénitence sincére.

Ce fut dans le premier éclat que fit sa Doctrine qu'Adelman, de Liége où il étoit alors à la tête des

Ecoles, lui écrivit la Lettre dont nous rendons compte. Comme M. Galeardi, sur l'autorité d'Ughellus, place à l'an 1048. l'époque de l'exaltation d'Adelman à l'Episcopat, il s'ensuit que la datte de cette Lettre doit être antérieure à 1048. ou du commencement de cette année-là même au plus tard.

Cette Lettre est au reste l'Ouvrage d'un homme de beaucoup d'esprit, & d'un esprit cultivé & orné. Le style en est clair, les pensées justes, les raisonnemens solides, le tour simple, naturel, insinuant, persuasif. L'air de douceur, de politesse, de ménagement, qui y regne partout, fait sentir que ce n'est point l'esprit d'aigreur & de dispute qui l'a dictée, mais l'esprit de conciliation & de charité, & que c'est le pur zele, l'envie de ramener à la vérité un ami qui s'égare, & non pas l'ambition de triompher d'un célebre adversaire, qui avoit embarqué le sçavant & vertueux Adelman dans cette querelle. Quel dommage qu'il ne nous

reste qu'une portion, & selon toutes les apparences, la plus petite portion d'un monument si précieux de la Tradition d'un de nos principaux Dogmes. Les amateurs de l'antiquité Ecclésiastique regreteront que les soins éclairés, & infinis que s'est donné l'Abbé Galeardi pour en déterrer la suite dans les principales Bibliothéques d'Europe, n'ayant point eu le succès que méritoient ses empressemens & ses recherches. Adelman avoit encore écrit sur le même sujet, à ce que nous apprend Sigébert, une autre Lettre à Paul Primicier de Mets. Le même sort qui a tronqué la premiere nous a enlevé totalement la seconde.

Sigébert nous assûre aussi que la premiere ne demeura point sans replique. En effet Berenger étoit trop intéressé à y répondre pour en négliger le soin. Mabillon croyoit sa réponse perduë. Mais les Peres Martenne & Durand dans leur nouveau trésor d'Anecdotes nous en ont restitué d'amples fragmens,

Quelle différence entre ces lambeaux, & ce qui nous reste de l'Epître d'Adelman ! elle est proportionnée à la différence des causes que lui & Berenger avoient à défendre. Celui-ci mêle aux frivoles sophismes, les injures & la mauvaise plaisanterie, ressource ordinaire des Novateurs.

La Lettre dont nous rendons compte fut imprimée pour la premiere fois en 1551. dans un Recueil de Piéces écrites sur le même sujet. Elle a paru encore & dans d'autres Recueils, & dans les diverses éditions de la Bibliothéque des Peres, cinq fois avant que M. Galeardi en ait procuré la derniere impression.

Une observation qui se présente naturellement quand on lit cette Piéce, & qui mérite de trouver ici place, c'est qu'il s'en faut bien que le siécle d'Adelman, ce tems qu'on s'accoutume trop à regarder comme un tems de ténébres & d'erreur, fut aussi destitué de lumiéres, que la prévention le persuade au commun des Lettrés de nos

jours. On sent que l'éloge que donne Adelman à son Maître Fulbert de Chartres : *Tu divina, tu humana excolebas dogmata*, peut à juste titre lui être appliqué à lui-même. Adelman, sans sortir de son sujet, parle de la nature des élemens en homme qui entendoit la Physique. On voit qu'il sçavoit le systême de quelques Anciens Philosophes Grecs, de Nicetas, de Philolaus &c. sur le mouvement de la Terre, l'immobilité du Soleil & des Etoiles fixes, mis à la mode dans le quinziéme siécle par Copernic ; qu'il étoit même instruit des principes de solution sur l'apparence des Phénomenes, & qu'il sçavoit sur ce point des détails que Diogene Laerce & Cicéron ne nous ont point transmis. L'Ecole où Adelman avoit puisé ces connoissances, & celle où Adelman enseigna lui-même, pouvoient-elles manquer à les rendre communes à bien d'autres que lui.

A cette Lettre d'Adelman M. Galeardi joint une autre Piéce du

même Auteur, tirée des Analectes de Mabillon, comme celui-ci l'avoit tirée des Manuscrits de l'Abbaye de Gemblouis en Brabant. C'est un Rhythme ou une espéce de Prose rimée dans le goût à-peu-près du *Lauda Sion salvatorem*, où l'Auteur célebre la mémoire des Hommes Illustres dans la Littérature avec qui il avoit été lié, & que la mort avoit enlevés.

Cette Piéce est d'un goût singulier, elle contient vingt-trois strophes rangées dans l'ordre de l'alphabet. Le premier mot de la premiére commence par un A, le premier mot de la seconde par un B, & ainsi des autres. Chaque strophe est de trois Vers ou versets ayant tous trois la même rime. Les deux premiers versets de chaque strophe sont de quinze syllabes, & le troisiéme quelquefois de quinze, mais plus souvent de quatorze. Les syllabes sont longues ou breves indifféremment à la réserve des deux derniers qui terminent chaque verset par un *Iambe*, si on en excepte

celui où il eſt mention de Saint Fulbert. Le nom de la plûpart de ces Sçavans a eu peu de célébrité dans les ſiécles ſuivans. M. Galeardi obſerve, que Saint Fulbert avoit tracé à ſon Eleve le modele de cette ſorte de Poëſie dans ſes Hymnes ſur Saint Piat & Saint Pantaleon. Il s'en faut bien, que ces Poëſies Gothiques ayent le mérite des Ouvrages en Proſe du Maître & du Diſciple.

Les Notes de M. Galeardi ſur le Texte de Saint Gaudence de Rampert & d'Adelman ſont dans le même goût, que celles qu'il a faites ſur Saint Philaſtre. Elles ſont claires, elles ſont ſçavantes ; l'érudition cependant ne s'y montre qu'à propos & avec ménagement, précisément autant qu'il le faut pour ſervir de fondement à une Critique ſûre & judicieuſe.

M. Galeardi a mis le comble à ſon travail par le ſoin qu'il a eu de munir cette édition de toutes les Tables propres à en rendre l'uſage commode & utile. Le Libraire

Rizzardi a de son côté contribué, par le bon goût des vignetes, la beauté du papier & des caractéres, l'exactitude & la correction qui regne dans le Texte, a en faire un Ouvrrage digne de celui par les soins de qui il avoit été entrepris, & sous les auspices de qui il devoit paroître.

ARTICLE XLI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

A COMPLETE COLLECTION of the Historical, Political and Miscellaneous Works of John Milton, correctly printed from the Original èditions &c. Recueil des Oeuvres Historiques, Politiques & Mê-

lées de Jean Milton ; sur les éditions originales &c. A Londres, chez A. Millar 1738. 2. *volumes* in-folio.

CEtte édition est plus complete que toutes les précédentes. L'Editeur, M. *Thomas Birch* y a joint une nouvelle vie de l'Auteur ; contenant plusieurs particularités, qui n'avoient point encore été publiées, & quelques Piéces qui n'avoient point vû le jour. Deux Dissertations de M. *Birch* rendent son édition encore plus curieuse. La premiére regarde l'*Icon Basilikè*, Ouvrage attribué au Roi *Charles I.* L'affaire y est examinée à fonds, & les raisons de part & d'autre discutées avec exactitude. Dans la seconde on en fait autant à l'égard de la Commission qu'on prétend, que donna le même Roi aux Catholiques d'*Irlande* de prendre les armes contre les Protestans du Pays.

The Strength and Weacknesf Of human Reason : or the import antques-

tion about the sufficiency of Reason to conduct Mankind to Religion and future happiness &c. De la force, & de la foiblesse de la Raison humaine : ou l'importante question de la suffisance de la Raison pour conduire l'Homme à la Religion & au bonheur futur &c. A Londres, chez Bivington 1737.

Ce sont des Dialogues entre un Déïste, qu'on suppose chercher la vérité de bonne foi, & un Chrétien. Un troisiéme personnage, auquel on donne le rôle de Juge, ou de *Modérateur impartial*, tâche de les accommoder sur le sujet de la conférence. On veut de l'impartialité jusques dans la Religion, même dans les disputes contre les Déïstes. Mais depuis qu'on remplit le monde de semblables Ecrits, où la Religion est livrée à la témérité du raisonnement, voit-on qu'elle ait fait de grands progrès, & qu'elle soit mieux pratiquée ? La question est décidée en accordant au Déïste qu'absolument, & en spéculation la Raison suffit pour

conduire les Hommes à la Religion, & au Chrétien que réellement & de fait elle est insuffisante. On attribue ces entretiens à M. *Watts*, Docteur en Théologie, & Ministre Presbytérien.

Nineteen Letters of the truly Reverend and Learned Henri Hammond &c. Dix-neuf Lettres du Docteur Henri Hammond, nouvellement publiées pour la premiere fois sur les originaux, & accompagnées de Notes par François Peck Maître ès Arts. A Londres, chez T. Cooper 1739. in-8°.

Ces Lettres roulent sur divers sujets de Littérature, de Critique, de Théologie. Le Docteur *Hammond* étoit zélé pour le Parti du Roi *Charles I.* & des Episcopaux, & eut beaucoup à souffrir à cette occasion. Il mourut en 1660.

A Tour thro' the vvhole Island of Great Britain &c. Voyage de la Grande Bretagne; avec la description de tout ce qui s'y trouve de curieux, & digne d'être remarqué; les Villes, les Bourgs, leur situation, le gouvernement, le Commerce &c. A Londres 1738. 3. *vol.* in-8°.

Par ce titre on comprend assez ce que renferme cette nouvelle description de la *Grande Bretagne*. Ce qu'on doit rechercher sur-tout dans cette sorte de Livres, c'est l'exactitude & la vérité, & c'est ce qu'on y rencontre le plus rarement.

ALLEMAGNE.

D'OLDENBOURG.

Examen désintéressé des différens Ouvrages qui ont été faits pour déterminer la figure de la Terre &c. A Oldenbourg chez Theobald Bachmuller, sur le Pflug-Plaz, à l'enseigne du Nouveau Monde 1738. in 8.

L'Anonyme de qui nous vient cet Ouvrage, en rendant justice aux Auteurs des sentimens opposés sur la figure de la Terre, en louant leurs opérations & leurs travaux, se déclare néanmoins pour l'allongement par les Poles, & il rassemble les raisons qui servent à le prouver. A cette Dissertation, il joint un Ecrit qui a pour titre :

Examen des trois Dissertations que Monsieur Desaguliers a publiées sur la figure de la Terre, insérées dans les Transactions Philosophiques de la Société Royale de Londres, N°. 386. 387, *&* 388. *A Oldenbourg chez Theobald Bachmuller. &c* 1738.

Dans celui-ci, il répond à ce que M. *Desaguliers* a opposé au Livre de M. *Cassini* sur la *Mesure de la Terre*.

FLANDRE

DE TOURNAY.

On acheve d'imprimer *in*-8°. à Tournay un Poëme Didactique en douze Chants intitulé l'*Accord de la Grace avec la Liberté*, Ouvrage accompagné de Sommaires à chaque Chant, & de quantité de Remarques. Il est précédé d'une Préface dans laquelle l'Auteur prétend démontrer, que Saint Augustin n'a jamais dit, ni cru, que l'accord de la grace & de la liberté fut un Mystére incompréhensible.

Ce Poëme est dédié à Son Excellence le Comte de Salm, Evêque de Tournay, composé par le Pere le Vaillant de la Bassardrie son Théologien, & Examinateur Synodal du Diocèse, & imprimé par Varlet Imprimeur de son Excellence.

FRANCE

DE PARIS.

Il paroît une nouvelle Méthode d'apprendre l'Ecriture Sainte, qui qui a pour titre : l'*Histoire Sacrée de la Providence & de la conduite de Dieu sur les hommes, depuis le commencement du monde jusqu'aux tems prédits dans l'Apocalipse, représentée en cinq cens Tableaux gravez d'après Raphaël & autres Maîtres, & expliquée en Latin & en François par les paroles mêmes de l'Ecriture Ste. suivant le texte de l'Ancien & du Nouveau Testament, dédiée à la Reine, par le sieur de Marne, Architecte & Graveur ordinaire de Sa Majesté.*

Corrigée & augmentée de Planches, de Vignettes, & de Sommaires historiques pour l'intelligence de chaque Livre de l'Ancien & du Nouveau Testament.

Cet Ouvrage complet forme trois volumes, petits *in-folio*, & on peut dire sans exagerer qu'il n'a point encore paru de Recueil des Histoires Sacrées de l'Ancien & du Nouveau Testament, que l'on puisse comparer à celui-ci, tant pour la beauté des desseins que pour le nombre des Planches. Et pour ne laisser rien à désirer, & mettre cet Ouvrage à la portée de tout le monde, on a gravé au bas de chaque Planche non-seulement le sujet qu'elle contient en général, mais encore une explication Latine & Françoise de ce sujet, & le précis de ce que les Livres Saints en disent. Par ce nouveau Livre on peut, sans être obligé de lire un grand discours qui quelquefois ennuie, apprendre généralement toute l'Histoire Sainte, & en connoître les Tableaux & Tapisseries, & cela en se recréant l'esprit, & se

ourissant le cœur par les yeux.

On peut aussi insérer ces mêmes 500. Tableaux dans d'autres Livres qui traitent la même matiére, comme dans le Peuple de Dieu du R. P. Berurier en 8. volumes *in-quarto*, la Bible de Sacy &c : on en fournira sur telle grandeur de papier que l'on souhaitera.

L'Auteur demeure à Paris, ruë du Foin, entrant par la ruë de la Harpe, au Heaume, quartier de Sorbonne.

Une Thése de Médecine soûtenuë le 12. d'Avril dans les Ecoles de cette Faculté mérite pour l'intérêt de l'humanité, que nous en donnions avis au Public. La question proposée est conçûe en ces termes : *An mortis incertæ signa minùs incerta à Chirurgicis, quàm ab aliis experimentis?* On a cent fois oui dire que des gens qu'on avoit crus morts, déja enfermés dans le cercueil, ou même entrerés, s'étoient trouvés vivans, & étoient revenus. On traite ordinairement ces récits de fables trop légerement crues par ceux qui les racontent. Cepen-

dant on donne ici des preuves incontestables de semblables avantures, on en cite des témoins encore vivans, & qui ne peuvent être contredits. Quelles précautions prendre donc contre les accidens qui réduisent à une telle extrêmité? La respiration & le poulx sont des marques certaines de la vie. Mais dans cet état ces mouvemens sont si foibles qu'il faut beaucoup de délicatesse, de dextérité & d'art pour les reconnoître. On marque ici les meilleures maniéres de s'en assûrer, & les moyens de rappeller les Malades au sentiment & à la connoissance. On peut y employer des odeurs fortes & pénétrantes, des liqueurs extrémement spiritueuses, des sels, des vomitifs; faire retentir aux oreilles un son aigu &c. Enfin on conclut que de toutes les épreuves, les moins incertaines sont celles que fournit la Chirurgie, les ponctions, les incisions, sur-tout à des parties naturellement très-sensibles, comme la plante des pieds, & les mains. Le

ſeu paroît être le plus vif & le plus efficace des agens, & on peut l'eſſayer utilement, en appliquant un fer rouge. Les Médecins jugent que pour ne rien hazarder, il faudroit garder ceux qu'on croit morts, trois jours entiers, ou ſoixante & douze heures, & juſqu'à ce qu'ils commencent à ſe corrompre. C'eſt à ceux qui s'intéreſſent à la vie des hommes, qui leur appartiennent par quelque endroit, de profiter de ces avis, que quelques perſonnes ont ordonné par Teſtament qui fuſſent mis en uſage à leur égard, & que l'Auteur de la Théſe, déja deux fois enſeveli comme mort, prie inſtamment qu'on n'oublie pas de pratiquer à ſon égard.

Le Miniſtére de l'Abſolution, ou le Pouvoir de Confeſſer, ſelon Saint Thomas, contre l'Apologie du Livre intitulé : La Conſultation ſur la Juriſdiction & l'Approbation néceſſaires pour confeſſer. Par le P. Bernard d'Arras, Capucin. A Paris, chez Deluſſeux 1740. *vol.* in-12.

En 1735. le P. *Bernard d'Arras* fit paroître un Ouvrage qu'il inti-

tula : *l'Ordre de l'Eglise , ou la Primauté & la subordination Ecclésiastique , selon Saint Thomas* , dont nous parlâmes dans le tems. Le Privilége accordé pour l'impression , ayant été révoqué par un Arrêt du Conseil au mois de Juillet 1736. un Anonyme en a pris occasion d'insulter à l'Auteur , & d'attaquer ses sentimens. Dans une *Question Préliminaire* , le P. *Bernard d'Arras* , après quelques réfléxions sur sa conduite , & sa soumission aux régles de la police littéraire , opposée à la conduite de l'Anonyme , expose l'état de sa dispute avec lui. Cet Ecrivain , pour les intérêts du Parti schismatique auquel il est livré , soutient que dans les Diocèses où les Evêques n'approuvent pour la Confession , que des Prêtres soumis aux Décrets dogmatiques du Saint Siége , on peut se confesser à ceux qui n'ont point l'approbation des Evêques , & que ces Prêtres ont le pouvoir actuel d'absoudre des péchés ; pouvoir attaché au caractére , & reçu dans l'Ordination. Il ne

pense ni ne raisonne pas mieux sur la constitution même de l'Eglise, & sur la différence essentielle qui est entre les Evêques & les simples Prêtres. Il n'a pas été difficile au P. *Bernard* de réfuter ces fausses & pernicieuses maximes. C'est aussi le dessein & l'objet de ce dernier Ouvrage.

Il paroît une nouvelle édition des Œuvres de M. Henrys, contenant un Recueil d'Arrêts, 22 Questions posthumes, ses Plaidoyers & Harangues; mis dans un meilleur ordre que la précedente, avec des Observations nouvelles trouvées après le décès de M. Bretonnier, Avocat au Parlement. Outre ces augmentations considérables, & plusieurs Questions & Observations nouvelles données par feu M. Terasson aussi Avocat au Parlement, qui se trouvent dans cette édition, en quatre gros volumes *in-folio*, on a réuni toutes les matiéres qui ont rapport les unes aux autres, & qui étoient dispersées dans les précédentes, qui ne contenoient que deux volumes,

Cet Ouvrage se vend à Paris, chez Brunet au Palais, Emery & Rollin fils, Libraires, Quay des Augustins.

TABLE DES ARTICLES.
du mois de Mai 1740.

ART. XXXIII. Etat de la Littérature dans le *Bressan*, depuis les derniéres années du 15^{e}. siécle jusqu'au milieu du 16^{e}. Par le Cardinal *Querini*. 749

ART. XXXIV. Lettre sur l'Histoire des Révolutions de *Hongrie* & les Mémoires du Prince *François Rakoczi*. 789

ART. XXXV. *Bibliotheca* Belgica, *sive virorum in* Belgio *vitâ scriptisque illustrium Catalogus &c Cura & studio* Joannis-Francisci Foppens Bruxell. 802

ART. XXXVI. Réponse aux 12. Lettres du P. *Scheffmacher* &c. 807

ART. XXXVII. *Mechanica, sive Motûs scientia &c.* Par M. *Léonard Euler*. 816

ART. XXXVIII. Bibliothéque générale des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques &c. Par le R. P. Dom *Remy Ceillier.* 834

ART. XXXIX. Réponse à la Lettre sur l'Examen du vuide, ou espace Newtonien. 865

ART. XL. *Veterum* Brixiæ *Episcoporum S.* Philastrii &c. *Opuscula &c.* 877

ART. XLI. Nouvelles Littéraires. 921

Errata pour le mois d'Avril 1740.

PAge 561. lig. 27. *vigilia honestatis carnes*, lis. *vigilia honestatis tabefaciet carnes.*

601 lig. 8. dignes d'être connus, *lis.* peu dignes d'être connus.

630. lig 19. & ailleurs Quirini, *lis.* Querini.

631. lig. 11. dont y fait, *lis.* dont il y est fait.

634 lig. 15. rendu, *lis.* rendus.

935. lig. 3. des, *lis.* de.

636 .lig. 5. Aularia, *lis.* Aulularia.

638 lig. 21. Heautostimorumenos, *lis.* Heautontimorumenos.

639 lig. 19. promis, *lis.* permis.

642 lig 11. grand service, *lis.* grands services.
653 lig. 21. de, *lis.* des.
656 lig. 1. les bornes, *lis.* des bornes.
Ibid. lig. 7. assuroient, *lis.* assuroit.
Ibid. lig. 19. dit, *lis.* dits.
657. lig. 17. hi, *lis.* ii.
658 lig. 2. differta; *lis.* differta.
664. lig. 7. Paganimus, *lis.* Paganinus.

Au mois de Mai.

802. lig. 4. dans le titre *illustrissium*, lis. *illustrium.*

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de C. ROBUSTEL.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juin 1740.

Premiere Partie.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le* P R I N C E *SOUVERAIN DE DOMBES.*

Juin 1740.

Premiere Partie.

A P A R I S,
Chez Chaubert, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XL.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MÉMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1721.	12.	v.
1702.	12.	v.	1722.	12.	v.
1703.	12.	v.	1723.	12.	v.
1704.	12.	v.	1724.	12.	v.
1705.	12.	v.	1725.	12.	v.
1706.	12.	v.	1726.	13.	v.
1707.	12.	v.	1727.	12.	v.
1708.	12.	v.	1728.	12.	v.
1709.	12.	v.	1729.	12.	v.
1710.	12.	v.	1730.	12.	v.
1711.	12.	v.	1731.	12.	v.
1712.	12.	v.	1732.	12.	v.
1713.	12.	v.	1733.	12.	v.
1714.	12.	v.	1734.	12.	v.
1715.	12.	v.	1735.	14.	v.
1716.	12.	v.	1736.	15.	v.
1717.	12.	v.	1737.	13.	v.
1718.	12.	v.	1738.	13.	v.
1719.	12.	v.	1739.	14.	v.
1720.	5.	v.	1740.	6.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Juin 1740.

Premiere Partie.

ARTICLE XLII.

THE FABLE OF THE BEES; or Private vices, publick benefits. With an Essay &c. London Printed for J. Tonson &c 1732. C'est-à-dire, *la Fable des Abeilles, où les vices des Particuliers, profits du Public. Avec un Essai sur la Charité & les Ecoles de Charité; une Recherche sur la nature de la société &c. A Londres imprimé pour J. Tonson à la tête de Shakespear*

sur le Strand 1732. in-8°. *sixiéme édition.*

L'Auteur de cet Ouvrage singulier essaye d'abord, dans une Préface d'environ seize pages, de dissiper les justes préjugés, que le seul titre doit faire naître dans l'esprit d'un Lecteur. Il ne vise, dit-il, qu'à montrer qu'il est impossible de joindre tous les avantages qu'on trouve dans une nombreuse & puissante Société à toute l'innocence de l'âge d'or. Si on lui demande à quoi bon s'étendre si fort sur une vérité toute simple, que le bon sens, indépendamment d'une pareille instruction, fait démêler à quiconque pense, & dont les développemens présentés sous le jour où il les montre peuvent autoriser les plus monstrueux dereglemens ; il répond, que seul fruit qu'il attend de son travail est le divertissement de ses Lecteurs ; qu'il devroit naturellement en produire un autre, c'est de corriger

la mauvaiſe humeur de ces miſantropes, de ces Cenſeurs éternels des vices d'autrui, par la conſidération des bienfaits ineſtimables dont ſont redevables à ces vices, & par la part plus ou moins grande qu'ils ont toujours eux-mêmes aux abus qu'ils voudroient réformer. Il en eſt, dit-il, des vices dans l'état, comme des boues qui inondent les rues de Londres. En vain les gens qui vont à pied en gémiſſent. Le bon Citoyen n'y trouve point à redire, parce qu'elles ſont une ſuite de la félicité publique. Le reſte de la Préface eſt employé à rendre compte des juſtes contradictions qu'a eſſuyé cet Ouvrage de la part de pluſieurs Particuliers, & même des Tribunaux publics.

A cette Préface ſuccéde une Piéce d'environ quatre cens Vers intitulée, *la Ruche Grondante*, ou *les Fripons devenus honnêtes Gens*. En voici le précis. Une vaſte Ruche renfermoit une nombreuſe Société d'Abeilles, qui, avec les mœurs des Sociétés Humaines en avoient

les vices. Les Médecins y étoient Charlatans, les Prêtres de Jupiter Hipocrites, de braves Guerriers mutilés & infirmes y languissoient dans l'indigence, tandis que ceux qui n'avoient jamais vû le danger, jouissoient des honneurs & des récompenses Militaires. Les Rois y étoient la duppe d'un Ministére fourbe & intéressé, l'or faisoit pencher la balance de Thémis, & sa sévérité ne s'exerçoit que sur ceux, que le défaut de crédit ou de richesses livroit à la rigueur de ses Arrêts. La mauvaise foi & la fraude régnoient dans le Négoce. L'inconstance regloit leurs parures, leurs ameublemens, leurs équipages. Elle présidoit au choix & à l'assaisonnement de leurs mets. La même inégalité, qui dominoit à leurs Tables, s'étendoit à leurs Loix. Une action, pendant un tems légitime, devenoit un crime au bout de six mois. En un mot chaque portion de la Société étoit en proye au vice, *& cependant la masse totale étoit un Paradis*, c'est l'expression de l'Au-

teur. Recherchée pendant la Paix, redoutée pendant la Guerre, estimée des Etrangers, la Nation renfermée dans cette Ruche devenoit l'arbitre des Ruches voisines, & tenoit entr'elles la balance. Ses crimes faisoient sa grandeur, & la vertu formée aux ruses par la politique étoit devenu amie du vice.

Les stupides Abeilles méconnurent leur bonheur ; & les bornes prescrites à la félicité des mortels. Les Membres les plus fourbes de cette Société gémissoient de l'iniquité des autres, & au moindre contre-tems qui dérangoit leurs projets, ils s'écrioient effrontément, ô Dieux bons ! ô eussions-nous seulement de la probité. Jupiter indigné de leurs murmures jura dans son courroux, qu'il délivreroit de la fraude cette Ruche criailarde. Et il le fit. Mais quelle désolation ne vit-on point succéder bien-tôt à leur premiére prospérité ? Les mœurs se réformerent, la justice & la Tempérance prirent la place du Déreglement & du Luxe. La

Paix & l'Abondance regnent par tout. On commence à se mocquer de cette gloire frivole, qui est le triste fruit des combats. On ne voulut plus de guerre, que pour la défense de la Patrie, de ses droits, de sa liberté. Les Arts, Ministres des Plaisirs & du Faste, désertent la Nation, & entraînent à leur suite les Artisans qu'ils employoient. Contentes de leur médiocrité les Abeilles ne couvrent plus la Mer de Flottes destinées à rapporter chez elles les dépouilles de l'Univers. Affoiblies par ces déchets, elles furent attaquées par un grand nombre d'ennemis. La Victoire fut le fruit du courage des Abeilles vertueuses; mais elle leur couta chere. Elles l'acheterent au prix de plusieurs milliers de leurs braves. Ce qui en resta, endrurci par les fatigues & les travaux, regarda le repos même comme un vice; & pour se mettre à l'abri de l'indolence, se retira dans le creux d'un Arbre, réduit à la triste satisfaction que peut donner la vertu.

La Morale de la Piéce est détaillée en vingt-cinq Vers. Elle finit par cette pensée, *que ceux qui veulent faire renaître l'âge d'or doivent être aussi prêts à vivre de gland qu'à vivre vertueux.* L'Auteur pouvoit faire aux Lecteurs grace de l'explication. Le sens de son Apologue n'étoit point une énigme. Nous ne sommes point étonnés qu'il ait été embarassé, comme il l'avoue dans sa Préface, du nom qu'il donneroit à cet Ouvrage, *il manque, dit-il, de la vraisemblance nécessaire à un Conte, & il est trop long pour une Fable.* Il paroît que l'Auteur ne connoît gueres les régles de ces sortes de Poëmes. L'ame de la Fable, c'est la fiction, c'est l'allégorie dont le déguisement délicat, en prêtant aux objets les finesses du mistére sçait en écarter les ténébres, & travestit, sans la cacher aux yeux du Lecteur, la vérité qu'on veut lui présenter. Ce n'est point-là ce que nous offre la Ruche murmurante. Cette Piéce n'a d'allégorique que le seul nom

Au mot près *de Ruche & d'Abeilles* répété de loin à loin, la fiction diſparoît dans tout le cours de la Piéce. L'Abeille n'y joue pas plus de role, que la Choüete, l'Ours ou l'Eſturgeon. Les mœurs de l'animal, font place par tout à celles de l'homme, qui y ſont expoſées le plus ſimplement, & le plus littéralement qu'elles puiſſent l'être, & dans le contraſte le plus marqué avec le caractére, & les opérations convenables à une Abéille. Ce n'eſt donc pas par ſon étendue, c'eſt par ſa nature même, que ce Poëme réduit ſon Auteur à ne pouvoir lui donner le nom de Fable. Il ne mérite pas mieux celui Conte. Non qu'il manque de vraiſemblance, comme ſe l'eſt imaginé M. Mandeville; rien n'eſt plus dans les mœurs; mais parce qu'une Diſſertation vague & purement philoſophique ſur le fondement des Sociétés humaines, enveloppée dans un tiſſu de faits mal aſſortis, ſérieux par eux-mêmes, & plus ſérieuſement narrés, ne fut jamais un Conte.

Cet Ouvrage parut d'adord seul en 1708. en petite brochure. Le bruit qu'il fit engagea dès-lors l'Auteur a l'appuyer de plusieurs autres Piéces, qui lui servent d'Apologie, de Commentaire, & qu'on trouve réunies dans ce volume.

La premiére est une Recherche sur l'Origine de la Vertu Morale. Pour la développer, il remonte à l'Origne des Sociétés Humaines. Il place dans le monde des Philosophes rusés & politiques, qui, pour satisfaire leur ambition, formant le projet de s'assujettir les hommes, & de les apprivoiser comme on apprivoise un Eprevier ou un Loup, se mettent à examiner le naturel de l'Etre qu'ils pensoient à rendre privé & sociable. Ils comprirent bien-tôt qu'étant un animal plein d'amour propre, opiniâtre, rusé, la force pourroit bien aboutir à le captiver; mais non pas à le rendre traitable. C'est pourtant où ils en vouloient venir. Pour y réussir, ils entreprirent de lui faire accroire, qu'il étoit plus avantageux à l'hom-

me de dompter, que de satisfaire ses appetits. Comme le soin de prouver cette maxime a toujours été une tâche bien difficile, les Philosophes & les Moralistes de tous les tems ont employé les plus grands efforts de leur esprit, & de leur éloquence à appuyer une assertion si utile. Mais en vain auroient-ils établi ce principe sur les fondemens les plus solides. La simple démonstration ne ramenoit point encore les hommes à la pratique. Le moyen de les engager à démentir leurs inclinations naturelles & à préférer le bien des autres au leur, si on ne leur ménageoit un équivalent, qui fut le prix de cette violence. Il étoit cependant impossible d'un autre côté de ménager à chaque homme, & pour chaque acte particulier d'abnégation, des dédommagemens proportionnés à ses goûts. Que firent nos Philosophes? Au lieu d'un équivalent réel, ils en inventerent un imaginaire & universel, assorti à tous les cas & à toutes les situations particuliéres, qui ne coutât rien à

personne, & qui fut cependant une récompense bien flatteuse pour ceux qui la recevroient.

Ils avoient observé qu'il n'y avoit point d'humeur si farouche, qui ne fut sensible à la louange, point de si vil mortel, qui put patiemment soutenir le mépris. Ils en conclurent, que la flatterie étoit le plus puissant ressort, qu'on pût mettre en œuvre pour tourner les hommes à son gré. Faisant jouer cet *ensorcelant engin*, ils vanterent la supériorité qu'a notre nature sur celle des autres animaux; prodiguérent des éloges sans bornes aux merveilles de notre sagacité, à la vaste étendue de notre intelligence, à la rationalité de nos ames. S'étant insinués par cet artifice dans l'esprit de ces sauvages, ils commencerent à les former aux notions d'honneur & de honte, représentant l'une comme le plus grand des maux, & l'autre comme le souverain bien de l'homme. Ces fondemens jettés, ils leur firent entendre combien des Créatures si sublimes dérogent à la

dignité de leur nature en s'occupant à satisfaire des appetits, qui leur étoient communs avec les plus vils animaux, & en négligeant ces attributs relevés, qui leur donnoient la prééminence sur tous les êtres visibles. Les Politiques avouoient que ces penchans grossiers étoient vifs & pressans ; mais ce n'étoit que pour en conclure, que la gloire de les vaincre croissoit par la difficulté du succès.

Pour faire servir l'émulation à leur projet, ils partagerent l'espece humaine en deux classes. La premiére composée de ces gens esclaves de la volupté, cédans sans résistance aux désirs les plus grossiers, qui toujours attentifs aux plaisirs présens & immédiats, étoient incapables d'abnégation, de penser à autre chose qu'à leur propre satisfaction, incapables de faire servir leur raison à d'autre usage, qu'à celui de relever le goût de leurs plaisirs sensuels. C'étoit, à en croire nos rusés Philosophes, le rebut & la lie de l'espéce humaine, n'ayant

de l'homme que la figure, & ne différant des animaux que par l'arrangement de leurs membres.

La secondes classe, fut formée de ces ames fortes & élevées, qui débarrassées d'un amour propre grossier regardoient le soin de se perfectionner le cœur & l'esprit, comme l'occupation la plus digne de l'homme, méprisoient tout ce qui les rapprochoit des êtres destitués de raison, combattoient par ce principe leurs instincts les plus violens, & se faisoient une guerre éternelle à eux-mêmes pour procurer la paix & la félicité des autres. Nos Politiques appelloient ceux-ci, les vrais modéles de l'humanité, les seuls qui méritassent le nom d'hommes, des êtres plus supérieurs à tout le reste de leur espéce, que l'autre classe n'étoit au-dessus des plus vils animaux.

Telle fut la méthode, qui façonna les hommes encore sauvages, d'où il s'ensuit évidemment, dit l'Auteur, que les premiers élémens de devoirs moraux tracés par d'adroits

politiques pour rendre les hommes utiles les uns aux autres, ont été principalement dressés afin que les ambitieux en tirassent un plus grand avantage, & pussent gouverner un plus grand nombre de leurs semblables avec plus d'*aise & de securité.*

Malgré l'opposition de leurs goûts, les deux classes concoururent de concert à se livrer aux impressions qu'on voulut leur donner. Les uns & les autres y trouvoient également leur compte par des voyes différentes. L'homme aux sentimens nobles avoit la gloire pour récompense. L'homme livré aux penchans grossiers s'étoit apperçû plus d'une fois, que plus il apportoit d'empressement à les satisfaire, plus il y avoit trouvé d'obstacles, plus il en avoit essuyé de fâcheux retours; qu'ainsi pour l'intérêt même de ses goûts, il étoit à propos de mettre souvent plus de circonspection dans les démarches à faire pour les contenter. Mais ce qui le déterminoit bien plus forte-

ment à entrer dans les arrangemens du ſiſtême politique, & à exalter d'autant plus les maximes de déſintéreſſement & de zéle pour le bien public, que ſon cœur étoit plus eſclave des paſſions oppoſées à ces ſentimens, c'eſt qu'il ſe voyoit par cet arrangement, plus en état de les ſervir.

Il ſe voyoit par-là débarraſſé de la foule de concurrens qu'auroit oppoſé à ſes appetits la claſſe des hommes enyvrés du ſeul amour de la gloire, & occupés à y ſacrifier tout autre déſir. Il ſe trouvoit même enrichi non-ſeulement des biens que ceux-là abandonnoient aux ames ſenſuelles, mais encore enrichi de mille avantages, que le zéle actif & induſtrieux de ces ames élevées procuroit à la ſociété en courant après leur brillante chimére. Les uns donc pour jouir du fruit du travail & de l'abnégation des autres, & ſatisfaire plus impunément leurs appetits groſſiers, & les autres pour s'attirer, par leur réſiſtance continuelle à leurs inclina-

tions les plus naturelles, de flatteurs éloges, & l'admiration de la multitude, s'accorderent avec les Politiques, qui vouloient les asservir, à appeller VICE toute action faite pour contenter ses appetits, quand on pourroit y entrevoir la moindre apparence, ou qu'elle devint désavantageuse à quelque Membre de la Société, ou qu'elle put rendre celui qui en seroit l'Auteur moins propre à servir ses semblables ; & le nom de VERTU, à toute action par laquelle, en faisant violence aux mouvemens de la nature, on essayeroit ou d'être utile aux autres, ou de dompter ses passions, par le seul motif d'agir en honnête homme.

M. Mandeville, c'est le nom de l'Auteur, se fait une objection fondée sur ce qu'aucune Société ne s'est civilisée, avant que le plus grand nombre de ceux qui la formoient se soient accordés à établir parmi eux quelque culte Religieux; qu'ainsi les notions du bien & du mal, la distinction entre la la vertu & le vice, n'étoient point

une invention des Politiques, mais l'Ouvrage de la Réligion.

Il n'eut pas été difficile à l'Auteur de se tirer avec avantage de cette objection ; mais ce n'eut été qu'en établissant des principes dont la solidité eut été plus ruineuse encore pour son sistême, que pour l'objection proposée. Il prend donc le parti d'éluder plûtôt l'objection que d'y répondre, en disant qu'il parle non des Juifs ou des Chrétiens, mais des hommes dans l'état de nature & dans l'ignorance du vrai Dieu ; que les fausses Religions étoient incapables d'exciter les hommes à la vertu ; d'où il conclut finalement encore, que plus on fait de recherches plus on doit être convaincu, que les vertus morales sont *les politiques rejettons qu'a produit la flatterie par son mariage avec l'orgueil.*

Il semble que ce petit Traité devoit finir là ; l'Auteur en effet avoit rempli son plan. Mais il prend brusquement l'essor, comme s'il commençoit un nouveau sujet, unique-

ment pour nous dire dans un reſaſſement poſtiche & déplacé ce qu'il nous a déja dit, & ce que le Laboureur ſçait comme le Philoſophe, que les hommes ſont fort ſenſibles aux louanges, qu'ils ſont capables de faire de grandes choſes dans la vûe de mériter des éloges. Il répete, ſans même entreprendre de le prouver, que c'eſt-là le motif de leurs belles actions, & ſi on lui objecte, que des actions vertueuſes faites dans le ſilence ſans autre motif que l'amour de l'honnête & du bon, ne ſçauroient avoir pour but l'applaudiſſement du Public, il ſe contente d'avancer, ſans preuve, que les Auteurs ſont payés de leur peine par le plaiſir de contempler leur propre excellence, eſpéce d'orgueil plus rafiné encore que tous les autres.

Il n'eſt pas ſurprenant qu'avec ces principes M. Mandeville dégrade les ſentimens les plus reſpectables. La compaſſion eſt chez lui un vice, partage ordinaire des ames foibles, des femmes, des enfans,

ſource de bien des déſordres. Il n'y a point de mérite, dit-il, à tendre une main ſecourable à un enfant prêt à tomber dans le feu. L'action n'eſt ni bonne ni mauvaiſe ; & quelque avantage qui en revienne à l'enfant, c'eſt ſoi-même qu'on oblige. On auroit trop ſouffert de le voir tomber ſans s'efforcer de l'empêcher ; & c'eſt le goût de notre propre conſervation qui nous force à le faire. Ce qui ſuit immédiatement de cette doctrine, c'eſt qu'aucune de nos actions n'eſt ni bonne ni mauvaiſe ; puiſque toutes, & les plus vertueuſes ſelon lui, ont pour motif de ſatisfaire quelqu'un de nos penchans naturels, quelque intérêt de notre amour propre.

Voilà les ſolides fondemens que M. Mandeville donne pour baſe à la doctrine enſeignée dans ſa Fable des Abeilles. Le ſages tempéramens par leſquels il cherche à adoucir, dit-il dans ſa Préface, ce que quelques paradoxes apparens de cette Fable ont de propre à effaroucher les eſprits, comme ſi le ſy-

ſtême deſtiné à les juſtifier n'étoit pas lui même le plus révoltant des paradoxes.

On eſt embarraſſé à deviner pourquoi celui qui vient de traduire en François la Fable des Abeilles, & toutes les Piéces renfermées dans l'éditon Angloiſe de 1732. a renverſé l'ordre, qui y eſt gardé & tranſporté au commencement du ſecond volume, & à la ſuite des Remarques, la Recherche ſur l'Origine de la Vertu Morale, qui eſt dans l'original placé immédiatement après la Fable & à la tête des Remarques. Cet arrangement même eſt le ſeul naturel. Un morceau fait pour développer les principes dont les Remarques ne contiennent, que les conſéquences doit eſſentiellement précéder les dévelopemens qu'il prépare. Le Traducteur auroit-il craint de prévenir trop ſes Lecteurs contre un Ouvrage en faveur duquel il cherche à les intéreſſer, s'il leur avoit d'abord préſenté un ſyſtême, qui choque ſi ouvertement toutes les

notions

notions de morale établies chez toutes les Nations de l'Univers depuis plus de six mille ans ? Il est difficile de ne pas soupçonner, que la méthode du Traducteur est un effet de ce motif, quand on fait attention à l'affectation avec laquelle il travaille dans le cours de sa Traduction, non-seulement à adoucir les expressions, mais les idées mêmes & les maximes du texte qu'il fait profession de rendre.

Les Remarques sur la Fable viennent après la Recherche sur l'origine du vice & de la vertu. Elles sont au nombre de 22 désignées par les Lettres de l'Alphabet. Les 20. premiéres servent de Commetaire au corps de la Fable, & les deux derniéres à la moralité qui couronne la Fable.

La Remarque A nous apprend qu'une éducation trop relevée donnée aux enfans par des parens, qui ne leur laissent point un bien proportionné aux vûes qu'un pareil début doit inspirer aux jeunes gens, aboutit, quand ils ont des talens à

fournir des Acteurs au Théâtre; quand ils ont le palais délicat, & qu'ils se connoissent en bons morceaux, des parasites aux bonnes tables; quand ils ont de l'impudence & un peu de ruse, des Charlatans aux femmes & aux malades; quand ils ont, avec un caractére mauvais, de l'invention, de la dextérité & de l'industrie, à peupler le monde d'Escrocs, de Filoux, de Faux Monnoyeurs &c. Ce n'est point pour corriger la vanité déplacée, & la présomption des peres & des meres, que M. Mandeville fait cette observation. Elle n'ajoûte rien à ce qu'il avoit déja si clairement & assez en détail énoncé dans le corps de la Fable. Il n'en tire point ici de conclusion particuliére, pour montrer le bien, qui revient à la société de ce désordre, & n'en laisse point entrevoir. En un mot les quatres grandes pages que remplit ce Commentaire, sont en pure perte pour le sujet. Elles le sont aussi pour le Lecteur, qui n'y trouve surement pas dans la finesse des réfléxions, & dans la

beauté des images de quoi faire grace à l'Auteur sur l'inutilité d'un pareil hors d'œuvre.

Le but de la Remarque B est de montrer, qu'il n'y a point de différence entre l'industrie des fourbes qu'il vient de nommer dans la Remarque A, & celle du plus grave & du plus honnête Négociant; qu'ils se ressemblent tous; *& qu'au nom près, ils sont aussi frippons les uns que les autres.* C'est en effet une conséquence géométrique des principes de l'Auteur. Nous venons de voir, que selon lui, il n'y a point réellement de vice, ni de vertu; d'honnête homme ni de frippon; que tout se réduit à des termes, que l'ambition fait habilement imaginer par les Politiques, que le goût du plaisir a fait sagement adopter par les hommes sensuels, que le fanatisme de la vaine gloire fait follement revérer aux imaginations fortes & ardentes. Donc tout est de niveau parmi les hommes, l'Escroc qui vit de rapine, & le Négociant qui vit de son Com-

merce. Les acquisitions de l'un & de l'autre sont également le fruit de leur industrie.

Mais le défaut de M. Mandeville n'est point celui d'être systématique dans ses raisonnemens. Il perd de vûe dans cet endroit les spéculations de sa Métaphysique & tous les avantages qu'il s'est mis en droit d'en tirer, pour rabattre sur les faits & justifier par cette méthode, le texte qu'il commente. Un petit Conte sur la maniére dont deux Négocians cherchent à varier l'un avec l'autre leurs marchés, à proportion des nouvelles qui venoient du dehors à chaqu'un d'eux en particulier sur l'état des Denrées dont ils traitoient, lui paroît suffire pour démontrer que tout Négociant est un frippon. Il faut passer ici & ailleurs à M. Mandeville, & à ses semblables cette espéce de Logique, qui d'un évenement particulier & purement arbitraire, tire des conclusions universelles & nécessaires. Sans le secours de cette seconde méthode, que deviendroit un certain public ? Il ver-

foit ou s'évanouir entre ses mains, ou réduits à de minces chiffons ces Livres favoris, ces Ecrits si tranchans, si décisifs, si éblouissans, si admirés, si courus, si remplis d'une Philosophie un peu singuliere, il est vrai, mais qui n'en est que plus amusante & ne lui en paroît que plus instructive ? Que deviendroit la gloire de ces génies si vantés, de ces esprits supérieurs aux préjugés qui aveuglent le vulgaire, de ces hommes qu'on croit nés pour venger le bon sens, & être les restaurateurs de la raison humaine, si on les assujetissoit à ne mettre précisément dans la conséquence, que ce qui est contenu dans les principes d'où ils la tirent.

La Remarque C dans 21 grandes pages, nous apprend que l'honneur ne consiste, que dans la bonne opinion, que les autres ont de nous, réduit la pudeur à un pur préjugé d'éducation, confond ce sentiment délicat, que la providence a donné au sexe pour servir d'appui à sa propre foiblesse, & de

frein à la pétulance des hommes ; avec la honte que la coutume inſpire à une jeune perſonne par la crainte d'être crue trop ſçavante ſur l'objet de ſes goûts les plus naturels. Là nous apprenons auſſi que la modeſtie n'eſt point une vertu, parce qu'elle eſt l'effet d'un ſentiment naturel à l'homme ; qu'il n'y a point de mérite dans tout ce que l'amour maternel peut faire entreprendre à une mere de plus pénible, de plus dur, de plus dégoûtant pour la conſervation ou le bien être de ſes enfans, parce que c'eſt l'effet de ſon goût, d'une paſſion naturelle qu'elle ſatisfait ; que ce n'eſt point par modeſtie, que l'homme le moins vain & le moins faſtueux, cherche à écarter les louanges qu'on lui donne en face ; que ce n'eſt que pour éviter de bleſſer l'amour propre des autres, & prévenir par là les ſentimens de jalouſie & de haine auſquels il ſeroit expoſé de leur part &c.

Dans la Remarque D l'Auteur revient encore aux ruſes, que les

Marchands employent pour vendre leurs Denrées à meilleur prix.

Dans la Remarque E, M. Mandeville met plus de quatre pages à justifier une comparaison dont il a fait usage dans sa Fable, & dont on ne s'étoit sûrement pas avisé de contester la justesse ni de méconnoître le sens. Il avoit dit, que les Marchands toujours soigneux de cacher leurs profits étoient comme les joueurs, qui ont de la peine à avouer leur gain en présence de ceux qu'ils dépouillent; & l'ennuyeux Commentaire malgré sa prolixité n'ajoûte au Texte, que cette seule & unique pensée, que la réserve de ceux qui gagnent vient de la crainte d'irriter ceux qui perdent: Gens plus clairvoyans y découvriroient d'autres motifs encore, mais l'objet ne vaut pas le soin que nous prendrions de les exposer.

La Fable dit, que la politique avoit réconcilié la vertu avec le vice. La Remarque F explique cette pensée par la pratique de mille professions légitimes dont les servi-

ces s'étendent également aux membres bons & mauvais de la Société. L'Aubergiſte, le Tailleur, le Cordonnier, le Médecin &c. ſont pour tout le monde. L'Auteur a ſenti ſans doute qu'on ne ſeroit point aſſez duppe, pour prendre ſur ſa parole ces procedés pour une conciliation de la vertu & du vice; & que cette interprétation choquoit autant ſes propres principes que le bon ſens. Auſſi revient-il bien-tôt à ſa morale ordinaire dans la Remarque G.

Il y étale des conciliations entre la vertu & le vice plus conformes à ſes maximes fondamentales. Un riche avare, qui dépenſe à peine cent piſtoles par an pour ſon entretien accumule des tréſors, qu'il tient renfermés chez lui. Quiconque lui dérobe mille louis, rend, en les faiſant circuler, le même ſervice à ſa Nation, qu'*un Archevêque en léguant pareille ſomme au Public*. Les voleurs en rendent encore un pareil, en répandant l'argent, en multipliant la circulation, en enrichiſ-

ſant quelquefois un honnête Arti-ſan ou Laboureur, qui a contribué à leur capture, & à qui leur dé-pouille vient fort à propos pour ſubvenir à un beſoin preſſant. Après ces utiles leçons, on trouve un long Plaidoyé en faveur des Eaux-de-Vies de Grain, proſcrites depuis par un Acte du Parlement d'Angleterre, à cauſe des déſordres & des maux de toute eſpéce dont leur uſage étoit la ſource. M. Mandeville s'attache à peindre avec complaiſance & avec étendue les grandes qualités néceſſaires à ceux qui revendoient en détail cette Liqueur meurtriere au coin des rues, & les mœurs les plus choquantes de la Populace de Londres entrent dans ce charmant tableau. Comment le Traducteur, qui de ſon aveu cherche ſouvent à traveſtir ſon original à la Françoiſe, n'a-t-il point proſcrit de ſa Traduction ces mauſſades portraits, & un inſipide Factum qui eſt étranger au ſujet?

La Remarque H eſt conſacrée à prouver l'utilité dont ſont les

Courtisannes dans un Etat.

La Remarque I à montrer que l'avarice rend de grands services à la Société ; non-seulement parce qu'elle amasse ce qui se dissipe ; mais parce que sans les réserves & les industries de l'usurier, les jeunes débauchés, les enfans de famille tenus de court par un vieux pere Œconome, ne trouveroient point dequoi fournir à leurs plaisirs.

La Remarque K explique les avantages dont on est redevable à la prodigalité. Un homme dans l'administration des Affaires d'Etat a amassé aux dépens d'un Public, qu'il a pillé, des biens immenses. Son successeur prodigue, dépense pour l'entretien d'une Prostituée ce qui suffiroit à celui d'une Duchesse, il a des Meutes nombreuses, des équipages de chasse, une table somptueuse &c. & par ses dépenses sans bornes il restitue équitablement au Public en peu de tems les larcins de son pere.

La Remarque L est une longue

Dissertation sur la nécessité du luxe pour le soutient des Etats.

La Remarque M est pour prouver, que l'orgueil étant encore une source de dépense, elle est aussi une source de félicité publique.

La Remarque N établit, que l'envie & la vanité sont des ministres de l'industrie.

La Remarque O, est destinée à établir, que de tous ces vices résultent les seuls plaisirs réels, les seules douceurs réelles de la vie humaine. Car, dit M. Mandeville, j'appelle plaisirs réels, non des douceurs imaginaires, que les vains moraliseurs de tous les siécles ont exalté dans leurs Discours, mais ce qui a toujours fait l'objet des vœux & des empressemens, de ceux même qui vantoient le plus les biens d'une autre nature. Ensuite vient un portrait satirique de la vie sensuelle & voluptueuse, que ménent, dit-il, les Révérends Théologiens des Eglises Réformées. Il fait dans le même endroit une peinture aussi éblouissante, que vraye, des mœurs

pures, auſteres, mortifiées, déſintéreſſées, qui regnent dans pluſieurs Communautés Réguliéres de la Communion Catholique. Il avoue qu'il n'a vû nulle part des marques plus éclatantes d'une abnégation totale, & d'une vertu parfaite. Mais prêt à lui rendre les plus profonds hommages, il eſt arrêté, dit-il, par la déciſion unanime de tous les Docteurs de ſa Secte qui aſſurent, que ces dehors impoſans ne ſont qu'hypocriſie, qu'un voile qui couvre la plus monſtrueuſe corruption. Donc, conclut-il, l'univers entier ne goûte d'autres biens, que ceux dont la Société eſt redevable aux vices des Membres, qui la compoſent, & ce ſont dès-lors les ſeuls avantages réels de la vie humaine. L'argument eſt en effet preſſant pour les maîtres de la Réforme, il eſt ſans replique dans leurs principes. L'Auteur par une ironie aſſez finement maniée avoit inſulté au faſte du Clergé Anglican dans la Remarque M. Ici il attaque ſur le même ton ſon incontinence, ſes mariages, fait ſentir

les inconvéniens qui en résultent, les contradictions où ils tombent par-là, & l'hypocrisie dont ils se rendent plus que suspects. Du Clergé, il passe aux Grands de toute espéce, aux Ministres, aux Rois mêmes. ce n'est point, dit-il, pour soutenir leur rang, c'est pour satisfaire leurs passions, qu'ils cherchent à briller de tout l'éclat qui les environne. Il prouve fort bien, que le faste & le luxe ne sont point nécessaires pour maintenir l'ordre & la subordination dans les Sociétés, que les Princes eux-mêmes, par la servitude, & les gênes qu'il entraîne, sont les victimes de l'appareil qui releve leur majesté; que la tempérance & un extérieur modeste n'affoiblissent jamais l'autorité dans les mains de ceux qui en sont dépositaires. En un mot, il détruit bien nettement son immense Dissertation de la Remarque L, sur la nécessité du luxe pour le soutient des Etats.

Dans la Remarque P, l'Auteur nous assure que le pauvre vit aujourd'hui plus commodément, que

le riche ne faisoit autrefois. Cette Remarque finit par une longue digression contre l'usage où nous sommes de tuer des animaux pour notre nourriture. L'Auteur marque son exécration pour le Métier de Boucher, & peint d'une façon bien pathétique les moindres circonstances de l'affreuse mort d'un Bœuf qu'on assomme pour nos usages.

La Remarque Q, est une Dissertation de vingt pages pour montrer, que la frugalité n'est précisément autre chose qu'une suite de la pauvreté.

La Remarque R, n'est qu'un nouveau développement de ce qu'il a dit dans la Remarque C; que l'honneur, c'est-à-dire la chimére de l'opinion, regle tout, chez les hommes, est l'unique source de leurs actions & de leurs idées sur le bien & le mal. Il entreprend dans ce morceau la justification des duels, par la considération des avantages prétendus, qui en reviennent à la Société. Il dit, que la Religion

fournit les seules raisons de quelque poids qu'on puisse opposer à ces maximes. Il montre en trois ou quatre antitheses le contraste des principes de Religion, & de ceux de l'honneur, *& laisse*, dit-il, *à des têtes plus sages que la sienne le soin de concilier ces intérêts opposés.* Il se rend justice. Sa tête, si on en peut juger par son Ouvrage, ne paroît point faite pour une œuvre, qui demande tant de vraye pénétration de bon sens, de justesse & de précision, qu'il en faut pour fixer les limites, & ménager l'accord des devoirs de Religion & d'honneur. Le but particulier de cette Remarque, de la précédente, & des suivantes est de justifier ce que la Fable insinue sur l'anéantissement où tombe une Société, qui n'est point soutenue par les vices.

La Remarque S, dit que les beaux Arts abandonnent une Société frugale.

La Remarque T, est le morceau de tout l'Ouvrage le mieux travaillé. Il est plein de feu, d'art & d'é-

loquence. Dans un début rempli de traits caustiques & amers, il entreprend de montrer, que le luxe & le faste n'y perdroient rien si on bannissoit des Etats les femmes débauchées; que la vanité & l'orgueil des femmes d'ailleurs les plus sages suffit pour le maintenir. Le reste est une récapitulation vive & serrée de ce qu'il a déja si souvent répété sur le renversement qu'introduiroit dans les Sociétés une vie réglée & frugale, sur la contradiction qu'il prétend trouver entre les maximes & la pratique des hommes en apparence les plus vertueux, des Ecclésiastiques sur-tout, qui, conformément aux principes mêmes de la Religion, mettent au rang des choses qu'ils demandent solemnellement, & avec le plus d'instance, ce qui fait en Chaire l'objet de leurs censures & de leurs invectives, les prospérités & les bénédictions temporelles. Le sophisme est aisé à démêler, quoique tourné d'une maniére pathétique & séduisante pour le commun des

Lecteurs, & orné de tout ce que l'allégorie & l'Ironie peuvent fournir d'armes à l'illusion. L'Auteur ajoûte, *qu'il n'écrit point pour la multitude, qu'il ne cherche point des Approbateurs, qu'il parle pour un petit nombre de gens qui sçavent penser d'une maniére abstraite, & qui ont l'esprit élevé au-dessus du vulgaire.* N'est-ce point-là un artifice frivole & usé, employé dans tous les siécles par les Auteurs des systêmes les plus bisarres, pour multiplier leurs Sectateurs, & intéresser l'amour propre & la vanité des hommes, au succès des plus folles chiméres. Si M. M. ne travailloit que pour les hommes capables de suivre un raisonnement abstrait, pour les esprits au-dessus du vulgaire, que n'énonçoit-il ses paradoxes d'une maniére claire, précise, méthodique, systématique, en les conduisant des connoissances les plus simples & le plus solidement établies, aux conclusions les plus éloignées ? Pourquoi ce tissu de sophismes destinés à prou-

ver ses maximes, & jettés sans suite, sans ordre, sans liaison & comme au hazard, se trouve-t-il noyé dans un fatras de verbiage, de détails grossiers, de basses plaisanteries, de portraits maussades assortis au goût de la plus vile Populace de Londres ? Pourquoi au lieu d'un raisonnement serré & nerveux, fait pour mettre la vérité dans tout son jour, & la montrer avec évidence *à un esprit métaphysique, à un génie supérieur*, a-t-il recours à la mordante satyre, à l'invective amere, à la maligne Ironie, à de fades allégories, à de vaines déclamations, en un mot à ces tours qu'une fausse Rhétorique met en œuvre pour cacher le vrai & faire illusion à la multitude.

Dans la Remarque V, M. Mandeville veut prouver, que ce n'est point la paresse des hommes, mais la satisfaction où ils sont de leur état, qui bannit l'industrie des Sociétés. Ce morceau est, comme tous les autres, mêlé d'inutiles écarts.

Les Remarques X & Y, regar-

dent la moralité de la Fable & ne ſont qu'une répétition de ce que l'Auteur a déja dit vingt fois. *Qu'il n'y a qu'un ſot qui s'efforce de rendre vertueuſe une grande Société d'hommes ; qu'on ne peut vivre à ſon aiſe ſans le ſecours des grands vices.*

Les Remarques ſont ſuivies d'un Eſſai ſur la Charité & les Ecoles de Charité. Cet Ouvrage qui eſt d'environ cent pages, eſt tout-à-fait indépendant du précédent, quoiqu'on y reconnoiſſe toujours le même génie. Son but eſt de montrer qu'il y a des inconvéniens de plus d'une eſpéce à multiplier le goût & les moyens de ſcience ; & il prouve aſſez bien une vérité qu'il n'a point été le premier à découvrir. *La Ruſſie*, dit-il, en finiſſant, *a trop peu d'hommes inſtruits, & la Grande Bretagne un trop grand nombre.* Ce morceau eſt plein de traits ſatiriques contre le Clergé, contre les Laïques qui concourent avec eux à des œuvres de charité, contre les Univerſités d'Angleterre qu'il repréſente comme des Ecoles de vice & d'ignorance. Il

combat il eſt vrai, par ce ſiſtême les principes de ſa Secte, où le Laboureur ſeul juge de ſa foi, comme le Docteur, a auſſi beſoin que lui, pour fixer ſa créance, de la diſcuſſion la plus épineuſe & la plus profonde. Mais l'intérêt des Sectes de Religion, quelles qu'elles ſoient, paroît aſſez indifférent à l'Auteur.

Après ce Traité on en trouve un autre intitulé, Recherche ſur la nature de la Société. Ce n'eſt qu'un reſaſſement de ce qu'il a dit dans ſon origine de la vertu morale, & de ce qu'il en conclut dans ſes Remarques diverſes. La Table générale, qui ſuit ce morceau y fixe la fin du Livre.

On y a joint par maniére d'appendix la Requête des Grands Jurés de la Comté de Middleſex contre l'Ouvrage de M. Mandeville, la Lettre d'un Eccléſiaſtique, qui expoſe les motifs de la Requête, & une Réponſe où M. Mandeville tâche de ſe diſculper du reproche d'irréligion, & des autres accuſations intentées dans la Lettre.

Un Livre qui a fait tant de bruit en Angleterre, & dont la Traduction est reçue bien plus paisiblement en France, mérite qu'après en avoir tracé une juste analyse, nous y joignions un mot sur la Traduction, & quelques observations sur la doctrine enseignée dans cet Ouvrage. Nous réservons cet éclaircissement au mois prochain.

ARTICLE XLIII.

LETTRE AUX JOURNALISTES de Trévoux, au sujet de la Bibliothéque Françoise de M. l'Abbé Goujet.

MES RÉVERENDS PERES,

En lisant les deux Tomes de la Bibliothéque Françoise de M. l'Abbé Goujet, j'ai compris qu'il ne vous seroit pas possible, dans l'Extrait que vous en donnerez, d'employer toutes les remarques dont ce Livre vous fera naître l'idée,

C'est un Abrégé d'un grand nombre d'autres Ouvrages sur lesquels l'Auteur dit son avis en peu de mots, & pour le suivre pas à pas, il faudroit composer un Livre plus étendu que le sien. Je me remets à votre goût & à votre précision pour choisir les endroits les plus propres à faire connoître le caractére de l'Ouvrage, & pour indiquer au moins, que tout le monde ne pense pas comme M. l'Abbé Goujet sur tous les Livres, qu'il loüe ou qu'il condamne ; mais je vous prie de trouver bon que je vous communique mes Réfléxions sur un point particulier, qui ne pouroit pas dans l'Extrait général de la Bibliothéque Françoise être traité avec l'étendue qu'il me paroît mériter.

Il s'agit d'un Ouvrage du Pere Marc-Antoine de Foix Jésuite, intitulé, *l'Art de Prêcher la Parole de Dieu &c.* M. Goujet en parle depuis la page 153. du second Tome jusqu'à la page 168. il en donne une idée avantageuse, & il releve en même tems plusieurs défauts

qu'il croit y avoir apperçus. Je ne sçais pas si votre jugement, Mes Révérends Peres, sera entiérement conforme au sien, mais voici un endroit sur lequel je ne sçaurois être d'accord avec lui. Je commence par citer ses termes, & j'y ajoûterai mes réfléxions.

“ En parlant de la nécessité de la » Théologie Scholastique, dit M. » Goujet, il (le P. de Foix) avance » quelques Propositions qui ne trouveront pas sans doute beaucoup » de Partisans ; celles-ci entr'autres, que sans cette étude on ne » sçauroit presque former des Pasteurs, des Prédicateurs & des » Confesseurs : que cette méthode » a rendu la Science de l'Eglise » moins rebutante, plus aisée à » comprendre & à retenir ; qu'il » n'est pas sûr de s'attacher immédiatement à l'Ecriture & aux » Saints Peres, sans avoir étudié cette Théologie Scholastique. Je ne » fais point de réfléxions sur ces » Propositions. Il suffit de les lire » pour en sentir tout le faux, &

» que la derniére ſur-tout tend à » condamner l'Egliſe, qui n'a jamais appuyé ſes déciſions, que » ſur l'Ecriture & la Tradition. S'il » n'eſt pas ſûr de s'attacher à l'Ecri- » criture & aux Saints Peres, ſans » l'étude de la Théologie Scholaſ- » tique, l'Ecriture & les Peres ne » ſont donc pas un fondement ſûr » des déciſions dogmatiques. On a » donc pû donner des déciſions in- » certaines, avant l'introduction de » la Théologie de l'Ecole ? Que » ſera donc devenue juſques-là l'in- » faillibilité de l'Egliſe? En vérité » l'Auteur a-t-il bien penſé à ce » qu'il a écrit ? A l'égard de la pre- » miére Propoſition, il l'adoucit & » la reſtraint dans un autre endroit, » en convenant que le ſtile obſcur » & barbare des Scholaſtiques ré- » froidit l'imagination, peut même » éteindre ce beau feu que l'éloquen- » ce exige, & qui lui eſt eſſentiel : » d'où il ſuit, qu'il n'eſt donc pas » vrai que ſans l'étude de cette » Théologie de l'Ecole, on ne peut » preſque former des Prédicateurs.

» Saint Augustin, Saint Chrysostô-
» me & tant d'autres ont été sans
» doute d'excellens Prédicateurs,
» quoiqu'ils n'ayent pas connu no-
» tre Théologie Scholastique. »

Voilà le texte de M. Goujet en entier; ce qui précéde & ce qui suit n'a aucun rapport aux propositions qu'il reprend; & que j'imagine au contraire qu'on peut & qu'on doit défendre. La Critique de M. Goujet a deux objets fort différens; le premier porte sur l'utilité de la Théologie Scholastique par rapport à l'exercice du Ministére Evangelique, & le second porte sur l'utilité de la même science par rapport à la foi. Le Jésuite, pour me servir de l'expression favorite de M. Goujet, prétend que sans l'étude de sa Théologie Scholastique, on ne sçauroit presque former des Prédicateurs, des Pasteurs & des Confesseurs, & que cette méthode a rendu la science de l'Eglise moins rebutante, plus aisée à comprendre & à retenir. M. Goujet prétend de son côté, qu'il suffit de lire

ces propositions pour en sentir tout le faux. Je remarque d'abord, que le Pere de Foix a pour lui la conduite des premiers Pasteurs. Tous exigent que les sujets qui se présentent pour le Ministére sacré ayent étudié la Théologie Scolastique, & même qu'ils fassent preuve de leurs progrès dans cette étude. Si cette préparation étoit inutile, il y auroit de l'injustice à en faire une regle générale dont les Evêques donnent rarement dispense. Cette raison est plus que suffisante pour justifier le sentiment du P. de Foix, mais indépendamment de l'autorité & de la pratique, les principes du raisonnement montrent, que les Prédicateurs & les Pasteurs ne peuvent être trop instruits sur les fondemens de la Religion Chrétienne & Catholique, sur les preuves qui la démontrent en général & en détail, sur le jour le plus favorable pour exposer ces preuves de maniére à persuader, sur les erreurs qui y sont contraires, sur les fausses lueurs qui séduisent

les Incrédules & les Hérétiques, & ſur les vives lumiéres qu'on leur oppoſe. Or voilà les matiéres que l'on traite dans la Théologie Scholaſtique, & on les y traite ſous la forme ſerrée & preſſante de la Dialectique. C'eſt-là ce qui fait dire au Pere de Foix, que la Théologie Scholaſtique a rendu la ſcience de l'Egliſe moins rebutante par l'ordre & l'enchaînement qu'elle a mis entre les différentes parties qui compoſent cette ſcience, plus aiſée à comprendre & à retenir par la netteté, la fécondité & le petit nombre des principes généraux auquel un bon Théologien ramene toutes les queſtions. Je ne penſe pas que M. l'Abbé Goujet ſe retranche ſur une eſpéce de Théologie Scholaſtique, qui plus occupée des mots que des choſes, s'attache à des queſtions frivoles en elles-mêmes, & ſouvent ridicules par la maniére dont elles ſont propoſées & traitées. A prendre la choſe ſous ce tour-là, il n'y auroit point de ſcience qu'on ne put appeller inutile,

car il n'y en a point que l'esprit humain ne puisse subtiliser de façon à la rendre frivole & inintelligible à force d'abstractions. Il est donc question de la Théologie Scholastique, telle qu'elle est entre les mains des habiles Maîtres, c'est de celle-là que le Pere de Foix vante l'utilité, c'est celle-là qui selon lui est comme nécessaire aux Pasteurs. Mais l'est-elle également aux Prédicateurs? M. Goujet trouve sur ce point une espéce de contradiction dans les sentimens du P. de Foix. Cet Auteur avertit que le style des Ecoles peut éteindre ce beau feu qui est essentiel à l'éloquence; & M. Goujet prenant droit de cet aveu dit, qu'il n'est donc pas vrai que l'étude de la Théologie de l'Ecole soit presque nécessaire pour former des Prédicateurs. J'avoue que je ne sens pas la justesse de cette conclusion. Tout discours a deux objets, les choses qu'on doit dire & la maniére de les dire. L'étude de la Théologie Scholastique est nécessaire au

Prédicateur pour être parfaitement instruit des choses qu'il doit dire, mais cette même étude pouroit le rendre moins éloquent dans la maniére de les dire, s'il n'avoit soin d'ailleurs d'entretenir par des lectures & une exercice convenable, le feu d'imagination nécessaire pour parler en public. Que le Prédicateur soit Théologien Scholastique pour le fond, & qu'il ne le soit pas pour la forme ; voilà le conseil que le Pere de Foix donne aux jeunes Ecclésiastiques, & sans doute rien n'est plus sage & moins contradictoire.

Ce premier point m'a paru mériter quelque éclaircissement pour empêcher les jeunes gens de croire, que la Théologie Scholastique est une science de mode au siécle où nous vivons, mais peu utile en elle-même. Avant que cette science fut en l'état où elle est de nos jours, on sçavoit la Religion & l'on prêchoit, rien n'est si certain. Mais l'étude de la Religion étoit beaucoup plus longue & plus pénible, & les bons Prédicateurs devoient

être plus rares, je dis les bons Précateurs pour le fond des choses, car pour la maniére elle a toujours dépendu des talens ausquels l'étude de la Scholastique est fort indifférente.

Mais le second objet de la critique de M. l'Abbé Goujet, est d'une toute autre importance que le premier. Il ne s'agit pas de moins que de soutenir le fondement de la foi contre le Pere de Foix, qui l'ébranle par une proposition imprudente. Quel est donc le sentiment dangereux auquel M. Goujet veut bien croire que l'Auteur ne faisoit pas réflexion lorsqu'il l'a avancé ? C'est qu'il n'est pas sûr de s'attacher immédiatement à l'Ecriture, & aux Peres sans avoir étudié la Théologie Scolastique. En effet l'Ecriture & les Peres ne sont-ils pas l'unique fondement des décisions dogmatiques, & s'il n'est pas sûr de s'attacher immédiatement à leur autorité, quelle certitude pourront avoir les décisions qui ont précédé la Théologie de l'Ecole ? Delà, il suit que pour décider de la foi

on peut ſe fonder avec aſſurance ſur l'Ecriture & ſur les Peres immédiatement ; mais eſt-ce la même choſe pour prêcher la foi ? Que les premiers Paſteurs, pour porter un jugement dogmatique, conſultent l'Ecriture & les Peres, l'aſſiſtance du Saint Eſprit leur a été promiſe, ils découvriront infailliblement le vrai ſens de l'Ecriture, & la trace de la véritable tradition. On voit pourtant que dans le Saint Concile de Trente la Théologie Scolaſtique étoit employée pour diſcuter les matiéres, l'Egliſe la jugeoit donc utile à la préparation de ſes jugemens, mais je conviens qu'elle n'y étoit pas néceſſaire. Quant au Prédicateur, il n'eſt dit nulle part que le Saint Eſprit l'éclairera extraordinairement ſur le ſens d'un paſſage obſcur ou ſur la réalité d'une tradition conteſtée. Il faut donc pour ſon inſtruction particuliére, & pour celle du Peuple, qu'il demande à l'Egliſe quel eſt le ſens des Ecritures, & quels ont été les ſentimens des Peres. Or la Théologie

Scolastique toute occupée à développer & à défendre la Doctrine Catholique le lui apprendra. Le Pere de Foix écrivoit pour les Ministres de l'Evangile & non pas pour les Juges de la foi, il donnoit des conseils pour la prêcher & non pas des regles pour en décider. Je suppose un jeune Ecclésiastique avec du talent pour la Chaire, qui consulte un homme sage sur les études nécessaires au Ministére auquel il se destine. On lui dira, lisés l'Ecriture, lisés les Peres. Il suit ce conseil, il compose un Discours dans lequel il soutient, que le Verbe n'est pas Dieu comme le Pere. On se récrie, il cite des Passages de l'Ecriture & des textes des Peres dans lesquels il prétend que cette doctrine est clairement énoncée. Je sçais bien qu'il se trompe, mais je n'en suis pas surpris, parce que je sçais aussi que sur plusieurs articles l'Ecriture & la Tradition ont des obscurités, que l'Eglise seule peut pénétrer avec certitude. Ce point a été démontré contre les Calvi-

nistes ; & ce n'est point sur cela, assûrément, que M. l'Abbé Goujet m'arrêtera ; mais il pourra prétendre, que le Prédicateur s'attachera tellement à l'Ecriture & aux Peres, qu'il les entende dans le sens de l'Eglise ; il faudra donc qu'il s'instruise d'ailleurs de l'interprétation que l'Eglise donne aux Textes difficiles de l'Ecriture & des Peres, & où s'en instruira-t-il plus aisément & plus sûrement, que dans la Théologie Scolastique ? Les noms ne font rien à la chose, qu'on appelle cette étude du nom qu'on voudra ; il restera toujours certain que rien ne seroit moins sûr pour un Prédicateur, que de s'attacher immédiatement à l'Ecriture & aux Peres sans aucune préparation. Or voilà tout ce que prétend le Pere de Foix. L'Ecriture & les Peres sont des guides infaillibles pour les premiers Pasteurs, il ne le nie pas, mais ces guides peuvent échapper à la vûe des particuliers, qui ne sont jamais assurés de marcher sur leurs pas qu'autant qu'ils sont conduits

par l'Eglise, guide visible & toujours en état de lever les doutes & d'éclaircir les difficultés.

Les Propositions du P. de Foix prises en ce sens, qui est manifestement celui de l'Auteur trouveront sans doute plus de Partisans, que M. l'Abbé Goujet ne le pense. Et il seroit étonnant qu'elles n'en trouvassent pas. Les premiéres sont appuyées sur la pratique de l'Eglise, & sur les devoirs des Ministres de l'Evangile, & la derniére qui est la plus importante a un rapport marqué avec la foi. Car si le Prédicateur peut avec assurance s'attacher immédiatement à l'Ecriture & aux Peres, le simple Fidele en état de lire l'Ecriture & les Peres pourra s'y attacher aussi, & s'y attacher immédiatement. En ce point leurs droits sont égaux, & le Prédicateur le plus habile n'est pas plus certain de ne point se tromper sur le sens d'un Passage, que tout homme du monde qui entend la langue dans laquelle ce Passage est écrit. Ainsi le Fidele obligé de

s'instruire, & de se confirmer dans sa Religion devra l'étudier immédiatement dans les sources qui la contiennent, & qui sont sans contredit ouvertes pour lui comme pour les Pasteurs du second ordre. De-là, il n'y a qu'un pas à faire pour nous ramener à la nécessité de lire les Ecritures pour le simple Fidele, erreur proscrite, & qui suppose celle de Calvin sur l'esprit particulier. Mais il suffit d'avoir indiqué ces conséquences, qui pouroient suivre de la doctrine opposée à celle du P. de Foix. Je ne prétends pas les attribuer à M. l'Abbé Goujet, elles sont trop éloignées de la critique qu'il fait des Propositions du Pere de Foix, & il y a sans doute plusieurs moyens de les en détacher. Mais j'ai dû les laisser entrevoir pour faire mieux sentir, que ces Propositions n'ont pas échappé à l'Auteur, qu'il les a avancées avec réfléxion, & qu'elles ont autant d'exactitude que les principes sur lesquels elles sont appuyées ont de fermeté. Je suis, &c.

ARTICLE XLIV.

HEURES CHRÉTIENNES tirées uniquement des Pseaumes, accommodés aux actions ordinaires des personnes de piété. Avec des Réflexions courtes & sententieuses à la tête des principales Pratiques. A Lyon chez Placide Jaquenod Libraire, rue Tupin, près les trois Colombes. Et se vend à Paris chez Louis Guerin, rue Saint Jacques à Saint Thomas d'Aquin, in-12. *page* 454.

CE titre ne doit point rebuter ceux, qui veulent que semblables Livres ne soient bons que pour le Peuple & pour les femmes; c'est ce qu'on reconnoîtra par le compte que nous allons en rendre. Si le nom d'Heures Chrétiennes fait attendre des Priéres dévotes, & de saintes Pratiques qui aident les Fidéles à s'acquitter avec ferveur de leurs devoirs de Religion; nous pouvons assurer le Public que

cette espérance ne le trompera pas ; & que le Livre que nous annonçons, donnera à ses Lecteurs tout ce qu'il promet.

Mais nous ne rendrions pas à cet Ouvrage la justice qui lui est dûë ; si nous nous contentions de le faire connoître par un endroit qui lui est commun avec plusieurs autres. Pour le montrer tel qu'il est, il faut le faire paroître sous les traits qui le caractérisent, & qui, d'un Livre composé sur le sujet le plus commun, le plus rebattu, le plus usé, font un Ouvrage utile & singulier, qui ne ressemble à aucun autre de cette espéce.

L'Auteur s'est fait un devoir, & comme un point de Religion de ne rien dire, qui ne soit tiré du Livre des Pseaumes, qui est le trésor où l'Eglise puise presque toutes ses Prieres,& par conséquent, un fonds qui appartient à tout le monde. Il cite à la marge les paroles Latines qu'il paraphrase ; afin qu'on puisse aisément se convaincre qu'il a tout pris dans les sources ; & qu'il

n'y a du ſien, que l'application qu'il fait du Texte, & le tour qu'il donne aux penſées & aux ſentimens du Prophéte.

Ce tour eſt aiſé & naturel; il fait bien ſentir la juſteſſe du rapport qui eſt entre le ſens du Texte ſacré, & l'action chrétienne à laquelle on l'applique. Lorſque les verſets d'un même Pſeaume expriment des ſentimens, qui ne paroiſſent point liés, l'Auteur a ſoin d'en marquer la ſuite, & de ramener ces différences apparentes à l'unité du ſujet : il ſupplée les liaiſons ; ou plûtôt, il les trouve, & on voit en effet qu'elles étoient dans l'eſprit & dans le cœur du Prophéte, où on les a cherchées.

La Paraphraſe, quoique courte & préciſe, abonde en penſées touchantes, & en tendres affections. C'eſt toujours à Dieu qu'on s'adreſſe,& la forme de Priere, qui revient à chaque Verſet,& qui devroit naturellement occaſionner des répétitions ennuyeuſes, y eſt ſoûtenuë & variée par la diverſité des

matiéres ; par l'élevation des sentimens, par le choix & la vivacité des expressions. L'application du Texte aux divers sujets qu'on traite, est simple, naturelle, & elle quadre parfaitement. On voit qu'elle s'est présentée, plûtôt qu'on ne l'a cherchée ; & on sçait gré à l'Auteur, de ce que, sans négliger ce qui s'est offert d'heureux & d'ingénieux sous sa plume, il a eu soin que l'utile l'emportât toujours sur l'agréable, & que tout cédât à l'onction qui regne dans tout son Livre.

Ceux qui n'ayant pas assez de fonds pour fournir à l'entretien avec Dieu, ont besoin de Livres pour suppléer à leur peu de facilité, ont une obligation particuliére à un Auteur qui, dans la nécessité où ils sont de prier d'emprunt, leur procure l'avantage d'entrer en société de dévotion avec un Saint Roi & un Prophéte instruit à l'école du Saint Esprit.

Je sens, dit l'Auteur dans son Avertissement, *je sens augmenter mon respect & mon attachement pour*

notre sainte Religion, quand je puis me convaincre par mes propres yeux, que l'Esprit de Dieu a toujours été le même ; qu'il a inspiré de tout tems les mêmes vertus, les mêmes sentimens, les mêmes pratiques. Je pense avec plaisir qu'un Roi instruit de Dieu même, de ses devoirs envers Dieu, commençoit & finissoit la journée, comme on veut que je la commence & que je la finisse ; qu'il agissoit, qu'il souffroit, qu'il veilloit & qu'il prioit de la maniére dont on m'exhorte à le faire ; & que ne pouvant participer au Sacrifice & aux Sacremens de la Loi nouvelle, il les voyoit dans l'avenir, & qu'il me prescrivoit par avance les dispositions que je dois y apporter.

Pour comprendre que les Patriarches & les Prophétes de l'Ancien Testament n'ont rien dit en matiére de piété, qui ne nous convienne, & que la maniére dont ils s'acquittoient de leurs devoirs envers Dieu, doit être la nôtre; il n'y a qu'à faire réflexion que la Religion, par rapport à l'essentiel, a toujours été la même ; que les vérités qui

sont l'objet de notre foi, sont de toutes les Loix & de tous les tems.

David étoit Chrétien avant le Christianisme ; il voyoit Jesus-Christ, il le suivoit, pour ainsi dire, des yeux, jusqu'à décrire en détail dans ses Cantiques, les circonstances de sa Passion, de sa Mort, de sa Résurrection, & de son Ascension glorieuse. Il étoit Membre de la Synagogue ; mais il tenoit à l'Eglise par l'esprit dont il étoit animé, & par la foi que nous professons, & par les vertus que nous pratiquons. Il ne jouissoit pas de l'Eucharistie, & des autres bienfaits qui sont des suites de la Rédemption; mais il les contemploit avec complaisance, & il en parloit souvent avec effusion de cœur : l'Epouse future de Jesus-Christ ; & le Sacrifice non sanglant de ce Dieu-Homme étoient le sujet principal des louanges qu'il donnoit à sa chere Sion, au Temple de Jérusalem, & à l'Arche d'Alliance.

C'est donc entrer dans l'esprit du Roi Prophéte, & se conformer fidélement à ses vûes, que d'appli-

quer à la réalité ce qu'il a dit là de la figure, c'eſt puiſer la dévotion dans ſa véritable ſource ; c'eſt faire des Priéres dont le fonds a été fourni par le Saint Eſprit, que l'Egliſe a conſacrées, & ſcellées du ſceau de ſon autorité infaillible : & ce qui eſt bien conſolant, des Priéres qui ſont, la plûpart, des Prophéties qui nous regardent, des preuves démonſtratives de la vérité de la Religion, pour ceux qui voyent accompli en leur faveur ce qui avoit été ſi clairement prédit depuis tant de ſiécles.

Au reſte nous ne ſçaurions rien extraire de ces Priéres, ſans leur faire tort. Les morceaux les mieux choiſis que nous en détacherions, ne donneroient pas l'idée de l'application ſuivie qui en fait le principal mérite. L'eſprit n'eſt pas le ſeul juge de ces ſortes d'Ouvrages : ce ſont des beautés ſpirituelles dans leſquelles on ne peut bien entrer que par le goût ; & le goût ne ſe développe & ne ſe contente qu'à la faveur d'une lecture ſuivie. Celui qui ſuit la Paraphraſe d'un Pſeau-

me d'un bout à l'autre, outre l'avantage d'entrer aiſément dans les ſentimens qu'on lui ſuggere, & de les épouſer comme les ſiens propres, a le plaiſir de lire dans l'eſprit & dans le cœur du Prophéte, les ſentimens dont il nourrit ſa dévotion : & c'eſt juſtement ce que des Extraits ne peuvent pas ſuppléer.

Il n'en eſt pas ainſi des réfléxions que l'Auteur a miſes à la tête des principales pratiques ; elles peuvent être détachées du corps de l'Ouvrage, ſans qu'elles perdent rien de leur beauté. Ces réfléxions ſont encore un endroit par lequel ce Livre ſe diſtingue des autres de même genre. Elles ont été employées comme un milieu entre deux extrêmités qu'il faut éviter. L'une eſt, d'inſérer dans des Heures de longues Inſtructions qui tiennent du Catéchiſme, & qui occupent trop de place dans un Livre de Pratiques, & l'autre eſt, de ſuppoſer que le commun des Fidéles ſoit aſſez inſtruit, & qu'il comprenne l'importance des devoirs

dont il s'acquitte. Voici le parti que le Pere Fellon a pris pour ne pas donner dans l'un de ces inconvéniens, en voulant éviter l'autre.

Ce sont des Pratiques dévotes, dit-il, *& non des Discours, & de longues Instructions, qu'on cherche dans ces sortes de Livres, qu'on appelle communément Heures Chrétiennes. C'est aussi à quoi je me suis borné. A la réserve de quelques avis fort courts & fort sententieux, qui pouvoient servir de sujets de meditation, tout est Prieres, tout est Pratiques, tout est Pseaumes dans cet Ouvrage.*

Ces avis sont en effet tels que l'Auteur les promet, courts, serrés, moëleux, & pour l'ordinaire exprimés en forme de Sentence. Ils renferment un beau sens, & donnent beaucoup à penser : ils surprennent agréablement le Lecteur, ils l'instruisent à fonds ; ils le touchent, ils le remplissent. Tout ce qu'on peut dire pour persuader la nécessité de bien employer son tems, est renfermé dans ce peu de lignes qui précédent immédiatement les Priéres du matin.

Les jours ne ſont heureux ou malheureux que par l'emploi que nous en faiſons.

La vie eſt toujours aſſez longue, quand elle eſt Sainte. Celui qui n'a long-tems vécu, que pour mourir éternellement, à proprement parler, n'a point vécu.

Il n'y a aucun moment du jour qui ne renferme l'éternité toute entiére; parce qu'il n'y en a aucun qui ne puiſſe être la fin de mes crimes, & le commencement de ma ſanctification.

Le jour marqué par le Tout-Puiſſant, ce jour qui n'aura point de lendemain pour moi, quand viendra-t-il?

Les Réfléxions ſuivantes ſont à la tête des Priéres du ſoir.

Que me reſte-t-il du jour que je viens de finir? Il ne me reſtera pas davantage des vingt ans que je me promets de vivre encore, quand ils ſeront écoulés.

Chaque jour m'emporte, en s'envolant, une partie de moi-même. Je meurs chaque jour à ce que chaque jour m'enleve.

L'avenir, qui m'occupe, m'empêche de jouir du présent : le lendemain, quand il arrive, se trouve épuisé par mes désirs inquiets, ou par mes craintes mal fondées.

Employons le présent à réparer les dommages du passé ; & l'avenir ne nous tourmentera plus. Cèdons au tems tout ce qui est sujet au tems ; & il n'aura rien à nous enlever. Visons au terme où l'on ne sçauroit arriver trop tôt ; & nous verrons d'un œil tranquille la rapidité du tems qui nous entraîne. Faisons alliance avec l'éternité, familiarisons-nous avec elle ; & nous n'aurons rien à craindre de la voracité du tems. Tout est de ce style & de même goût.

Dans un siécle comme le nôtre, fertile en nouveautés profanes, où il n'y a que trop de Livres, qui sous les plus belles apparences de la piété cachent des erreurs dangereuses, & font couler dans les ames qui ne sont pas sur leur gardes, un poison préparé en forme de nourriture, la prudence demande qu'on s'attache aux Ouvrages des Auteurs non suspects.

Le Pere Fellon est connu par plusieurs Livres de dévotion, qui sont entre les mains de tout le monde. Il donna au Public il y a quelques années, une nouvelle édition du Catéchisme Spirituel du P. Surin, Livre excellent, dont on ne pouvoit plus supporter le vieux langage. Tout récemment il vient de rendre le même service au Traité de l'Amour de Dieu de Saint François de Sales. L'Ouvrage dont il nous fait présent aujourd'hui, est la suite d'un autre beaucoup plus considérable. *J'avois*, dit-il, *comme annoncé cet Ouvrage dans la Préface qui est à la tête de ma Paraphrase des Pseaumes. Je m'acquitte de ma parole, en donnant au Public ce cinquiéme tome, qui est un Recueil de tout ce qu'il y a dans les quatre autres, de plus pratique, & de plus propre à occuper la piété Chrétienne.*

Telle est l'origine de ces Heures. On n'y a rien omis de tout ce qui peut faciliter aux Fidéles l'accomplissement de leurs devoirs de Religion. Les personnes spirituelles

y trouveront des secours qu'elles auroient peine à trouver ailleurs. En travaillant pour l'utile, on a eu égard à la commodité. A la suite des Pratiques, qui sont l'Ouvrage de l'Auteur, on a imprimé les Priéres vocales qui sont les plus en usage parmi les personnes de pieté: & quoique le caractére ne soit pas petit, le tout ne fait qu'un *in-douze* aisé à porter.

ARTICLE XLV.

HISTOIRE DES GRANDS Chemins de l'Empire Romain contenant l'origine, progrès & étendue quasi incroyable des Chemins Militaires, pavés depuis la Ville de Rome jusqu'aux extrémitez de son Empire: où se voit la grandeur & la puissance incomparable des Romains, ensemble l'éclaircissement de l'Itineraire d'Antonin, & de la Carte de Peutinger. Par Nicolas Bergier Avocat au Siége Presidial de Rheims; nouvelle édition revue avec soin, & enrichie de Cartes

Cartes & de figures deux volumes in-quarto. *Premier volume pages* 458. *sans l'Avertissement & les Tables. Second volume pages* 443. *avec les Tables de Peutinger gravées en huit planches. A Bruxelles, chez Jean Léonard, Libraire Imprimeur, ruë de la Cour* 1736.

CEux qui ont le plus exalté la magnificence & la puissance des anciens Romains, conviennent que rien n'en donne une idée plus juste, que trois de leurs Ouvrages, dont ils n'ont pris le modele, que dans la grandeur de leur génie; les Grecs, de qui ils avoient reçû les Arts, n'ayant jamais rien conçû de pareil. Ces Ouvrages sont les Grands Chemins, les Aquéducs & les Cloaques.

Il est sans doute assez étonnant que de tous les Monumens de la grandeur Romaine, ce soit ceux-là mêmes, qu'on s'est moins appliqué à nous faire connoître, Nous avons des Descriptions assez exactes de leurs Palais, de leurs Tem-

ples, de leurs Amphitéâtres, de leurs Bains, de leurs Théâtres, des Statuës mêmes, des Colonnes, des Obelisques, des Fontaines, qui embellissoient la Capitale du Monde. La plûpart de ces chefs-d'œuvres ont été en quelque façon renouvellés après leur destruction, la Peinture & la Gravure leur ayant assûré une espéce d'immortalité; de sorte qu'on peut dire que ceux, qui ont vû les restes du Colisée, la Colonne de Trajan & tout ce que Rome a conservé de son ancienne splendeur, après en avoir admiré les copies, n'ont eu d'autre plaisir, que de juger qu'elles sont fidéles, & de pouvoir se vanter d'en avoir connu les originaux.

Quant aux Grands Chemins, aux Aquéducs & aux Cloaques, il semble que l'admiration a comme suspendu la plume & le pinceau des Ecrivains & des Peintres. Dans le peu que les premiers en ont écrit, ils se sont accordés à les regarder comme des miracles de l'Art, comme les chefs-d'œuvre d'une Na-

tion destinée à gouverner le monde : aucun n'a entrepris d'en détailler les merveilles à la postérité. Denis d'Halicarnasse, après avoir vécu vingt ans à Rome, s'est contenté de dire (*a*) *In tribus magnificentissimis operibus Romæ & à quibus maximè apparent illius Imperii opes, pono aquæ ductus, viarum munitiones, & Cloacarum structuras; neque id solum ad utilitatem ejusmodi operum respiciens, sed etiam ad imperii sumptuumque modum.* Pline, Strabon, Cassiodore, Léandre Albert ont parlé de même, & il semble que les termes leur ont manqué pour exprimer ce qu'ils en pensoient; leur étonnement à la vûe de ces prodigieuses entreprises paroît encore plus dans l'embarras, où ils ont été pour décider laquelle des trois devoit l'emporter sur les autres.

Il est certain que l'utilité & la nécessité même étoient égales dans les trois, & que l'exécution de chacune étoit parfaite dans son genre;

(*a*) Lib. 3.

c'eſt ce que nous inferons du peu, que les Anciens nous en ont appris. Les Egoûts imaginés & preſque conduits à leur perfection par Tarquin l'ancien, ne ſubſiſtent plus; il ne reſte que des débris informes des anciens Aquéducs; mais il eſt plus aiſé de comprendre ce qu'étoient les Grands Chemins, & par ce qui s'en eſt conſervé, & par les lumiéres, que nous donnent ſur cela l'Itinéraire d'Antonin, & les Tables de Peutinger. Nous en apprenons du moins aſſez pour conclure qu'il n'y a point d'exagération dans ce qu'en dit un Poëte Gaulois, que par le moyen des Grands Chemins l'Empire Romain, ou plûtôt le Monde entier, n'étoit qu'une ſeule Ville:

Urbem feciſti quod prius orbis erat. (a)

Mais il ne ſuffiſoit pas, pour tirer de tant de débris & de tant de Mémoires éparts dans un ſi grand

(a) Rutilius Galliconus Itinerarii L. I.

nombre d'Auteurs, qu'un homme aussi laborieux, que M. Bergier, & aussi versé dans la Science de l'Antiquité, voulût bien se consacrer tout entier à un travail capable de rebuter tout autre que lui. Il est des entreprises Littéraires, qui échoüent entre les mains de ceux, qui s'y sont portés avec plus de courage, de force, & de capacité, parce qu'avec toutes les qualités nécessaires pour y réussir, il leur faut encore des secours, que ces qualités ne donnent pas. M. Bergier a été assez heureux pour les trouver en plusieurs maniéres dans M. du Lis Avocat Géneral en la Cour des Aydes de Paris. " Premiérement, dit-il, pour ce qui » en a fait naître l'occasion (de cet » Ouvrage); & que par son juge» ment il a tiré de mon esprit ce » que je ne jugeois pas y être.... » En second lieu me l'ayant fait en» treprendre, il m'a mis en main » par ses graces & libéralités tout » ce qui étoit nécessaire pour le » faire éclorre. „ Il ajoûte que M.

du Lis ne borna pas encore là ses offices, mais il engagea Messieurs de Peiresc & Dupuy, deux des plus sçavans hommes de leur siécle, à le seconder dans un si beau dessein, & " je veux bien qu'on sçache, » continuë-t-il, que ce qu'il y a de » bon dans mon Ouvrage, ne vient » pas de moi seul; mais de ceux, » qui ont daigné contribuer à mon » travail, & qu'il n'y a que les dé» fauts, qu'on y remarquera, que » je ne partage avec personne. »

Cette Histoire fut imprimée en 1622. à Paris chez Morel, elle a été traduite en Latin par M. Henri Chrétien Horninius, & cette Traduction se trouve dans le douziéme volume de la grande Collection des Antiquités Romaines de Grævius, imprimée à Leyde en 1699. chez Vander Aa, avec des Notes de M. Jean-Baptiste Dubos; mais l'original François étant devenue extrêmement rare, Jean Léonard, Libraire-Imprimeur de Bruxelles, a cru faire plaisir au Public d'en donner une nouvelle édi-

tion. Il n'a point été trompé; aussi n'y a-t-il rien négligé, le papier, les caractéres, les gravures, les Cartes, tout répond à l'excellence de l'Ouvrage. Il est divisé en cinq Livres, qui partagent également les deux volumes, parce que le troisiéme, de beaucoup plus long que les autres, a été coupé en deux. Quoique l'Epître Dédicatoire adressée au Roi Louis XIII. paroisse générale, cependant les quatres derniers Livres ont aussi une Dédicace. Le second à M. le Chancelier de Sylleri. Le troisiéme à M. de Vic, Garde des Sceaux. Le quatriéme à M. de Schomberg, Surintendant des Finances, & le cinquiéme à M. Lomenie, Conseiller d'Etat & Sécretaire des Commandemens du Roi.

(*a*) Le premier Livre traite de ceux, qui ont fait travailler aux Grands Chemins, des Ouvriers qu'ils y ont employés, & des fonds, dont ils ont tiré dequoi fournir à

(*a*) Chap. 1.

la dépense. L'Auteur observe d'abord, que les Carthaginois se sont avisés les premiers d'affermir & de consolider les Chemins, en les couvrant de pierres & de cailloux liés avec le Sable, & que c'est d'eux que les Romains ont appris à paver les leurs; mais que si ces derniers n'ont pas l'honneur d'une invention si utile, ils l'ont portée à une perfection, qui n'a point encore eu d'imitateurs. Il montre ensuite (*a*) que dans les Etats les plus policés le soin d'entretenir les Grands Chemins a toujours été confié à des personnes éminentes en dignité; qu'à Lacédémone c'étoit les Rois, qui en étoient chargés, que les Thébains, qui n'avoient pas d'abord la même idée de cet Emploi, l'ayant donné à Epaminondas pour le mortifier, ce Grand Homme répondit à ceux, qui lui en apporterent l'ordre, que cet Office nuiroit moins à la dignité de sa personne, qu'il n'en recevroit de lustre &

(*a*) Chap. 2.

qu'il le releva en effet de ſorte, qu'après lui, il fut toujours exercé par les principaux de la Ville.

A Rome l'Intendance des Grands Chemins étoit en telle eſtime ſous le Régne d'Auguſte, que les Romains crurent faire honneur à ce Prince de l'en revêtir. Une des Loix des douze Tables en chargea les Cenſeurs. (*a*) *Cenſores urbis vias, aquas, Æraria, vectigalia tuentor*, & l'on ne doute point que les Grands Chemins de la Campagne ne fuſſent auſſi bien de leur Diſtrict, que les ruës de la Ville : ce qui eſt certain, c'eſt que ce fut le Cenſeur Appius Claudius, qui en cette qualité fit bâtir la Voye Appienne, & que Flaccus & Albinus, auſſi Cenſeurs, firent paver pendant l'année de leur Magiſtrature les ruës de Rome de cailloux, & les Grands Chemins de gravois. Dans la ſuite l'entretien du pavé des ruës fut du reſſort des Ediles, & par une ſuite néceſſaire celui des Grands

(*a*) Chap. 3. Chap. 4. Chap. 5.

Chemins. Il paroît qu'avec le tems il paſſa aux Queſteurs, puiſque l'Empereur Claude les en déchargea, pour leur donner le Gouvernement des Gladiateurs. Mais long-tems auparavant on avoit établi quatre Magiſtrats pour cet Office, & on les appelloit *Quatuor viri curandarum viarum* : il ſemble même que ce ſoit ceux, que Varron nomme *Viocuros à viarum curâ.* Or notre Auteur prouve par quelques Inſcriptions, qu'il rapporte, que tout ces Officiers, dont le nombre s'accrut dans la ſuite, & dont les uns étoient nommé *Quatuor viri*, d'autres *Curatores viarum*, & d'autres *Curatores vicorum*, étoient des perſonnes de la premiére diſtinction, temoin Jules Céſar, qui fut établi Curateur de la Voye Appienne.

(*a*) Depuis Auguſte juſqu'à Conſtantin l'Empire étoit diviſé en deux parties; l'une comprenoit l'Italie depuis le détroit de Sicile juſqu'à l'Iſtrie & juſqu'aux Alpes;

(*a*) Chap. 4.

dans l'autre étoit compris tout ce qu'on appelloit les Provinces. Au tems de la République, on n'entendoit sous le nom d'Italie, que ce qui est environné de la Mer jusqu'au Rubicon d'une part, & à l'Arne, ou au Var de l'autre. Mais Auguste y renferma la Gaule Cisalpine, la Ligurie & les Terres des Vénitiens. Après Constantin, on fit plusieurs divisions de l'Italie & des Provinces; mais notre Auteur s'en tient, pour ce qui regarde les Grands Chemins, à la division générale faite par Auguste, & nous apprend que ceux de l'Italie ont été faits du tems de la République, & que ceux des Provinces sont presque tous l'Ouvrage des Empereurs. (*a*) Il dit *presque tous*; car, il reconnoît que quelques uns ont été faits avant Auguste par l'ordre des Consuls & des Prêteurs, & que c'étoit alors les Questeurs, qui, sur les Ordonnances de ces Commandans des Provinces, fournissoient les fonds pour la dépense.

(*a*) Chap. 7.

Les Romains n'ont ſongé à paver les Grands Chemins, que lorſqu'ils eurent étendu leur domination aſſez loin de Rome : car ce ne fut qu'en 442. qu'Appius Claudius fit travailler à la Voye Appienne, laquelle s'étendoit depuis Rome juſqu'à Capouë. La ſeconde, ſelon Sigonius, fut faite par Aurelius Cotta l'an 512. & fut nommée la Voye Aurelienne. La troiſiéme, ſi on en croit Feſtus Florus & Caſſiodore, eſt la Voye Flaminienne en 1533. & fut l'Ouvrage de Flaminius, qu'Annibal défit auprès du Lac de Traſimene. Cependant Strabon aſſûre que le Fils de ce Flaminius, fit faire deux Grands Chemins en Italie, ſçavoir la Voye Flaminienne depuis Rome juſqu'à Rimini, & l'Emilienne, juſqu'à Boulogne & Aquilée.

(*a*) Notre Auteur eſtime que le premier Chemin, qui ait été fait hors de l'Italie, fut dans la Gaule Aquitanique & Narbonnoiſe, &

(*a*) Chap. 9.

en place l'époque au tems de la premiére guerre d'Afrique. Polybe (*a*) dit que les Romains, pour conduire leurs armées depuis les Pyrenées jusqu'aux Alpes, avoient fait mesurer exactement tout l'intervalle, qui est depuis l'Elbe jusqu'à Ampurias, & de-là jusqu'au passage du Rhône, & que chacun de ces espaces étoient de six cens mille stades; qu'ils y avoient faits des Chemins, & que de huit stades en huit stades ils avoient dressé des Colonnes. Le second de ces Chemins fut nommé la Voye Domitienne, parce qu'elle fut l'ouvrage de Domitius Ahenobardus l'an 629. après qu'il eut dompté les Allobroges & les Alvernes; c'est-à-dire, les Peuples de la Savoye, du Dauphiné & de l'Auvergne. M. Bergier croit qu'elle étoit en Provence. Il y avoit une autre Voye Domitienne en Allemagne, mais elle étoit fort postérieure à celle des Gaules; puisque Jules César est le

(*a*) L. 3. Cap. de viis militaribus.

premier Romain, qui ait mis le pied en Germanie. Tacite (*a*) assûre qu'elle fut faite par L. Domitius, & que ce fut par-là que Cecinna ramena endeça du Rhin l'Armée de Germanicus. On ignore en quel tems fut pavée la Voye Egnatienne, qui, selon Strabon, (*b*) conduisoit depuis la Ville d'Apollonie en Epire jusqu'à celle de Cypselus & le Fleuve Hebrus : mais elle subsistoit dès le tems de Cicéron, & portoit le nom de Voye Militaire, qui ne se donnoit qu'aux Grands Chemins, elle s'étendoit même dès-lors, suivant cet Orateur, (*c*) jusqu'à l'Hellespont à travers la Macédoine. Voilà tout ce qu'on sçait des Grands Chemins faits dans les Provinces avant Auguste, qui fit faire dans tout l'Empire la plûpart des autres, dont l'Itinéraire d'Antonin & les Cartes de Peutinger font mention.

(*a*) L. 1. Annal.
(*b*) L. 7.
(*c*) De Prov. Consul.

(*a*) Les Grands Chemins étant la plus vaſte entrepriſe, qui ait été exécutée dans l'univers, on peut bien croire qu'un nombre infini de perſonnes y a mis la main. Notre Auteur les réduit à quatre eſpéces. Les Légionnaires, les Peuples des Provinces, les Artiſans & les Eſclaves. Les premiers, qui étoient tous Citoyens Romains, étoient ſous Auguſte au nombre de cent ſoixante & treize mille, compoſant vingt-cinq Légions. Ce Prince, après qu'il eut donné la paix à l'univers, voulut occuper tous ces Soldats, de peur que l'oiſiveté ne les corrompît, & ne crut pas pouvoir les employer à des Ouvrages plus utiles que les Grands Chemins. Sous Trajan le nombre des Légions étoit monté à trente, & nous ſçavons que ce Prince eſt celui des Empereurs, qui a plus fait & réparé de Grands Chemins; il eſt à croire que tout le tems, qu'il n'avoit pas beſoin de ſes Légions pour la

(*a*) Chap. 10.

guerre, il les employoit à ce travail.

La Populace des Provinces, que l'Hiſtoire appelle *Provinciales*, y travailloit auſſi & pour les mêmes raiſons ſelon Iſidore. (a) *Romani vias*, dit-il, *per omnem pene orbem diſpoſuerunt, propter rectitudinem itinerum, & ne plebs otioſa eſſet.* Comme les Grands Chemins ſe joignoient ſouvent par des Ponts, qui aboutiſſoient à des Ports, & que pour la commodité des Poſtes & des gîtes, on conſtruſit d'eſpace en eſpace des Maiſons, & on y ajoûta d'autres Edifices pour la pompe ; tout cela, avec la grande quantité de Colonnes milliaires, demandoit un grand nombre d'Ingénieurs, d'Architectes & d'Ouvriers. Le Port d'Oſtie conſtruit par Claudius, & le Pont, que Trajan fit bâtir ſur le Danube, en occuperent ſeuls bien des milliers. Enfin les Eſclaves & les Criminels, dont on commuoit la peine de mort, étoit encore une grande reſſource pour

(a) L. 5. Orig. c. 7.

ces travaux, & l'on peut bien croire qu'ils n'étoient pas les plus ménagés.

(*a*) Il est aisé de juger que les Grands Chemins coûterent aux Romains des sommes immenses. Le fonds, d'où on les tiroit, étoient les deniers Publics, ceux des Empereurs, & ceux des Particuliers. (*b*) Les deniers Publics des Romains n'ont pas été toujours les mêmes, ni en nature, ni en quantité, mais les deux sources générales en étoient les Tributs & les Péages *tributa*, & *vectigalia*, nous ne suivrons pas l'Auteur dans ce qu'il dit à ce sujet des différens Tributs & Péages, & des sommes qu'ils produisoient. Il suffit de remarquer ici que jusqu'à Jules César, tous les travaux Publics, & par conséquent les Grands Chemins, se faisoient aux frais du Publics; (*c*) que le Dictateur per-

(*a*) Cap. 11.
(*b*) Chap. 12 13. & 14.
(*c*) Chap. 15. 20.

pétuel fut le premier, qui y mit de ses propres deniers; & qu'à son exemple la plûpart des Empereurs ont voulu se distinguer par de semblables dépenses pour l'utilité publique. M. Bergier repasse en revûe tous ces Chemins; nomme tous les Princes, qui les ont fait faire, & n'avance rien, qu'il ne prouve par des Inscriptions, que les curieux de ces monumens anciens verront sans doute avec plaisir.

(*a*) Il vient ensuite à ce que des Particuliers ont contribué de leurs deniers pour les mêmes Ouvrages, les uns par ordre du Prince, les autres en vertu de la loi publique, & d'autres par pure générosité. Il entre sur cela dans un détail Historique très-curieux, toujours prouvé par des Inscriptions & des Médailles. Les Grands Chemins des Gaules occupent les quatre Chapitres suivans. (*b*) L'Auteur commence par les Chaussées des Brunehaut,

(*a*) Cap. 21, 25.
(*b*) Chap. 26.

& après avoir rapporté toutes les Fables, qu'on a débitées à ce sujet ; particuliérement sur le Roi Bavo & son successeur Brunehaut, il conclut avec Juste Lipse (*a*) que ces Chaussées étoient l'ouvrage des Romains.

(*b*) Il s'attache un peu plus sérieusement à réfuter Sigébert, Gaguin & la Chronique de Saint Bertin, qui les ont attribués à la Reine Brunehaut. (*c*) Il nous apprend ensuite de quelle maniére Auguste, pour réduire les Peuples des Alpes, fit ouvrir plusieurs Grands Chemins à travers ces Montagnes. On sçait que ce fut après avoir subjugué ces Barbares, qui du haut de leurs Rochers, & à la faveur de leurs précipices insultoient l'Empire Romain, que ce Prince fit fermer le Temple de Janus. (*d*) Une

(*a*) L. 3. De magnitudine Romanâ, cap. 10. & 27.
(*b*) Chap. 24.
(*c*) Chap. 28.
(*d*) L. 3. Hist. natur. c. 10.

Inſcription, rapportée d'après Pline par notre Auteur, faiſoit foi de cet événement. Le Sénat & le Peuple Romain l'avoient fait placer ſur un magnifique Arc de triomphe, dreſſé à ce ſujet au plus haut des Alpes, entre le grand & le petit Saint Bernard.

Nous avons vû au commencement de ce ſiécle un illuſtre Magiſtrat, (*a*) auſſi admirable dans la conduite des Troupes, que dans l'adminiſtration d'une Province, & dont un grand Roi a fait ce bel éloge, qu'il ne dormiroit pas tranquillement une ſeule nuit, s'il ſe croyoit hors du Languedoc, uſer du même moyen, dont nous venons de voir que s'étoit ſervi Auguſte, pour réduire des Montagnards révoltés contre l'Egliſe & contre leur Prince, & avec cette modeſtie, qui ſied ſi bien aux Grands Hommes, & qui ne leur fait rien perdre de la gloire qu'ils abandonnent aux autres, avouer qu'il devoit à la lec-

(*a*) M. de Lamoignon de Baſville.

ture de l'Ouvrage, que nous abrégeons, l'idée d'un projet, dont le ſuccès fut le ſalut de la Province, qui lui étoit confiée.

Ces Chemins d'Auguſte, dont nous venons de parler, alloient juſqu'à Lyon. Ce Prince fit enſuite la diſtribution de ceux, qu'il vouloit entreprendre dans tout l'Empire, & Agrippa, qui eut en partage ceux des Gaules, voulut que Lyon en fût le centre. De-là il les pouſſa juſqu'à l'Océan, tant Septentrional, qu'Occidental d'une part, & de l'autre, juſqu'aux Pyrenées & à la Méditerranée. Ces quatre Grands Chemins étoient joints par d'autres, par où l'on paſſoit en Italie, en Eſpagne, en Hongrie, & qui aboutiſſoient à des Ports; ſans compter les Chemins de traverſe, dont le nombre n'eſt pas aiſé à marquer. Le premier des quatre Grands Chemins, ſuivant Strabon, (*a*) étoit tiré à travers les Montagnes d'Auvergne,

(*a*) L. 2. Georgr.

que les Romains appelloient *Commenos montes*, & alloit jusqu'aux fonds de l'Aquitaine : le second s'étendoit le long du Rhin jusqu'à l'Océan Septentrionnal ; le troisiéme traversoit la Bourgogne, la Champagne & la Picardie, & alloit aboutir à l'Océan Occidental. Le quatriéme passoit par le Territoire de Narbonne & conduisoit à Marseille, Le troisiéme, le plus long de tous, étoit aussi le plus coupé de Chemins de traverse, dont la Gaule Belgique est encore remplie. Il est bon aussi d'observer que le *Portus Gessoriacus* de l'Itinéraire est le même qu'*Iccius Portus Morinorum*,

(*a*) Les Anglois n'ont pas moins inventé de Fables sur les Grands Chemins de leur Isle, que les Belges sur les Chaussées de Brunehaut, mais le docte Cambden ne fait aucune difficulté d'avouer, qu'ils ont été faits peu à peu par les Romains. On croit en effet qu'ils ont com-

(*a*) Chap. 30.

mencé d'y travailler peu de tems après que l'Empereur Claude eut triomphé des Bretons; du moins on ſçait que ſous l'Empire de Domitien, il y en avoit déja pluſieurs d'achevés. On ne doute point qu'Adrien & Sévere n'y ayent auſſi beaucoup travaillé ; toutefois on ne connoît diſtinctement d'ouvrages du premier, que cette fameuſe muraille de 80000. pas, qu'il y fit bâtir, & du ſecond, que ces merveilleuſes levées, qu'il fit faire en Ecoſſe & ſur-tout celle, qui ſervoit de fondement à une muraille de ſéparation entre les Provinces conquiſes, & celles qui ne l'étoient pas. Cette muraille étoit tirée d'une Mer à l'autre & avoit 132. milles italiques de long. Quoiqu'il en ſoit, il paroît que les reſtes des Grands Chemins de cette Iſle, dont on voit encore des veſtiges dans des lieux détournés, n'étoient en rien inférieurs à ceux d'aucune autre Province de l'Empire.

(*a*) Le ſecond Livre traite de

(*a*) Chap. 1. & Chap. 2.

la maniére & de la forme des Grands Chemins. L'Auteur commence par diviser les matériaux, qui entroient dans la composition de ces beaux Ouvrages, en gros & menus; par ceux-ci il entend la chaux, la terre, l'arene & la thuile battue; & par ceux-là, les pierres, les cailloux & le gravois. Il distingue, d'après Vitruve, les endroits terreux, les sablonneux, ceux qui sont pleins d'arene, & ceux qui le sont de gravois, ou de pierrailles. Il remarque que les Hébreux ont donné à la terre commune trois noms différens, qui reviennent à l'argile, l'arene & le limon, parce qu'il ne s'en trouve aucune, qui n'ait ces trois substances. Il ne veut pas que l'on confonde le sable, *sabulum*, avec l'arene. Le sable, dit-il, est la partie la plus stérile de la terre, & à raison de sa sécheresse, & de sa rotondité, il est incapable de s'allier avec la moindre humidité, de sorte qu'on ne s'en est jamais servi pour les Grands Chemins au lieu que l'arene n'étoit autre chose qu'une pierre

pierre concassée & de forme angulaire, a toujours quelque humidité, & affermit par son alliage les corps, où elle est mêlée. Il y a trois espéces d'arene, selon Vitruve, suivant qu'elle se tire de la terre, *fossitia*; des riviéres, *fluviatilis*; ou de la mer, *marina*. La premiére est la meilleure pour les bâtimens. Il y en a de quatre couleurs, la noire, la blanche, la rouge, & celle qu'on appelle *Carbuncula*, qui se trouve en abondance dans les Montagnes & les Vallées de la Toscane. Notre Auteur entre dans le même détail par rapport à la chaux.

(*a*) Il vient ensuite au gravois, qui tient le milieu entre l'arene & les cailloux, d'où vient sa distinction en grosse arene, *glarea*, & petit cailloux, *silex*. Il remarque cependant que ce dernier mot se prenoit aussi souvent pour de grandes pierres, que l'on tailloit dans le roc, (*b*) Ainsi en parlant des grosses ma-

(*a*) Chap. 3,
(*b*) Chap. 4.

tiéres employées à la conftruction des Grands Chemins, c'eft-à-dire, des pierres taillées, ou non taillées, il obferve que les pierres dures taillées étoient indifféremment nommées, *faxa* ou *filices*, quoiqu'à proprement parler, *faxum* fignifie le rocher même, & *filex*, la piéce qu'on en a tirée, & plus particuliérement encore un cailloux, gros ou petit. Or ces cailloux gros & petits, taillés & non taillés, fouvent même brifés & mis en piéces, étoient la principale matiére des Grands Chemins. On en diftinguoit de trois fortes, fuivant leur figure & leur fituation, & on fe fervoit des plus petits, qu'on nomme ordinairement pierres à fufil, pour en maftiquer la furface des Grands Chemins, qu'on ne couvroit point de grandes pierres. Alors leur petiteffe leur faifoit donner le nom de *glarea*, qui eft proprement le gravois.

(*a*) La forme & la matiére des Grands Chemins, varioient felon

(*a*) Chap 5.

le tems & les lieux. Quant à la matiére, la principale différence consistoit en ce que les uns étoient couverts de grands carreaux, & les autres de gravois. Les ruës de Rome étoient toutes pavées de pierres; dans les Régions d'Italie quelques Chemins l'étoient aussi, d'autres l'étoient de gravois. Ainsi la Voye Appienne fut couverte de grands & larges cailloux de quatre à cinq pieds de face, taillés à la régle & à l'équerre, polis, & si bien joints ensemble, qu'à peine en voyoit-on les jointures. Ce fut en 579. de Rome, que les ruës de la Ville, & les Chemins de la Campagne furent adjugés pour être ainsi pavés. En 630. C. Gracchus fit faire un grand nombre de Chemins d'Italie, les uns de pierres ou de cailloux, les autres de gravois. Plutarque dit *lapis* & *arena*, mais notre Auteur observe fort bien que par *arena*, il faut entendre ici le gros gravois, *glarea*. A la vérité on s'apperçut bien-tôt que le seul gravois ne rendoit pas les Chemins

assez solides, (a) & on le fortifia par-dessous, de pierres, de cailloux, de moilons, & de beaucoup de ciment. On y employa même du bois & du fer, mais il y a bien de l'apparence qu'on n'usoit du bois, que comme de pilotis, dans des terres tremblantes & marécageuses, surtout aux endroits, où il falloit bâtir des Ponts; quant au fer, c'étoit pour lier ensemble les grandes pierres des Ponts, des Ports, & des lisieres, des Grands Chemins pavés de grands carreaux. En voilà assez pour la matiére de ces ouvrages, venons à la forme.

(b) Les Romains ont dressé deux sortes de Chemins, les uns par terre les autres par eau. *Itinerum duo sunt genera*, dit Léon-Baptiste Albert (c) *terrestre* & *aquaticum*, des Chemins de terre les uns étoient pavés, les autres ne l'étoient pas: Ulpien appelle ceux-ci *vias terrenas*, & tel

(a) Chap. 6.
(b) Chap. 7. & 8.
(c) Lib. 10. Cap. 8. de re ædificatoria.

étoit l'un de ceux, qui conduisoient d'Espagne en Italie par Nîmes. Comme il falloit les réparer souvent, & qu'en hyver ils étoient presque impraticables, on avoit fait diverses Ordonnances, & l'on préposoit divers Officiers pour les tenir en état. Mais ce qu'on pouvoit faire de mieux pour cela étoit d'avoir soin qu'ils ne fussent pas ombragés, afin que le Soleil & les vents les séchassent aisément. Les Chemins pavés étoient, ou dans les Terres de Ville en Ville, ou le long des Riviéres & de la Mer, de Port en Port. L'Itineraire d'Antonin commence par les premiers, & c'est ce qu'il appelle *itinerarium Provinciarum*; il vient ensuite aux seconds, qu'il comprend sous le nom de *itinerarium maritimum*: (*a*) notre Auteur suit la même méthode. Il remarque d'abord que ceux, qui avant lui ont traité le même sujet, n'ont fait attention qu'à la superficie, qui consistoit en gravois

(*a*) Chap. 9.

ou en cailloux, de forte que pour entrer dans la defcription de l'intérieur, il s'eft trouvé réduit à n'avoir point d'autres guides, que ce que Pline & Vitruve ont dit des pavés des Maifons particuliéres des Grecs & des Romains: car ayant trouvé que ces pavés, non-feulement au rez de chauffée, mais encore dans tous les étages, & fur les couvertures mêmes renfermoient une fi prodigieufe quantité de matiéres entaffées les unes fur les autres, qu'on ne conçoit pas qu'il pût y avoir de charpentes affez fortes pour en porter la charge, & que ces matiéres étoient difpofées par couches, dont chacune avoit fon nom propre, fuivant l'Architecture du tems, il fe douta que les Grands Chemins étoient conftruits à-peu-près dans la même forme, & fa conjecture fut juftifiée par l'infpection de trois des Grands Chemins d'Agrippa, qui aboutiffoient à Rheims, & où il fit creufer en fa préfence.

(*a*) Il n'a pas voulu perdre le fruit

(*a*) Chap. 10. & 15.

des lectures, qu'il avoit faites à ce ſujet des deux Auteurs, dont nous venons de parler ; & il employe ſix Chapitres entiers à parler des pavés en général ; puis de ceux des Maiſons. Ce qu'il en dit eſt fort intéreſſant, mais il ne ſeroit pas poſſible de l'abréger. (*a*) Il fait enſuite l'application de ces pavés domeſtiques avec ceux des Grands Chemins ; & comme le ſol n'y eſt point par-tout le même, il s'étend ſur les Montagnes, qu'il a fallu percer, comme dans les Alpes ; auprès de Terracine, pour la Voye Appienne, (*b*) entre Naples & Pouzzol ; entre Bayes & Cumes ; & ſur les levées, qu'on étoit obligé de faire pour continuer le niveau du Chemin entre deux collines, ce que Strabon appelle *exaggerare valles*. Il dit à ce ſujet que la Gaule Belgique eſt un des Pays, où il s'eſt conſervé un plus grand nombre de ces levées, témoin celles qu'on a fauſſement

(*a*) Chap. 16.
(*b*) Chap 17.

nommé chauſſées de Brunchant. Il obſerve encore que comme ces levées ſont ce qu'il y a de plus admirable dans les Grands Chemins, on s'eſt accoutumé à les nommer ſimplement *aggeres. Eoque factum*, dit André de Reſende, *ut aliquando ipſa publica via ac militaris agger publicus diceretur.* Cette remarque eſt ſur-tout néceſſaire en liſant les anciens Auteurs Gaulois, comme Sidonius Apollinaris. Quelquefois après avoir coupé un Chemin dans le penchant d'une Montagne, on ſoûtenoit d'un mur de pierres de tailles le côté de ce Chemin, qui n'étoit point adoſſé contre la Montagne, & on en voit des reſtes dans la Voye Flaminienne, ſur la pente d'une des deux Montagnes, entre leſquelles paſſe le Fleuve Metaurus. Ces maſures, qui ſont à trois ou quatre milles de Foſſumbruno, donnent encore de l'admiration aux Voyageurs.

(*a*) Après ces notions préliminai-

(*a*) Chap. 18.

res, notre Auteur entre dans le détail de la construction des Grands Chemins, & c'est-là que l'on conçoit sur-tout ce que lui a coûté son Ouvrage, & que l'on admire avec quelle justesse, il a profité de tout ce qu'il a pû recueillir des Anciens, pour donner à chaque chose son propre nom. (*a*) C'est sur leur autorité qu'il compare la surface des Chemins à une croute de pain, parce qu'ils l'appelloient en effet *summam crustam*, & la façon de la coucher & de l'appliquer, *incrustare.* Comme dans cette description nous avons dit qu'il se régloit sur le pavé des Maisons, il nous apprend que la surface en étoit, ou de terre, dont les Grecs furent les inventeurs, selon Pline ; ou de briques, ou de pierres, *terrena, testacea, lapidea.* Le terris, que Pline dit être fait *ex sabulo, calce, ac favillis mixtis*, c'est ce que nous appellons *Pouzzolane* : cette poudre mêlée avec de la chaux, fait une

(*a*) Chap. 19.

fabrique d'une ſolidité ſurprenante : quelques-uns, pour rendre plus fort ce pavé de terris, lui donnoient une couche de vernis, qui le rendoit capable de réſiſter à toutes les injures de l'air.

(*a*) Dans les ſurfaces des pavés, qui étoient de terre cuitte, on ne ſe ſervoit ni de briques, ni de thuiles, mais de carreaux, & il y en avoit de deux ſortes ; de grands, *teſſeræ magnæ*, ou ſimplement *teſſeræ*; & de petits, *ſpicata teſtacea*, parce qu'ils repréſentoient des épis joints enſemble. De *teſſera* on a fait deux diminutifs *teſſella* & *teſſerula*; qui conviennent proprement aux carreaux de pierre & de marbre, dont on ſe ſervoit dans les ouvrages de Moſaïque ou de Marquetterie. Quantité d'anciennes Egliſes d'Italie en étoient pavées. (*b*) Il y en avoit de deux façons, ou à grands carreaux, ou à petits, qu'on nommoit encore *ſectilia* ou *ſegmentaria* ; & c'étoit

(*a*) Chap. 20.
(*b*) Chap. 21.

ceux-ci proprement, qui étoient appellés *opera segmentaria*, ouvrages de marquetterie: ils varioient beaucoup dans la figure & dans la couleur.

(*a*) Aux pavés domestiques de terris répondoient ceux des Grands Chemins, dont la superficie étoit de terre. Notre Auteur ne s'y arrête point, les pavés de briques ou plûtôt de terre cuite, *testacea*; & ceux de pierre, *lapidea* lui représentent les Chemins couverts de gravois & de cailloux. Dans ceux-ci on distinguoit *lapides prægrandes*, *lapides justi*, *lapides minuti* : (*b*) les uns & les autres étoient ou polis & taillés régulierement ; ou simplement brisés & irréguliers. Dans le choix, qu'on faisoit des cailloux, ou carreaux, on préféroit les plus durs, & ceux qui avoient des cavités & des veines raboteuses, *lapides fistulosos* parce qu'ils duroient davantage, & qu'ils étoient moins glissans.

(*a*) Chap. 22.
(*b*) Chap. 23.

Il ne falloit pas non plus qu'ils fussent, ni trop grands, ni trop petits ; ceux-ci n'étant pas assez fixes, & ceux-là étant toujours trop glissans. Quant à la maniére de les poser, on avoit attention de les coucher en la même posture, où ils étoient dans le roc, veine sur veine, & feuille sur feuille ; car si on les couchoit de côté, les pluyes & les autres injures du tems les pourissoient. Il y avoit aussi trois maniéres de les disposer, en ligne droite, *structurâ ordinariâ* ; & de pointe en pointe, *structurâ reticulatâ* ; ces deux maniéres ne convenoient qu'aux cailloux taillés. La troisiéme étoit incertaine, & convenoit aux cailloux, qui n'étant que brisés, comme nos pavés, n'avoient point de figure réguliére.

(*a*) Dans les Inscriptions, où il est dit simplement qu'un tel avoit fait faire un Grand Chemin, on peut supposer qu'il n'étoit couvert que de gravois ; car lorsqu'il l'étoit

(*a*) Chap. 24.

de cailloux, l'inſcription le diſoit : par la même raiſon, ſi on n'y faiſoit mention que de cailloux, ſans en marquer la figure, c'étoit une preuve que ce n'étoit que des cailloux briſés. (*a*) M. Bergier prétend que ceux-ci ſont fort bien repréſentés par nos pavés de France ; à quoi il ajoûte, que parmi les Romains, comme parmi nous, on uſoit de grès & de cailloux, ſuivant que les lieux les fourniſſoient. La différence de nous aux Romains c'eſt que ceux-ci poſoient les leurs ſur un fond beaucoup plus ſolide. Mais leur magnificence paroiſſoit ſurtout en ce que les Grands Chemins, au ſortir de Rome, étoient pavés juſqu'à cinquante lieues de grands carreaux taillés avec le ciſeau, à la regle & à l'équerre.

(*b*) Telle étoit même dans toute ſa longueur la Voye Appienne, que Stace appelle la Reine des Voyes. Procope, dans la deſcrip-

(*a*) Chap. 25.
(*b*) Chap. 26.

tion qu'il en a faite, lui donnoit 900. ans de durée jusqu'à lui, mais il en faut défalquer au moins cinquante : on sçait qu'Appius ne la poussa que jusqu'à Capouë, les Romains de son tems ne possédant rien au-delà de cette Ville : il n'est pas bien décidé par qui elle fut continuée jusqu'à Brindes. Tout ce qu'on en peut dire de certain, c'est que cela étoit fait du tems d'Horace, & que Plutarque nous apprend, que Jules César y employa des sommes immenses. (*a*) Stace a fait une belle description de la Voye Domitienne, mais son Interpréte Domitius est tombé à ce sujet dans quelques erreurs, que M. Bergier releve très-bien. 1°. Il dit que cette Voye étoit pavée de briques, contre l'autorité expresse de son Auteur, qui assûre qu'elle l'étoit de cailloux. Il a pû être trompé par ces deux Vers. . . .

Illi saxa ligant, opusque texunt.
Cocto pulvere, sordidoque Tipho;

(*a*) Chap. 27.

mais en premier lieu *coctus pulvis* n'eſt point de la brique, c'eſt de la chaux ; laquelle jointe avec le ſable & le tuf pulvériſé, faiſoit un ciment admirable. En ſecond lieu Domitius a confondu le pavé du Chemin avec ce qui ſervoit à lier les pierres. D'ailleurs il avouë lui-méme, que cette Voye étoit en quelques endroits pavée de grands carreaux de marbre.

2°. L'Interpréte dit que Domitien commença ſon Grand Chemins à Terracine ; or il eſt certain que la Voye Appienne alloit encore 47000. plus loin, depuis Terracine juſqu'à Sinueſſa le long de la Mer ; par conſéquent la Voye Domitienne ne commençoit qu'à Sinueſſa, d'où elle s'avançoit le long du rivage à travers le Savo & le Vulturne, paſſoit par le Lac de Linterne, puis entre ceux d'Averne & d'Acheruſie ; touchoit la Ville de Cumes & ſe terminoit à Pouzzol, où elle joignoit l'ancienne Voye de cette Ville à Bayes.

(*a*) Thevet assûre avoir vû de ses propres yeux un Grand Chemin, qui conduisoit de Gaëte à Capouë, & qu'il étoit tout pavé de carreaux de marbre noirs, si grands, qu'il y en avoit, que vingt hommes ne pourroient pas lever de terre. Il ajoûte que la tradition du Pays portoit que Virgile le fit faire en une nuit par art magique. Il est apparemment le premier, qui ait écrit que ce grand Poëte avoit passé pour un Magicien. D'ailleurs Thevet n'est pas un Ecrivain, qui fasse foi, lorsqu'il parle seul, & par malheur pour lui, nul autre n'a encore fait mention de ce Chemin. M. Bergier fait beaucoup plus de fond sur l'autorité de Guichardin, qui parlant des Pays-Bas, dit qu'on y voit encore des vestiges d'un Chemin merveilleux, qui conduisoit de Tongres jusqu'à Paris, tout pavé de très-grandes pierres & soûtenu des deux côtés d'une muraille, dans laquelle on avoit ménagé d'espace

(*a*) Chap. 28. L. 18. chap. 8.

en espace des arcades, pour laisser écouler les eaux. Enfin André de Resende parle d'un autre Chemin de la Gaule Narbonnoise, qu'il dit avoir vû, & qui étoit pavé, dit-il, *quadratis saxis pænè insanâ profusione.*

Mais quelque prodigieux que fussent ces Chemins, ils paroissent avec raison à notre Auteur fort inférieurs à deux Ouvrages de ce genre, qui avoient été poussés depuis Quito jusqu'à Cuzco, l'ancienne capitale du Perou; l'un par le plat pays, & l'autre par les Montagnes; tous deux appuyés des deux côtés de hautes murailles, le long desquelles couloient au-dedans de jolis ruisseaux bordés de beaux arbres. Mais ou ces Chemins, que les Espagnols ont détruits, n'étoient pas aussi droits, que le prétend M. Bergier, où il se trompe en leur donnant 500. lieuës Espagnoles de long; car il est certain, selon les meilleurs Géographes, qu'on ne compte de Quito à Cuzco qu'environ 380. lieuës, c'est-à-dire, la valeur de quinze degrés de latitude,

Les Historiens, qui ont parlé de ces Grands Chemins, ajoûtent que les pierres, qu'on y avoit employées, avoient au moins dix pieds en quarré, & que quand le Roi du Perou y voyageoit, toutes ses journées étoient marquées par des Palais, assez vastes pour y loger toute sa Cour.

(*a*) Les ruës & les places de Rome étoient comprises, aussi bien que les Grands Chemins, sous le nom de *viæ militares*, mais ce n'étoit que celles, qui commençoient les vrais Chemins militaires. " Les » unes & les autres, dit notre Au» teur, surpassoient autant les » Grands Chemins de la Campa» gne en excellence & dignité que » le Sol de la Ville de Rome excé» doit le reste des terres en gran» deur d'ouvrages publics & en ma» jesté. „ Il traite à cette occasion des Cloaques, qui passoient dessous, & dont les Anciens n'ont parlé qu'avec admiration. Cassio-

[*a*] Chap. 29.

dore les appelle *ſplendidas Cloacas*, & Pline ne craint point de dire, que c'étoit la plus haute entrepriſe, que les Romains euſſent jamais faite. Il falloit que les voûtes en fuſſent d'une force & d'un artifice bien ſurprenans, pour ſoûtenir tout le poids des matériaux, dont étoient composés les pavés des ruës & des places : & pour juger de leur étenduë, il ſuffit de dire qu'ils paſſoient ſous les 33. ruës principales de Rome qu'un Auteur (*a*) appelle *vias publicas regias*. Que ces voutes, au bout de 800. ans, n'ayent pas été entamées, malgré le poids énorme qu'elles portoient, malgré tout ce qui paſſoit continuellement deſſus, malgré l'écoulement rapide des eaux, les chûtes fréquentes des Maiſons & les tremblemens de terre, c'eſt ce qui eſt preſque inconcevable.

(*b*) Il y avoit en Italie & dans

(*a*) Panei rel. Antiquitatum deperditarum L. 1. c de viis militaribus.

(*b*) Chap. 30.

les Provinces des Grands Chemins couverts de gravois seulement dans les côtés : le milieu étant pavé de grands carreaux pour la commodité de gens de pied ; car ce milieu étoit tellement élevé, que les eaux n'y sejournoient jamais : elles séjournoient même fort peu sur le gravois, qui avoit aussi sa pente, & qui étoit lié avec un très-bon ciment. On peut juger de la quantité de chaux qu'on y employoit, par ce que nous apprenons de bons Auteurs, qu'on coupoit quelquefois des Forêts entiéres pour la cuire. (*a*) Comme les Grands Chemins étoient partagés en trois dans leur largeur ; le milieu qu'on nommoit proprement *agger*, *ab aggerando*, parce qu'on y amassoit les principales matiéres, est ordinairement marqué sous le nom de Voye Militaire dans les Histoires Anciennes, comme en étant la principale partie. Les lisieres, qu'on nommoit *margines*, servoient aussi beau-

(*a*) Chap. 30.

coup à les ſoûtenir, & c'étoit pour cela qu'on y employoit les plus groſſes pierres, les plus forts cailloux, & la meilleure blocaille. Notre Auteur a obſervé que les Chemins de la Gaule Belgique, dont la ſuperficie étoit de gravois, avoient pour fondement des pierres, & il nous aſſûre que les moindres de ces pierres, qu'il a vûës, en faiſant creuſer ſous ces Chemins, peſoient vingt ou trente livres. Toutes étoient arrangées au cordeau, ſans qu'aucune débordât. Quant aux bordages, on n'eſt point bien inſtruit de quoi ils étoient compoſés dans les Grands Chemins d'Italie couverts de gravois; on ſçait ſeulement que le Cenſeur Appius en avoit fait faire de pierres de taille de la largeur de deux pieds, & de pareille hauteur, ſur leſquels les gens de pieds pouvoient marcher à ſec en tout tems, & que de dix pieds en dix pieds il avoit fait placer contre ces bordages certaines pierres pour ſervir à monter à cheval & en chariot. Cajus Gracchus avoit procuré

la même commodité des Grands Chemins dans ceux, qu'il fit bâtir en très-grand nombre, & fut le premier, qui y fit planter des Colonnes milliaires.

(a) Les Romains n'avoient seulement pas pourvû à la commodité des Grands Chemins; ils les avoient encore ornés de tout ce qui pouvoit les rendre magnifiques. Ceux d'Italie, jusqu'à huit ou dix lieues de Rome, étoient bordés de part & d'autres d'Arcs de triomphe, de Tombeaux, de Maisons de plaisance, de Temples de diverse grandeur, distingués par les noms de *templa*, *ædes*, *fana* & *sacella*. On y voyoit aussi des Jardins accompagnés de vastes bâtimens, où il y avoit des Galeries, des Bains, des Fontaines. En un mot le nombre & la beauté de ces édifices étoient au point, que les Etrangers croyoient être dans Rome long-tems avant que d'approcher même des Fauxbourgs.

(a) Chap. 32.

(*a*) Notre Auteur s'est sur-tout fort étendu sur les Tombeaux, où il dit des choses fort curieuses, sur la défense contenuë dans la Loi des douze Tables, de brûler & d'inhumer dans Rome des corps morts ; sur les exceptions qu'on y fit ; sur la différence entre sépulture, sépulcre & monument ; sur la vénération des sépulcres chez les Romains ; (*b*) sur la diversité des sépulcres bâtis le long des Grands Chemins de l'Empire ; sur ce qu'on appelloit Mausolées, dont il décrit les plus remarquables, (*c*) comme ceux d'Auguste, d'Adrien & de Sévere : sur ceux, qui étoient propres des Familles Nobles ; sur ceux qu'on appelloit piles, & ceux qu'on nommoit cofres, *arcas* ; (*d*) sur les sépulcres des personnes du Peuple & des gens de basse condition ; sur les Inscriptions sépulcrales & leurs dif-

(*a*) Chap. 33. & 34.
(*b*) Chap. 15.
(*c*) Chap. 36. & 37.
(*d*) Chap. 38. & 39.

férentes eſpéces. Il rapporte des exemples de chacune, dont le choix prouve également ſon érudition & ſon diſcernement. Nous le ſuivrions dans ce détail, s'il étoit poſſible de nous y arrêter tant ſoit peu, ſans paſſer de beaucoup les bornes d'un Extrait. Il nous ſuffit d'indiquer comme nous faiſons, tout ce qu'on peut trouver d'intéreſſant dans cet Ouvrage.

(*a*) Les deux derniers Chapitres traitent des édifices profanes, tant publics que particuliers, qui ſervoient d'ornement aux Grands Chemins de l'Empire. Les publics étoient les Arcs de triomphe, & notre Auteur ne laiſſe rien à déſirer d'eſſentiel ſur une matiére, qui eſt un fond inépuiſable de recherches pour les Sçavans. Il s'eſt auſſi beaucoup étudié à nous faire connoître deux de ces Monumens, que le Sénat & le Peuple de Rheims avoient fait ériger à l'entrée des deux plus célebres Portes, & qui

(*a*) Chap. 40.

ſe nommoient *Porte-Mars* & *Porte-Bazée.* Il ne doute point que ces deux Arcs de triomphe, dont l'un eſt encore dans ſon entier, & l'autre eſt plus qu'à demi ruiné; n'ayent été bâtis en l'honneur de Jules César, en reconnoiſſance de ce que par ſa faveur les Rhemois avoient ſuccédé aux Séquanois dans la Principauté d'une partie des Gaules, comme Céſar le dit lui-même, *Sequani Principatum dimiſerant, in eorum locum Remi ſucceſſerant* (a)

A l'égard des édifices privés, il examine d'abord pourquoi les Empereurs & les plus illuſtres Citoyens de Rome bâtiſſoient ordinairement leurs Maiſons de Campagne ſur les Grands Chemins. Il en trouve deux raiſons. La premiére eſt qu'il leur étoit beaucoup plus commode d'y aller, quand elles étoient ainſi ſituées, que ſi elles l'avoient été dans des lieux, où ils n'auroient pû ſe rendre, que par des routes de traverſe. La ſeconde étoit une pure

(a) De Bello Gallico. L. 2. c. 6.

vanité, ils étoient bien aises que tous ceux, qui venoient à Rome par les Grands Chemins, fussent témoins de leur magnificence. Il s'arrête un peu plus à nous donner une idée des magnifiques Palais de Lucullus., qui fut surnommé le *Xercès togatus*, de ceux des Gardiens sur la Voye Prenestine, de la Maison de plaisance d'Adrien, près de Tivoli, si vaste & si magnifique, & dont on voit encore de si précieux restes. On y remarque sur-tout une petite rotonde toute entiére, qui paroît avoir été la Chapelle, *Sacellum*, de ce Palais, & que bien peu de gens ont observé avoir servi de modele à la belle Eglise de Sainte Agnès dans la Place Navone. C'est ce qu'un de nous, dit d'abord en y entrant au Jardinier du Noviciat des Jésuites de Rome, qui en a fait son Cellier, & cet homme lui répondit qu'il avoit déja vû faire la même remarque au Cardinal Impériali. En effet la ressemblance est parfaite, à la grandeur près.

M. Bergier n'a eu garde d'oublier la Maiſon de Plaiſance d'Auguſte, appellée *Villa Cæſarum*, ſur la Voye Flaminienne, & il nous apprend pourquoi on l'avoit ſurnommé *ad Gallinas.* Enfin les Palais bâtis ſur les Grands Chemins de l'Italie ſe multiplierent au point, que de grandes Villes en furent réduites à l'état de très-petites Bourgades; témoin celle de Cumes, dont on peut dire, que les avantages, qu'elle avoit reçûs de la nature, cauſerent ſa décadence. Car étant ſituée dans un des plus beaux Pays du monde, & malheureuſement pour elle, ſe trouvant ſur un Grand Chemin, les plus riches Citoyens de Rome bâtirent ſur ſon terrein un ſi grand nombre de Maiſons de Plaiſance, qu'à force de la reſſerrer, ils la réduirent preſque à rien,

ARTICLE XLVI.

HISTOIRE DE PHILIPPE ROI de Macédoine, pere d'Aléxandre; pour servir de suite aux Hommes Illustres de Plutarque. A Paris, chez Briasson, Rue Saint Jacques, à la Science. 1740. *Volume* in-12. 400. *pag.*

Il seroit difficile de décider, si la qualité de Pere d'Aléxandre, dont l'Auteur (M. l'Abbé de la Tour connu par les Vies de Scipion & d'Epaminondas) n'a pas manqué de décorer le frontispice de sa nouvelle Histoire de Philippe, en est effectivement une vraye décoration, & si ne pouvant en aucune maniére servir d'ombre au tableau, elle peut lui donner du relief.

Dans quelque lointain, avec quelque ménagement de traits, avec quelque affoiblissement de coloris, qu'Aléxandre paroisse dans un tableau, l'excès de sa renommée, &

la force du préjugé du Spectateur, le rappelle toujours sur le devant, & rejette sur tout ce qui l'environne, l'ombre dont l'art du Peintre auroit pû l'envelopper lui-même.

Ce relief même, qui pourroit réjaillir sur Philippe, de la part du grand Aléxandre, semble dérober à celui-là toute la gloire dont on le rend redevable à celui-ci. Philippe n'a besoin de briller que par lui-même. Par l'excès de sa valeur guerriere, Aléxandre ne peut communiquer à son pere que de l'éclat, mais un éclat après tout étranger, & du reste trop vif pour ne pas offusquer le fonds de solidité d'un mérite un peu moins superficiel.

Philippe ne doit rien à Aléxandre. Mais Aléxandre doit peut-être tout, son éclat même à Philippe. La conquête de la Perse & des Indes, qui fait tout le grand d'Aléxandre, étoit bien préparée par celle de la Macédoine, de la Thrace, de la Thessalie, de l'Illyrie, de l'Epire même; & par l'asservissement de la Grece; tous chefs-d'œu-

vre de la valeur & de la politique de Philippe, qui du reste avoit conçû le projet, jetté les fondemens, & fait tous les dispositifs les plus immédiats & les plus prochains de cette conquête fastueuse & bruiante, qui jetta d'abord la terre dans le silence, & les Grecs ensuite les plus parleurs de tous les Peuples, dans des Panégyriques infinis, dont les gens de Lettres, les plus parleurs de tous les hommes, sont par goût & par état des échos éternels.

M. l'Abbé de la Tour, quoiqu'homme de Lettres par goût, & Ecrivain de profession, n'est point duppe d'une admiration vulgaire, ni d'un enthousiasme Grec ou Latin. Il peint son Héros par les traits de l'Histoire. Et le stile dont il les colore, est élégant & ingénieux. Son Art même, dans la nécessité où il est de parler d'Aléxandre, le rend attentif à ne le présenter que sobrement, & du côté le moins lumineux. De sorte que dans toute la suite de son Histoire, Philippe paroît un des grands Héros qui ayent

brillé sur la scene de l'univers, digne même de soutenir le parallele que l'Auteur en fait, d'après le célebre M. Tourreil, avec César, & d'être remplacé, sans craindre d'être effacé, par Aléxandre.

M. de la Tour n'ayant point marqué de Chronologie dans la suite de sa narration, y supplée par une Préface, où il fixe la naissance de Philippe à la quatre-vingt-dix-neuviéme Olympiade, l'an du monde 3621. 383. avant Jesus-Christ. Son avenement au Trône de Macédoine 23. après : sa victoire décisive sur les Grecs à *Cheronée*, à l'an 3666. du monde, & sa mort 2. ans après en 3668.

Le Royaume de Macédoine fondé par Perdiccas, étoit à peine digne de ce nom de Royaume, sous Amintas pere de Philippe. Et celui-ci troisiéme & dernier fils d'Amintas, paroissoit fort éloigné du Trône où il monta, & qu'il éleva si haut par sa sagesse politique autant que par sa valeur. Amintas vaincu par les Athéniens, étoit leur

Tributaire ; & de toutes parts resserré & dominé par les Illyriens, les Spartiates, & les Thébains, il n'avoit qu'une ombre de Royauté. Aussi les Macédoniens descendus des anciens Thraces, étoient-ils jusqu'à Philippe, sans mœurs, sans loix, sans discipline, & plus amoureux de la liberté que libres & capables de se maintenir dans l'indépendance.

Leur foiblesse, comme il arrive dans les grandes Révolutions, occasiona leur force, en faisant descendre Philippe aussi bas, que la Providence l'avoit destiné à faire remonter sa Nation par sa sagesse, & par la valeur de son fils.

Amintas défait en plus d'une occasion par les Illyriens, soumis au Tribut, & forcé à donner des ôtages de sa fidélité, livra son troisiéme fils, qui fut mené à Thébes en Béotie, & confié à la garde de Polymnis pere du grand Epaminondas. Le pere d'Aléxandre méritoit d'avoir Epaminondas pour maître. Il le mérita en effet, & cet

illuſtre & vertueux Thébain, prit plaiſir à former ſon ôtage, ou ſon éleve pendant trois ans & juſqu'à ſa mort, à tout ce que l'Art de la guerre a de plus grand, à tout ce que l'Art de regner même a de plus fin, mais de plus vertueux. Car habile à ſe gouverner avec les hommes, à la rigidité de ſa vertu près, Epaminondas pouvoit donner, & donna en effet à Philippe de grandes leçons pour les gouverner.

Après la mort de ce grand Capitaine, & celle de Perdiccas frere de Philippe, qui laiſſoit le Trône à un fils en bas âge, Philippe qui n'avoit encore que 22. ans, oſa former le projet d'y monter. La voye de la force ouverte, lui étoit interdite. Les Oppreſſeurs mêmes du Roi enfant, l'auroient maintenu par la raiſon qu'il étoit plus capable d'oppreſſion. Et du reſte Philippe plein de valeur étoit pourtant ennemi de la violence, & autant qu'il le pouvoit, il donnoit tout à la ſageſſe, à la politique, à la bonne conduite. Son avenement au Trône en fut le chef-d'œuvre. Voici

son caractére général, tracé par notre Auteur qui n'est pas plus séduit par les bonnes qualités de son Héros, qu'il ne l'est de la valeur bruïante & impétueuse d'Aléxandre, & qui juge de tout par le fonds plûtôt que par les apparences; sçachant bien *non fumum ex fulgore, sed ex fumo dare lucem.*

« Rempli de défauts essentiels, » il les cachoit à son gré sous les » dehors des plus grandes vertus. » Jamais homme ne sçut peut-être » les unir au même dégré que lui. » Presque toujours vicieux, lorsqu'il pût l'être impunément; toujours vertueux en apparence, lorsqu'il eut besoin de le paroître. Courageux jusqu'à la témérité: dissimulé, foible jusqu'à rougir des » blessures qui l'honoroient: ennemi toujours impénétrable: allié » souvent faux & dangereux: avide du mensonge & de l'adulation: » plus ami du vrai & de la sincérité: protecteur des talens: jaloux de ceux qui possédoient les » siens; grand Capitaine; plus » grand politique; sçavant dans

» l'art de connoître & de former
» de bons Officiers ; plus profond
» dans celui de démaſquer & d'em-
» ployer utilement des génies four-
» bes & artificieux ; il ſe ſervit égale
» ment des vertus & des vices des
» hommes pour ſon élévation .....
» Tel étoit Philippe lorſqu'il pro-
» jetta de recueillir les débris de
» la Monarchie de ſon pere, &
» d'élever ſur les reſtes le plus puiſ-
» ſant Empire qui eut été juſqu'alors
» en Grece. Sans finances, ſans trou-
» pes aguerries, ſans Généraux,
» ſans Conſeil, ſans Parti, il fut
» lui-même ſon Miniſtre, ſon Gé-
» néral, ſon Tréſor, & s'il eſt per-
» mis de le dire, ſon Armée. »

Les belles choſes qu'il avoit faites à l'école d'Epaminondas, ſous qui il avoit ſervi à Rhodes, à Mantinée & ailleurs, lui avoient gagné l'eſtime & le cœur des Macédoniens. Il leur fit ſur-tout comprendre l'intérêt eſſentiel qu'avoient leurs ennemis à les maintenir ſous l'Empire ou ſous la foibleſſe d'un Roi enfant. En même-tems il ſe

gouverna avec une dextérité infinie à l'égard de ces ennemis, dont il calma les uns en cédant quelque chose à leur avidité, gagna les autres à prix d'argent, donna le change à tous, par une conduite d'autant plus efficace, qu'elle fut plus pleine de douceur, & d'esprit de conciliation & de tempérament. Son usurpation réveilla d'autres Usurpateurs. Il les écarta tous avec la même force, par la même voye de douceur & de ménagement.

Cependant, comme il n'étoit pas d'humeur de commander toujours en suppliant, & qu'un Roi, surtout un Roi usurpateur, l'est en dernier ressort nécessairement par la force & par la puissance; son premier but fût d'avoir une Armée, ou de la former, & presque de la créer. La Macédoine avoit eu jusques-là des Soldats, ou plûtôt des Brigands, mais point d'Armée, point de Corps réguliers de Troupes. Ce fut d'abord par le même esprit de conciliation, & d'affabilité que Philippe, rassembla les dé-

bris des anciennes Troupes de ses prédéceſſeurs. Il ſe fit l'égal de l'Officier, & l'ami du Soldat. Il le fut même toujours, ſon caractére n'étant fier que par ambition, & non par naturel.

Mais après avoir raſſemblé les anciens Soldats, & en avoir levé de nouveaux, il les réunit en corps d'armée, & les réunit même ſi bien par l'exercice aſſidu, par la ſévérité de la diſcipline, & par la grande intelligence des évolutions & des manœuvres, qu'un Corps de 8. & de 16000. hommes n'étoit en effet qu'un ſeul Corps, compoſé de trente mille bras ſous une ſeule tête: Corps capable de tout rompre, & que rien ne pouvoit entamer.

C'eſt tout dire à la gloire de Philippe, que de le faire connoître comme le premier & l'unique inventeur de cette fameuſe Phalange Macédonienne, qui ſubjugua la Grece juſques-là indépendante, en poſſeſſion même de dominer la Macédoine. Qui doute même que ce fut ne à cette ſçavante ordonnance

qu'Aléxandre dût la conquête de l'Orient, autant qu'à sa valeur ?

La Phalange avoit cependant des défauts, sans doute parce que toutes choses en ont ici bas, & qu'il n'y a point de regle sans exception. Mais il falloit des Romains pour trouver ces défauts, & ces exceptions ; & pour y substituer un ordre de bataille plus léger, plus souple, plus actif ; & une discipline, sinon plus sçavante, du moins plus exacte.

Notre ordonnance moderne par des lignes d'un grand front & de peu de profondeur, est celle des Romains. Un Auteur Militaire de nos jours a voulu ramener dans notre art de la guerre, l'idée de la Phalange Macédonienne, en encherissant même sur la profondeur de ses files, & sur le resserrement de ses rangs. Sa connoissance de l'antiquité, son génie vif, l'ardeur même de son courage, lui ont fourni des raisons admirables pour appuyer son opinion. Il n'est pas douteux qu'il n'y ait du bon, & du très-bon dans la

Colonne (c'est le nom de l'ordonnance qu'il propose) sur-tout si elle est à propos ajustée, par un chef habile, au terrain qui lui convient; car tous ne lui conviennent pas; ce qui étoit le grand & peut-être l'unique défaut de la Phalange.

Mais Philippe sçut toujours la manier, & lui donner la légereté dont Aléxandre même tira de si grands avantages. Il ne faut que du mouvement à un corps pesant, pour produire les plus grands effets. Mais c'est l'activité du Général qui doit donner ce mouvement. Une tête pesante ne ranime point des bras engourdis. Peut-être falloit-il un Philippe & un Aléxandre pour exempter la Phalange des défauts que nous lui trouvons. *Et adhuc sub judice lis est.* C'est aux Militaires d'en décider.

La Macédoine étoit désormais un Royaume en regle. Elle avoit un Roi & une Armée. Elle reprit donc bien-tôt son ancienne splendeur. Ege, Methone, Crenide rentrerent dans ses anciennes fron-

tieres, & Philippe ramena en peu de Campagnes plus de 50. Villes rébelles ou démembrées, dans les premiers droits de sa couronne.

“ Toute sa vie, *dit M. l'Abbé de* » *la Tour*, n'est qu'un enchaîne- » ment de Négociations, de Com- » bats & de Victoires. Unique- » ment occupé, pendant tout son » cours de l'accroissement de sa » puissance; il eut toujours l'Epée, » la Plume, ou la bourse à la main » contre ses ennemis: aussi grand » homme de Cabinet, qu'il fut » grand homme de Guerre.

L'Illyrie, la Péonie dont la Macédoine étoit jusques-là tributaire, devinrent tributaires de la Macédoine à leur tour. Et dès-lors Philippe pensa à recouvrer les cessions qu'il avoit faites aux Athéniens à son avenement à la Couronne. Amphipolis Colonie puissante d'Athénes, & une clef de la Macédoine de ce côté-là, fut attaquée avec vigueur & emportée en assez peu de téms. Pidne se rendit à la terreur de la prise d'Amphipolis.

Philippe avoit des droits ſur Olinthe ; mais il n'étoit pas tems de les faire valoir. Les Athéniens étoient tout prêts à s'y oppoſer. Pour diviſer ſes ennemis, il ſe joint aux plus foibles, aux Olinthiens, il leur aide à prendre Potidée; & ne ſe preſſe pas cependant de rompre tout-à-fait avec Athénes. Il la connoiſſoit ; puiſſante, mais ayant ſon foible ; beaucoup d'orgueil, & plus encore de vanité. La vanité étoit le foible général des Grecs, ſans doute parce que c'eſt celui du bel eſprit.

Le Roi de Macédoine n'avoit garde d'attaquer ſes ennemis dans leur fort, tandis qu'il pouvoit les prendre par leur foible. Il ménagea à l'excès la Garniſon Athénienne de Potidée. Il la combla d'éloges en la renvoyant à Athénes. A tout propos il louoit cette République, pour l'endormir ſur les grands deſſeins qu'il formoit contr'elle. Athénes fut tentée d'admirer la généroſité de ſon ennemi, & de l'en remercier. Auſſi avoit-il ſoin d'en-

tretenir dans cette Ville des Pensionaires & des amis.

Sans Démosthene, qui eut la hauteur de génie de prévoir les mauvaises suites des éloges & des présens d'un ennemi, Athénes auroit dès ce moment été enchaînée par l'or & les louanges de Philippe, qui n'eut désormais de vrai ennemi dans toute la Grece que celui-là. Si Démosthene avoit eu du cœur, les armes à la main, ce qu'il n'avoit pas, ç'eut été un digne ennemi de Philippe. Il le fut au moins par son génie; & par sa langue seule il ne laissa pas de balancer longtems le génie, l'or & les armes de ce formidable ennemi de sa Patrie, qu'il combattit toujours en bon Citoyen, s'il le fit mal en Soldat.

Athénes envoya donc redemander fiérement Amphipolis à Philippe qui ne s'y attendoit pas. Instruit d'où le coup partoit, il opposa la ruse, les belles paroles, les promesses, les Négociations aux Harangues de Démosthenes: il amusoit ses ennemis, mais il levoit des

Troupes; quand il fut prêt à soûtenir la guerre, il la déclara. Les Athéniens furent battus, & l'éloquence de leur Orateur, fut réduite à les consoler.

Au lieu de rendre des Places, Philippe ne pensoit qu'à en conquérir. Il avoit ouvert des Mines dans ses Etats. C'étoient les nerfs de la guerre. Mais tout grand homme d'Infanterie qu'il étoit, il connoissoit le prix de la Cavalerie pour garnir les aîles d'une Armée, & couvrir ses flancs. Or il manquoit de cette arme auxiliaire. La conquête de la Thessalie, où son génie seul & sa constance l'empêcherent de périr, lui procura une excellente Cavalerie. Il eut assez de sçavoir faire pour se servir des Athéniens mêmes dans cette conquête, qui n'étoit qu'un moyen pour les conquérir eux-mêmes bien-tôt.

La conquête de la Thrace fut un autre moyen prochain pour retomber sur la Grece, après avoir bien arrondi ses frontieres à l'Occident & au Nord. Il étoit tems que la

Grece se réveillât. Les Olinthiens sentirent que la défaite devoit commencer par eux. Ils allerent semer leurs terreurs à Athénes, que Démosthene eut bien de la peine à remettre en action.

Que gagnerent-ils? L'affaire étoit mure. Olinthe ne fit qu'accélérer sa propre ruine. Philippe vint l'assiéger. La division d'Athénes procura à ce Héros sur eux le gain de deux batailles. Et Olinthe se rendit à la tête autant qu'au bras, & à l'or encore plus qu'au fer de ce redoutable, mais aimable vainqueur. Car, pourvû qu'il allât à son but de conquérir & de regner, encore aimoit-il mieux le faire en grand homme, qu'en tyran.

Aussi après ce coup terrible dont la Grece fut consternée, Philippe qui la connoissoit de mieux en mieux, ne pensa qu'à la jouer & à la divertir. Il transporta à Olympe toute sa Cour, toute sa grandeur, toute son opulence, nous dirions presque, s'il ne s'agissoit d'un Héros guerrier, tous ses charmes.

Quoi de plus charmant pour la Grece que des jeux, des fêtes, des ſpectacles ? Philippe célébra des fêtes à Olympe, il y donna des jeux, il y prodigua les ſpectacles. Toute la Grece y accourut, comme ſi ce n'eut pas été à ſes dépens ; elle y prit part, elle s'en laiſſa enyvrer.

Et pendant cette yvreſſe, le Roi conſervant ſeul toute ſa raiſon, ſe laiſſoit aborder par le moindre Citoyen d'Athénes, careſſoit tout le monde, accordoit des graces, faiſoit des préſens, & diſtinguoit ſur-tout les Athéniens par mille témoignages d'eſtime & de bienveillance. Ce fut en pure perte déſormais, que Démoſthene fit briller ſon éloquence, & Philippe même crut ſouvent pouvoir ſans conſéquence l'admirer & lui applaudir. Malgré ce ſage Orateur, les Grecs volerent au-devant du joug que ce Roi, plus ſage encore ou plus politique, vouloit leur impoſer.

Il ne falloit dans un voiſin comme Philippe, qu'un peu de ſçavoir

faire, pour profiter des guerres inteſtines que la rivalité du point d'honneur, & ſouvent du bel eſprit entretenoit dans toutes ces petites Républiques, qui compoſoient le corps hellenique. Les Phocéens en dernier lieu avoient manqué de reſpect au Temple de Delphes. Auſſi-tôt les Thébains avoient pris les armes pour en venger la prétendue Divinité ; & les Phocéens achevant de perdre le peu d'eſtime qu'ils faiſoient ſans doute d'Apollon, avoient, pour ſe défendre contre les Thébains, pillé tout de bon le Temple, & rempli leur Quaiſſe Militaire de ſes immenſes Tréſors.

Il n'en fallut pas davantage aux Thébains pour armer toute la Grece contre les Phocéens, qui ne laiſſerent pas, avec leur or, de partager un peu les armes, & d'avoir leurs Alliés. Cependant Philomele leur conſeil & leur chef, fut vaincu à leur tête, & périt aſſez malheureuſement. *Ce fut par cette mort funeſte*, dit notre Auteur, *que*

le Dieu qu'il avoit offensé, en tira la vengeance qui lui étoit dûe. Quel Dieu? Apollon? N'est-ce pas parler un peu Grec en François?

Après Philomele, Onomarque périt à la tête du même Parti, & Phaille frere d'Onomarque, & son successeur, n'eut pas un meilleur sort. *Le Ciel*, dit M. de la Tour, *sembloit prendre plaisir à faire des exemples de ces chefs révoltés, qui s'étoient soulevés contre lui.* C'est du Grec encore : & dans de pareils traits, il seroit à souhaiter que l'Auteur eut averti qu'il n'étoit que Traducteur.

Enfin les Phocéens ayant été mal menés dans cette guerre où ils étoient toujours coupables de brigandage, & de révolte contre le corps de la Nation, M. de la Tour ajoûte : " Tant il est vrai que dans » tous les tems & dans tous les Pays, » chaque Peuple a toujours eu une » Religion sacrée, malgré ses dé» fauts & ses abus. „ Et tout ce morceau finit par ce mot. " Digne » châtiment de ceux qui ne sça-

» vent pas rendre le respect qui
» est dû à la Religion de leurs peres,
» le lien le plus saint & le plus so-
» lide de la société. „ Nous n'avons garde d'accuser l'Auteur de tolérence, ni d'aucune mauvaise intention. Mais ç'en seroit, si ce n'étoit encore une fois du Grec. Nous parlons de la pensée, du sentiment & non de l'expression.

Revenons à Philippe : il ne faut pas croire qu'ayant toujours l'œil ouvert sur sa chere Grece pour l'asservir ; la guerre prétendue sacrée des Thébains & des Phocéens, qui divisoit toutes les Républiques alliées, Sparte, Athénes, la Perse même, ne l'interessât infiniment, & qu'il ne retournât sous main tous les esprits de son côté, pour l'y intéresser ouvertement tout de bon. Chacun se disputoit l'avantage de l'avoir pour allié, au lieu de s'accorder tous à l'avoir pour ennemi.

Philippe avoit trop de ce bon esprit qui fait les grands hommes, pour ne pas prendre le parti de l'honneur en prenant celui de la Religion,

Religion. La Religion en général, dans tous les tems & dans tous les Pays, & a plus forte raiſon dans le Chriſtianiſme, qui eſt la ſeule vraye Religion, a toujours honoré ſes défenſeurs. Philippe à la tête de la guerre ſacrée, acheva de conquérir la Grece, en s'uniſſant à elle pour la ruine des Phocéens qu'il extermina après les avoir dépouillés, à ſon profit cependant, de l'or dont ils avoient dépouillé le Temple d'Apollon.

A l'occaſion de cette guerre, il s'étoit aſſuré du pas des Thermopyles, qui étoit une clef de la Grece, & il avoit pris l'Iſle d'Eubée, qui le mettoit aux portes de l'Attique. Phocion, le ſeul Athénien digne ennemi de Philippe, lui enleva cette Iſle. Mais Phocion étoit trop grand homme pour être conſtamment l'idole & la reſſource d'une République, auſſi pointilleuſe qu'Athénes, ſur la rivalité de toute ſorte de point d'honneur. Philippe eut bon marché de Moloſſus, envoyé dans cette Iſle pour la gou-

verner ; & le Macédonien s'en assura sans retour.

Tout de suite il attaqua Périnthe, Ville puissante alliée d'Athénes. Le siége en fut long, & Philippe y parut aussi intrepide Soldat, que grand Général. Le Roi de Perse même s'intéressa pour le secours de la Place. Ç'en étoit trop : cependant Philippe ne se désista du siége de Périnthe, que pour aller s'attacher à celui de Bizance, autre Ville opulente, alliée d'Athénes. Démostene pour cette fois triompha de Philippe, en obtenant de sa République qu'elle envoyât Phocion au secours des Bizantins.

Phocion eut toutes sortes davantages sur Philippe, qu'il remena battant fort avant dans la Macédoine, & dont il méprisa les trésors que ce Roi artificieux voulut lui prodiguer. Le charme étoit rompu. Philippe fut encore battu, blessé même par les Scythes. Il étoit tout couvert de blessures. Il avoit la foiblesse d'en rougir. Aléxandre son fils le lui reprocha plus d'une fois,

Mais il n'en rougiſſoit qu'après les avoir reçûes, & jamais il ne fit de lâcheté pour les éviter, faiſant du reſte tout ce qu'il falloit pour en périr mille fois.

Les plus grands hommes ont des revers. Tout autre auroit été découragé, regardant avec ſuperſtition ces échecs, comme une fortune qui ſe laſſoit de le favoriſer. Il n'y a point de fortune pour ceux qui ſçavent s'en rendre les arbitres. Philippe ſçût être juſqu'au bout l'artiſan de la ſienne. Il n'en perdit pas de vûe un moment ſon but, qui étoit la Monarchie univerſelle, juſqu'à faire craindre à Aléxandre qui s'en plaignit alors, qu'il ne lui reſtât plus de monde à conquérir.

Après avoir enfin formé une puiſſante Marine, dernier chef-d'œuvre d'un grand Monarque, né pour devenir encore plus grand, il remplit l'Eubée de Troupes, paſſe le détroit, & prend la ville d'Elatée aux Portes de l'Attique, qu'il entretenoit juſqu'à ce moment par ſes Négociations, par ſes largeſſes,

par ses précédens revers mêmes dans la confiance & dans la sécurité.

L'extrémité du péril réveilla les Athéniens. Les Thébains mêmes que Philippe avoit eu l'adresse d'entretenir dans son alliance pendant toute la conduite secrete de cette affaire, se réunirent enfin pour la cause commune, dès que Démosthene leur eut ouvert les yeux sur l'exécution prochaine des vastes projets de l'ennemi commun. Philippe dans le sein même de la Grece avec une armée victorieuse, pouvoit encore échouer, si les Grecs eussent profité de toutes leurs forces, s'ils lui eussent opposé le seul Phocion.

Il ne lui opposerent que Démosthene. Celui-ci vouloit la guerre; Phocion conseilloit la paix. On laissa-là Phocion, & comme si Philippe avoit présidé au choix des Généraux qu'on alloit lui mettre en tête; on nomma Charés dont l'incapacité étoit déja reconnue, & Lysicle dont on ne connoissoit point encore la capacité pour le nouvel

Emploi qu'on lui confioit. Démosthene lui-même prit les armes, entraîné par l'ardeur dont il venoit de réchauffer tous les cœurs, sans éclairer les esprits sur un seul des vrais moyens qui pouvoient faire réussir une guerre si bien conduite à loisir, de la part de Philippe.

Etoient-ce-là deux Généraux à envoyer contre Philippe & Aléxandre? Phocion qui vouloit sagement la paix, fut peut-être heureux que sa Patrie lui fit l'injustice de ne pas risquer sa gloire contre la valeur & la sagesse réunies dans cette occasion. La bataille décisive se donna à Cheronée. L'impétuosité d'Aléxandre enfonça du premier choc les Thébains qu'il avoit en tête; & la bonne conduite de Philippe en reculant par une manœuvre sçavante son aîle droite, attira dans le piége les Athéniens, qui se virent en un moment pris en flanc, & comme écrasés par le poids de toute sa Phalange placée au centre.

Vainqueur des Grecs par ses armes, il acheva de se les asservir

par sa générosité, par ses bienfaits, & sur-tout par des éloges infinis pour les Athéniens, & par la paix la plus honorable qu'il leur accorda, même en la leur demandant. Les Grecs y trouvoient leur compte. La paix qu'ils firent avec lui, devint une paix générale pour toutes leurs Républiques. Car c'est par la paix que Philippe acheva de regner sur eux.

Il portoit ses vûes plus loin. Jusques-là les Rois de Perse avoient regné sur la Grece avec l'Empire avec lequel il commençoit à y regner. Son ambition ne souffroit point de rival. Il pouvoit tout exiger des Grecs vaincus & pacifiés : il aima mieux devoir leurs hommages à sa politique qu'à sa puissance. D'un consentement unanime, il sçût se faire élire leur Général dans la guerre, qu'il avoit résolu de porter au-de-là du Bosphore.

Tous les préparatifs en étoient faits. La Grece lui fournissoit deux cens mille hommes d'Infanterie, & quinze mille Chevaux, armée

immenſe, ſans compter celle de Macédoine, & les tréſors non moins immenſes, & l'expérience, & la valeur, & le ſçavoir faire de Philippe, qui avoit de grandes intelligences chez les Perſes, & mille Satrapes prêts à ſe déclarer pour lui.

Que manquoit-il pour le ſuccès de cette expédition ? La Providence même avoit marqué le moment pour la faire réuſſir, & pour abattre cette grande Monarchie, élevée ſur les ruines de celles des Parthes & des Médes, & qui devoit ſervir par ſes débris de fondement à celle des Grecs. La Providence n'a beſoin de perſonne pour exécuter ſes propres décrets. David avoit tout préparé pour le Temple de Jéruſalem; le Ciel en donna l'exécution & la gloire à ſon fils Salomon. Aléxandre eut la gloire de fonder l'Empire des Grecs dans l'Orient.

Philippe comme une victime couronnée, fut aſſaſſiné au milieu de ſes Sujets & des Grecs dont il faiſoit les délices, au moment preſque qu'il alloit partir pour cueillir

de nouveaux Lauriers. Pausanias qu'il avoit comblé de biens, & à qui il prodiguoit les caresses dans ce moment, mais à qui il avoit refusé la justice pour un affront reçû d'un autre favori de Philippe, fut son assassin. Aléxandre & sur-tout sa mere Olympias que Philippe avoit répudiée, furent accusés d'avoir secretement animé Pausanias.

L'intérêt de gloire, qu'Aléxandre avoit, ou qu'il sçut trouver dans la mort de son pere, & les fureurs de sa mere, ont sans doute fondé ce soupçon, qui ne mérite aucune créance, après vingt siécles inutilement employés à le vérifier. L'Auteur dit dans la suite de l'Histoire, que Philippe mourut âgé de 42. ans. Mais la Chronologie qu'il en donne dans sa Préface en compte 47. A quelques traits d'inéxactitude & de négligence près, ce Livre est fort bien écrit, & se fait lire de suite avec une espece d'avidité, quoique le sujet n'en soit pas si nouveau.

ARTICLE XLVII.

EXTRAIT D'UNE LETTRE écrite à M. Casa Major Docteur Régent en la Faculté de Médecine de Paris, par M. Chevalier Médecin de Leogane.

JE ne sçais si l'on peut douter que le *Pian* soit un symptôme propre aux Négres, qui se communique pourtant aux Blancs de la même façon que la Gale. C'est sur le pied du mal terrible dont je le crois le symptôme, que j'ai entrepris sa guérison : & j'y ai réussi de maniére que je n'en ai manqué qu'un sur environ 35. que j'ai guéris ici. Quand je dis que je l'ai manqué, je ne veux pas dire que la Maladie ait résisté ; mais comme c'étoit dans les commencemens que je le traitai, si-tôt que le Négre fut net je le renvoyai ; & deux ou trois mois après les Pians lui revinrent. Je le remis dans les Remédes ; il guérit : & depuis j'ai toujours fumi-

gé mes Malades plusieurs jours après leur guérison ; & aucun n'est retombé.

J'ai guéri le même fonds de Maladie sans Pians, sans Ulcères, sans Dartres, & qui se réduisoit à de simples douleurs dans les os. J'ai guéri des Bubons en faisant suppurer ceux que l'on pouvoit ouvrir, & sans faire ouvrir ceux qui n'avoient aucune disposition à la suppuration. J'ai guéri de vieux Ulcères, quelquefois accompagnés d'Exostoses. L'os est resté à-peu-près dans la même grosseur ; mais les chairs & la peau qui étoient écailleuse & luisante, sont revenues dans leur premier état naturel.

J'ai guéri des Ulcères qui avoient rongé totalement la Luette & une partie des Amygdales. Je n'ai point assez de lieu présentement pour recevoir tous ceux que l'on m'offre. J'attends avec impatience un Chirurgien, pour être en état de prendre des Blancs, & lui donner la garde de mes Négres.

Il est bon de vous dire, que j'ai

fumigé le ſoir quelques perſonnes qui le lendemain alloient à leurs affaires, comme s'ils ne faiſoient aucuns remédes. J'en ai fumigé d'autres, le matin même, leſquels paroiſſoient quelques heures après dans leur Maiſon, comme s'ils ne faiſoient rien : mais je ne leur permets pas de ſortir.

Je ne me ſers point du Reméde de Charboniere, quelque doux qu'il ſoit dans ſes opérations. Le mien eſt plus doux. Celui de Charboniere donne aſſez ſouvent la ſalivation, preſque toujours au moins un ptyaliſme, non-ſeulement incommode, mais qui feroit découvrir ceux qui uſent de ce Reméde. Ici, comme je l'ai vû arriver pluſieurs fois à Paris, il donne des tranchées, ſouvent une diarrhée qui a beſoin d'être modérée, & quelquefois même des déjections dyſentériques, qui demandent des ſecours. Quelques heures après la fumigation, le mien fait aller deux ou trois fois tout au plus. Si quelquefois cela va plus loin, ce qui eſt

rare, il agit comme une Médecine; & on en est quitte en cinq ou six heures de tems.

Je ne mets point d'emplâtre sur les Ulcères. Je veux que tout se guérisse par la force du Reméde pris intérieurement. On peut aussi fort bien s'en passer, en employant la matiére de Charboniere.

Au reste, je vous avoue, que je dois en quelque façon à Charboniere la découverte que j'ai faite, parce que si je n'avois vû les effets de son Reméde, je ne me ferois peut-être pas avisé d'en chercher un autre. Je serois très-fâché que ma découverte fit du tort à la sienne. On me mande bien que la Faculté a approuvé ce Reméde; mais on ne me dit point que le Roi l'ait acheté, comme il s'en flattoit. Pour moi, je n'ai jamais découvert son secret à personne; & je suis bien persuadé que mes Confreres, qui l'ont deviné apparemment aussi bien que moi, ont eu & auront la même retenue. Si vous jugez à propos d'annoncer cette nouvelle au

Public, vous en êtes bien le maître. Je vous en aurai même obligation, puisqu'en cela vous aurez en vûe de me faire plaisir.

Ma découverte ne peut pas m'être ici d'une grande utilité, à moins qu'il ne vienne beaucoup de Blancs. J'aurai des Négres assez : mais comme pour être utile à plus de monde, je ne prends que 200. livres : que là-dessus je les nourris, que quelques - uns sont deux ou trois mois à guérir (les jeunes Négresses sur-tout, qui dans le tems de la cure ont leurs accidens propres) quoique communément 40. jours suffisent, je ne sçais si par tête de Négre j'ai 100. francs de bon. Jugez, Monsieur, combien il en faut guérir pour une vintaine de mille livres. Mais ce qui me satisfait le plus, c'est que cette découverte deviendra utile au Public. Il seroit pourtant bien juste qu'elle me le devint à moi-même.

J'ai oublié de vous dire que les Négres sont encore sujets à une autre Maladie, que l'on nomme

des *Crabes*. Ce ſont des fentes aux talons, & ſous la plante des pieds, qui les empêchent de marcher. Elles ſe trouvent ſouvent compliquées avec les Pians. Mais elles viennent plus ordinairement à ceux qui ayant eu les Pians, en ont été guéris par les Chirurgiens. Je crois que ces Crabes ſont ce que nous appellons *Ragades*. Il en vient rarement aux mains. Je n'en ai point encore vû, mais on m'a aſſuré qu'il en venoit auſſi dans cette partie: ce qui n'eſt point difficile à croire, puiſque les Européens en ſont attaqués. Je ne fais à ces Crabes ou Ragades, que couper la corne dure; je fumige, & elles guériſſent. Je ſuis, &c.

ARTICLE XLVIII.

RÉFUTATION DE quelques Principes de la Philoſophie moderne, par le P. C. J.

C'Eſt un axiome de la Philoſophie à la mode, qu'un corps en mouvement ou en repos y perſévere

de soi à perpétuité; que de soi un Etre existant, est déterminé à exister toujours &c. Et M. Newton qui a volontiers contredit Descartes presqu'en tout, n'a pas laissé d'adopter cette maniére de philosopher du fait au droit, de l'existent au possible, & de la nature des Etres créés contre les droits de l'Etre Créateur; prétendant avec une subtilité pleine de sophisme, que la volonté de Dieu ne pouvoit avoir le néant pour objet ou pour terme, ni en conséquence anéantir ce qu'il avoit une fois tiré du néant. Voici quelques vérités contradictoires, dont l'enchaînement méthodique doit faire toute la preuve. *Ordinis hæc virtus erit & venus, aut ego fallor.*

1°. Dieu créant les corps, ou produisant le mouvement ou toute autre chose, en a vû ou prévû toute l'étendue, toute la durée, toute l'existence.

2°. Il n'a vû d'autre durée, étendue ou existence réelle, que celle que sa volonté seule réalisoit, & tiroit du sein du possible.

3°. Il pouvoit & il peut toujours créer ou produire ces Etres ou ces maniéres d'Etres, pour autant & aussi peu d'étendue & de durée qu'il l'a voulu, pour toujours, pour mille ans, ou pour un instant.

4°. Nulle indétermination dans le Créateur sur l'objet de sa création. Il en voit, il en veut l'essence, l'existence, l'étendue, la durée précise pour tel ou tel tems précis.

5°. Il n'y a que du positif dans cette vûe, dans cette volonté, dans cet acte de création.

6°. L'Etre créé quelconque n'exige à cet égard que ce que la volonté de Dieu lui donne droit d'exiger. Il n'exige rien tout court. La seule volonté de Dieu exige qu'il existe jusqu'à tel point & jusqu'à un tel tems.

7°. Il est donc faux que *de soi* un Etre, un corps, un mouvement, un repos persévere dans son état d'exister. De la part de Dieu seul, il est tout ce qu'il est.

8°. Les Modernes contredisent un autre de leurs axiomes, qui est

plus reſpectueux pour le Créateur: Que la durée ou la conſervation des Etres créés, n'eſt qu'une nouvelle création répétée en divers tems & en divers lieux ou dans le même lieu.

9°. Dieu peut ne pas créer.

10°. Il peut donc anéantir, pouvant ne pas conſerver, c'eſt-à-dire, ne pas créer.

11°. L'anéantiſſement n'a le néant ni pour ſujet, ni pour motif, ni pour terme, ſelon ma cinquiéme Propoſition.

12°. Pour l'expliquer mieux; anéantir n'eſt pas une volonté négative, mais une ſimple négation de volonté, une ſimple non volonté.

13°. Dieu créant une étendue d'un pied, n'a point pour objet la non extenſion de ce corps au-de-là d'un pied. Il veut un pied, il a créé un pied. Par cela ſeul les deux pieds ſont exclus.

14°. Créant un corps pour un tel tems, pour tant de tems, par cela ſeul le corps eſt anéanti l'inſtant d'après ce tems.

15°. Dieu n'est point changeant dans l'anéantissement des choses. Il le seroit s'il ne les anéantissoit pas au moment qui suit celui pour lequel seul il les a créées.

ARTICLE XLIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ANGLETERRE

De Londres.

AN HISTORICAL AND Political Discourse of the Lavvs and Governement of England; from the first times tothe end of the Reign of Queen Elizabetht &c. C'est-à-dire, *Discours Historique & Politique sur les Loix & le Gouvernement d'Angleterre, depuis les premiers tems, jusqu'au Regne de la Reine Elizabeth, avec une*

Apologie de l'ancienne Constitution des Parlemens d'Angleterre. Par Jean Selden &c. A Londres chez Daniel Brovvne 1739. in-folio.

CE Livre imprimé pour la premiére fois dès l'année 1649. & réimprimé plusieurs fois depuis, est encore peu connu hors d'*Angleterre*. Négligé ou méprisé d'abord, il éprouva dans la suite des Recherches rigoureuses qui le firent disparoître. L'Auteur après avoir décrit les Mœurs & le Gouvernement des anciens Bretons, passe à l'établissement du Christianisme dans l'Isle. Il le fait remonter jusqu'au premier siécle de l'Eglise. Mais ce fut sous l'Empire d'Aurélien que la Religion Chrétienne reçut un plus grand éclat, & qu'elle s'établit plus solidement dans la *Bretagne*, lorsque le Roi *Lucius* la fit monter sur le Trône. L'Auteur convient que ce Prince envoya demander à l'Evêque de *Rome* des Missionnaires, pour l'instruire lui & son Peuple. Mais ses préjugés l'ont tellement

aveuglé, que contre l'évidence des faits, il soutient que ni *Lucius*, ni les autres Rois d'*Angleterre* n'ont jamais bien reconnu l'autorité ni la prééminence du Saint Siége.

C'est encore cette injuste prévention qu'il lui a fait travestir Saint *Augustin*, envoyé aux Anglois par le Pape Saint *Grégoire*, en un Moine ambitieux, dévoué aux intérêts du Pape, dont il ne cherchoit qu'à étendre l'autorité, en établissant la sienne, jusqu'à feindre des Miracles pour réussir dans ce dessein. Les Anglois, selon lui n'en furent pas la duppe ; & ses projets furent renversés. Tous les Auteurs Anglois, même Protestans, n'ont pas eu cette idée de S. *Augustin*, & la primauté du Pape a été reconnue de tout tems dans l'Eglise.

ALLEMAGNE

DE LEIPSIK.

On a réimprimé ici *la Théodicée* de M. *Leibnitz* traduite en Latin,

avec sa Vie & le Catalogue de ses Ouvrages, & l'on a éclairci la *Théodicée* par des Remarques *vol. in-8º.* 1739.

Nous avons assez parlé de cet Ouvrage de M. *Leibnitz* en 1713. & en 1737. dès les premiers mois; & nous commençâmes cette année par l'Extrait de sa Vie, que M. *de Neuville* avoit mise à la tête de de son édition de 1734. à *Amsterdam*, dont nous rendîmes compte en ce tems-là. Il seroit inutile d'y revenir, après tout ce que nous avons & dit de l'Auteur & de ses Ouvrages, en diverses occasions.

FRANCE

DE PARIS.

Lettres sur la maniére de Gouverver les Maisons Religieuses. A Paris chez Hippolyte-Louis Guerin, Libraire, rue S. Jacques à S. Thomas d'Aquin vol. in-12. 1740.

Nous n'avons encore eu que le tems de parcourir cet Ouvrage,

qui vient de nous être remis, & dont l'Auteur nous est inconnu. Il nous paroît que les principes & les maximes en sont sages, raisonnables; les avis, ou les instructions proposées avec la modestie & les égards qui conviennent, plûtôt en Directeur qui conseille, qu'en Maître qui donne des loix; le style aisé & naturel. Quoique chaque Ordre ait ses Régles & ses Constitutions particuliéres, où les devoirs des Supérieurs ne sont pas oubliés, nous n'avions point encore de Traité qui convint généralement au gouvernement de toutes les Sociétés Religieuses. Celui-ci, qui n'embrasse que ce qu'elles ont de commun, peut être également utile à toutes, quoiqu'il semble regarder plus particuliérement les Religieuses. Les Lettres qui le composent étant adressées à une Supérieure de Communauté Réguliére.

La Harangue Latine du Pere *de la Sante*, l'un des Professeurs de Rhétorique du College de Louis le Grand, sur l'*Empire de l'Opinion*,

est imprimée depuis quelques jours chez *Barbou* : comme elle ne se débite point encore, lorsque nous écrivons ceci, nous nous contentons présentement de cette annonce.

L'Arithmétique Démonstrative, ou la science des nombres rendue sensible.

L'Algébre, ou Arithmétique Littérale démontrée & rendue sensible. A Paris chez Quillau, rue Galande, & Saugrin, Grand'Salle du Palais.

L'Arithmétique, science dont on ne peut presque se passer dans l'usage de la vie, devroit être traitée avec tant de précision & de clarté, qu'elle fut mise à la portée de tout le monde. C'est ce que se propose M. *Gallimard* dans les deux Tables que nous annonçons. Dans la Table de l'Arithmétique ordinaire, & en chifres, il explique nettement les quatre Regles, d'Addition, Soustraction, Multiplication, & Division; il donne les principes & les preuves des opérations; ce qui les imprime dans l'esprit, le

fixe, & le contente, parce qu'on lui fait voir les raisons de l'opération qu'on lui enseigne, & de la route qu'on lui fait tenir. Car l'esprit, le bon esprit veut être éclairé; il n'y a que le simple Artisan, ignorant & grossier qui se contente d'une pure routine. L'Auteur ajoûte la Regle de Trois, ou de Proportion, qu'il expose de la même maniére. C'est à-peu-près ce qu'il importe de sçavoir, pour l'usage ordinaire.

La seconde Table est un petit Traité, ou un Abregé d'Algébre dont la précision & la netteté font disparoître les difficultés qui effrayent d'ordinaire ceux qui commencent à s'appliquer à cette science. On sçait de quelle utilité elle est dans les Démonstrations Mathématiques; & sans entrer dans le détail, nous conseillons l'usage de ces Tables à ceux qui s'exercent aux opérations d'Arithmétique & d'Algébre. Elles ont cela de commode, qu'en deux feuilles dévéloppées, qu'on peut avoir devant les

les yeux, elles font voir tout d'un coup dequoi applanir les difficultés qui embarrassent & qui arrêtent.

L'Auteur demeure à Paris rue du Vieux Temple, vis-à-vis la rue des Rosiers.

D. A. Pierres, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis Saint Yves à Saint Ambroise, a mis en vente, *Traité de l'Amour de Dieu à l'égard des Hommes, & de l'Amour du Prochain. Par le R. P. Avrillon, Religieux Minime*, vol. in-12. 1740. En 1737. il avoit publié du même Auteur, *Sentimens sur l'Amour de Dieu pour chaque jour du mois* in-12. & en 1738. *Sentimens sur la Dignité de l'Ame, la nécéssité de l'Adoration, les avantages des afflictions, & sur l'abandon de Dieu in*-12. Ces Ouvrages sont posthumes, & d'un Auteur, qui a vécu dans une grande opinion de Sainteté, & qui a été en réputation d'un des plus habiles Directeurs de Paris.

Nyon fils, Quay des Augustins,

du côté du Pont Saint Michel à l'Occasion, a mis en vente une suite des *Pensées diverses sur l'Homme* sous ce titre : *Parallele du cœur, de l'esprit, & du bon sens*, par le même Auteur. Personne n'ignore que cet Auteur, qui ne se nomme pas est M. Pecquet, déja connu par d'autres Ouvrages estimables par plus d'un endroit. Nous rendrons compte incessamment de tous les deux.

M. Bellin Ingénieur au dépôt des Cartes, Plans & Journaux de la Marine a publié depuis peu une Carte des Isles Baleares, aujourd'hui nommée Majorque, Minorque, & Yvice, il a aussi imprimé une Lettre, où il rend compte des raisons qu'il a eûes de ne s'y pas conformer aux Cartes, que nous avions déja de ces Isles. Il y a joint un Plan détaillé du Port-Mahon, où il a marqué exactement toutes les sondes. On trouvera cette Carte chez l'Auteur, ruë Bertin-Poirée, du côté de la ruë Betisy, attenant la Coupe d'Or : & chez le sieur Jaillot, Géographe du Roi, Quay

des Auguſtins. Nous inſérerons la Lettre du ſieur Bellin dans la ſeconde Partie de nos Mémoires pour ce mois de Juin.

Hippolyte-Louis Guerin a reçû & débite les ſix volumes *in-folio* de *Friderici Hoffmanni Opera Medica*, imprimés à Genêve 1740. dont nous avons donné le *Proſpectus* il y a quelques mois.

Le même Libraire réimprime : *La Vie de Jeſus-Chriſt par le Pere de Montreüil, revûe & corrigée par le P. Brignon.* 3. vol. in-12. On ſçait que les Notes qui éclairciſſent le Texte en divers endroits, ſont du ſçavant Pere Petau.

On trouve encore chez Hippolyte-Louis Guerin : les Révolutions de Hongrie, avec les Mémoires du Prince Ragoski, imprimées à la Haye, chez Neaulme en 6. vol. *in-*12. & en [illegible] vol. *in-*4°. [illegible]

Le [illegible]ité des Noms Divins, traduit du Grec de Saint Denys, par le P. Cortaſſe de la C. de J. & imprimé à Lyon, chez les Freres Deville.

Le Traité de l'Amour de Dieu, de Saint François de Sales, retouché pour le langage, & accompagné d'instructions qui aident à en tirer plus de fruit; par le P. Fellon. Ce Livre est extrémement goûté de tous ceux qui en font usage.

Les Œuvres Spirituelles du Pere Arias, traduites de l'Espagnol, par le P. Belon. A Lyon 1740. 2. vol. *in*-12.

Les deux freres Guerin (Hippolyte-Louis, & Jacques) débitent, ainsi que J. B. Coignard le premier volume des *Essais & Observations de Médecine de la Société d'Edimbourg*; Ouvrage traduit de l'Anglois, par M. de Mours 1. vol. *in*-12. *avec figures.*

Leçons gratuites de Mathématiques.

M. de *Prémontval* qui s'est chargé de faire des Conférences gratuites sur les Mathématiques, ayant changé quelque chose au Plan qu'il avoit d'abord formé; voici ce dont il souhaite, que le Public soit instruit.

Ce nouveau Cours aura trois parties.

Dans la premiére, qui durera depuis l'ouverture jusqu'au Carême, on expliquera un abrégé suffisant de Géométrie, pour servir de préliminaire aux deux autres.

Dans la seconde, c'est-à-dire, depuis le Carême jusqu'à la Pentecôte, on donnera les principes généraux de la Mécanique, avec leur application aux trois sortes des Machines simples, les Cordes, les Leviers, & les Plans, ausquelles toutes les autres peuvent se rapporter.

Dans la troisiéme, qui occupera le reste du cours jusqu'aux Vacances, on démontrera la sphére artificielle, ses diverses espéces, & ses usages, pour l'intelligence des sistêmes du Monde.

On s'est proposé cette année de ne choisir que des choses qui ne fussent point trop difficiles & trop abstraites; & l'on a pris soin de les diversifier, pour en rendre l'étude plus agréable. On a crû ne devoir

faire même en quelque sorte qu'entamer les matiéres, parce qu'on a reconnu que dès qu'elles sont trop approfondies, elles ne sont plus du tout propres à être traitées dans les Assemblées un peu nombreuses, quelqu'application qu'on pût y apporter. Et l'on doit convenir que l'utilité de ces exercices consiste quelquefois moins dans la quantité des choses que l'on y apprend effectivement, que dans celles qu'ils donnent occasion d'apprendre ensuite de soi-même. C'est toujours beaucoup que d'être mis sur les voyes ; & c'est le principal avantage qu'on se flatte de procurer aux jeunes gens, ausquels on a particuliérement en vûe de se rendre utile.

Les conférences tiendront à l'ordinaire 3 fois la semaine, les Mardis, Jeudis, & Samedis, depuis deux heures après-midi jusqu'à quatre, & continueront jusqu'aux Vacances prochaines, pour recommencer ensuite sur de nouvelles matiéres.

On ne demande abſolument d'autre reconnoiſſance des ſoins, qu'on ſe propoſe de prendre, que l'attention & l'aſſiduité néceſſaires pour en profiter. L'expérience des deux années précédentes fait eſpérer qu'on ne ſe ſera pas inutilement flatté de l'obtenir.

L'adreſſe eſt ruë & Montagne Ste. Géneviéve, la Porte cochere vis-à-vis le College de la Marche, au ſecond appartement, ſur le derriere.

Ceux qui auront de ces Billets ſont priés de vouloir bien ſe prêter au déſir qu'on a de ſervir le Public, en avertiſſant les perſonnes de leur connoiſſance.

Avis de M. Prémontval.

Le deſſein des conférences que je fais chez moi depuis trois ans étant moins d'expliquer chaque année telle ou telle matiére en particulier, qu'en général d'être utile à ceux qui me font l'honneur de me venir entendre, j'ai crû ne devoir pas

m'attacher scrupuleusement à l'ordre qu'annonçoit l'Avertissement du mois de Décembre dernier.

Je comptois ne donner de Géométrie qu'autant qu'il est nécessaire pour l'intelligence du cours Mécanique, dont j'avois fixé l'ouverture au commencement du Carême. Je ne prévoyois pas que je dûsse m'étendre autant que je l'ai fait sur la Trigonemétrie, les Logarithmes, la Géodésie & le Toisé, qui avoient été expliqués pour la plus grande partie dans les cours précédens. Les nouveaux Auditeurs de celui-ci ont paru la désirer, & en préférer même la connoissance à celle de la sphére plus curieuse qu'utile pour la plûpart d'entr'eux. Je m'y suis conformé. Pourvû qu'ils fussent instruits, il m'a paru qu'il convenoit mieux que ce fût rélativement à leurs besoins & à leur inclination plûtôt qu'à l'ordre que je me suis prescrit moi-même.

Ce qui ne manquera pas de paroître fort bizarre, c'est que prêts à commencer la Mécanique nous

soyons retombés tout d'un coup sur le calcul des fractions, dont j'avois d'abord supposé la connoissance, & que j'explique actuellement dans le plus grand détail. Une difficulté sur le toisé, dont la solution touchoit à la théorie des fractions, en a fait naître le désir, & je m'y suis prêté d'autant plus volontiers que c'est une des plus utiles & des plus belles parties des Mathématiques élémentaires, tant pour l'étendue de la pratique que pour la justesse & la précision de la théorie.

Immédiatement après que j'aurai fini ce Traité, nous viendrons à la Mécanique. J'avertis que ce n'est point des Machinistes que j'ai dessein de former, mais des Physiciens Philosophes & Méthodiques. Ainsi tout ce que je compte expliquer, se réduit aux quatre chefs suivans. 1°. La Métaphysique du mouvement. 2°. Le détail des loix du choc. 3°. Les analogies des Machines les plus communes. 4°. Les principes genéraux de l'Hydrostatique.

A l'année prochaine la ſcience du calcul, tant Arithmétique qu'Algébrique démontrée & raiſonnée ſur des principes tirés de la nature des choſes, & ſans recourir à des voyes détournées, comme on fait communément.

TABLE DES ARTICLES. du mois de Juin I. Partie 1740.

ART. XLII. *The Fable of Bees; or Private vices, publik benefits. With an Eſſay &c.* pag. 942

ART. XLIII. Lettre aux Journaliſtes de Trévoux, au ſujet de la Bibliothéque Françoiſe de M. l'Abbé *Goujet.* 981

ART. XLIV. Heures Chrétiennes tirées uniquement des Pſeaumes, accommodés aux actions ordinaires des perſonnes de piété. &c. 996

ART. XLV. Hiſtoire des Grands Chemins de l'Empire Romain; &c. Par *Nicolas Bergier &c.* 1008

ART. XLVI. Hiſtoire de Philip-

pe Roi de Macédoine, pere d'Aléxandre &c. 1060

ART. XLVII. Extrait d'une Lettre écrite à M. *Casa Major* Docteur Régent en la Faculté de *Paris*, par M. *Chevalier* Médecin de *Leogane.* 1086

ART. XLVIII. Réfutation de quelques Principes de la Philosophie moderne, par le *P. C. J.* 1094

ART. XLIX. Nouvelles Littéraires. 1098

Errata pour le mois de Mai 1740.

PAge 754. lig. 11. le vuides, *lis,* le vuide.

755 lig. 3. le Latin, *lis.* le François.

767. lig 16. le premier, *lis.* le dernier.

791. lig. 16. de la forme, *ajoûtés*, de ce gouvernement.

795 lig. 16. ne signifioit, *lis.* ne signoit,

802. lig. 4. *illustrissium*, lis. *illustrium,*

839. lig. 24. *docebo*, lis. *docebo te.*

851 lig. 13. notre Autre, *lis.* notre Auteur.

861 lig. der. de leurs Auteurs, *lis.* de leur Auteur.

900, lig. 4. u'après, *lis.* qu'après.

905. lig. 7. *lis.* par des Tranflations.

906. lig. 5. en faveur de S. Gaudence, *lis.* en faveur de ce Saint.

Ibid. lig. 11. *Majellus*, lis. *Majella.*

Ibid lig. 25. Lipomam, *lis.* Lipoman.

808. lig. 5 par fes traits, *lis.* par des traits

Ibid. lig. penult. *Barbadicus*, lis. *Barbarigo.*

912. lig. 12. ne peuvent, *lis.* ne pouvoient.

919. lig. penult. derniers, *lis.* dernieres

929 lig. 6. Berrurier, *lis* Berruyer.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monfeigneur le Chancelier le préfent *Journal*, dont il m'a paru que l'impreffion pouvoit être permife. LEROUGE.

De l'Imprimerie de C. ROBUSTEL.

OBSERVATION, 5

De l'Eclipse de Lune du treiziéme Janvier 1740. faite à Toulon.

Commencement de l'Immersion . .	8^h.	50'	
Grimaldus		52	
Kepler approche de l'ombre . : . .		56.	30
Kepler dans l'ombre	9^h.	0	
Mare humorum touche l'ombre . .		2.	
Milieu de mare humorum		6	30
Mare humorum toute dans l'ombre. . .		8.	30
Copernic		9	
Insula sinus medii sur le bord . . .		18	
Ticho touche l'ombre . . . . , .		21	
Manilius		25	
Mare tranquillitatis à l'ombre . : .		30.	
Milieu de mare tranquillitatis . . .		33.	30
S. Catharina		36.	
Mare nectaris sur le bord		38	
Promontorium somnii		40	
Mare fecunditatis sur le bord de l'ombre.		43.	
Mare fecunditatis un peu dans l'ombre . .		45.	30
Mare crisium touche l'ombre . . .		46.	30
Milieu de mare fecunditatis . . . :		47.	
Milieu de mare crisium		47.	30
Mare fecunditatis toute tachée . . .		49.	
Mare crisium & Langrenus dans l'ombre.		51	
On ne voit plus qu'un arc très-délié . . .		58	
Immersion totale	10^h.	0.	

Enersion

Arc de cercle lumineux	11^h.	39'
Commencement de l'Emersion		40.
Grimaldus se voit . .		42.30.
Kepler		50.30.
Millieu de mare humorum		56.
Ticho sur le bord . . .	12^h.	10'
Manilius tout dehors . .		16.
Milieu de mare tranquillitatis		22.
Tout mare tranquillitatis dehors		29.
Des nuages chassés par un vent de Sud-Oueſt, dérobent la vûe des taches, & la vûe claire du disque.		
Tout le disque de la Lune dégagé, & fin de l'Eclipse.	12^h.	48'
Fin de toute penombre.		54.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juin 1740.

Seconde Partie.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Juin 1740.

Seconde Partie.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XL.

Avec Approbation & Privilege du Roy

C E S MEMOIRES S O N T commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1721.	12.	v.
1702.	12.	v.	1722.	12.	v.
1703.	12.	v.	1723.	12.	v.
1704.	12.	v.	1724.	12.	v.
1705.	12.	v.	1725.	12.	v.
1706.	12.	v.	1726.	13.	v.
1707.	12.	v.	1727.	12.	v.
1708.	12.	v.	1728.	12.	v.
1709.	12.	v.	1729.	12.	v.
1710.	12.	v.	1730.	12.	v.
1711.	12.	v.	1731.	12.	v.
1712.	12.	v.	1732.	12.	v.
1713.	12.	v.	1733.	12.	v.
1714.	12.	v.	1734.	12.	v.
1715.	12.	v.	1735.	14.	v.
1716.	12.	v.	1736.	15.	v.
1717.	12.	v.	1737.	13.	v.
1718.	12.	v.	1738.	13.	v.
1719.	12.	v.	1739.	14.	v.
1720.	5.	v.	1740.	7.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Juin 1740.

Seconde Partie.

ARTICLE L.

HISTOIRE DE L'EGLISE Gallicane dédiée à nos Seigneurs du Clergé. Par le Pere Pierre-Claude FONTENAY, *de la Compagnie de Jesus Tome IX. Depuis l'an* 1136. *jusqu'à* 1176. *A Paris chez François Montalant, Quay des Augustins : Jean-Baptiste Coignard, Imprimeur du Roi ; Hippolyte-Louis Guerin, ruë Saint Jacques : Jacques Rollin fils, Quay*

1122 *Memoires pour l'Hiſtoire des Auguſtins.* in-4o. 1739. *pages 607. avec la Table, ſans la Préface ni les Sommaires.*

LE Continuateur de cette Hiſtoire, commencée & pouſſée juſqu'au huitiéme volume incluſivement par le Pere Longueval, ne parle guere dans la Préface, qu'il a miſe à la tête du neuviéme, que de ce qui regarde celui, qu'il a remplacé. Il en fait un éloge modeſte, & il eſſaye de le diſculper ſur certains défauts peu eſſentiels, qu'on lui a reprochés. Le P. Longueval avoit-il beſoin de cette juſtification? Et s'il en avoit beſoin, ne vient-elle pas trop tard? Il ſemble qu'un Livre, qui eſt entre les mains du Public depuis tant d'années, eſt déja jugé ſans appel; que les vrais Connoiſſeurs ne changeront point de ſentiment, quoiqu'on diſe, & que les mauvaiſes Critiques ne méritent point de réponſe. Quoiqu'il en ſoit, il reſulte de ce que le nouvel Hiſtorien nous ap-

prend de la personne du Pere Longueval, & de ses travaux Littéraires, que l'accident subit, qui l'enleva le 12. de Janvier 1735. a fait perdre à la République des Lettres un homme versé dans plusieurs genres d'érudition & de littérature; »Un Ecrivain judicieux, qui re-»cherche avec sagacité, qui décou-»vre avec discernement, qui ar-»range avec méthode, qui expose »avec clarté, qui narre avec pure-»té, qui intéresse & qui affection-»ne à proportion qu'il a été maître »de joindre le sentiment au récit, »sans l'affoiblir & sans l'altérer.» A cette perte il faut joindre celle de plusieurs Ouvrages, les uns finis, les autres bien avancés, que le Pere Longueval se promettoit bien de mettre au jour, sans préjudice de celui, auquel il avoit particuliérement consacré ses veilles: son âge, & la santé, dont il avoit toujours joüi, donnant lieu d'espérer qu'il auroit le tems de satisfaire à tout, & un Homme aussi laborieux que lui mettant à profit jusqu'aux

interruptions néceſſaires, pour ne ſe point laſſer ſur un même Ouvrage.

De toutes ces pertes, dont quelques-unes ſont d'autant plus ſurprenantes, qu'il n'eſt pas facile de comprendre comment preſque tous les Ecrits d'un Homme, mort en ſix heures de tems, ont diſparu de ſon Cabinet, où perſonne n'étoit entré pendant ce court intervalle; celle du neuviéme volume de l'Hiſtoire de l'Egliſe Gallicane, qu'on y avoit vû achevée peu de jours auparavant, & d'une bonne partie du dixiéme, ne ſera pas ſans doute la plus regrettée; on n'y a du moins perdu que le tems, qu'il a fallu au Pere Fontenay pour la réparer, & qu'il auroit employé à avancer d'autant un Ouvrage, dont on attend la fin avec quelque ſorte d'impatience.

Livre XXV. Saint Bernard, qui avoit déja fait une ſi grande figure dans le huitiéme volume, eſt le premier, qui occupe l'attention des Lecteurs dans le neuviéme. Rien n'étoit plus propre pour faire

connoître d'abord la différence de la maniére d'écrire des deux Historiens, qu'un portrait tel que celui-là, commencé par l'un & fini par l'autre, sans que le second ait touché à ce qui avoit été tracé par le premier. Le Pere Longueval, plus simple, s'est arrêté aux grands traits, & ne leur a donné que des couleurs naturelles; le Pere Fontenay, plus orné & plus châtié, s'est plus attaché à travailler son Tableau *con amore*, pour parler le langage des Maîtres de l'Art. La ressemblance est parfaite dans tous les deux, parce qu'ils ont étudié le caractére du Saint dans ses actions & dans ses Ecrits; mais la maniére de la saisir est différente, parce que l'Artiste exprime toujours la sienne dans son Ouvrage. Ainsi Saint Bernard, parle & agit dans le Pere Longueval, comme l'Histoire le représente au premier coup d'œil; mais le Pere Fontenay développe tous les sentimens de son cœur; on le prendroit en quelques endroits plûtôt pour l'Ecrivain de la vie du Saint,

que pour l'Historien de l'Eglise Gallicane. La même différence se trouve aussi par tout dans le style. Celui de l'Auteur des huit premiers volumes est connu. Nous tâcherons de faire connoître celui du Continuateur. Il commence ainsi le neuviéme volume.

“ La France avoit eu un tems, » où la même supériorité de puissance, qui rendoit nos Rois absolus dans la partie la plus étendue » & la plus considérable de l'Europe Chrétienne, y concilioit aussi » à nos Evêques une considération » & une autorité très-particuliére; » de sorte qu'en Italie, en Germanie, & en d'autres Pays plus » éloignés, l'Eglise Gallicane .... » étoit presque généralement le mobile & l'appui de tout ce qui se » faisoit d'importanr pour le bien » de la Religion. Le pouvoir des » Souverains François dans le tems, » où le fil de l'Histoire nous conduit, ne paroissoit plus ce qu'il » avoit été; il s'en falloit beaucoup, » & néanmoins jamais l'Eglise de

» France n'avoit été, ni plus écou-
» tée, ni plus accréditée hors du
» Royaume : le respect, qu'on lui
» portoit, étoit alors fondé sur des
» principes, qui lui étoient propres,
» qu'elle ne devoit qu'aux bénédic-
» tions, dont Dieu la combloit plus
» abondamment, qu'il ne l'avoit
» comblée dans aucun siécle, & aux
» grands talens de plusieurs per-
» sonnages rares, en qui sa grace
» faisoit particuliérement éclater la
» Sainteté & la Doctrine. „ Il n'étoit guere possible de mettre mieux le Lecteur au fait de l'état, où se trouvoit l'Eglise Gallicane au douziéme siécle.

Tout le monde sçait la part qu'elle eut, & ce que S. Bernard contribua en particulier à l'extinction du schisme, qui troubla les commencemens du Pontificat d'Innocent II. Mais durant cette funeste division une nouvelle Hérésie s'étoit élevée dans l'Eglise, & l'Enfer, dit notre Auteur, n'en avoit point encore suscité de plus propre à diviser le Sacerdoce & l'Empire.

Avant Arnaud de Bresse, " la » violence avoit beaucoup fait dans » les prétentions de plusieurs Sou- » verains.... contre le Clergé... » mais à la solidité des maximes, » qui autorisent l'Eglise à avoir ses » possessions & ses droits, on n'a- » voit point encore opposé un en- » chaînement de principes maligne- » ment appliqués à l'Evangile mê- » me, & tournés artificieusement » en prétenduës raisons de la dé- » pouiller & de l'asservir : Arnaud, » né à Bresse en Lombardie, en » conçut le projet dans une des » Ecoles, où il avoit eu Abaillard » pour maître.

Le Pere Fontenay ne croit pourtant pas qu'on puisse prouver, que ce nouveau Sectaire eût pris le fond de ses erreurs de celui dont il avoit été Disciple, mais il soupçonne, " qu'il suivit au moins sa » méthode, qu'il emprunta sa témé- » rité à s'éloigner de la voye com- » mune, & qu'il se forma sur lui » dans la maniére de creuser & d'ar- » ranger les idées qui lui étoient » particuliéres. „

Arnaud condamné au Concile de Latran, chassé d'Italie par le Pape, vint en France se joindre à son ancien Maître, qui de son côté n'étoit pas peu embarrassé à conjurer un nouvel orage excité contre ses derniers Livres; & ces deux dangereux Hommes, trop malheureusement unis, troublerent long-tems la paix de l'Eglise. Les diverses routes, qu'ils prirent, comme de concert, pour se soûtenir & pour cacher leurs liaisons; l'exposition de leur Doctrine erronée; les protections, qu'ils sçûrent se ménager; la maniére vive, dont Saint Bernard poussa Abeillard, malgré les mortifications, que celui-ci lui fit essuyer: l'Apologie de ce Sectaire, sa condamnation au Concile de Sens, confirmée par Innocent II. auquel il en avoit appellé, ce sont des faits trop connus, pour avoir besoin d'être détaillés dans un Extrait. Le Pere Fontenay, qui a compris tout ce qu'on pouvoit trouver à redire dans les Ecrits de Saint Bernard à ce sujet, ajoûte, " ce n'étoit pas

» sans se faire beaucoup de violence
» que Saint Bernard retenoit son
» indignation au récit de ces impié-
» tés ; il ne se contraignoit pas
» néanmoins toujours si fort, qu'il
» ne se permît de vigoureuses sor-
» ties, des retours mortifians, &
» communément une acreté & un
» air d'insulte, que la politesse des
» siécles postérieurs a exclus si irré-
» missiblement des Ecrits de con-
» troverses. Etoit-ce une tache dans
» ceux du Saint Abbé? Il faudroit,
» pour en juger sainement, aimer
» la Religion autant qu'il l'aimoit,
» sentir pour sa défense tout ce qu'il
» sentoit, & le sentir sur des prin-
» cipes aussi solidement établis, &
» aussi dégagés des illusions de l'a-
» mour propre. „

Arnaud de Bresse fut frappé du » même coup, qui fut lancé du Vatican contre Abaillard ; mais le bonheur qu'il eut d'échapper à la Prison, à laquelle il avoit été condamné, lui devint funeste. " Au » contraire la tempête jetta Abail-» lard dans le Port, & l'humilia-

» tion prudemment ménagée par
» un des plus habiles Maîtres dans
» la direction des ames, que la
» France possédât alors, lui fit re-
» prendre la voye de simplicité &
» de soumission, d'où l'orgueil l'a-
» voit écarté. Ce sage Maître fut
» l'Abbé de Cluni, Pierre le Vé-
» nérable, d'un genre de vertu
» moins occupé dans les affaires de
» l'Eglise, & qui l'exposoit moins à
» l'éclat du grand jour, que Saint
» Bernard, mais qui avoit aussi de
» quoi soûtenir avec distinction la
» comparaison, que l'on faisoit quel-
» quefois de l'un & de l'autre. »
Ce trait échappé du parallele de ces deux Grands Hommes, d'un mérite peut-être égal, mais si différent, nous a paru bien frappé.

La conversion d'Abaillard, & ce qui s'en ensuivit jusqu'à sa mort, est aussi un des endroits de cette Histoire des plus touchans & des mieux écrits. L'Auteur y acheve de donner une idée bien avantageuse de l'Abbé de Cluni dans la maniére, dont il se comporta à l'é-

gard de ſon Pénitent & de la fameuſe Héloïſe ; & il le termine par les portraits bien naturels de ces deux Epoux, ſi fameux dans ce ſiécle.

Louis le Jeune, Roi de France, eſt le Prince, qu'on doit s'attendre à retrouver le plus ſouvent dans cette partie de l'Hiſtoire de l'Egliſe Gallicane. Notre Auteur nous le repréſente d'abord ſous des traits, qui le rendent très-reconnoiſſable à ceux, qui ont lû notre Hiſtoire. « Louis VII. dit-il, au commencement de ſon Regne ne manquoit pas de pluſieurs bonnes diſpoſitions, qui promettoient un Prince juſte & Religieux, & il le fut en effet ; mais un génie facile & inconſidéré, un tempérament prompt & colere, une delicateſſe trop pouſſée ſur le point d'honneur ; un attachement opiniâtre à ſes volontez le firent tomber dans des fautes, l'engagerent dans des entrepriſes, qu'il ne ſoûtint qu'au prix de bien des chagrins pour lui, & de bien des dé-

» ſordres, & de pluſieurs calamitez
» pour ſon Royaume. „

Son démêlé avec Thibaud Comte de Champagne, n'eſt pas aſſûrément le plus bel endroit de ſa vie, mais c'eſt celui de la vie de Saint Bernard, où ce Saint fit plus ouvertement uſage de l'autorité, que ſes vertus, les grands ſervices qu'il avoit rendus à l'Egliſe, l'honneur qu'il faiſoit à ſa Patrie, & l'éclat de ſes Miracles lui avoient acquiſe. Il réuſſit à ramener Louis à ſes premiers ſentimens de Religion, par une liberté & une fermeté, qui ne ſont peut-être pas moins d'honneur à la piété du Souverain, qu'au courage de ſon Sujet. Il eſt pourtant vrai que l'Abbé de Clairvaux joignoit à cette vigueur apoſtolique un grand art de manier les eſprits.

Les prétentions de l'Evêque de Dol, qui ſe portoit pour Métropolitain de Bretagne; l'élévation d'Eugene III. Diſciple de Saint Bernard, au Souverain Pontificat; la rébellion des Romains contre ce Pape; la fameuſe Croiſade, où le

Roi de France & le Roi des Romains menerent les principales forces de leurs Etats ; la part qu'eut Saint Bernard à cette expédition ; les clameurs des François contre lui à la nouvelle du mauvais ſuccès, qu'elle avoit eûë ; ſa juſtification ; l'Hiſtoire de Gilbert de la Poiré, ſes erreurs, ſon caractére, ſa maniére de le défendre, ſa condamnation au Concile de Sens : le débordement de pluſieurs Sectes Manichéennes en Languedoc & en Gaſcogne. Le zéle de Pierre le Vénérable contre ces Hérétiques, & ſur-tout contre Pierre de Bruys ; la célebre Miſſion de Toulouſe, les fruits qu'elle produiſit, & les Miracles que Saint Bernard y opéra : enfin la Réforme établie dans pluſieurs Chapitres de France, ſont les évenemens les plus intéreſſans de ce vingt-cinquiéme Livre après ceux, dont nous avons déja fait mention ; mais nous n'en pourrions dire dans un Extrait, que ce qui eſt connu de tout le monde.

Livre XXVI. Ce Livre com-

mence par le Concile de Rheims assemblé en 1148. & où le Pape Eugene III. présida en personne. Deux Hommes y comparurent, y furent jugés & condamnés, qui formerent un contraste assez singulier, l'un fut Eon de l'Etoile, Gentilhomme Breton, Héréstarque d'une espece toute nouvelle. Ce Fanatique, qui ne sçavoit presque rien, s'étoit avisé de raisonner, dit notre Auteur, sur ce qu'il entendoit dire à l'Eglise, où l'on prononçoit alors, comme on fait encore en quelques Provinces de France. *Eum Dominum. Eon Dominon*, & toutes les fois qu'on disoit *per eum, qui venturus est* ou *per eundem Dominum nostrum*, il s'imaginoit qu'on parloit de lui; sur quoi il se mit dans la tête qu'il étoit le Fils de Dieu, le Juge des vivans & des morts, & le Seigneur de toutes choses.

Il n'est pas surprenant qu'un Homme extravague à ce point, les Maisons des Foux en fournissent par tout des exemples; mais ce qu'on n'auroit pas imaginé, c'est que ce-

lui-ci ait trouvé des Sectateurs,qui, lui étoient aveuglément dévoués. Il se vit donc bien-tôt à la tête d'une assez nombreuse troupe de gens ramassés, dont il disposoit en Souverain; & alors il voulut faire valoir à force ouverte sa prétenduë qualité de Seigneur universel. Il se mit à piller les Eglises & les Monastéres, & par-tout, où il passa, il causa tous les désordres, qu'on peut attendre d'une Populace infatuée, & amorcée par l'appas du gain. Enfin après que sa famille eut fait bien d'inutiles efforts pour le renfermer, il fut arrêté au Diocèse de Rheims avec plusieurs des siens, & mis dans les Prisons de l'Archevêque, qui le produisit au Concile.

Il y parut avec une contenance assûrée, s'appuyant sur un bâton, dont le haut se terminoit en fourche. Le Pape lui demanda qui il étoit? " Je suis, répondit-il, celui » qui doit juger les vivans & les » morts, & le siécle par le feu. „ On voulut sçavoir ce que signifioit la figure de son bâton. " Elle est,

»dit-il, le Symbole d'un grand Mi-
»ſtére ; car tandis que les deux
»branches ainſi élevées regardent
»le Ciel, vous devez reconnoître
»que des trois parties de l'Uni-
»vers Dieu en poſſede deux, & me
»céde la troiſiéme ; au lieu que, ſi
»je tourne les deux branches vers
»la Terre, nos fortunes changent,
»Dieu n'a plus pour lui qu'une troi-
»ſiéme partie, & il m'abandonne
»la ſouveraineté des deux autres. „
De pareilles réveries ne pouvoient
pas être réfutées ſérieuſement. Eon,
malgré ſes vols, ſes Sacriléges & ſes
brigandages, ne parut digne que
de mépris, & le Pape voulut qu'on
ſe contentât de le renfermer. Un
de ſes Diſciples, qu'il avoit ſurnommé
le jugement, fut jugé plus coupable,
condamné au feu, & exécuté.

Ce fut ſans doute une mortification
bien humiliante pour Gilbert
de la Poiré, Evêque de Poitiers, le
plus rafiné Théologien de ſon ſiécle,
& le plus ruſé dans la diſpute,
que d'être obligé de comparoître

devant le même Concile, après le plus ignorant & le plus insensé des Hommes. Il est vrai qu'il s'y défendit mieux ; il y trouva même de la protection, mais il eut beau faire, Saint Bernard le suivit de si près dans tous les détours de sa Métaphysique, qu'il le fit bien-tôt tomber en contradiction. Malgré cela quelques Cardinaux avoient entrepris de le sauver ; mais les Prélats & les Docteurs François ; Saint Bernard & l'Abbé Suger vinrent à bout de le faire condamner, & furent assez heureux pour l'engager à souscrire lui-même à sa Sentence. Tout ce morceau est bien écrit, & l'Auteur y paroît entendre très bien sa matiére.

L'Abbé Suger, dont nous venons de parler, est un des hommes, qui parurent avec plus d'éclat dans ce siécle. Sa Régence pendant la seconde Croisade l'a rendu à jamais mémorable dans notre Histoire, & nous croyons pouvoir avancer que tout connu qu'est ce Grand Homme parmi nous, il ne paroît

point un ſujet uſé dans cet Ouvrage, quoique le Pere Fontenay ait été beaucoup plus réſervé à ſon égard, que ſur ce qui regarde S. Bernard. Il eſt vrai que comme il ne ſe paſſa rien dans l'Egliſe Gallicane, du vivant de ce Saint, où il n'ait fait un grand perſonnage, il étoit inévitable qu'on le rencontrât preſque à chaque Page de cette Hiſtoire : apparemment que l'Hiſtorien a cru qu'on feroit curieux de ſçavoir tous les détails, qui concernent un Homme ſi célebre, & de connoître juſqu'aux moindres ſentimens de ſon cœur. On y trouvera même une fort belle Analyſe du Livre de la Conſidération adreſſée au Pape Eugene. Le Pere Fontenay, qui a long tems travaillé à nos Mémoires, & qui a été obligé d'y renoncer avec un regret bien réciproque de notre part, ſe montre dans cette Analyſe bien digne en effet d'être regretté de ceux, qui partageoient avec lui ce travail.

Mais ſi on ne s'attendoit pas de voir toutes ces choſes dans cette

Histoire, on auroit tort au moins de trouver mauvais que notre Auteur y ait donné une légere idée des Ouvrages Doctrinaux de Saint Bernard. Rien ce semble n'est plus à sa place dans une Histoire de l'Eglise Gallicane, que ce qu'enseignoit au douziéme siécle le plus habile & le plus autorisé de ses Théologiens, principalement sur les points les plus controversés dans ces derniers tems; tels que sont la Grace & le Libre Arbitre : & ce que nous disons du Saint Abbé de Clairvaux, nous pouvons le dire d'Hugues & de Richard de Saint Victor, & de quelques autres Sçavans de ce siécle, dont on verra ici la Doctrine très-bien expliquée en peu de mots. Tous les autres Personnages célebres, dont il a été nécessaire de parler, y sont aussi fort bien caractérisés : rien n'est plus nécessaire pour bien démêler les ressorts de la conduite & des sentimens d'un Homme, que de bien connoître son esprit & son cœur ; la diversité y est aussi gran-

de

de que dans les traits du visage, & les vertus acquises y tiennent beaucoup, dans les plus grands Saints mêmes, comme dans les autres, de cette diversité & de celle du tempérammment. C'est surquoi nous devons rendre au P. Fontenay cette justice, que ceux, qui ont eu le plus de part aux Affaires de l'Eglise Gallicane dans le tems, dont il écrit l'Histoire, Saint Bernard, Pierre le Vénérable, l'Abbé Suger, Saint Pierre de Tarentaise &c. ne s'y ressemblent point du tout les uns aux autres, & qu'il ne faut que faire attention à ce qu'il rapporte de ces Grands Hommes, pour en appercevoir la dissemblance.

Notre Auteur a aussi fort bien développé ce qui se passa en 1157. dans un Voyage, que fit l'Empereur Frideric I. dans ses Domaines de France, lesquels comprenoient l'ancien Royaume d'Arles, ou de Bourgogne. La politique intéressée de ce Prince y paroît bien à découvert, & l'on y voit l'origine & l'époque de l'accroissement, ou du

moins de l'affermissement du pouvoir temporel du Clergé dans ces Provinces, sur-tout de l'Archevêque de Lyon. C'étoit alors Héraclius de Montboissier, lequel fut déclaré à perpétuité Exarque de la Cour du Royaume de Bourgogne, le chef suprême du Conseil, & le premier dans toutes les affaires & les expéditions. L'Acte en fut dressé à Arbois le dix-huitiéme de Novembre, & se conserve encore dans le Trésor des Chartres de Lyon.

Frédéric Barberousse avoit ses vûës, en s'attachant le Clergé de Bourgogne par tant de bienfaits & de marques d'honneur. Il commençoit à se brouiller avec le Saint Siége, & il étoit bien aise de mettre dans ses intérêts une partie aussi considérable de l'Eglise Gallicane. Le Pape de son côté sçût dans ces commencemens profiter de l'attachement, que tous les Prélats François avoient toujours témoigné à l'Eglise Romaine, & il ne tint pas à ces Evêques que ces premiéres étincelles d'un Schisme, qui a cau-

ſé tant de ſcandales, n'ayent été étouffées d'abord. Le Pere Fontenay nous fait même entendre qu'ils y auroient apparemment réuſſi ſans la mort du Sçavant & vertueux Othon, Evêque de Friſingue, qu'on croyoit le plus capable de tous de retenir l'Empereur, ſon Neveu, ſur le bord du précipice. Othon étoit Allemand, mais il avoit fait ſes études en France : il avoit été Religieux de Cîteaux & Abbé de Marimond ; il mourut dans cette Abbaye, où il étoit venu pour aſſiſter à un Chapitre Général, ſuivant la coûtume, aſſez communément obſervée alors, que les Evêques, qui avoient été Moines, non-ſeulement en conſervoient l'habit, mais aſſiſtoient aux Chapitres Généraux de l'Ordre.

Pierre Lombard Evêque de Paris, ſi célebre ſous le nom de *Maître des Sentences*, fut auſſi dans ce ſiécle une des lumiéres de l'Egliſe Gallicane, mais cette lumiére a été obſcurcie de quelques nuages, & notre Auteur ne nous laiſſe rien

ignorer de tout le bien qu'on a dit de ce Prélat, & de ce qu'on a trouvé à reprendre dans sa Doctrine.

La mort d'Adrien IV. replongea l'Eglise dans un Schisme, dont l'Empereur Frédéric voulut profiter, pour venir à bout de ses prétentions contre les Souverains Pontifes. Le Cardinal Roland fut élû comme malgré lui par la plus saine partie du sacré Collége, & prit le nom d'Aléxandre III. Le Cardinal Octavien se fit proclamer par quelques-uns, sous le nom de Victor III. & s'empara de l'Eglise à main armée. Ce dernier fut soûtenu par Frédéric, pour qui le choix d'un Pape, dit notre Auteur, n'étoit par aussi indifférent que pour les autres Princes, lesquels, pour la plûpart, n'avoient avec Rome que des rapports de Religion. Ce Prince, « à la vérité se piquoit de droi-
» ture, & n'étoit pas capable de
» traverser une élection légitime,
» qui auroit été à couvert de toute
» difficulté, mais il ne fut pas inac-
» cessible aux prétextes & aux arti-

» fices employés pour le flatter, ou
» pour le surprendre; toutefois par
» la protection déclarée, qu'il donna
» à Victor, dans le tems même qu'il
» vouloit paroître neutre entre les
» deux Prétendans, il nuisit beau-
» coup au Parti de cet Antipape
» dans les autres Cours, parce qu'on
» le jugeoit beaucoup plus capable
» de la lui vendre par bien des baf-
» fesses, que de la lui accorder par
» justice. „ L'Histoire de ce fa-
meux Schisme est trop connuë, pour
qu'il soit nécessaire de nous y ar-
rêter. Nous ne pourrions pas mê-
me nous étendre sur le danger, où
fut quelque tems la France de s'y
trouver engagée, sans passer les bor-
nes d'un Extrait.

Ce que notre Auteur dit de la
bâtisse de l'Eglise de Notre-Da-
me de Paris, ne sera pas sans quel-
que contestation de la part des
Sçavans. 1°. Il est aujourd'hui assez
certain que Maurice de Sully a
commencé ce grand Edifice, & y
a fait assez de dépense, pour en être
regardé comme le Fondateur; nous

ne croyons pas même qu'on puisse dire avec fondement, que le dessein en avoit été pris plus de trois siécles avant ce Prélat. Mais peut-on bien certainement lui faire avec justice l'honneur " d'avoir conçû & » presque achevé pendant son Episcopat l'admirable construction de » sa Cathédrale, telle qu'on la voit » aujourd'hui? „ Car enfin les mesures étoient si peu prises de son tems pour la Nef, que cet Evêque ayant fait bâtir la ruë Neuve de Notre-Dame pour donner à son Eglise une avenuë, il a fallu changer un peu l'alignement de la Nef pour mettre le Portique dans la même ligne que la ruë Neuve? 2°. Un Ecrivain du même siécle a bien pû dire " quand cet Ouvrage » sera fini, il n'y aura pas d'Edifice » en deça des Monts, qui puisse » lui être comparé ; „ mais un Historien, qui écrit aujourd'hui, peut-il espérer d'être crû, lorsqu'il ajoûte, » C'est un éloge, dont la succession » des tems, & tout ce qu'on a con» struit depuis de bâtimens sacrés,

» n'ont point altéré la vérité ? »

Livre XXVII. Ce Livre commence par l'Histoire du fameux Thomas Bequet Archevêque de Cantorbery. Le Pere Fontenay a prévû qu'on pourroit lui objecter que ce grand évenement n'appartient que d'une maniére assez indirecte à son sujet, & voici les raisons, qu'il a eues de penser autrement. " Saint Thomas de Cantor-
» bery, dit-il, a toujours été pour
» la France un objet de vénération
» si profonde avant & après son
» Martyre; plusieurs Provinces du
» Royaume & le Roi même Louis
» VII. ont pris tant de part à ses
» démêlés avec le Roi d'Angleter-
» re; toutes les autres y sont entrées
» si vivement, qu'on ne peut regar-
» der le court récit, que j'ai à en faire,
» comme quelque chose d'étranger
» à l'Histoire, que j'écris. "

Il faut convenir que l'Historien ne pouvoit pas se dispenser de dire quelque chose d'un évenement, dont plusieurs circonstances principales se sont passées en France, & où plusieurs

Evêques de ce Royaume ont été Acteurs. Or il ne pouvoit pas en parler d'une maniére intelligible pour le plus grand nombre de ses Lecteurs, ni intéressante pour tout le monde, sans le traiter en entier; & nous croyons pouvoir ajoûter qu'ayant été obligé de prendre ce parti, il ne pouvoit gueres lui donner moins d'étenduë, qu'il ne lui en a donné; peut-être trouvera-t-on qu'il n'avoit pas les mêmes raisons pour appuyer si fort sur les brouilleries, qui survinrent après la mort de S. Thomas entre le Roi d'Angleterre & les Princes ses Enfans, & qui ont beaucoup plus de rapport à l'Histoire Politique de la France, qu'à celle de l'Eglise Gallicane, quoiqu'on les ait envisagées comme un châtiment du Ciel, dont le Roi d'Angleterre même reconnut la justice.

Ne faut-il pas après tout entrer un peu dans la peine d'un Historien, qui nécessité par la nature de son Ouvrage d'y faire entrer bien

des choses, qui n'intéressent qu'un certain genre de Lecteurs, n'a pour se faire lire des autres, que la ressource de quelques épisodes plus capables de picquer la curiosité du Public, que des élections d'Evêques & d'Abbés, des Conciles particuliers, des démêlés de Sçavans, des Analyses d'Ouvrages doctrinaux, des fondations d'Abbayes & de Monastéres &c. Tous ces faits ne doivent point être omis dans l'Histoire particuliére d'une Eglise, mais ne doit-on pas sçavoir quelque gré à un Ecrivain chargé de les rapporter, d'en interrompre de tems en tems le récit par quelques incidens plus agréables, sur-tout quand il a soin, comme le P. Fontenay, de ne s'écarter jamais si loin de son sujet, qu'on le perde tout-à-fait de vûe?

On croit communément que l'Antipape Paschal III. qui continua le Schisme de Victor III. a canonisé l'Empereur Charlemagne, pour faire plaisir à Frideric son protecteur, & peut-être pour se

concilier la bienveillance des François; mais cela ne paroît point par la narré de notre Auteur. Il nous apprend seulement que Fridéric tenant une grande Diete à Aix-la-Chapelle, ordonna qu'on découvrît le Corps de Charlemagne avec beaucoup d'appareil; que la solemnité en fut aussi pompeuse qu'elle pouvoit être sous une autorité illégitime, qui étoit celle du faux Pape. Mais il ne parle point de Canonisation dans les formes. Il ajoûte néanmoins que le culte de Charlemagne n'en a pas moins subsisté dans plusieurs Eglises, où les Souverains Pontifes l'ont toleré, & que Louis XI. Roi de France ordonna par un Edit de célébrer tous les ans sa Fête sous peine de la vie. Ce qui est certain c'est qu'à Rome même on expose le Buste d'argent de cet Empereur sur l'Autel dans l'Eglise Nationale de Saint Louis des François, & qu'il y étoit en regard avec celui de ce Saint, lorsque le feu Pape Bénoît XIII. y célébra la Messe en consacrant M.

le Cardinal de Polignac Archevêque d'Ausch.

ARTICLE LI.

LETTRE DU PERE LE MIRE, de la Compagnie de Jesus, Professeur Royal des Mathématiques à Doüai au Pere Brumoy de la même Compagnie, au sujet de l'invention du Zodiaque attribuée par l'Auteur du Spectacle de la Nature aux premiers descendans de Noé.

L'Auteur marque d'abord au P. Brumoy sa reconnoissance du plaisir qu'il lui a procuré, en le mettant à portée de lire un Ouvrage rempli des plus belles connoissances de la Physique, & où l'esprit de pieté & de Religion se font sentir par tout. « Personne avant cet » Auteur, dit le Pere le Mire, n'a, » je pense, parlé d'une maniére plus » plausible de l'invention du Zodiaque, ni n'est remonté à la source » des noms & des figures, qui en » représentent les figures par des

» conjectures plus conformes à la
» raison. „

Mais le Pere le Mire en applaudissant au tour ingénieux du sistême ne peut tomber d'accord avec M. Pluche de l'époque où il place la premiére origine, & de la division du Zodiaque ; & des denominations par lesquelles nous en distinguons les différentes portions. M. Pluche en fait remonter l'invention jusques aux premiers tems, qui suivirent immédiatement le Déluge.

“ Une ancienne Tradition, dit-
» il : (*a*) nous a conservé la maniére
» ingénieuse dont les premiers hom-
» mes s'y prirent pour connoître
» exactement la ligne que le Soleil
» décrit dans le Ciel dans ses dépla-
» cemens perpétuels, & pour par-
» tager l'année par portions égales.
» Ce trait se trouve dans deux Au-
» teurs anciens. L'un Romain (Ma-
» crobe, & l'autre Grec Sextus Em-

(*a*) Spect. de la Nat. Tom. VI. page 293. &c.

» piricus.) Le premier en fait hon-
» neur aux Egyptiens, l'autre avec
» plus de justice aux premiers Ha-
» bitans de Chaldée. „

Le Pere le Mire répete à peu-près les mêmes choses dans le premier Tome de son Histoire du Ciel.

Deux raisons empêchent le Pere le Mire de se rendre à ce sentiment. La premiére est tirée de l'Histoire, & la seconde de l'Astronomie.

1°. Quant à l'Histoire, en premier lieu les témoignages sur lesquels M. Pluche se fonde paroissent insuffisans. 2°. Ils sont démentis par d'autres témoignages clairs & positifs.

Ses garans sont Sextus Empiricus & Macrobe. Or ni l'un ni l'autre de ces Auteurs, dit le Pere le Mire, n'établit l'époque que M. Pluche donne à l'invention & à la division du Zodiaque.

Empiricus dans l'endroit cité (a) par M. Pluche combat l'Astrologie

(a) Lib. 5. adversus Mathematicos.

judiciaire dont les Chaldéens de son tems étoient les Docteurs & les Maîtres. Dans l'exposition détaillée qu'il fait de leurs principes chimériques, il rapporte ce qu'ils débitoient de la maniére dont ils prétendoient qu'on s'étoit autrefois servi pour diviser le Zodiaque en portions égales. Les Auteurs de cette division sont désignés par ces mots οἱ παλαι *Qui olim*, *ceux d'autre fois*, ou comme le rend l'Interpréte Latin d'Empiricus, *veteres*, *les anciens*. Or cette expression ne caractérise point du tout les enfans de Noé *réunis au tour de Babel*, *& dans les Plaines de Sennaar*. Car ce terme dans la bouche d'un Contemporain d'Empiricus étoit un terme vague, qui pouvoit aussi bien convenir à des générations postérieurs au Déluge de cinq cens, de mille, de quinze cens ans, qu'aux premiers enfans de Noé.

Il résulte des Ecrits de Diogene Laerce, & de ceux de Sextus Empiricus lui-même, que ce dernier vivoit sous le Regne de Marc Au-

rele, & quelques tems après. C'est-à-dire, entre le milieu & la fin du second siécle de Jesus-Christ. D'un autre côté les sistêmes qui resserrent le plus l'intervale entre Jesus-Christ & le Déluge, lui donnent plus de deux mille ans d'étenduë; ainsi les Chaldéens contemporains d'Empiricus parloient plus de deux mille deux cens ans après le Déluge. Dès-lors le terme, *les anciens* ou *ceux d'autrefois* pouvoit convenir exactement à des générations postérieures au Déluge de cinq cens, de mille quinze cens ans, comme à celles qui le suivirent immédiatement. Car la génération venuë quinze cens ans après le Déluge seroit venuë sept cens ans avant les Contemporains d'Empicurus. Donc dans la rigueur des termes, & dans l'usage ordinaire des Langues les plus connuës, ils pouvoient être désignés par les Contemporains d'Empicurus sous le nom de *ceux d'autrefois*, ou *d'Anciens.* A plus forte raison la même dénomination auroit-elle pû convenir, aux générations

qui n'auroient paru que mille ans ou cinq cens ans après le Déluge. Donc dans la bouche des Contemporains d'Empiricus, ces expressions convenoient aussi bien à d'autres générations, qu'aux premiéres générations qui suivirent immédiatement le Déluge, & l'expression d'Empiricus ne caractérise point les premiers descendans de Noé *réunis au tour de Babel & dans les Plaines de Sennaar.*

A cette démonstration tirée du langage d'Empiricus, le Pere le Mire en ajoûte une autre, qui résulte de la nature du fait même raconté par S. E. Car l'invention du Zodiaque n'a pû être l'effet de l'opération que selon Empiricus, ces Anciens mirent en œuvre pour y réussir.

Voici en substance le récit de S. E. copié par M. P. Ces hommes d'autrefois, ces Anciens voulant examiner le mouvement des Etoiles fixes, considéré en lui-même, & dont ils ne jugeoient auparavant que par comparaison aux sept Pla-

netes, préparerent un vase percé & plein d'eau, au lever d'une de ces Etoiles fixes qui sont dans le Zodiaque. Ils laisserent couler cette eau tout le tems d'un lever de cette Etoile à l'autre lever, & conclurent qu'ils avoient dans cette quantité d'eau sortie par le même Canal, ou dans une autre semblable, la mesure exacte de la révolution circulaire de cette Etoile. Ils prirent ensuite la douziéme partie de cette eau, & posant pour principe que le tems de l'écoulement de cette douziéme partie seroit au tems périodique de l'Etoile, comme la douziéme partie de l'eau a la quantité totale, ils fixerent la mesure de cette douziéme partie du Cercle de révolution de l'Etoile en question par quelque autre Etoile brillante, dont le lever répondoit exactement à la fin de l'écoulement de cette douziéme partie d'eau, soit que cette nouvelle Etoile se trouvât dans le même parallele que la premiére, soit qu'elle déclinât plus vers le Septentrion ou le Midi. M. P.

dit avec raison, qu'il y eût des précautions à prendre pour n'être point trompé sur la proportion de l'écoulement de la douziéme partie d'eau à la douziéme partie du tems périodique, & il suppose, sans garant, que dans ces tems d'obscurité & d'ignorance, des hommes, qui ne faisoient encore que tatonner, observerent ces précautions fines qu'une suite de plusieurs siécles d'Observations, & une connoissance profonde des Loix de l'Hydrostatique ne nous ont mis à portée de prendre avec précision que dans ces derniers tems, où la théorie en est même plus facile que l'exacte pratique. Le Pere le Mire lui passe une supposition si gratuite & dénuée de vraisemblance. Mais que résulte-t-il de cette concession en faveur du sistême de M. P. ?

Que tout le Ciel, le Firmament, l'Equateur & ses paralleles, la route journaliere du Soleil se trouverent par cette division partagés en douze portions égales, douze tems douze ascensions ; ou dodécatémo-

ries ; que le Zodiaque même & l'écliptique, en un mot les Cercles obliques que décrivent dans leur marche particuliére le Soleil & les Planetes furent par la même opération partagés en douze portions inégales; qu'on pût dès-lors fixer la longititude Aſtres , qui ſe trouvoient dans ces dodécatémories en comptant leurs longitudes ſur l'équinoctiale , qu'on pût imaginer douze grands Cercles, qui, paſſant par les Poles du monde , coupoient au point précis de chaque diviſion, le Ciel, l'Equateur, ſes paralleles en portions de trente degrés, qu'en doublant ces Cercles ſecteurs , le Ciel, ſa révolution journaliére , & celle du Soleil d'Orient en Occident, pûrent être diviſés en vingt-quatre parties de quinze degrés chacune en vingt-quatre tems, vingt-quatre heures & qu'on pût ſe mettre à portée de juger par-là , en voyant le Soleil ſur l'horiſon, combien il y reſteroit encore.

Mais ces découvertes qu'avoient-elles de commun avec celle du Zo-

diaque ? Aboutiſſent-elles par elles-mêmes ou par leurs conſéquences juſtes & néceſſaires à *montrer exactement la ligne , que le Soleil décrit ſous le Ciel dans ſes déplacemens perpétuels*, & à partager , non le jour , mais l'année entiére en douze portions égales ? Faiſoient-elles voir que le Soleil par ſon mouvement propre, avançoit obliquement d'Occident en Orient à-peu-près d'un degré en vingt-quatre heures; que la plus grande déclinaiſon de cette ligne oblique étoit par rapport à l'Equateur d'environ vingt trois degrés & demi ; qu'après avoir atteint ce terme, il revenoit à l'Equateur ſuivant le progrès qui l'en avoit éloigné , pour s'en écarter d'autant & ſe rapprocher à la même diſtance du Pole oppoſé à celui vers lequel il s'étoit tourné ; que la ligne qu'il traçoit dans cette révolution annuelle traverſoit un eſpace correſpondant à un certain nombre d'Etoiles fixes toujours les mêmes , & qui par leur poſition partageoient la route du Soleil en douze portions

à-peu-près égales? Aboutiſſoient-elles enfin à éclaircir un point, que la ſagacité des plus fameux Aſtronomes de nos jours n'a pû encore bien décider, à ſçavoir, ſi les interſections équinoxiales de l'écliptique & de l'Equateur demeurent invariablement les mêmes, ſi les points ſolſtitiaux ſont toujours également éloignés de l'Equateur, en un mot ſi la poſition de l'écliptique eſt toujours préciſément & immuablement la même à l'Equateur? Car ce dernier trait comme les autres ſe trouve néceſſairement renfermé dans ce que M. P. appelle *connoître exactement la ligne, que le Soleil décrit ſous le Ciel dans ſes déplacemens.* Le ſimple Laboureur, comme l'Aſtronome, eſt à portée de ſentir le peu de liaiſon qu'il y a entre de pareilles découvertes, & les obſervations d'une ſeule nuit rapportées par S. E. Il eſt donc démontré par la nature même du fait que la diviſion & l'invention du Zodiaque, telle que nous l'avons aujourd'hui, n'ont pû réſulter de

cette opération. Seconde Démonstration qui détruit sans ressource le témoignage de Sextus Empiricus.

(*a*) Elle renverse aussi du même coup l'autorité de Macrobe, ce double témoignage n'en fait qu'un. C'est le même fait tellement raconté de la même façon par Empiricus & par Macrobe, que le dernier semble avoir copié l'autre, plus ancien que lui de plus de 2 siécles. La seule différence de leurs récits, c'est que Macrobe fait honneur aux Egyptiens de la découverte, & qu'Empiricus l'attribuë à ce que les Chaldéens appelloient les Anciens; que Macrobe y fait employer deux nuits & qu'Empiricus n'en met qu'une seule, mais deux nuits ne donnent pas plus qu'une seule, *la connoissance exacte de la ligne que décrit le Soleil dans ses déplacemens perpetuels.* Donc le témoignage de Macrobe est aussi insuffisant que celui d'Empiricus.

(*a*) In somn. Scip. L. 1. cap. 17.

2°. Non-seulement l'opinion de M. P. n'est fondée que sur des témoignages insuffisans. Mais elle est combattuë encore par des témoignages plus que suffisans.

De l'analogie qu'il suppose entre les besoins de la société humaine & les noms dont nous nous servons aujourd'hui pour désigner les signes du Zodiaque, M. P. conclut que ces dénominations ont commencé avec les besoins, & qu'ainsi les noms de signes & par conséquent la connoissance & la division du Zodiaque doivent nous faire remonter jusques aux premieres sociétés qui se formerent *dans les Plaines Sennaar*, *dans l'Irac* immédiatement après le Déluge.

Le P. le Mire ne s'amusse point à montrer combien la supposition de cette analogie entre les noms des signes & les besoins des sociétés est arbitraire, dénuée de fondemens légitimes & semblable à celle des énigmes dont on développe souvent le sens avec une justesse égale par des explications diamétralement opposées.

Le Pere le Mire va droit au fait. Les noms, dit-il, que nous donnons aujourd'hui aux ſignes du Zodiaque ſont différens de ceux dont ſe ſervoient les Aſtronomes Chaldéens. Donc, on ne peut avancer, que ces noms ayent été inventés par les premiers deſcendans de Noë. Donc, on ne peut conclure de la nature de ces dénominations, que l'invention & la diviſion du Zodiaque ſoient l'ouvrage des premiers deſcendans de Noé.

Les noms par leſquels nous déſignons aujourd'hui les ſignes du Zodiaque, & preſque tout notre langage aſtronomique, comme notre Aſtronomie même, nous viennent des Grecs. Ce fait eſt trop connu pour avoir beſoin de preuves. Or les noms que leur ont donné les Grecs ne ſont point les mêmes que ceux dont ſe ſervoient les Chaldéens.

Achilles Tatius Evêque d'Aléxanderie, qui vivoit ſur la fin du neuviéme ſiécle, & qui connoiſſoit, comme il paroît par ſon Ouvrage,

ge, (*a*) l'Aſtronomie des Chaldéens & des Egyptiens dit expreſſément, que les noms & les formes des conſtellations ſont différens chez les différentes nations.

Les noms que les Grecs donnerent aux ſignes du Zodiaque, aux autres conſtellations, aux Planetes mêmes, étoient fondés ſur leur Mythologie, c'eſt-à-dire, ſur l'Hiſtoire de leur Nation, ſur les avantures ou réelles ou fabuleuſes de ceux de leurs Héros qu'ils avoient placés au rang des Dieux. Ovide Hygin, tous les Anciens, les Hiſtoriens comme les Poëtes fourniſſent partout la preuve déciſive de ce fait; & le Pere le Mire, dans un détail trop long pour trouver ici place, retrace les origines de cette eſpéce, qu'ils donnent aux noms des ſignes du Zodiaque. Nous obſerverons en paſſant que l'époque de cette Hiſtoire, des Héros qu'elle a diviniſés, des actions qu'elle leur attri-

(*a*) Iſagoge in arati Phonomen. ſub finem.

buë, & à plus forte raiſon celle des dénominations qu'elles ont fondées, eſt de pluſieurs ſiécles poſtérieure au Déluge. Mais ce n'eſt point-là ce qu'il eſt ici queſtion d'établir immédiatement par ces autorités, nous nous arrêterons à leurs premiéres conſéquences. Donc, les noms que les Grecs ont donnés aux Aſtres ne ſont point les mêmes que ceux dont ſe ſervoient les Chaldéens. Donc, les noms en uſage aujourd'hui parmi nous ſont différens de ceux, qui, chez les Chaldéens, déſignoient les ſignes du Zodiaque. Donc, on ne peut avancer, que ces noms ayent été inventés par les premiers deſcendans de Noé.

Pour conteſter la juſteſſe de cette derniére conſéquence, il faudroit ſuppoſer que les Aſtronomes Chaldéens, dépoſitaires naturels de la tradition des premiers deſcendans de Noé, & que M. P. regarde par tout comme tels, auroient abandonné le langage de leurs Peres, & que les Grecs, qui ont connu ſi tard l'Aſtronomie, & ſes termes,

auroient après coup ressuscité ce langage éteint chez les Chaldéens. M. P. est trop judicieux pour embrasser une ressource, qui démentiroit à la fois & ses propres principes & ceux du bon sens.

Le Pere le Mire est donc en droit d'établir encore sur ces fondemens ce nouveau corollaire. Donc on ne peut conclure de la nature des dénominations du Zodiaque, que son invention & sa division soit l'ouvrage des premiers descendans de Noé.

Le Pere le Mire appuye ce premier argument d'un second décisif par lui-même, & qui donne encore une nouvelle force au premier.

Dans les principes de M. P. & dans ceux de la saine raison, l'invention du Zodiaque, sa division, la dénomination de ses signes, la connoissance exacte de la ligne, que le Soleil décrit sous le Ciel dans ses déplacemens perpétuels, vont de pair, ont la même origine, une antiquité à-peu-près égale & les mêmes Auteurs.

Or ſelon Pline & Diogene Laërce, les Auteurs de notre Aſtronomie & de notre langage aſtronomique, les Grecs, ne commencerent à avoir ces connoiſſances, que plus de quinze cens ans après le Déluge; & ils les eurent, non comme une tradition transſmiſe de pere en fils, ou comme un corps de doctrine emprunté de quelque nation voiſine, & apporté tout d'un coup chez eux; de la maniére dont une troupe d'Iroquois inſtruits dans nos Ecoles d'Europe, rapporteroient & répandroient chez les Nations Sauvages de l'Amérique les ſiſtêmes complets du Ciel, que leur auroient tracé les ſçavantes Leçons des Caſſinis, des Maraldis, des Halleys, des Ricciolis. Elles ne furent chez les Grecs que le fruit de leur propre travail, qui commença par les tatonnemens, & qui par un progrès lent & ſucceſſif, par une ſuite d'obſervations faites de loin à loin, forma enfin après quelques ſiécles ce corps d'Aſtronomie, qu'ils ont laiſſé & que ces derniers ſiécles ont perfectionné.

(*a*) Pline dit qu'Anaximandre de Milet découvrit le premier l'obliquité de l'écliptique, & ouvrit par-là la porte à la connoissance des choses celestes : *signiferi obliquitatem intellexisse, hoc est rerum fores aperuisse primus &c.* D'autres font honneur de cette découverte à Œnopides de Scio & d'autres à Pythagore. Mais le nom n'y fait rien. C'est de l'époque seule dont il est ici question. Elle se trouve à-peu-près la même pour ces divers Auteurs, & ne place l'invention du Zodiaque chez les Grecs, que dans l'intervalle à-peu-près de la 58. à la 60. Olympiade; C'est-à-dire, tout au plus un peu plus de six cens ans avant Jesus-Christ.

Ensuite, selon Pline, (*b*) Cleostrate de Tenedos découvrit les signes du Zodiaque, & en premier lieu ceux du Belier & du Sagittaire, & selon (*c*) Hygin les Che-

(*a*) Plin. Hist. Nat. L. 2. C. 8.
(*b*) Plin. Ibid.
(*c*) L. 2. Astron. Poet. Cap. de Heniocho.

vreaux qu'on appella ensuite les Gemeaux. Diogene Laërce (*a*) nous dit que le même Anaximandre enseigna que la Lune brilloit d'une lumiére étrangere, & qu'elle s'en trouvoit privée par l'interposition de la terre entre le Soleil & elle; qu'Anaximene Disciple d'Anaximandre apprit aux Grecs, que les Etoiles faisoient leur révolution, non au-dessus de nos têtes; mais en tournant au tour de la Terre. Ce dernier trait sur-tout caractérise bien l'enfance & les ténébres où avoit été jusques alors l'Astronomie chez les Grecs.

Sans parler d'Eudoxus, d'Hypparchus & de tant d'autres, qui pendant plus de quatre siécles consécutifs travaillerent à perfectionner par degrés l'Astronomie des Grecs, & à la conduire au point où ils nous l'ont laissée, nous avons dans ces premiers faits des garants bien sûrs, que leurs connoissances en ce genre

(*a*) Diogene Laer L. 2. in Anaximandro & Anaximene.

ſont le fruit de leur travail, qu'elles commencerent par les tatonnemens, que leur Aſtronomie ne ſe forma que par la ſuite des tems, & que ſon époque eſt poſtérieure au Déluge de plus de quinze cens ans. Donc, l'invention du Zodiaque, ſa diviſion, la dénomination de ſes ſignes, telles que nous les avons aujourd'hui ne ſont point l'ouvrage des générations, qui ſuivirent immédiatement le Déluge.

Voilà la ſubſtance de ces preuves, que fournit l'Hiſtoire au P. le Mire contre l'époque que M. P. donne à l'invenſion du Zodiaque, tel que nous le connoiſſons aujourd'hui, & voici le précis de ſon argument Aſtronomique ou Chronologico-Aſtronomique contre le même ſiſtême. C'eſt M. P. qui en marchant ſur les traces de tous nos Aſtronomes modernes, établit d'après eux tous les principes de ce raiſonnement, & le Pere le Mire, n'a que la peine d'en tirer les juſtes & inévitables conſéquences.

Selon M. P. 1°. Quand on con-

ſtruiſit la ſphére telle que nous l'avons, les Aſtronomes voyoient chaque ſigne répondre aux eſpaces auſquels ils donnent encore aujourd'hui leur nom. Ainſi la premiére Etoile du Belier répondoit alors à-peu-près au point d'interſection de l'écliptique & de l'Equateur où le Soleil ſe trouve à l'équinoxe du Printems.

2°. Ces ſignes & les Etoiles qui les compoſent, que les premiers Conſtructeurs de la ſphére croyoient immobiles, ont un mouvement propre, par lequel on s'eſt apperçû qu'elles parcourent un degré en 70. ans.

3°. Depuis la conſtruction de notre ſphére la premiére Etoile du Belier s'eſt éloignée du point équinoxial & avancée de 30. degrés vers l'Orient. Toutes les autres Etoiles ſe ſont également écartées, & dans le même ſens des points de la ſphére auſquels elles donnent leurs noms.

Donc, conclut le Pere le Mire, où il s'eſt écoulé depuis le Déluge

jusques à nous plus de 27300. ans, ou l'arrangement du Zodiaque tel que nous l'avons aujourd'hui ne remonte qu'à 2100. ans ou environ, c'est-à-dire, à environ quatre cens ans avant Jesus-Christ & plus de quinze cens après le Déluge.

Voici comment le Père le Mire développe son dilemme. Ce progrès de 30. degrés d'Occident en Orient qu'ont fait les Etoiles, cette précession des équinoxes, est la douziéme partie d'une de leurs révolutions entiéres. Ces Etoiles sont donc aujourd'hui ou à la douziéme partie de leur premiere révolution, depuis la construction de notre sphére ou à la douziéme partie de leur seconde, de leur troisiéme, de leur quatriéme révolution depuis cette même construction.

Si elles en sont à la douziéme partie de leur seconde révolution, il s'est nécessairement écoulé depuis l'invention de la sphére & du Zodiaque 27300. ans. Car un progrès d'un degré en 70. ans donne 25200. ans pour trois cens soixante degrés.

Ajoûtez à ce nombre sa douzieme partie pour les 30. degrés, ou la douziéme partie d'une seconde révolution, que ces Etoiles viennent d'achever & vous aurez le produit de 27300. Donc, si les Etoiles sont avancées vers l'Orient d'une douziéme partie de leur seconde révolution depuis l'invention du Zodiaque, il s'est écoulé depuis cette invention 27300. ans & cette durée augmentera encore de 25200. ans pour chaque révolution si les Etoiles en font la douziéme partie de leur troisiéme, de leur quatriéme révolution &c. Depuis l'invention du Zodiaque. Donc, si les premiers descendans de Noé sont les auteurs de cette invention, & que les signes du Zodiaque dans leurs progrès vers l'Orient en soient à la douziéme partie de leur seconde révolution, depuis le Déluge jusques à nous, il s'est écoulé plus de 27300. ans.

Si au contraire ce progrès de 30. degrés arrivé depuis l'invention du Zodiaque, n'est que la douzié-

me partie de la premiere révolution de ces Etoiles depuis l'invention du Zodiaque jusques à nos jours, l'espace depuis cette invention n'est que de 2100. ans produit de la durée de soixante & dix ans, nécessaire pour parcourir un degré, multiplié par l'espace parcouru de 30. degrés. Donc s'il en est ainsi l'époque de l'invention du Zodiaque est postérieure au Déluge de plus de quinze cens ans, & revient à-peu-prés à la date que les plus habiles Astronomes lui ayent donné jusques-ici ; à celle de Ticho qui la place 349. avant Jesus Christ, à celle de Riccoli qui la fait remonter à 388. ans avant ce terme ; à celle des Tables de la Hire, qui la mettent 359. ans avant la naissance du Sauveur.

Ce raisonnement est clair, court, simple & M. P. est réduit à opter, on peut décider d'avance sur le parti qu'il prendra. Sa Religion, son esprit, ses connoissances ne lui permettront point de donner au monde & aux tems écoulés depuis le

le Déluge une durée démentie par l'Ecriture, l'Hiſtoire & la ſaine Philoſophie, & ramenera à l'opinion commune ſur l'invention du Zodiaque, & la conſtruction de la ſphére telle que nous l'avons aujourd'hui.

Le ſeul milieu à prendre entre ces deux extremités ſeroit de dire que l'eſpace de 2100. ans écoulés depuis l'invention du Zodiaque, nous donne auſſi le tems écoulé depuis les premiers deſcendans de Noé juſques à nous, mais les mêmes principes qui empêchent d'étendre cette durée à un eſpace de 27300 ans empêchent de la reſſerrer dans les bornes étroites de 2100. ans. Les Chronologiſtes qui ont cherché le plus à abréger les tems, ont été contraints par la ſucceſſion des générations, la nature des évenemens, la publicité de certains faits & des époques qu'elles ont fondé; l'inſtitution par exemple des jeux Olympiques, la fondation de Rome &c. d'accorder une durée de près de 4000. ans au tems écoulé depuis

le Déluge jusqu'à nos jours ; donc environ dix-neuf cens ans , sinon entre les premieres découvertes du Zodiaque , au moins entre la construction de la sphére ses divisions, & ses positions précises, la dénomination de ses parties, en un mot, l'établissement fixe de l'Astronomie ancienne, telle qu'elle est venuë jusqu'à nous, qu'elle y subsiste encore ; & les jours où le genre humain étoit renfermé encore dans *les Plaines de Sennaar.*

Nous finirons cet article en ajoûtant aux solides raisonnemens du Pere le Mire quelques autres réflexions sur le même sujet , que la simple lecture du quatriéme Tome du Spectacle de la Nature & du premier de l'Histoire du Ciel fait naître dans l'esprit de quiconque connoît Macrobe & Sextus Empiricus.

Ce dernier en parlant de l'opération que M. P. regarde comme l'invention du Zodiaque ne la raconte point du tout comme un fait Historique ; mais comme un simple,

on dit, *dicunt* φασὶν, une Tradition populaire, sans époque, sans source connuë, sans garant assûré, répandue chez les Chaldéens de son tems, chez un Peuple de Charlatans, dont il combat les impostures. Il est vrai qu'il ne leur conteste point le fait en question, & qu'il ne l'adopte point non plus, il le cite précisément pour ce qu'il est de sa nature, c'est-à-dire, comme un discours en l'air & hazardé. Le but de Sextus dans ce Livre étoit de réfuter les rêveries de l'Astrologie judiciaire. Pour y travailler avec succès, comme il l'a fait, & montrer que les Horoscopes sont l'ouvrage de l'illusion ou de l'imposture, il n'avoit rien moins que besoin d'examiner par quelle opération on avoit connu le Zodiaque.

D'ailleurs ce mot, *les anciens* ou *ceux d'autrefois* employé par les Chaldéens du tems d'Empiricus pour désigner les Inventeurs du Zodiaque, n'assure pas plus cette invention aux anciens Chaldéens, qu'aux anciens de quelque autre

Nation que ce soit. Si un François parlant à un Philosophe Chinois disoit, " Quand les Anciens construi» sirent la sphére, la premiere Etoi» le du Belier répondoit au point » équinoxial du Printems; & que le Chinois inférât historiquement ce Discours dans un Livre qu'il composeroit; les Lecteurs Chinois seroient-ils en droit de conclure que ces mots *les Anciens* dans la bouche du François, signifie les anciens *Francs*? Non sans doute, & encore moins seroient-ils en droit de dire, que leur Auteur Chinois *fait honneur aux Anciens Francs de l'invention de la sphére.* C'est-là pourtant bien précisément le cas du texte d'Empiricus. Un récit de cette nature étoit-il bien propre à servir de baze au sistême de M. P?

Mais on est beaucoup plus étonné d'entendre dire à M. P. (a) *que s'il y a quelque chose de solide & de suivi dans son Histoire du Ciel Poëtique, il en est redevable à l'explication in-*

(a) Hist. du Ciel. T. 1, pag. 11.

génieuse que donne Macrobe du nom de l'Ecrevisse & du Capricorne, & que toutes ses autres pensées sont venues se ranger d'elles-mêmes à la suite de cette premiere.

Car 1°. l'explication ingénieuse de Macrobe (a) n'a rien fourni de solide au sistême de M. P. Le solide tout sistême consiste, ou dans des principes clairs par eux-mêmes ou dans les faits certains & averez. Or l'explication de Macrobe n'est point un principe clair par lui-même, ni quelque chose de nécessairement appuyé sur un principe clair. Il n'y en a point sur pareille matiére, sur l'origine d'une dénomination. Ce n'est point non plus un fait certain & averé. Macrobe ne donne point son idée sur l'origine des noms de Cancer & de Capricorne comme un fait historique, mais comme une simple explication de son invention, comme un développement tiré du fond du sistême qu'il avoit imaginé sur ce sujet, & dont nous

(a) Saturnal L. 1. c. 17. & 21.

allons rendre compte. En un mot comme M. P. lui-même débite ses conjectures sur cette matiere. Donc Macrobe n'a rien fourni de solide pour son sistême à M. P.

2°. Il ne lui a rien non plus fourni de suivi, non que Macrobe ne le soit beaucoup dans son sistême; les parties en sont bien proportionnées & naturellement liées ensemble. Son but est de prouver que le Soleil est le Dieu & le Maître de l'Univers; que toutes les Divinités des Anciens ne sont que le Soleil représenté sous différens noms, selon la diversité de ses attributs, de ses opérations, des effets qu'elles produisent; que les noms donnés aux diverses constellations, tant à celles qui forment le Zodiaque, qu'aux autres qui éclairent le reste de l'Empyrée, sont fondés sur la diversité de leurs rapports avec la position, les mouvemens, la nature du Soleil. La Vierge portant un Epi à la main est le Symbole de sa puissance, qui fait éclorre les Moissons. Le Scorpion engourdi pendant l'hy-

ver, & qui se ranime aux approches de l'Eté, est le Symbole de l'état où le Soleil nous paroît dans ces diverses saisons. Il en est de même du Belier. Le signe qui termine la course du Soleil vers le Pole arctique est nommé, *Cancer* ou Ecrivisse, parce que le Soleil arrivé à ce point va à reculons, retourne sur ses pas. Le signe opposé est appellé *Capricorne*, parce que quand le Soleil est descendu jusques-là il remonte toujours, comme fait la Chevre en broutant.

Il n'est point ici question d'examiner si ces explications ont plus l'air d'un jeu d'esprit, d'un sçavant badinage, assorti tout-à-la-fois & aux divertissemens des saturnales, & à la gravité des interlocuteurs, que Macrobe met sur la scene, que l'air d'un sistême sérieux & philosophique combiné pour opérer la persuasion. Le point de vûe sous lequel nous les considérons, est celui de la suite & de la liaison des idées, & de ce côté-là, on peut dire qu'elles sont parfaites. L'unité de dessein

y eſt ſoutenue par tout. Toutes les explications partent du même principe, ſuivent la même route & tendent au même but. C'eſt une idée aſtronomique dont tous les développemens ſont purement aſtronomiques.

En eſt-il de même du ſiſtême de M. P. & le tour ſuivi du ſiſtême de Macrobe a-t-il paſſé juſques au ſien? Non aſſûrément il s'en faut bien. Les premiers traits du ſiſtême moderne ſont aſtronomiques. Ce ſont les explications des noms de Cancer, & de Capricorne empruntées de Macrobe & fondées uniquement ſur le rapport de ces ſignes avec les divers mouvemens du Soleil. Les autres explications inventées par M. P. lui-même ſont morales, & fondées ſur les divers beſoins de ſociétés. Enfin le but où elles tendent toutes eſt chronologique. C'eſt la fixation de l'époque de l'invention de ces noms, & du Zodiaque dont ils retracent les ſignes, aux tems qui ſuivirent de près le Déluge. L'unité de deſſein n'eſt

donc point obſervée dans le ſiſtême de M. P. C'eſt un tout composé de parties diſparates. Il eſt donc vrai de dire, que M. P. n'a rien emprunté ni de ſolide ni de ſuivi de Macrobe, & que ſi les deux énigmes paroiſſent également dénuées de ſolidité, celle de Macrobe l'emporte de beaucoup pour la juſteſſe.

3°. Le ſiſtême de Macrobe eſt totalement opposé à celui de M. P. L'un dit : *les denominations des ſignes ſont préciſement fondées ſur leurs rapports divers avec le Soleil.* L'autre dit, *elles ſont uniquement tirées des rapports divers qu'ont les beſoins de la ſociété avec les mouvemens du Soleil.* Voilà une oppoſition bien décidée du fonds d'un ſiſtême à l'autre. Il en doit être de même des détails qui les appuyent. Auſſi toutes les explications de Macrobe entrent-elles avec une juſteſſe égale dans la preuve de ſon ſentiment. Dès-lors M. P. n'eſt pas plus en droit de tirer parti pour le ſien de l'origine que Macrobe donne au nom de Cancer & de Capricorne,

que de celle que le même Auteur aſſigne au nom de Belier, de Scorpion, de Sagittaire &c. Donc, s'il y a du ſolide & du ſuivi dans le ſiſtême de Macrobe, il renverſe totalement celui de M. P.

4°. Ainſi les penſées de M. P. n'ont point dû venir d'elles-mêmes ſe ranger à la ſuite de l'explication ingénieuſe de Macrobe. Les ſeules penſées qui doivent venir d'elles-mêmes à la ſuite de l'explication ingénieuſe, que donne Macrobe des noms de Cancer & de Capricorne ſont celles qui leur ſont naturellement aſſorties, qui ſont puiſées à la même ſource, qui préſentent à l'eſprit la même analogie, qui tendent au même but, qui retracent par tout des rapports ſemblables & immédiats avec les mouvemens du Soleil, objet unique des explications ingénieuſes de Macrobe. Ce ſont en un mot les penſées qu'il met en œuvre pour expliquer les noms de Scorpion, de Sagittaire, de Belier, de Taureau &c. dans les mêmes ſens que ceux d'Ecriviſſe &

de Capricorne. Or eſt-il que les penſées de M. P. ſont d'un ordre tout différent, contraſtent ouvertement avec celles de Macrobe, donc, comme nous venons de le montrer, elles n'ont point dû venir ſe ranger preſque d'elles-mêmes à la ſuite de l'explication ingénieuſe, que donne Macrobe des noms de Cancer & de Capricorne.

M. P. eſt donc diſpenſé de toute reconnoiſſance envers Macrobe, & le ſeul ſervice dont il ſoit réellement redevable à cet Ancien, eſt l'avantage, d'avoir peut-être conçû, en liſant ſon ſiſtême ſur les dénominations du Zodiaque, le deſſein d'en former un qui ne reſſemblât en rien celui de l'Auteur Latin.

ARTICLE LII.

LA SCIENCE DES Médailles, nouvelle édition, avec des Remarques Historiques & Critiques. A Paris, chez de Bure l'aîné, Quay des Augustins, à S. Paul 1739. 2. vol. in-12. Tom. 1. pag. 464. Tom. 2. pag. 456.

LE Sçavant Antiquaire qui nous donne cette nouvelle édition de *la Science des Médailles* du Pere *Louis Jobert* Jésuite, ne fait point difficulté d'avancer (& on peut bien s'en rapporter à un aussi habile Connoisseur) que ce Livre est le meilleur qui ait paru jusqu'ici, *pour rendre l'étude de ces Monumens antiques plus facile, plus utile & plus agréable.* L'éloge est complet: car que pourroit-on souhaiter de plus dans un Ouvrage, qui doit servir d'Introduction à des connoissances, qui font les délices d'une partie considérable de ce qu'il y a de plus grand & de plus estimable parmi

ceux qui cultivent les Lettres? D'ailleurs il vient de ſi bonne part, qu'il ne peut être ſoupçonné ni de prévention, ni de défaut de lumiéres. Cependant il faut convenir qu'en l'état où l'on préſente aujourd'hui l'Ouvrage du Pere *Jobert*, il doit beaucoup à ceux qui ont pris ſoin de le revoir, & de ſuppléer par de ſçavantes Remarques à ce qui manquoit à ſa perfection.

La premiere édition parut en 1692. à *Paris*, où l'Auteur l'avoit compoſé. Dès l'année ſuivante il fut réimprimé à *Amſterdam*. En 1695. *Chrétien Juncker* en donna une Traduction Latine à *Leipſic*. Celle que le Comte *Mezzabarba* avoit faite en Italien, n'a point été imprimée. Le Pere *Jobert*, qui rend compte de ces éditions, étoit auſſi flatté de l'honneur que lui avoit fait le Sçavant Italien, que peu ſatisfait de la Traduction Latine publiée en *Allemagne*. Il aſſure auſſi avoir appris d'un de nos Doctes Antiquaires, que ſon Livre avoit été traduit en Anglois. Mais cette Traduction n'eſt point connue en *France*.

France. On peut juger par-là du mérite de l'Ouvrage, & de l'estime qu'on en a fait dans les Pays où la Science des Médailles a été le plus cultivée.

Ces succès engagerent l'Auteur à en donner une seconde édition en 1715. Outre un grand nombre de nouvelles Observations, qui la rendent plus complete & meilleure, il ajoûta à la fin quantité d'explications singulieres, qu'il qualifie de nouvelles découvertes. C'est cette derniere édition que l'on a suivie dans celle que nous annonçons. Pour la rendre plus utile & plus parfaite, l'Editeur a crû 1°. devoir corriger le texte en plusieurs endroits, où la phrase se trouvoit obscure & embarrassée. 2°. Il a ajoûté plusieurs points importans, & des observations nécessaires, qui avoient échappé à l'Auteur. D'ailleurs depuis le tems où celui-ci a écrit, la découverte d'un assez grand nombre de Médailles curieuses, a fourni de nouvelles lumieres, & réformé les anciennes idées 3°. Pour ce qui est des systê-

mes particuliers que l'Auteur a adoptés dans sa seconde édition, on fait voir par des Remarques Critiques & judicieuses, qui suivent les explications, ce qu'il en faut penser.

Quoique ce Livre ainsi corrigé, augmenté d'un très-grand nombre d'instructions, d'observations, de réflexions très-utiles, d'une critique saine & solide, puisse suffire d'abord à ceux qui commencent à s'appliquer à l'étude des Médailles & de l'Antiquité, on trouvera encore dans la Préface du nouvel Editeur dequoi se perfectionner dans cette connoissance. Il y fait connoître les principaux Auteurs, qui se sont appliqués à donner des principes & des régles sur la Science *Numismatique*; & le jugement qu'il porte sur leurs Ouvrages, servira à guider ceux qui ne sont pas encore en état d'en faire par eux-mêmes le discernement. On connoîtra aussi dans toute la suite de celui-ci, ceux qui ont donné des suites & des explications de Médailles de toutes

les eſpéces, l'uſage qu'on peut faire de leur travail, & l'utilité qu'on en peut tirer. Si ce Livre étoit moins connu, nous nous étendrions davantage: mais à ceux qui s'y intéreſſent le plus, il ſuffit d'annoncer les augmentations conſidérables qu'on vient d'y faire, & les nouvelles inſtructions qu'on y a ajoûtées, pour en donner l'idée la plus avantageuſe.

ARTICLE LIII.

*LETTRE DE M. B. Ingénieur au Dépôt des Cartes, Plans & Journaux de la Marine. A M. ***. de l'Académie Royalle des Sciences.*

VOilà, Monſieur, la Carte des Iſles de Majorque, Minorque & Yvice, que j'ai eu l'honneur de vous faire voir, qui eſt enfin gravée, & qui devient publique, pour ainſi dire, malgré moi: je l'avois dreſſée, il y a quelque tems, pour mon inſtruction particuliere, & avec

d'autant plus de plaisir, qu'aucun de nos Géographes n'avoit travaillé sur ces Isles ; mais peu jaloux de ce petit morceau ; je le communiquai alors à quelques personnes, quoique je n'y eus pas encore mis la derniere main : ç'en étoit cependant assez pour moi, & cette Carte auroit resté dans l'oubli, sans que j'eusse pensé à l'en tirer, malgré la situation présente des Affaires de l'Europe, qui fait jetter les yeux sur ces Isles ; si je n'avois appris qu'il s'en étoit répandu quelques copies peu exactes, & même défigurées, sur lesquelles on commençoit à faire graver.

Je me suis par-là trouvé forcé de prévenir l'usage ; qu'on en vouloit faire, & ne pouvant l'empêcher de paroître, j'ai crû qu'il valloit mieux la donner moi-même, & tâcher de la rendre la plus exacte qu'il me seroit possible. Je l'ai donc travaillée de nouveau, & j'y ai ajoûté tous les détails, que j'ai pû rassembler, tant pour le contour & le gissement des Côtes, que pour l'in-

térieur du Pays: de ſorte que cette Carte eſt très-différente de celle, qui a été dreſſée par les ſieurs Ottens, & que les Jurats de la Ville de Majorque ont fait mettre au jour: auſſi je ne doute point que ſi vous venez à la comparer avec la mienne, des différences auſſi conſidérables ne vous étonnent: mais il ne ſera pas difficile de nous juger, lorſque je vous aurai fait connoître les Mémoires, ſur leſquels j'ai travaillé, & les principales remarques & obſervations, dont je me ſuis ſervi.

En 1680. le ſieur Péne, Ingénieur, fut envoyé par le Roi aux Iſles de Majorque, Minorque & Yvice, afin de prendre une connoiſſance exacte du contour, de l'étenduë, & de la ſituation des Côtes, de lever les plans des Ports, rades & mouillages, & d'y faire le plus d'obſervations, qu'il ſeroit poſſible. Les Cartes & les Plans, que cet Ingénieur a faits en conſéquence, compoſent un grand volume *in-folio*, qui eſt au Dépôt: l'on y a auſſi ſes Mémoires.

En 1699. huit Galeres commandées par M. de Pontevés, Chef d'Eſcadre, ont été aux Iſles de Majorque & de Minorque, dont elles ont parcouru toutes les Côtes, & elles ont mouillé dans la plûpart des Ports. On a aux Dépôts les Journaux des Pilotes de cette Eſcadre; ils ſont remplis de remarques ſur les giſſemens & diſtances d'un lieu à un autre, de latitudes obſervées auprès des principaux Caps, & de deſcriptions particulieres des Ports & mouillages.

En 1733. le ſieur Ayrouard, Pilote des Galeres, envoyé pour la viſite des Côtes de France & d'Eſpagne dans la Méditerranée, a paſſé enſuite à l'Iſle d'Yvice & à celle de Majorque, il y a pris des hauteurs à terre avec un quart de cercle de deux pieds de rayon. Il a eſtimé pluſieurs diſtances avec préciſion, il a relevé tous les points, qu'il a pû voir, & obſervé les airs de vent, ſuivant leſquels ils giſſoient.

Voilà d'excellens matériaux, ſans parler de plus de 30. Journaux des

différens Vaisseaux du Roi, qui ont fréquenté ces Isles, & qui sont remplis de remarques sur diverses parties de leurs Cartes, dans le détail desquelles je n'entrerai point, parce que je n'ai pas dessein de faire ici l'analyse de ma Carte; & qu'il suffit que l'on sçache que les changemens, que j'ai faits, sont appuyés, & que je suis en état d'en rendre compte: mais que je ne puis me dispenser d'indiquer quelques-unes des corrections essentielles, que j'ai faites à la Carte des sieurs Ottens.

Commençons par l'Isle de Majorque. On voit dans leur Carte que la Côte Septentrionale de cette Isle a 20. lieuës de long; j'ai été obligé d'en retrancher près d'un tiers, n'y ayant que 24. lieuës du Cap *Fromentelly* à l'Isle *des Dragonieres.* Cette correction est constatée par plusieurs Navigateurs, qui ont relevé ces deux Caps en même-tems à différens airs de vent, & à différentes distances, & ces rélevemens se sont trouvés cadrer avec des latitudes sûres *des Drago-*

nieres & du Cap *Fromentelly*.

La largeur de l'Iſle n'eſt pas plus exacte dans la Carte des ſieurs Ottens; ils lui en donnent 14. lieues au moins : je l'ai réduite à 10. lieuës au plus. Dans la viſite du ſieur Ayrouard de 1733. on trouve le giſſement de tous les Caps depuis *les Dragonieres*, juſqu'à l'Iſle *Cabraire*, qui eſt la partie la plus Méridionale de Majorque ; de ſorte qu'aſſujettiſſant ces giſſemens aux latitudes,que l'on a *des Dragonieres*, de la Ville de Majorque & de l'Iſle de *Cabraire*, toute la partie du Sud-Oueſt de l'Iſle ſe trouve déterminée avec juſteſſe, & par conſéquent on a la véritable largeur de l'Iſle, Voilà, Monſieur, un changement bien conſidérable, puiſque cette Iſle, qui, ſelon ces Géographes avoit 280. lieuës de ſuperficie, ſe trouve n'en avoir que 140. au plus. Je ne parle pas de la configuration des Côtes & des Bayes, qui eſt ici toute différente.

Il y a au Dépôt pluſieurs Plans particuliers,levés en différens tems,

de la Baye de Majorque, de celles d'*Aleudy* & de *Poyance &c.* dont je me ſuis ſervi. Obſervant de marquer par de petites ancres, tous les lieux, où l'on peut mouiller, & j'ai mis dans beaucoup d'endroits la quantité de braſſes d'eau, qu'on y trouve.

A l'égard de l'intérieur de l'Iſle, j'aurois ſouhaité être auſſi bien guidé, mais il s'en faut beaucoup, que je l'aye été : cependant je puis aſſûrer que je n'ai rien négligé pour raſſembler les connoiſſances poſſibles. J'ai eu communication d'une très-grande Carte de l'Iſle de Majorque, dreſſée, lorſque nos Troupes y furent en 1715. ſous le commandement de M. d'Asfeld, où toutes les Villes, Bourgs & Villages ſont aſſez bien détaillés. Je l'ai confrontée avec quelques Mémoires particuliers, & je l'ai aſſujetie à la juſte étenduë de l'Iſle. C'eſt tout ce que j'ai pû faire de mieux, quant à préſent.

Les corrections de l'Iſle de Minorque ſont encore plus conſidérables.

1°. La Carte des ſieurs Ottens ne met que 4. lieuës de l'Iſle de Majorque à celle de Minorque : & il eſt conſtant que les Caps les plus voiſins de ces deux Iſles ſont au moins à 8. lieuës l'un de l'autre.

2°. Elle donne plus de 10. lieuës de longueur à cette Iſle, qui n'en a que 7. à 8.

3°. Elle y eſt jettée preſque Eſt & Oueſt, au lieu qu'elle gît Sud-Eſt & Nord-Oueſt.

4°. Le contour des Côtes eſt entiérement négligé, les Ports, & les Caps n'y ſont pas dans leur véritable poſition, leurs noms même y ſont confondus, on y voit deux Caps *Bajolis* à 4. lieuës l'un de l'autre. Tous les Navigateurs ſçavent qu'il n'y en a qu'un, qui porte ce nom, & qui eſt la pointe la plus Septentrionale de l'Iſle.

5°. L'intérieur n'eſt pas mieux : on y trouve *Aleors* & *Leon* comme deux endroits différens, à deux lieuës l'un de l'autre, on ſçait qu'il n'y a dans l'Iſle de Minorque qu'un ſeul endroit, qui porte le nom de *Leors*

ou *Aleors*. On ſçait, encore que *Villanove* eſt l'aſſemblage de 20. ou 30. Hameaux voiſins très-peuplés, que ce lieu eſt dans la partie Septentrionale de l'Iſle, peu éloigné du Port *Fornelle*. Cette poſition n'eſt point dans la Carte des ſieurs Ottens, mais elle marque un *Villanove* à l'entrée du Port-Mahon, ſur la pointe Orientale, quoiqu'il n'y ait ſur cette pointe qu'une batterie & quelques retranchemens, connus ſous le nom de la batterie du Roi, ou Fort *Philippe*. Il y a au Dépôt des plans particuliers, où l'intérieur du Pays eſt aſſez bien détaillé; ils ont été faits en 1707. lorſque nous y envoyâmes des Troupes pour ſoumettre cette Iſle, qui s'étoit révoltée. On y a auſſi les Journaux des Vaiſſeaux du Roi, qui furent employés à cette expédition.

L'Iſle d'Yvice n'eſt, ni auſſi conſidérable, ni auſſi peuplée que celle de Minorque; mais en exige-t-elle moins d'attention? Sa ſituation, par rapport à la Côte d'Eſpagne & à celle de Barbarie, & la Rade des

Fromentieres, qui est bonne & commode pour les plus fortes Escadres, la rendent importante, pourquoi donc cette Isle a-t-elle été si fort négligée dans les Cartes ? Vous serez surpris de voir jusqu'à quel point elle l'est dans la Carte des sieurs Ottens.

1°. Elle met cette Isle à 8. lieuës de celle de Majorque ; c'est un fait constaté par tous les Navigateurs, qu'elle en est éloignée de 14. lieuës.

2°. La pointe du Nord d'Yvice & l'Isle des Dragonieres y gissent presque Nord & Sud, au lieu que leur gissement est Nord-Est & Sud-Ouest. Il a été observé par le sieur Ayrouard en 1733.

3°. L'Isle y est jettée Est & Ouest, ou peu s'en faut, avec 7. à 8. lieuës de largeur ; elle n'en a que 4. au plus & elle gît Nord-Nord-Est ; & Sud-Sud-Ouest.

4°. Aucun endroit n'y est mis par sa véritable latitude : les Isles *Conillaires* y sont 12. minutes, qui valent trois grandes lieuës, plus Septentrionales que l'Isle de *Tago-*

mago. Tandis qu'elles sont au moins 10. minutes plus Méridionales que *Tagomago*, de sorte que la route des *Conillaires* à la pointe Orientale d'Yvice, qui doit être le Nord-Nord-Est, se trouveroit suivant cette Carte être l'Est-Sud-Est. Jugez, Monsieur, quelle différence il résulte de ces corrections, & combien la figure de cette Isle doit changer. Je crois qu'il est inutile de discuter les autres points, qui vous frapperont aisément, étant les suites nécessaires des remarques précédentes; mais je vous prie de faire quelque attention à toute la partie Orientale d'Yvice & sur-tout à cette belle Rade, qui est entre l'Isle *Fromentiere* & l'Isle le *Fromenton*, dont la Carte des sieurs Ottens ne donne pas la moindre idée, bien loin de la détailler, autant qu'elle l'exige. Elle est trop fréquentée par nos Vaisseaux pour n'être pas exactement connuë; ainsi l'on peut avoir quelque confiance à ce qu'on en trouve ici, de même qu'à toute la partie Orientale d'Yvice, dont il

y a au Dépôt une très-grande Carte, levée ſur les lieux en 1688. par le ſieur Bouguer, Hydrographe, & qui a pris des hauteurs ſur les principaux Caps.

Je ne pouſſerai pas cette diſcuſſion plus loin ; elle me paroît ſuffiſante pour vous faire connoître que je n'ai point travaillé au hazard, & que ce n'eſt point non plus ſur un petit nombre de Mémoires ſuſpects, & ſouvent peu fidèles, comme il n'arrive que trop en Géographie ; mais ſur une quantité prodigieuſe d'obſervations de différentes natures, qui ſe ſervent mutuellement de moyens de comparaiſon & de critique, & dans la réunion deſquelles on trouve le vrai. Malgré ces avantages, je ſuis bien éloigné de croire cette Carte parfaite, outre qu'on n'eſt pas également éclairé ſur toutes ſes parties, mille circonſtances peuvent jetter dans l'erreur. C'eſt dans cette idée, que je recevrai avec plaiſir les avis de ceux, qui peuvent connoître ces Iſles, & qui voudroient me faire

part de leurs lumieres; les vôtres, Monſieur, ſont ſi ſupérieures en tout genre, que je m'eſtimerois heureux, ſi vous étiez aſſez content de ce petit morceau de Géographie, que j'ai tâché de rendre intéreſſant dans la conjoncture préſente. Pour cet effet j'ai ajoûté dans un des vuides de la Carte, une petite partie de la Mer Méditerranée, depuis le détroit de Gibraltar; pour faire voir la ſituation des Iſles de Majorque, Minorque, & Yvice, par rapport aux Côtes d'Eſpagne, & de France, & de celles de Barbarie.

J'y ai joint auſſi un Plan particulier de Port-Mahon. Comme ce Port eſt un des plus beaux de l'Europe, & qu'il eſt ſitué dans l'Iſle de Minorque, je crois qu'on ne ſera pas fâché de le trouver en même-tems ſous les yeux. Je ne vous dirai rien ſur ce Plan, car ma Lettre n'eſt déja que trop longue, mais je puis vous aſſûrer qu'il eſt détaillé avec ſoin, & qu'on peut y avoir quelque confiance.

J'ai l'honneur &c.

ARTICLE LIV.

DISSERTATIONS SUR l'Histoire Ecclésiastique & Civile de Paris, suivies de plusieurs éclaircisemens de l'Histoire de France. Ouvrage enrichi de figures en taille douce. Par M. l'Abbé Lebœuf Chanoine & Sous-Chantre de l'Eglise d'Auxerre. A Paris ruë Saint Jacques, chez Lambert & Durand, Libraires à la Sagesse & à Saint Landry; volume in-12. *pages* 512. 1739.

LE Sçavant Chanoine d'Auxerre ne cesse point de travailler à éclaircir notre Histoire, & nous croyons faire plaisir au Public de continuer à lui rendre compte de travaux si utiles à la République des Lettres, & qui doivent intéresser tous les François. Nous sommes même persuadés que, si tous » ne sentent pas également l'utilité, » qui peut venir d'un examen scru- » puleux de tout ce que les Auteurs

» ont écrit ſur les ſujets, qu'il trai-
» te ; ,, les vrais amateurs de notre Hiſtoire lui ſçauront toujours bon gré de s'occuper à débrouiller l'obſcurité, que l'éloignement des tems, ou les fautes des Copiſtes ont répanduë dans les monumens, qui y ont quelque rapport.

Diſſertation ſur le vicus Catolocenſis *des Actes de Sainte Géneviéve, avec quelques Remarques ſur l'Antiquité des enceintes de Paris, & ſur la ſituation de ſes anciennes Portes.* M. Lebœuf convient que le Moine anonyme, qui a compoſé les Actes du Martyre de S. Denys, y a mêlé beaucoup de fables, il ne laiſſe pourtant pas de s'en ſervir pour éclaircir la poſition du *vicus Catolocenſis.* Cet Ecrivain, dit-il, rapporte qu'après le Martyre de Saint Denys & de ſes Compagnons, une Dame Payenne, mais qui avoit beaucoup d'inclination pour le Chriſtianiſme, fit porter leurs Corps dans une Terre, qu'elle avoit à ſix mille de Paris, & qu'après que la perſécution eut ceſſé, les Chrétiens

bâtirent au même endroit une Basilique. Or il est dit dans la premiére Vie de Sainte Géneviéve, que cette Sainte eut une grande dévotion envers *Catolocensem vicum, in quo Sanctus Dionysius cum sociis suis Rustico & Eleutherio passus est* : son Historien ajoûte qu'elle se donna tant de mouvement parmi le Clergé & les Habitans de Paris, qu'elle vint à bout de bâtir une Basilique sur la sépulture des mêmes Saints.

Nous ne voyons pas trop quel rapport il y a entre les récits de ces deux écrivains, ni comment l'un peut servir à éclaircir l'autre. L'Auteur des Actes, en disant que les Corps des Martyrs furent transportés à six milles de Paris, nous donne à entendre fort clairement, qu'il faut distinguer le lieu de leur Martyre du lieu de leur sépulture. L'Auteur de la vie de Sainte Géneviéve dit précisément, que le lieu de leur Martyre s'appelloit *vicus Catolocensis*; ils ne furent donc pas inhumés en cet endroit, comme le dit l'Auteur des Actes. D'autre part l'Auteur

de la Vie de Sainte Géneviéve parle d'une Eglise bâtie par les soins de la Sainte sur leur sépulture, mais il ne dit point où étoit ce lieu ; & nous voudrions bien sçavoir sur quoi M. Chatelain, après avoir dit que c'étoit au Village de la Chapelle, a changé de sentiment, & a écrit que c'étoit à *Catolocus.*

A ces difficultés près, nous ne trouvons rien, qui nous arrête dans cette premiére partie de la Dissertation. M. Lebœuf y prouve assez bien, que Dagobert n'a point fait bâtir l'Eglise de S. Denys, qu'il ne fit que la réparer, l'embellir & l'enrichir. Nous convenons aussi avec lui, que l'Abbé Hilduin a ajoûté beaucoup de fausses circonstances aux Actes de Saint Denys : mais est-il bien sûr qu'il se soit trompé, quand il a crû que le lieu du Martyre de ce Saint étoit Montmartre ? Il nous paroît au moins que pour renverser une Tradition aussi ancienne, pour la rendre même douteuse jusqu'à un certain point, il faut quelque chose de plus qu'un

passage de la Vie de Sainte Géneviéve, où il peut y avoir une erreur de la part du Copiste, qui aura mis *passus est* pour *sepultus est*, ou *positus est*. Cela supposé *Catolocensis vicus* peut fort bien être le lieu de la sépulture des Martyrs, où les Chrétiens auront bâti une Eglise, qui réparée & enrichie par Dagobert, sera devenue l'Abbaye de Saint Denys.

Il reste pourtant encore une difficulté par rapport à la distance, que l'Auteur des Actes marque entre Paris & le *vicus Catolocensis* : car, il est certain qu'il n'y a pas six milles de la Capitale à Saint Denys : on n'y a jamais compté que deux lieuës, & tout le monde sçait, que les lieuës de Paris ne sont que de deux milles. M. Leboeuf oublie même bien-tôt que l'Auteur des Actes a marqué cette distance de six milles entre Paris & *Catolocus* ; car dans la suite il la réduit à trois milles sur l'autorité de quelques Manuscrits de la continuation des Actes de Saint Denys par l'Abbé Hilduin, dont

il méprise fort le témoignage ; puis, pour concilier ces contradictions, il prétend que par les trois milles on a entendu trois petites lieuës. » Plus on approche de notre sié- » cle, ajoûte-t-il, plus on s'apper- » çoit que les Ecrivains commen- » cerent peu-à-peu à rendre *millia-* » *rium* synonime de *leuga*, en sorte » même que d'habiles gens y ont » été trompés. „ Cependant mettant à part Hilduin, dont les exemplaires ne s'accordent pas, l'Auteur anonyme, que nous avons déja cité, compte six milles de Paris à *Catolocus*. Or qu'on les prenne pour de simples milles, ou pour des lieuës, on n'y trouvera pas la véritable distance de Paris à Saint Denys. Nous ne croyons pas au reste que quand l'Itineraire d'Antonin, au lieu de *milliarium*, met *leuga* ou *lega* il prétende que ces mots soient deux mots synonimes; car on sçait que par *leuga* ou *lega*, il entend la lieuë Gauloise, qui étoit d'un mille & demi.

La seconde Partie n'a rien, qui ne nous paroisse suivi & bien prou-

vé. M. Lebœuf eſt perſuadé que ce fut du côté du Nord, que ſe forma à Paris une ſeconde Ville longtems avant que du côté du Midi il s'en formât une troiſiéme : que cette ſeconde Ville prenoit depuis Saint Jean & Saint Gervais juſqu'à Saint Méri, puis rabatoit au bout du Pont du Grand-Châtelet ; il n'oſe aſſûrer qu'elle ait été fermée de murailles dans le premier ou le ſecond ſiécle, d'autant plus que des Tombeaux, qui furent trouvés en 1610. dans la ruë de la Tiſſéranderie, renfermoient des Médailles de Magnence, d'où on peut conclure que ce Quartier ne fut juſqu'au quatriéme ſiécle qu'une eſpéce de Fauxbourg. Mais Grégoire de Tours diſtingue poſitivement la Ville de la Cité du Paris, c'eſt-à-dire, de l'Iſle du Palais. Or cet Ecrivain n'auroit pas appellé Ville ce qui n'auroit pas été fermé de murailles.

M. de la Mare panchoit à croire que ces murailles de la Ville étoient l'ouvrage des Romains, ſur ce que

ni Grégoire de Tours, ni Frédegaire, ni Aimoin ne disent nulle part que les François en ayent construit en cet endroit; mais ce silence n'est pas une preuve, répond M. Lebœuf, combien d'autres faits aussi importans que celui-là, ces Ecrivains n'ont-ils pas omis. Notre Auteur voudroit aussi que M. de la Mare eût bien prouvé que la clôture de cette nouvelle ville de Paris renfermoit ce qui est à la main gauche de ceux, qui sortent du Pont du Grand-Châtelet, c'est-à-dire, le commencement de la ruë des Fossez de Saint Germain l'Auxerrois, comme il paroît par son plan figuré qu'il l'a crû. Car pour lui, il juge, qu'au sortir de ce Pont on se trouvoit d'abord dans la Campagne, & il le prouve, ce semble assez bien. Il releve aussi avec raison M. de Valois, qui imagine une Eglise de Saint Laurent dans le continent méridionnal de Paris, qui a pris le Petit Pont pour le Pont-au-Change, & qui s'est persuadé sans fondement que Chil-

débert ne logeoit pas dans la Cité.

On fait une difficulté contre cette ſeconde enceinte de Paris, ſur ce que le Moine Abbon, qui a décrit en Vers le ſiége de Paris en 886. ſemble dire que juſqu'à ſon tems la ſeule Cité étoit fermée de murs. Mais notre Auteur répond, que ce Moine n'a fait aucune mention des Habitations de Paris dans le continent, parce qu'elles avoient été détruites pendant les courſes des Normands, & qu'en 886. on n'avoit rebâti que les Fortifications de la Cité. On croit communément que dès le quatriéme ſiécle il y avoit au bout de chaque Pont, où étoient les deux ſeules Portes de la Cité, des Forteresſes, que l'on a depuis appellé le Grand & le Petit-Châtelet; quelques-uns mêmes ſe ſont imaginé que le Petit Châtelet exiſtoit, tel qu'il eſt aujourd'hui, dès le tems de Julien l'Apoſtat. M. Lebœuf ne croit ni l'un ni l'autre. Il convient qu'au neuviéme ſiécle il y avoit au bout des deux Ponts en dehors quelques Forteresſes; mais

mais il n'eſt pas prouvé qu'elles exiſtaſſent dès le quatriéme ſiécle. Celles qu'on voyoit alors, étoient en dedans. C'étoit des Tours, qui fortifioient les Portes, & ſans cela on ne pourroit pas entendre ce que dit Grégoire de Tours au ſujet d'un incendie arrivé à Paris en 486.

Nouvelles Obſervations ſur les anciens Actes de Saint Denys I. Evêque de Paris &c. M. Lebœuf entreprend ici de prouver deux choſes. La premiére, que les Actes de Saint Denys, publiés par M. du Boſquet, ne ſont que du huitiéme ſiécle, & par conſéquent poſtérieurs de 200. ans à ceux de Sainte Géneviéve & moins authentiques. La ſeconde, qu'ils ne ſont composés que de morceaux empruntés de quelques autres Légendes. Dom Michel Felibien, pour infirmer l'authenticité de la vie de Sainte Géneviéve, & la faire paſſer pour plus récente, objecte qu'elle eſt remplie de faits miraculeux. Notre Auteur ne le nie point; mais il en conclut au contraire qu'elle a été écrite dans

un tems, où la mémoire de ces merveilles étoit plus récente, & que l'Historien étoit moins en état d'en imposer.

Quant aux Actes de Saint Denys, les opinions sont fort partagées sur leur Auteur. M. de Marca les attribuoit à Fortunat de Poitiers; le Pere Dubois à Saint Céran, Evêque de Paris; M. du Bosquet & M. de Valois les ont crû plus anciens que Dagobert, & M. de Launoy plus récents que Charlemagne. Selon M. Lebœuf, tout cela est avancé sans preuve, & pour lui, il estime que ces Actes sont de quelque Abbé ou de quelque Moine de Saint Denys, qui écrivoit dans le siécle, où Charlemagne a commencé de regner. Car en premier lieu, l'Auteur parle du Saint comme de son Patron. *B. Dionysii peculiaris Patroni nostri*; il écrivoit donc dans le Monastére de Saint Denys, & parloit au nom de tout le Monastére, puisque ces mêmes paroles se trouvent dans presque tous les Diplomes de nos Rois,

depuis Dagobert, en faveur de cette Abbaye. En second lieu, la Mission de Saint Denys par Saint Clément y est marquée, & l'on sçait que ce n'est qu'au huitiéme siécle, qu'est née cette opinion, à quoi Hilduin ajoûta le premier, que S. Denys Evêque de Paris étoit l'Aréopagite; " on sçait qu'alors on » pouvoit répandre quelles opinions » on vouloit en fait d'Histoire, » pourvû qu'elles allassent à rappro- » cher du tems de Jesus-Christ la » fondation des Eglises particulieres » & l'origine des Villes Episcopa- » les. „ Cependant, continuë M. Leboeuf, s'il avoit lû avec attention l'Histoire de Grégoire de Tours, il eût remarqué qu'il réunissoit deux choses incompatibles, à sçavoir, " l'envoi de Saint Denys » dans un tems, où l'Idolâtrie étoit » le plus enracinée, & l'établisse- » ment subit d'une Eglise & d'un » Clergé fait à Paris avec autant » de facilité, que s'il ne fût agi que » du quatriéme ou du cinquiéme » siécle. „

Il montre ensuite assez bien, ce semble, que ces Actes ne sont qu'une compilation composée au plûtôt dans le huitiéme siécle, de faits & même de phrases empruntées sans discernement de différens Actes d'autres Saints, de Rituels & de Missels de plusieurs Eglises de France, d'Allemagne, d'Italie, & il en cite des traits, qui paroissent convainquans; tel que celui, où le fleuve, qui coule à Paris, est nommé le Rhin. Quelques modernes ont crû que ces Actes sont le même Ouvrage, que Louis le Débonnaire avoit exhorté Hilduin de tirer des Armoires de la Librairie de l'Eglise de Paris; mais notre Auteur réfute sçavamment cette opinion.

Cependant le Clergé Séculier de Paris ayant reclamé contre les nouvelles opinions d'Hilduin, cet Abbé ne leur répondit que par des injures atroces, & ses Disciples après lui continuerent sur le même ton. Ceux qui ne vouloient pas reconnoître que leur Saint Patron fût

Saint Denys l'Aréopagite, étoient ſelon eux, des rejettons de Feſcenninus Siſinnius, qui avoit fait mourir le Saint; des Homicides, ſuivant ces paroles du Diſciple bien aimé: *Quid odit fratrem ſuum, Homicida eſt.* Ils ne craignirent pas même d'avancer, que les Miracles opérés par l'interceſſion de Saint Denys ſe faiſoient en preuve de ſon Aréopagiſme, & un d'eux dans ſon enthouſiaſme s'écria: *ô perverſa & ſubdola invidia, ne reſpondeamus ſtultis, quos malitia fecit inertes.* Néanmoins un Religieux, qui ſous le Régne de Charles le Chauve écrivit les deux premiers Livres des Miracles de Saint Denys, nous fait comprendre aſſez clairement dans la Préface du premier, qu'il ne penſoit pas comme ſes Confréres. » On aime mieux, dit-il, ſe repaître d'Hiſtoires . . . . . . qui ne méritent pas d'être écrites, & de » Fables inventées par les Payens, » parce qu'elles diſent de grandes » choſes, ou qu'elles ſont en beau » ſtyle . . . . . . Dieu & ſes Saints

» n'ont pas besoin de l'artifice du » mensonge ; mais ne se plaisent que » dans la vérité, dans laquelle con- » siste toute la Religion. „ Par malheur ce bel exemple ne fut pas imité. C'est du continuateur de ce sage Ecrivain, que M. Lebœuf a tiré les injures, dont nous venons de voir qu'on chargeoit les Ecclésiastiques du Clergé de Paris ; il les appelle ailleurs *pseudo-prædicatores, Clericos excerebratos.*

Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que ces opinions ont passé de siécle en siécle, trouvant toujours des Défenseurs. Dom Mabillon même, au second Tome de ses Analectes, paroît se déclarer en faveur d'Hilduin, au moins en ce qui regarde la Mission de Saint Denys par Saint Clément. Mais quelque respectable que soit l'autorité de ce Sçavant du premier ordre, elle ne tiendra point apparement contre cette foule d'autres Sçavans, que notre Auteur lui oppose. Les Sirmonds, les de Launoy, les de Valois, les Morins, les le Cointe, les

Dubois, les Tillemonts, les Baillets, les Chatelains, tous Auteurs, qui certainement ne se sont point copiés, ni donné le mot.

Observations sur l'antiquité de l'Eglise de Notre-Dame de Paris &c. L'opinion commune est, que l'Eglise de Notre-Dame de Paris a été commencée par l'Evêque Maurice de Sully sous le Régne de Louis le Jeune, & qu'elle a été achevée dans le treiziéme siécle. Un Chanoine de cette Eglise a entrepris dans une Dissertation, qui est restée Manuscrite, de prouver que ce grand édifice a été commencé vers le tems de Charlemagne, & achevé par Maurice de Sully. C'est ce sentiment, que M. Lebœuf s'attache ici à réfuter, & par l'autorité d'un témoin oculaire, & par ses propres Observations. Robert du Mont-Saint-Michel assûre que de son tems, c'est-à-dire, au douziéme siécle, on ne voyoit encore sur pied que le fond ou le chevet de cette Eglise; ce que notre Auteur entend des piliers, qui composent le

Sanctuaire, élevés jusqu'au vitrage, ou jusqu'à la voûte, sans y comprendre les Chapelles du fond, ni celles du tour de l'Eglise, qui sont d'une autre construction. Il n'y a rien à repliquer à ce témoignage. D'ailleurs, ajoûte M. Lebœuf, si cet édifice avoit été commencé du tems de Charlemagne, on y appercevroit quelque morceau de structure, qui se ressentiroit du neuviéme siécle, ou du moins du dixiéme ou du suivant. Cependant tout y est de ce Gothique, qui fait terminer en pointe les arcs, ou cintres des voûtres & des fenêtres, mais on n'y voit même rien, qui désigne au moins le siécle du Roi Robert. C'est par la comparaison de quelques Eglises bâties du tems de ce Prince, que notre Auteur prouve ce qu'il avance ici.

Mais, dit le Chanoine de Paris, dans le Nécrologe de Notre-Dame, il n'est point fait mention que Maurice de Sully ait pris soin de rebâtir son Eglise : il y est dit seulement qu'il fit faire à ses frais la

Ruë Neuve, qui eſt devant le frontiſpice, & qu'il donna cent livres pour aider à la couvrir de plomb. Il eſt vrai, répond M. Lebœuf, mais 1°. un Nécrologe n'eſt pas une Hiſtoire. 2°. Celui-ci, qui fut écrit ſous le Régne de Saint Louis, ne renferme que les dons, que chaque particulier avoit fait à l'Egliſe de Notre-Dame. Tout ce qu'on en doit conclurre, c'eſt que l'Egliſe ne ſe continuoit point aux dépens de l'Evêque, mais par le ſecours de la charité des Fidéles, & ſur-tout par la libéralité de nos Rois. Que ſi l'Epitaphe de Maurice, qu'on liſoit autrefois en quatre Vers à Saint Victor, ne diſoit non plus rien de la bâtiſſe de Notre-Dame, c'eſt que ce n'étoit qu'un extrait de l'Epitaphe entiére, compoſée par Etienne de Tournay en douze Vers, qu'on peut voir dans la cent ſoixantiéme de ſes Lettres, & dont la quatriéme diſtique marque clairement que ce Prélat avoit bâti ſa Cathédrale.

Magnificum ſtructura Domûs & fabrica Templi ;
Munificum perhibent advena, pauper, inops.

A l'occaſion de la Ruë Neuve, dont nous venons de parler, notre Auteur nous apprend que l'alignement de l'Egliſe, tel qu'il étoit commencé, ne ſe trouvant point au milieu de la ruë, on le changea, en continuant la Nef; de ſorte que l'Egliſe, priſe dans ſa longueur, n'eſt point droite. Il ajoûte, & prouve très-bien que la croiſée & les aîles n'ont été faites, que long-tems après; que les bas côtés, nommés anciennement courtines, ne furent bâtis qu'à la fin du treiziéme ſiécle, & les Chapelles, au moins quelques-unes d'autour du Chœur, que dans le quatorziéme. Huit Statuës, qui ſont au portique, ſous la Tour méridionnale, pourroient faire juger que cet endroit eſt du tems de la premiére, ou de la ſeconde Race de

nos Rois. Mais Dom Bernard de Montfaucon a fait voir qu'elles ont été tirées du Portail de l'ancienne Eglise. Le travail de ces Statuës, dit notre Auteur, ressent assez le neuviéme siécle, mais les niches, où on les a placées sont du douziéme.

Il est vrai aussi que le fond du Sanctuaire se termine en parfait demi cercle, ce qui ressemble à la bâtisse du tems du Roi Robert : mais M. Leboeuf observe que les différens morceaux, qui composent ce fond, sont d'un Gothique absolument inconnu sous ce Régne. L'ouvrage est donc du douziéme siécle, & Robert du Mont-Saint-Michel donne à entendre qu'il y a vû travailler : que si la totalité du contour est en demi cercle sans angles, c'est, dit notre Auteur, qu'on l'a établi sur les fondemens de l'ancienne Eglise, & on ne peut même excuser que par-là les Architectes d'avoir fait le Sanctuaire si étroit pour sa hauteur. Quelques modernes ont crû que la Nef étoit plus

ancienne que le Chœur, à cause que par le dehors, l'Architecture n'en paroît pas si bien travaillée; mais cela peut venir de ce que ce ne furent, ni les mêmes Architectes, ni les mêmes Ouvriers, qu'on y employa. Autrefois on montoit plusieurs degrés pour entrer dans cette Eglise, & cela donne occasion à notre Auteur de faire plusieurs remarques assez curieuses sur le réhaussement du pavé de Paris.

Parmi plusieurs curiosités, qui se trouvent dans le Trésor des Archives du Chapitre de Notre-Dame, il y en a, dont l'explication, qu'en donne M. Leboeuf, renferme quelques Anecdotes sçavantes. Celle qu'il donne ensuite de la petite baguette d'argent doré, qu'un Enfant de Chœur de Notre-Dame tient sur la poitrine en forme de sceptre, lorsqu'on fait la Bénédiction de l'Eau avant Tierce, est un monument fort singulier de la piété du Roi Louis le Jeune, de la simplicité de ce siécle, & peut-être aussi de l'abus que les gens d'Eglises fai-

soient quelquefois du respect, que ce Religieux Prince rendoit à leur caractére. L'Histoire en est un peu trop longue pour être insérée dans un Extrait.

Enfin notre Auteur, sans entrer dans l'explication des figures de nos Rois, qu'on voit encore au Grand Portail de l'Eglise Métropolitaine de Paris, observe, à ce qu'il croit, le premier, qu'au treiziéme siécle, & du vivant de Saint Louis, les noms des Rois de France étoient écrits à ce Portail, & il soupçonne que ce qui a empêché de continuer cet usage, ç'a été les prétentions des Rois d'Angleterre au quinziéme siécle. Mais pourquoi auroit-on interrompu cet usage à Saint Louis, puisque les prétentions des Anglois n'ont commencé que sous Philippe de Valois? Quoiqu'il en soit, notre Auteur a trouvé parmi les Manuscrits de la Bibliotheque de M. Colbert un Catalogue de nos Rois, qui sont au nombre de trente-neuf, à commencer par Clovis, jusqu'à Saint Louis, & il en a enrichi son

Mémoire. Louis III. & Carloman son Frere y sont omis & S. Louis n'y est que le huitiéme du nom.

Dissertation sur le tems, auquel le Corps de Saint Marcel Evêque de Paris a été transferé de l'Eglise de son nom dans celle de Notre-Dame &c. On croit communément à Paris que le Corps de S. Marcel, qui repose dans l'Eglise Métropolitaine, il y fut apporté sous le Régne de Philippe Auguste. Cette Tradition est néanmoins très-récente. Dom du Breuil, Moine de Saint Germain des Prez, est le premier, qui en ait parlé en 1612. dans ses Antiquitez de Paris, & il n'en a même parlé qu'en doutant, de sorte que dans sa seconde édition, il dit qu'on croyoit la Translation faite dès le tems de Maurice de Sully, sous Louis le Jeune. Le sieur Malingre ayant inséré dans son Histoire de Paris en 1640. les propres paroles de Dom du Breuil, ce sentiment passa la même année dans le Bréviaire de Paris, où on le donna comme cer-

tain, & c'eſt-là ſa véritable époque.

Cependant, non-ſeulement il ne porte que ſur le témoignage d'un Auteur, qui en doute, mais cet Auteur même ne l'établit que ſur un fondement ruineux, à ſçavoir ſur les courſes des Anglois ſous Philippe Auguſte. Auſſi M. Lebœuf n'a-t-il pas beaucoup de peine à le renverſer; puiſqu'il eſt certain que ſous Philippe Auguſte les Anglois n'inquiéterent point les environs de Paris, & que Richard Roi d'Angleterre n'approcha jamais plus près de cette Capitale, que lorſqu'en 1198. il pilla quelques Villages aux environs de Giſors, deux ans après la mort de Maurice de Sully, à qui on prétend que les Chanoines de Saint Marcel avoient confié le Corps de ce Saint, ſelon le Pere du Breuil: car le Bréviaire de Paris n'a point adopté toute l'Hiſtoire racontée par ce Bénédictin. Il ſe contente de dire que la Tranſlation ſe fit par les ſoins d'Eudes de Sully (ſucceſſeur de Maurice,) qui

souhaitta d'embellir son Eglise Cathédrale, dont l'édifice avançoit beaucoup, en même-tems que le Roi embellissoit la Ville par une enceinte.

Notre Auteur fait voir ensuite par un Manuscrit, qu'il prouve assez bien être de la fin du dixiéme siécle, ou du commencement de l'onziéme, que dès-lors on célébroit à Notre-Dame de Paris la Fête de la Translation de Saint Marcel, & que sous le Régne de Saint Louis, les Chanoines de Sainte Géneviéve représenterent à ce Prince, que de tems immémorial la Chasse de cette Sainte ne sortoit point de son Eglise, si le Clergé de la Cathédrale ne venoit au-devant d'elle avec le Corps de Saint Marcel. L'Historien contemporain, d'où notre Auteur a tiré ce fait, & dont le Manuscrit se garde à la Bibliothéque de Sainte Géneviéve, ajoûte que dès le Régne de Louis le Gros en 1129. c'étoit déja un usage très-ancien que l'Evêque de Paris & son Chapitre vinssent avec

la Chasse de Saint Marcel prendre celle de Sainte Géneviéve.

M. le Bœuf avoüe qu'on ne sçait pas au juste en quel tems cette précieuse Relique passa du Fauxbourg à Notre-Dame ; il tâche néanmoins de prouver par un passage de Frodoard Chanoine de Rheims, qui vivoit en 944. que dans le premier concours, qui fut fait à Notre-Dame de Paris pour la Maladie des Ardens, la Chasse de Saint Marcel y fut exposée ; ce Saint ayant toujours été invoqué, aussi bien que Sainte Géneviéve, contre cette Maladie ; & si ce ne fut pas à cette occasion même, ajoûte-t-il, que son Corps fut apporté à la Cathédrale, il y a bien de l'apparence que cette Translation se fit 60. ans auparavant, pendant la guerre des Normands. Il donne beaucoup de vraisemblance à ce dernier sentiment, & répond d'une maniére, qui nous paroît solide, à toutes les difficultés, qu'on pourroit lui faire contre l'autorité du Manuscrit dont nous avons parlé.

Mémoire sur l'Ancien Edifice, qu'on a découvert à Montmartre en l'année 1737. *&c.* On fit d'abord grand bruit à Paris, & même dans les Provinces, de cette découverte. Ce qu'on en avoit publié ne s'étant pas trouvé vrai, on négligea même d'examiner ce qu'il y avoit de réel. M. l'Abbé Lebœuf, pour qui un Monument Antique, & les débris même d'une Antiquité, sont un trésor plus précieux que tous ceux, qu'on se flattoit de trouver dans ces Masures, est presque le seul connoisseur, qui, pour éviter de passer pour duppe des bruits populaires, n'ait pas donné dans un excès contraire. Il s'est donc transporté sur les lieux, il a tout examiné avec des yeux sçavans & critiques, & il croit pouvoir avancer que ce qu'il a vû étoient autrefois des Bains d'une Maison de Campagne de quelque ancienne Famille Romaine du quatriéme ou du cinquiéme siécle.

Il commence par nous donner la description de cet Edifice; il parcourt ensuite tous les Bains, qu'on

a découverts en France dans les derniers tems. Il obſerve que ceux de la Campagne étoient plus ſouvent des Bains d'eaux chaudes, que d'eaux froides, qu'on faiſoit chauffer, d'où vient qu'on leur donnoit ordinairement le nom de Thermes, quoique par ce mot on diſtinguât auſſi les Bains des Princes, ou les Bains Publics. A l'occaſion des Bains, dont parle Sidoine Apollinaire, & qui étoient dans un Village d'Auvergne nommé *Avitacus*, il dit, que M. Savaron croit que ce Village eſt ce qu'on appelle préſentement Aubiere. Mais que le P. Sirmond pourroit bien avoir mieux rencontré, quand il a écrit que les reſtes d'*Avitacus* ſont dans le Lac de Sauliene, proche de Clermont, où on les voit encore, quand les eaux ſont baſſes.

C'eſt dans les Bains d'Auvergne, que M. Lebœuf trouve plus de reſſemblance avec ceux de Montmartre, & on verra avec plaiſir le parallele qu'il fait de ceux-ci avec ce que Sidoine Apollinaire

nous a laiſſé de ceux-là. Notre Auteur ſuppoſe d'abord que le Maître des Bains de Montmartre demeuroit à Clignancourt, & que ce riche Romain ſe nommoit *Clignen* ou *Clinentius.* " Il n'y a point de difficulté, ajoûte-t-il, ſur la terminaiſon en *court*, qui dérive de *curtis*; c'eſt le nom, que l'on donne à pluſieurs lieux de la Campagne, qui ne ſont diſtingués les uns des autres, que par l'addition du nom des poſſeſſeurs.,, Or la Maiſon des Bains d'*Avitacus* étoit ſituée par rapport à la Montagne, à-peu-près comme Clignancourt par rapport à Montmartre. En voici un échantillon dans ce diſtique de Sidoine Apollinaire.

Garrula Gauranis plus murmurat unda fluentis
Contigui collis lapſa ſupercilio.

» A ce langage, dit M. Lebœuf, » il ſemble qu'on voit le petit tor- » rent de la Fontaine de Buë, » qui couloit à Clignancourt pour

» l'entretien des Bains du Romain,
» à qui cette Maiſon appartenoit. „
Il ne doit pas au reſte, continuë-t-il, paroître abſolument extraordinaire qu'un homme d'Egliſe écrive ſur un ſujet profane. Cette réflexion, après l'exemple de S. Sidoine Apollinaire & tant d'autres, ne ſemble avoir été faite par notre Auteur, que pour placer quelques traits d'érudition, dont il aime à enrichir ſes Mémoires. Il dit donc pour ſe juſtifier contre un reproche, qu'on ne lui fera apparemment point, que s'il entreprenoit de donner un Traité de tous les anciens uſages Eccléſiaſtiques, il ne pourroit paſſer ſous ſilence que ſelon l'ordre du Pape Adrien I. le Clergé alloit proceſſionnellement tous les Jeudis ſe baigner en chantant les Pſeaumes *Afferte Domino, Dominus regnavit. Laudate Dominum de Cœlis.* Et que Saint Rigobert Evêque de Rheims fit faire un Bain pour ſes Chanoines.

Pour revenir à l'Edifice découvert à Montmartre; notre Auteur

croit que c'est le même que Frodoard appelloit *domus antiquissima*, & dont cet Ecrivain dit, qu'il fut renversé au dixiéme siécle par une tempête. Voici ses propres paroles: *Anno D. CCCCXLIIII. . . . tempestas nimia facta est in pago Parisiaco, & turbo vehementissimus, quo parietes cujusdam domûs antiquissimæ, qui validissimo constructi cimento in monte, qui dicitur Martyrum; diù perstiterant immoti, funditus sunt eversi.*

Quoiqu'il en soit, M. Leboeuf ne paroît pas bien convaincu qu'on ait eu si grand tort de chercher un Trésor à Montmartre, & il veut bien qu'on sçache qu'il n'a pas tenu à lui que ceux qui y travailloient, n'ayent continué. « Je leur » ai, dit-il, indiqué des singularités, qui pouvoient les encourager . . . . Il y avoit sujet d'espérer » qu'en remuant beaucoup de terres à quelque distance de-là on » trouveroit quelque sépulcre; & » si cela fût arrivé, on auroit pû » appliquer à cét évenement ce » qui se lit dans le Livre de Job;

» (3. 21. 22.) *Quasi effodientes* » *Thesaurum, gaudent vehementer,* » *cum invenerint sepulcrum.* „ Il exhorte ensuite ceux, qui cherchent des Trésors dans les entrailles de la Terre, de prendre garde à toutes les Inscriptions énigmatiques, qui peuvent se trouver sous leurs yeux ; surquoi il cite un fait assez singulier, rapporté par un bon Auteur. Un homme, qui sçait chercher si sçavamment, mériteroit bien de tirer de ses recherches d'autre fruit, que l'honneur stérile, qui lui en revient.

ARTICLE LV.

L'OPTIQUE DES Couleurs, fondée sur les simples Observations, & tournée sur-tout à la Pratique de la Peinture, de la Teinture, & des autres Arts Coloristes. Par le R. P. Castel J. A Paris, chez Briasson ruë Saint à la Science in-12. 500. *p.* 1740.

IL y a quelque tems, que nous annonçâmes le Projet de cet

Ouvrage. Il n'avoit alors qu'une Partie. Il en a deux aujourd'hui. Son Titre n'indique que la premiére. L'Auteur ayant peu de goût pour les ſiſtêmes d'hipothéſes, ne vouloit point toucher à la partie phyſique & conjecturale des Couleurs, n'ayant rien de mieux à dire à cet égard, que Deſcartes & Newton, & étant fort éloigné de ſouſcrire aux hipothéſes de ces deux grands hommes.

Deſcartes n'avoit donné que ſes idées perſonnelles en ce genre, & de pures imaginations. Newton avoit donné aux ſiennes un air d'expérience. Le Pere Caſtel a toujours fait profeſſion de tenir une eſpéce de milieu entre ces deux extrémités, ne ſe défiant pas moins de ce qu'on appelle Expériences chez les Newtoniens, que de ce que les Cartéſiens qualifient bonnement d'hipothéſes.

Les Expériences recherchées, artificielles, difficiles, apprêtées, ſont toujours ſuſpectes. On les interprete comme on veut, on les re-

tourne comme on veut, on les fait comme on veut. L'Art, l'Artiſte y répond toujours pour la nature. Le P. Caſtel ne fait cas dans le Raiſonnement Philoſophique, que de l'Hiſtoire de la Nature & des plus ſimples Obſervations que tout le monde peut faire, & que tout le monde fait avec lui, & a faites avant lui. Il diſtingue l'Artiſte du Phyſicien. L'Artiſte eſt Témoin, le Phyſicien eſt Juge. On ne peut être Juge & Partie, ſur-tout dans ſa propre Cauſe. L'Artiſte voit les choſes de trop près, & s'entête volontiers de ſon premier coup d'œil.

La ſeconde Partie de l'Ouvrage dont nous parlons, fournit une preuve, à jamais mémorable, des ſophiſmes réciproques que fait le Phyſicien à l'Artiſte, & l'Artiſte au Phyſicien ; lorſqu'ils ſont unis de trop près. Y a-t-il dans toute la Phyſique, rien d'éprouvé comme les fameuſes Expériences d'Optique de M. Newton ? Et les voilà cependant ces Expériences & ces

prétendus faits, convaincus d'illûsion & de faux.

M. Newton a constamment vû, & mille autres ont revû avec lui, sortir sept couleurs immédiatement du Prisme. Or le Pere Castel d'après M. D. démontre, qu'il n'en est jamais sorti que trois ou quatre au plus. Que n'a point fait M. Newton pour décomposer le verd, & pour l'établir indécomposable? Les Observations le surprennent au moment de sa composition, & fort avant même. Le Prisme, selon Newton est un crible, un filtre, un tamis qui analyse les couleurs en primitives & élémentaires. Selon la nouvelle Optique cette prétenduë analyse est bien plûtôt un synthese, & ce tamis un gros sas qui confond tout. Pour le moins Newton a mesuré les angles de réfrangibilité & de réfraction, qui sont tout-à-fait de sa compétence, & font tout le fonds de son sistême? Pas un mot de rapport entre ces angles & ceux des nouvelles Observations, qui vont jusqu'à fai-

re douter, que M. Newton en ait mesuré aucun.

Les Couleurs sont un des grands objets de la Physique moderne ; mais elle a trop voulu les deviner, s'arrêtant peu aux effets, & volant tout d'un coup aux causes. Il falloit au moins bien reconnoître le sistême sensible, pour reconnoître le sistême insensible de la chose. Peut-être n'est-ce qu'une curiosité inutile & défenduë, de vouloir expliquer les Couleurs. Mais il nous importe sûrement de recueillir avec soin, tout ce que la nature nous en étale au grand jour, pour aider à la perfection de nos Arts.

Les Couleurs naturelles, substantielles & maniables des Plantes, des Fleurs, des Fruits, des Animaux, des Métaux, des Minéraux sont à notre portée & à notre usage. C'est par-là que la nature nous rit & nous charme. C'est par-là que l'Art a droit d'imiter, de fixer, d'embellir la nature. Les Philosophes ont dédaigné ces Couleurs, trop terrestres à leurs yeux, crai-

gnant même de s'avilir, en jettant un regard sur l'Attelier d'un Peintre ou d'un Teinturier.

Elevés au-dessus de la terre & des sens, Newton, Descartes & les autres, d'accord peut-être en ce seul point, n'ont porté leurs yeux & leur esprit que sur des Couleurs célestes, immaniables & presque incorporelles : sur celles des nuées & de l'Arc-en-Ciel ; ne consentant à tourner leurs regards sur la terre, que pour y trouver les mêmes Couleurs, dans un Prisme ou dans des goûtes d'eau.

« Je me suis sur-tout attaché, » *dit le Pere Castel*, aux Couleurs » substantielles & usuelles des Pein- » tres, des Teinturiers & de toutes » sortes de Coloristes ; n'aimant » gueres une simple spéculation, » qui n'est d'aucun usage pour la » société civile ; & me défiant des » Expériences personnelles, qu'un » ou deux sçavans Artistes font » avec beaucoup de recherche, & » avec une adresse apprêtée dans » leur cabinet. „

L'aveu que fait cet Auteur, peut donner un peu à penser aux Physiciens, qui veulent tout expliquer. Il avoue que plus il a connu les Couleurs pour les avoir beaucoup étudiées & bien remaniées & retournées de tous les sens, moins il a été tenté d'en deviner le sistême secret, les causes invisibles, les principes primitifs, ne trouvant du reste rien qui s'y rapporte aux hipothéses de Descartes ou de Newton, qui par là se trouvent n'avoir connu les Couleurs, ni par leurs causes, ni par leurs effets.

Il s'est donc borné sagement lui-même à nous dire, ce que c'est que le blanc & le noir, le rouge, le violet, le jaune, le verd, le bleu, & tout le détail des Couleurs, aussi loin qu'il va & qu'il peut aller : A les définir, à les distinguer, à les caractériser, à les arranger par classes, par genres, par espéces ; à les comparer, à les combiner, à les nombrer en un mot, se picquant uniquement en effet d'en faire des dénombremens exacts & réguliers.

La perfection de l'Anatomie, n'a-t-elle pas été pour un *Verehien*, pour un *Heiſter*, à nous donner de pareils dénombremens des Os, Membranes, Veines, Arteres, Glandes, Nerfs, Muſcles, Viſcères & autres parties du Corps Humain? Le plus haut point de la Botanique, n'eſt-il pas chez M. de Tournefort de faire la même choſe pour les Plantes? Et les grands réſultâts des Découvertes Aſtronomiques ne ſont-ils pas chez les Riccioli, les Caſſini, les la Hire, des Catalogues d'Etoiles, des Tables des Mouvemens Planetaires, des Liſtes des Phénomenes céleſtes?

Le Pere Caſtel s'eſt propoſé un Problême, dont la généralité étonne un peu l'imagination : c'eſt de nombrer & de réduire en régle & en principes toutes les Couleurs poſſibles à la nature & à l'Art dans toute l'étenduë de cet univers, par tout coloré & diverſifié par les Couleurs. Il avoit d'abord propoſé le Problême aux Peintres & aux Teinturiers; qui lui avoient aſſez

unanimement répondu, qu'il y avoit une infinité de Couleurs existentes & possibles, & que le nombre en étoit innombrable.

Tout est innombrable pour quelqu'un qui ne fait qu'imaginer. Mais un Géometre, le calcul à la main, nombre jusqu'aux grains de sable, qui couvrent les rivages des Mers. Pour résoudre le Problême proposé, il en faut résoudre un autre tout aussi élevé; mais un peu plus accessible. Il a fallu trouver le nombre des sons possibles dans la Musique, depuis le plus grave jusqu'au plus aigu, c'est-à-dire, depuis le plus bas jusqu'au plus haut; ou depuis le plus sombre jusqu'au plus clair.

C'est la détermination de ce plus grave & de cet aigu le plus élevé, qui est le difficile de la chose. Le premier est rendu, selon l'Auteur, ou représenté par un tuyau d'Orgue de soixante-quatre pieds, & le dernier par un tuyau long d'une ou deux lignes à-peu-près. L'Auteur avertit cependant que *dans les af-*

faires de pratique, on ne va jamais aussi loin, qu'on peut absolument aller.

Or lorsqu'on a les bornes des sons, les milieux ne sont pas difficiles à déterminer; & ce n'est plus qu'une affaire de calcul. Les Couleurs ne sont pas si faciles à manier, ne l'étant pas de même à calculer. Car c'est un principe constant d'expérience & de pratique, qu'un tuyau qui est moitié d'un autre, fait son octave juste en montant, & qu'ainsi on n'a qu'à compter par moitié depuis 64. pieds jusqu'à une ou deux lignes. Ce qui donne 64, 32, 16, 8, 4, 2, 1 pied, 6 pouces, 3 pouces, 18 lignes, 9, 4 & demie ligne, 2 lignes & un quart, & une ligne encore si l'on veut. Ce qui fait 12 ou 13 octaves de sons possibles, qu'on peut fixer à 12 selon la maxime précédente.

Chaque octave contient 12 sons musicaux, appellés demi-tons. Car, passé le demi-ton, l'oreille ne distingue plus les quarts ni les tiers, & ne peut les apprécier & en sen-

tir la différence précise ou la juste valeur. Voilà donc 12 fois 12, c'est-à-dire 144 sons, tons ou demi-tons possibles dans la nature, & dans tout l'art de la Musique.

De toutes les analogies que le Pere Castel ne cesse depuis 15 ans de nous découvrir entre le son & la lumiere, celle du nombre des tons & des couleurs est la plus singuliere : & le trait général en est fécond en une infinité d'autres traits particuliers. Il y a 144 Couleurs possibles entre le noir & le blanc. Et ce nombre résulte de deux principes paralleles aux deux dont résulte le même nombre de sons.

Dans la Musique on distingue le son & le ton. Le son est le nom générique & absolu; & le ton est le nom spécifique & relatif. Le son n'a dans sa généralité d'autre caractére que celui d'être grave ou aigu, sombre, ou clair ; haut ou bas. Le ton admet ou forme des distinctions précises de ton, de demi-ton, de diton, de triton, ou de seconde, de dieze, de tierce, de quarte, de quinte &c. Chaque ton

même a ſon nom fixe, propre & diſtinctif, *ut*, *re*, *mi*, *fa &c.*

Suivant cette diſtinction il n'y a à proprement parler que 12 tons ou 12 ſons toniques : & *re* eſt toujours *re*, *ut* eſt toujours *ut*, *ſol* eſt toujours *ſol*, ſoit qu'on les prenne dans le bas ou dans le haut, dans le grave ou dans l'aigu. Il y a donc 12 degrés de tons, & 12 degrés de ſons ou de *grave-aigu.* Car 12 fois 12 font 144.

C'eſt dans les Couleurs que cette diſtinction eſt parfaite & très-ſenſible, le bleu eſt toujours bleu, ſoit qu'on le prenne dans le clair ou dans l'obſcur : le verd de même, le rouge de même. La diſtinction eſt donc toute naturelle entre le *coloris* & le *clair-obſcur.* Mais le rouge-brun differe du rouge-clair ou moyen par le clair-obſcur, par le degré de clair & non par celui de coloris. Il y a quelques années que le Pere Caſtel a démontré les 12 degrés de coloris. Il en donne de nouvelles démonſtrations, dans ſa nouvelle Optique : mais il s'y at-

tache sur-tout à démontrer les 12 degrés de lumiere ou de clair-obscur, dont il n'avoit encore parlé nulle part.

La distinction du coloris & du clair-obscur, est une découverte moderne des Peintres. Les Philolophes y ont fait peu d'attention. Aussi ont-ils souvent confondu ces deux objets de la vûe, jusqu'à prétendre, que les Couleurs n'étoient qu'un mêlange d'ombre & de lumiere, de noir & de blanc, en un mot de clair obscur. Les Peintres mêmes contens de cette découverte générale, ne se sont pas picqués de la pousser & de l'approfondir. Ils ont beaucoup parlé de coloris & de clair-obscur, sans jamais les définir ni l'un ni l'autre, sans les bien caractériser, sans en déterminer les degrés, les nuances, ni les rapports, si ce n'est tout au plus avec le Pinceau, qui n'a rien d'articulé à cet égard.

Il n'y a d'articulé & de bien prononcé dans les sciences humaines, que le calcul. C'est par le calcul que

la Géométrie eſt la ſcience la plus préciſe & la plus lumineuſe. Et c'eſt par cela ſeul que la Peinture & les Arts Coloriſtes vont devenir des Arts tout géométriques. Il y a des ſiécles, que la Peinture étoit un Art géométrique du côté du deſſein. Le deſſein ne fait que la moitié de l'Art de la Peinture. Le coloris en eſt l'autre moitié, abandonnée juſqu'ici un peu au hazard, au goût, à l'œil, à la main.

Voilà donc ce ſecond objet de la Peinture, fixé déſormais & réduit en regle par un calcul très-précis. Il y a 12 degrés de coloris, 12 demi-teintes comme on dit; ces 12 jointes aux 12 teintes ou demi-teintes de clair-obſcur, font en tout 144 demi-teintes de couleurs préciſes depuis le noir juſqu'au blanc.

Mais ce ne ſont pas là toutes les réductions qu'en fait notre Auteur. Il réduit à trois couleurs ſimples & primitives les 12 degrés de coloris, & a deux tons ceux du clair-obſcur : faiſant voir, plus en détail qu'il ne l'avoit fait juſqu'ici, qu'a-

vec du bleu, du jaune & du rouge, on peut & comment on peut former les 12 degrés du coloris; & qu'ensuite avec du noir & du blanc on peut de ces 12 degrés en faire 143 de toutes sortes de teintes possibles. De sorte qu'avec du bleu, du jaune, du rouge, du noir & du blanc, on peut faire, par des regles certaines de calcul & de pratique, toutes sortes de vrayes couleurs.

L'œil dirige les Peintres & les Teinturiers dans leurs compositions de Couleurs. Mais il n'est peut-être pas inutile pour eux, & il est curieux pour tout le monde, de sçavoir que le verd se fait de parties égales de bleu & de jaune; que le céladon se fait de parties égales de bleu & de verd, ou d'une partie de jaune sur trois de bleu; que le cramoisi résulte d'une partie de bleu sur 4 de rouge; le violet cramoisi ou rouge de 3 parties de rouge sur 2 de bleu; le violet bleu de 3 parties de bleu sur deux de rouge &c.

Ces proportions dépendent cependant tout-à-fait des drogues colorées ou colorantes dont on se sert. L'Auteur fait connoître ces drogues, & donne même des regles & une espéce de tarif ou de balance pour en décider. Car il y a plusieurs bleux, divers jaunes, & divers rouges. Et définir qu'il y a 3 couleurs primitives, bleu, jaune, & rouge, n'est presque rien définir, au moins pour la pratique à laquelle l'Auteur rapporte tout.

Il y a l'inde, l'indigo, le tournesol, l'outremer de Prusse, l'outremer tout court, la cendre bleuë, le bleu d'émail qui sont tous des bleux, tous vrais bleux, dit-on, & par-là dit l'Auteur, tous ou presque tous faux. Il y a la lacque, le carmin, le vermillon, le rouge-brun, la mine, l'orpin-rouge, qui sont des rouges très-différens. Il y a l'ocre, le bistre, le stil de grain, la gomme gutte, l'orpin, le jaune de Naples, la terre d'ombre même, tous jaunes fort diversifiés. Or laquelle de toutes ces drogues est ou

fait le vrai bleu , le vrai jaune , le vrai rouge ? Peut-être aucune, la nature ne donnant rien de parfait pour nos uſages , & laiſſant toujours beaucoup à faire à l'art & à l'induſtrie de l'homme.

Le vrai bleu, le vrai rouge , le vrai jaune ne ſont peut-être qu'en idée pour nous , de même qu'il y a le beau idéal , le bon idéal , le vrai idéal, qui ne réſident en ſubſtance qu'en Dieu & dans ſes idées ; & dont toute l'adreſſe humaine ne peut qu'approcher ; comme les Géometres ne font qu'approcher de la quadrature du cercle.

Cependant comme on ne ſçauroit trop fixer l'objet ; & qu'il faut enfin ſe propoſer toujours un but, le Pere Caſtel ſe détermine à regarder le bleu céleſte comme le vrai bleu , le couleur de feu comme le vrai rouge , & le jaune un peu couleur de terre , le jaune fade comme le vrai jaune. Et pour fixer auſſi un peu les moyens en fixant la fin, il regarde le bleu de Pruſſe & l'outremer comme d'aſſez vrais

bleux, le vermillon rabatu de carmin ou de lacque, & le brun-rouge sur-tout avec un pareil rabat; comme le vrai rouge à-peu-près; enfin l'ocre ou le jaune de Naples, l'orpin même ou le stil de grain avec un petit rabat de terre d'ombre, comme l'approchant du vrai jaune.

L'Auteur propose de mêler tous les bleux en doses compétentes, pour en former un vrai bleu; tous les rouges pour former un rouge, tous les jaunes pour le jaune. Ces mêlanges, outre qu'ils attrapent mieux la couleur idéale, assurent mieux les couleurs, & les rendent plus capables de résister aux injures du tems; comme les mêlanges des métaux les rendent plus solides & plus durs. Cet Auteur propose encore de faire un *noir couleur* qu'il distingue du *noir noir*. Ce noir couleur est un composé de toutes les couleurs. Dans la Teinture le noir fait avec la galle & la couperose, est fort caustique & fort corrosif. Dans la Peinture les noirs de

fumées, ont la même malignité. Depuis que les Teinturiers ont le bois d'inde dont le fonds eſt bleu, mais qui réellement contient en ſoi les principes de toutes les couleurs, les étofes noires, les chapeaux mêmes ſont plus doux, plus fins & d'un meilleur uſage. L'inde devroit faire la baſe du noir couleur. De ſoi le bleu eſt noir ; & un peu remanié, il le devient tout-à-fait.

Juſqu'ici il ne s'agit que des vrayes couleurs, des belles couleurs. Il y a des couleurs ſales, les fauſſes couleurs qui, pour la pratique au moins, méritent bien autant d'attention. La plûpart des couleurs d'un Tableau, ſont des couleurs ſales, des couleurs fauſſes. Or elles le ſont parce qu'elles doivent l'être, la nature ne prodiguant elle-même que ce qu'on appelle de fauſſes couleurs. Peu prodigue des vrayes, ſurtout des 3 primitives, des 5 toniques même, bleu, verd, jaune, rouge & violet, elle maintient ſa richeſſe immenſe par une profuſion de couleurs manquées, & ſe

réserve à briller & à étonner l'œil par une sage entente des belles couleurs.

Les Peintres qui prodiguent les belles couleurs, sur-tout l'outremer, le carmin, la lacque, le vermillon, fardent leurs Tableaux, & ne travaillent que pour le Peuple, pour la vogue, & non pour le vrai & pour l'immortalité. On diroit que la nature n'étale volontiers les belles couleurs, que dans les fleurs, pour un coup d'œil fugitif; ou dans les Coquilles qui les cachent toujours sous une enveloppe assez sale. Encore même la beauté n'y consiste le plus souvent que dans le contraste des couleurs fausses, ou dans de petits traits échappés & jettés.

C'est le mêlange des couleurs, qui les salit & les rend fausses. Et sur ce pied il n'y a absolument que 3 vrayes & belles couleurs, les 3 primitives. Deux à deux cependant le coloris se soutient. Le bleu & le jaune font les verds, au nombre de 3 qui sont des couleurs fort

belles par leur température même. Le jaune & le rouge font les couleurs d'or, les aurores, les orangés qui ont aussi leur beauté dans un éclat tempéré. Et les rouges avec les bleux font les violets qui brillent aussi par le tempérament. Après les 12 couleurs semi-toniques ou les 12 demi-teintes, il n'y a absolument plus de vrayes couleurs. Le noir & le blanc qui les élevent au nombre de 144, les grisent & les altérent un peu.

Cependant ces 144 demi-teintes passent & peuvent passer pour de vrayes & de pures couleurs. Mais dès que la troisiéme couleur primitive entre dans le mêlange des deux autres, la couleur est décidée fausse & sale, sans cesser d'être bonne, & devenant même meilleure par-là, pour enrichir la nature ou pour l'imiter. Si dans le verd qui est composé de bleu & de jaune, on met du rouge, cela fait un faux verd, un vilain verd même, qu'un peu plus de rouge tuë tout-à-fait. Dans les mains de la

nature cependant & dans celles d'un Peintre ce verd roux sale & vilain va par le contraste ou par l'entente, par l'harmonie en un mot, devenir un beau verd, un verd précieux. La nature seroit bien monotonique, si elle n'avoit qu'un verd pur & beau, à nous présenter par tout. Qu'on parcoure la plus belle Campagne ; on n'y trouvera pas deux brins d'herbe touchés du même verd, ni d'un vrai verd, qui ne soit que jaune & bleu.

Le Pere Castel compte jusqu'à 500 degrés de couleurs fausses. Car la Géométrie réduit le faux même & les erreurs aux loix du calcul. Cet Auteur laisse même entrevoir un plus grand nombre encore de couleurs d'un second & d'un troisiéme ordre de fausseté. Ceux qui ont crû qu'on appauvrissoit la nature en la ramenant à 144, à 12, à 5, à 3 couleurs, à une même, peuvent se rassurer, & continuer à livrer leur imagination à cette infinité de couleurs vagues, dont ils aiment à en-

richir l'objet de leurs yeux. Mais l'esprit ne doit être la duppe ni des yeux ni de l'imagination.

Le cercle des couleurs & des sons que l'Auteur démontre fort au long, est une chose neuve. Tout est circulaire, parce que tout est borné dans la nature. Si le sistême peu religieux des Physiciens infinitaires avoit lieu, tous les mouvemens, tous les phénomenes, toutes les natures des choses s'éteindroient ou se diversifiroient à l'infini. Le *nil sub sole novum* de Salomon, se rapporte à ceci. Il n'est permis qu'à la Géométrie d'être infinitaire : elle a pour objet le possible : il est infini. Le Géometre même, dès qu'il devient Physicien, ne calcule plus que le fini & le très-fini, qui est l'objet propre de la Physique.

Les sons ont beau monter & descendre. C'est un cercle peu étendu qui rentre en lui-même à tous momens, *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, *si*, *ut*, *re*, *mi*, *fa* &c. Les couleurs ont les mêmes bornes ; nos sens, com-

me on voit, ayant tous la même étendue, parce qu'ils ſont l'ouvrage de celui qui fait ici tout *in menſurâ, pondere & numero*; & parce qu'ils ſont les organes ſimilaires du même corps, & du même eſprit. Le cercle des couleurs commence & finit au *bleu*, comme celui des ſons à l'*ut*. C'eſt une ſpirale ſi l'on veut, & non un cercle: ſpirale au reſte du 12 ou 13 degré. C'eſt-là une ſpéculation.

Pour revenir à la pratique, il y a quelques années que le Pere Caſtel a produit des modeles d'Ouvrages en laine & en ſoye, nuancés de coloris & de clair-obſcur avec un adouciſſement que le pinceau ne ſçauroit bien ſûrement imiter, ſurtout ſi en grand. Les Ouvriers ont commencé à ſe conformer un peu à ces modeles. L'Auteur en donne ici le principe & les régles démonſtratives de calcul. Ces Ouvrages n'arriveront à leur perfection & à la facilité de l'exécution, que lorſque la Teinture atteindra à la ſienne. Il faut pour cela une bon-

ne connoiſſance du coloris & du clair-obſcur, c'eſt-à-dire, des 144 degrés, des 12 & des 3 primitifs.

Tout ce qu'on en donne ici, eſt à leur portée. On leur propoſe bien des perfections, auſquelles il leur eſt facile d'arriver. La Teinture eſt un fort bel Art, qui mérite bien que les Sçavans ſe réuniſſent aux Artiſtes en faveur du Public, dont elle fait l'ornement. Un des beaux projets de la nouvelle Optique, eſt de faire toutes les Teintures avec 3 cuves comme ils diſent, c'eſt-à-dire, avec 3 couleurs. Ç'en ſeroit une autre utile & commode de teindre tout à froid. On propoſe auſſi des cuves compoſées pour les couleurs mixtes, le verd, l'orangé, le violet &c.

Le comble de la perfection en ce genre, pour toutes ſortes d'Arts coloriſtes, ſeroit la conſtruction d'un cabinet univerſel de coloris & de clair-obſcur. Il en faut voir l'idée & la compoſition dans cette Optique. Par ce moyen, quelque couleur qui ſe préſentât dans la

nature ou dans les ouvrages de l'Art, on en trouveroit ſur le champ la pareille dont on connoîtroit le genre, l'eſpéce, le degré, le caractére, la compoſition; & on pourroit l'imiter avec toute la précision poſſible. Ce ſeroit une école pour l'œil, & une récréation pour l'eſprit.

Tout conſiſte dans quelques milliers d'échantillons, de tout degré de coloris & de clair-obſcur, dont l'aſſortiment formeroit une ou pluſieurs piéces de Tapiſſeries étalées avec goût ſur les murs, ſur les fauteuils, ſur les canapés, ſur les lits mêmes ou tout au tour; ſans rien prendre ſur le terrain d'un Appartement qui pourroit ſervir à tous les autres uſages de la vie civile, en devenant dans ſa ſurface même une école pleine de ſcience, autant que de curioſité.

N'eſt-ce pas ce qu'on aime dans le monde? Une ſcience ſuperficielle? Rien n'eſt plus naturel que ce goût: & les Sçavans pour leur propre utilité, doivent en ceci ſe prêter

ter à l'utilité du Public. Le Public n'a ni le goût ni le loisir, de cultiver les sciences profondes. Heureusement pour lui, il n'y a rien de profond, qu'on ne puisse rendre superficiel, en le remaniant un peu, en l'étendant, en le développant ; comme la pâte, la cire, le plomb même, le cuivre, le fer, l'or, qu'on étend en feuilles aussi minces, aussi superficielles qu'on veut, en faveur de mille usages superficiels du Public.

Mais en travaillant en bons Citoyens pour le Public, les Sçavans qui tournent la profondeur de leur science en surface, travaillent pour eux-mêmes. *Scire tuum nihil est, nisi te scire hoc sciat alter.* La profondeur des sciences, n'est bonne qu'à nourrir l'orgueil. L'orgueil est quelque chose d'odieux dans la société. C'est une espéce de monopole de gloire & de science. Une science superficielle ne nourrit tout au plus que la vanité. La vanité n'est point si contraire au bien commun. Il seroit mieux sans doute que le bien

se fit toujours pour le seul amour du bien. Mais les hommes étant faits comme ils sont, encore est-ce une providence, dit M. Jurieu, que la plûpart des bonnes actions se fassent au moins par vanité, Dieu tirant toujours le bien du mal quel qu'il soit, & les hommes mêmes retirant leur bien propre d'un mal en quelque sorte mitigé ; de l'orgueil tourné en vanité, de l'envie tournée en émulation, de la colere dégénérée en vivacité, de la paresse en loisir, de tous les excès en un mot remplacés par de simples défauts.

Il y a long-tems qu'Horace a donné à tous les Ecrivains, la régle de mêler l'agréable à l'utile. *Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.* La matiere des couleurs est de celles où ce mêlange doit le mieux réussir. De soi l'agréable s'y trouve. C'est sur-tout à l'utile que le Pere Castel a visé, en approfondissant la matiere, c'est-à-dire, comme on doit le comprendre, en faisant en quelque sorte venir la

profondeur à la ſurface, par le dénombrement des couleurs, par leur définition, par leur réſolution enfin & leur compoſition; juſqu'à en former des Cabinets; des Appartemens gracieux & ſuperbes, qu'un peu d'entente peut même élever à un nouveau degré d'utilité, & ſurtout d'agrément, ſelon le nouveau projet d'une nouvelle Muſique, dont il n'eſt pourtant queſtion dans cet Ouvrage qu'indirectement; quoiqu'il y ſoit tout-à-fait queſtion de l'harmonie des couleurs. Car l'harmonie ne conſiſte, que dans le nombre & dans le rapport, n'étant dans ſa notion correcte, que l'accord ou l'union de divers objets relatifs & homogenes.

ARTICLE LVI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE

DE LYON.

LE quatriéme de Mai l'Académie des Beaux Arts tint son Assemblée publique. M. de Ruols Président ouvrit la sceance par le Discours suivant.

MESSIEURS,

Ce n'est pas précisément pour répandre le goût & l'amour des Sciences qu'on a établi dans les Académies l'usage des Assemblées publiques. Un avantage plus solide encore fait ouvrir au Public les portes de ces aziles des Beaux Arts,

Il y eſt admis pour décider de nos Recherches, pour applaudir à nos ſuccès, pour juger ſi nous ſommes des Citoyens inutiles, & ſi nous formons un Corps précieux à la ſociété.

Vous le ſçavez, Meſſieurs, nous ne cherchons dans nos travaux que les plus ſolides avantages, par la perfection des Arts. Je ne craindrai pas, autoriſé par l'uſage, d'en convaincre le public en rapportant le détail des fruits de nos veilles, le produit de chaque jour académique, l'Hiſtoire de nos occupations depuis le douziéme de Décembre 1739. jour de notre derniére Aſſemblée publique.

Réflexions ſur une Aurore Boréale qui a été apperçûe dans le Wirtemberg vers la fin de cette derniére année. Ces Réflexions nous ont été envoyées par M. Moeglin, Médecin à Tubinge, & Académicien honoraire parmi nous.

Mémoire ſur la néceſſité des Proportions dans l'Architecture, accompagné des Deſſeins de differentes Egli-

ses de Rome, levés par l'Auteur même, (a) *tels que Saint André de Laval, Saint Ignace, S. Charles du Cours.*

Ces Desseins, & la Dissertation tendent à faire voir que les Proportions dans l'art de construire ne sont rien moins qu'arbitraires. Cette vérité ne l'est pourtant pas universellement dans la pratique; on voit des Monumens Publics (*b*) réparés depuis peu de jours, qui malgré leur magnificence, nous apprennent que l'ignorance donne au hazard des leçons d'Architecture, & qu'on les suit en aveugle, au mépris des regles les plus certaines.

Nous avons déja fait part de *la Vie du Comte de Marsigly* écrite par Dom *Hebert Quincy* de l'Académie de l'Institut à *Boulogne*, & l'un de nos Académiciens Honoraires, qui nous l'a envoyée.

Cette Vie, Ouvrage encore Manuscrit, indépendamment des traits qui caractérisent l'homme de condition, l'homme guerrier, nous

(a) M. Soufflot.

(*b*) Place Confort.

a fourni la lecture de plusieurs morceaux qui font honneur à l'Académicien.

Observations exactement faites en différens endroits de cette Ville, des variations surprenantes du Barometre, lors des grands vents qui se firent sentir dans le mois de Décembre de l'année derniére.

Un Académicien a fait part à l'Académie d'une Lettre que lui a écrit un Médecin étranger sur les propriétés du Fer, par rapport à différentes Maladies.

Discours sur le tempéramment dans l'accord des Instrumens de Musique; sur la théorie duquel l'Académicien prétend que le sieur Rameau lui-même n'a rien déterminé.

Ce Mémoire est accompagné d'un Instrument imaginé par l'Auteur, pour arriver à une pratique sûre dans l'accord, il lui a donné le nom *de Phtongometre*, ou *Mesure du son.*

Mémoire sur la Serrurerie avec une Explication de toutes les parties qui en forment le Méchanisme.

Cet Ouvrage, qui fait partie de celui que nous avons entrepris sur l'Histoire des Arts, est accompagné de plusieurs Observations propres à rendre les Ouvrages en Fer plus simples & plus faciles à travailler: c'est en effet l'objet & le plan de cette entreprise particuliere.

Observations Météorologiques faites à Lyon pendant l'année 1739. & comparées à celles faites à Toulon pendant la même année.

Remarques sur les différentes constructions des Barometres, & sur leurs différentes inégalités.

Observation de l'Eclipse de Lune arrivée le 13. Janvier 1740.

Nous en étions là dans nos travaux Académiques, lorsque M. de Fleurieu (*a*) voulut bien les partager avec nous. Ce jour heureux ne nous laissa rien à désirer pour le lustre de cette Académie: elle

(*a*) M. de Fleurieu est Prévôt des Marchands, & Commandant de la Ville en l'absence du Gouverneur.

s'applaudit de voir compléter le nombre de ces Membres par un Magiſtrat qui fait le bonheur de la Ville, par ſon intégrité, par ſa vigilance, & par l'heureux don de gagner tous ceux qui l'approchent. Cet illuſtre Académicien a ſçû de tout tems allier des fonctions importantes & continuelles avec l'étude des ſciences ; elles ont toujours fait ſes délices ; il en eſt à préſent l'ornement : s'il a obligation aux Lettres de cette politeſſe d'eſprit, de ce goût ſûr & éclairé qui s'allient admirablement dans lui avec les lumiéres les plus étendues, avec le diſcernement le plus fin, les Lettres lui ont obligation à leur tour de l'émulation qu'il inſpire aux Sçavans par ſon exemple, & par l'approbation qu'il donne à leurs ſuccès. Celle qu'il a donnée aux Ouvrages ſuivans, nous répond des ſuffrages du Public.

Mémoire écrit en forme de Lettres ſur l'origine & la formation des Couleurs rapportées aux Fleurs & aux Papillons, ſoutenu d'une comparaiſon

de la conduite de la nature dans la végétation, avec les opérations Chimiques.

Ce Discours doit être suivi d'autres Recherches dont la perfection des Teintures sera l'objet.

Diverses Observations de la déclinaison, & inclinaison de l'Aiguille aimantée faites à Toulon.

Observations d'une Aurore Boréale qui y a paru, & de l'Eclipse de Lune du treiziéme Janvier dernier dont il a été déja parlé.

Le tout joint à une Description de l'Instrument dont se sert l'Académicien (Hydrographe de sa Majesté) pour mesurer la quantité d'eau qui tombe toutes les années.

Un Académicien a fait part à l'Académie des Lettres que lui a écrit M. Duhamel (*a*) sur plusieurs articles concernans les matiéres que nous traitons dans nos Assemblées, indépendamment des sujets attachés à chaque classe particuliére.

(*a*) De l'Académie Royale des Sciences.

Le même Correspondant à Toulon nous a envoyé une Description du Cabestan, dont on se sert sur les Vaisseaux, avec le détail des inconvéniens ausquels assujettit son usage, & les différens projets qui ont été tentés jusqu'à présent pour les éviter.

Plusieurs d'entre nous remplis du sujet, travaillent chacun en particulier, & ont promis de ne point se communiquer leurs Ouvrages qu'après qu'ils les auroient envoyés à Paris, avec les précautions ordinaires.

Discours sur l'Art des Fondeurs, particuliérement par rapport à la fonte des Cloches, avec des Calculs Géométriques des proportions nécessaires pour déterminer les différens sons. L'Auteur fait voir quelle doit être la proportion du battan ou batail, en raison avec une Cloche, la différente configuration des Cloches à la Françoise, & à l'Italienne; & il nous a donné le modele d'une Cloche à la Françoise fonduë exprès, & qui sert de preuve à sa Dissertation.

Mémoire sur le mouvement des Planettes, dans lequel on fait voir l'accord des verités astronomiques qui ne sont point contestées, avec les propriétés des orbitres elliptiques. Ce Mémoire sert d'explication à un des principaux articles de l'idée générale de Physique qu'a donnée le même Académicien.

Recherches Historiques au sujet d'une Source Vitriolique curieuse qui est à quelques lieuës de cette Ville. Ces Recherches seront bien-tôt suivies de la partie Physique, qui découvrira l'analyse & les propriétés des Eaux de cette Source.

Des dons de la nature qui ont excité l'attention, & la curiosité des Sçavans éloignés, ne peuvent être placés sous nos yeux, sans mériter de notre part encore plus d'attention.

Mémoire accompagné du modele d'une Machine propre à piler les Drogues, & pour servir à cet usage dans la Pharmacie de l'Hôtel-Dieu de cette Ville, avec les Calculs qui en prouvent les Effets. Grace à l'Au-

teur de cette invention, une personne pourra suffire dèsormais à un travail qui en occupoit un grand nombre autrefois, dans une Maison où il ne sçauroit y avoir trop d'Ouvriers. L'Auteur a été animé à cet Ouvrage par celui de Messieurs les Recteurs de cette Maison, préposé à cette partie, & qui le premier a senti les inconvéniens d'un travail multiplié. On ne peut que louer le zéle de l'un & de l'autre.

Mémoire & Explication d'une Machine propre à faire tailler sur le Tour toutes sortes de Vis quelleque soit la distance entre leurs helices, à gauche comme à droite, sans le secours d'aucun mandrin.

L'Auteur de ce Mémoire versé dans l'Art du Tour, dont il sçait se faire un amusement aimable, n'a pas crû devoir produire un garant plus infaillible de son idée que l'exécution même.

L'on ne croit pas que ce moyen de les perfectionner dans un point qui leur est aussi essentiel, se trouve

ni dans l'Ouvrage du Pere Plumier, ni dans aucun autre sur ce sujet.

Mémoire en forme de Lettres contenant la Description, ou Voyage de Naples en partant de Rome. Tout ce qui peut intéresser la curiosité soit sur la route, soit dans la Ville qui en est le terme, se trouve décrit & acompagné de Remarques sur chaque objet particulier. Elles sont l'Ouvrage d'une profonde connoissance de l'Antiquité, d'un goût perfectionné, d'un discernement éclairé, d'un esprit vrai.

L'Académicien Voyageur (*a*) en écrivant, pour ainsi dire, d'après les lieux, & les objets mêmes, n'a eu à emprunter des Relations les plus modernes que l'occasion de relever bien des fautes échapées ou au défaut de lumiére, ou au manque de fidélité dans les faits.

Introduction à la Physique de Nevvton, propre à bien faire connoître ce Philosophe, & à mettre en état de

(*a*) M. de la Monce.

juger qui sont les mieux fondés, ou Nevvton dans son sistême, ou ses adversaires dans leurs objections.

Le sistême de l'attraction, qu'il faut se donner garde de vouloir considérer dans un point Physique, est, comme l'on sçait, le premier sujet de méditation qui se présente dans cette Physique, & par conséquent dans son Introduction. Nous renvoyons à la lecture de cette Ouvrage, sans en rien dire de plus : il est des sujets dont la simple esquisse ne peut donner aucune idée.

L'Ouvrage sera continué par l'Académicien dans le même goût.

Mémoire sur la théorie des Cadrans Solaires, & la pratique d'un Instrument inventé par l'Académicien pour tracer toutes sortes de Cadrans, & trouver les hauteurs, avec une application des regles de la Gnomonique à la position des différens points de la Terre sur les Cartes Géographiques.

Recherches sur la cause des Vens, leur nombre, leurs avantages, les différens Pays dans chacun desquels un Vent particulier regne.

Il faut convenir que dans une partie de ce Mémoire l'Observateur curieux goûte plus de satisfaction que le Philosophe. Ces Recherches seront suivies d'une Explication curieuse des autres météores, nous attendons aussi du même Académicien l'Histoire des Courans, il ne sçauroit la refuser à nos souhaits.

Petit Entretien sur les trois sortes de Beaume du Pérou, auquel est joint un dessein crayonné de l'Arbre qui le produit, & que les Indiens appellent Zilo, *ou* Gomorra-Zilo ; l'Académicien a mis sous nos yeux un Coco plein de l'espéce de Beaume qu'on appelle Beaume sec, & qui a distillé de l'Arbre.

Voilà, Messieurs, le détail des Ouvrages qui nous ont occupés depuis cinq mois ; le fond sur lequel nous travaillons est inépuisable, & toujours également fécond ; aussi les fruits qu'on en recueille, bien différens des productions de la nature, dépendante de la vicissitude des saisons s'offre toujours avec une éga-

le abondance aux yeux d'un Sçavant, & l'invitent à des recherches plus profondes. Cet attrait n'est pas le seul qui nous guide dans nos études, nous les dirigeons vers un objet plus réel & plus effectif, je veux dire la perfection des Arts, pour la commodité & l'avantage de la société, c'est pour cela que suivant un Réglement établi parmi nous, M. le Secrétaire est engagé de procurer la lecture des Ouvrages de l'Académie à ceux qui souhaitent de les voir ; si ce soin est un assujettissement, son zéle pour tout ce qui est devoir Académique, ne lui permet pas de s'en appercevoir.

Ensuite M. Albouy fils a lû une Dissertation dans laquelle il a tâché d'établir, que le Nitre qu'on appelle Aërien étoit purement imaginaire. Après une courte explication de l'analyse du Nitre, une connoissance des lieux d'où on le tire, & de ses prétendus effets, l'Académicien a réunit toutes les preuves, qui paroissent concourir

dans ce siſtême pour détruire l'exiſtence d'un Nitre Aërien, il a employé à ce ſujet pour preuve la diſtillation de l'eſprit acide, & a ſoutenu dans ſon Diſcours que l'air ni la terre ne ſe régénéroient point en nouveau Nitre, & que la chaleur du feu n'exaltoit point les ſels.

M. l'Abbé de la Croix a auſſi lû un Diſcours ſur les Volcans.

Il s'eſt attaché à diſcuter les objets qui ſuivent :

Quand eſt-ce que le Mont-Véſuve à commencé de s'enflammer ?

Y-a-t-il eu des interruptions ? Et pendant les interruptions le feu s'eſt-il éteint ?

Le Mont-Véſuve n'a-t-il jamais changé de forme ?

De quelle nature eſt la matiére qu'il jette ?

Comment peut-elle s'enflammer ?

Comment eſt-elle lancée au-dehors ?

Se reproduit-elle ?

Y-a-t-il une communication entre les Volcans ?

Le feu central eſt-il néceſſaire pour les produire ?

Ces différentes recherches que la vûe des lieux mêmes a inſpirées à l'Académicien, ont donné lieu à un ſiſtême qu'il a préſenté ſur les Volcans, & qui paroît oppoſé à tous ceux que les Phyſiciens ont imaginés juſqu'ici.

DE PARIS.

De Opinionis Imperio, Oratio habita in Regio Ludovici Magni Collegio Societatis JESU, ab Ægidio Anna Xaverio de la Sante, ejuſdem Societatis ſacerdote. Lutetiæ Pariſiorum, ſumptibus Joannis Barbou, viâ Jacobæâ 1740. in-4°.

On le dit ordinairement, & il eſt aſſez vrai, que la plûpart des hommes vivent d'opinion. Ils ſont tellement faits pour ſe laiſſer conduire, que contre la raiſon, contre leurs lumiéres, contre leurs intérêts, du moins ſans lumiéres & ſans réfléxion, ils ſe livrent au joug incommode, biſarre, ſouvent

pernicieux de l'Opinion. Quel avantage pour la société, & quel changement dans le Monde, si les hommes s'avisoient enfin de vouloir être raisonnables ; si la raison pouvoit devenir à la mode ! Elle feroit alors, sans doute, ce que fait maintenant l'Opinion. On s'y assujettiroit non-seulement sans peine, mais encore avec cette pente naturelle qu'on a à suivre les usages, les coutumes, les Opinions regnantes. C'est cet Empire de l'Opinion, opposé à l'Empire de la Raison, dont on entreprend dans ce Discours de faire voir d'un côté la force & l'étenduë, & de l'autre, la foiblesse & la caducité. Deux propriétés qui semblent se détruire, mais qui s'allient très-bien, & qui ont, dit l'Orateur, leur principe & leur source dans la nature même de l'Opinion, aussi inconstante, aussi volage, qu'elle est impérieuse & tyrannique.

Qu'il est grand, qu'il est étendu cet Empire de l'Opinion! Il égale, il surpasse même celui des plus grand

Rois; & ces maîtres de la terre y sont soumis comme le reste des mortels. L'exposition de cette proposition générale forme la premiére partie de ce Discours. Le pouvoir des Rois, est absolu & sans bornes, parce qu'il n'y a dans l'étenduë de leurs Etats nul âge, nulle condition qui ne reconnoisse leur autorité, & qui n'en dépende. Tel, & plus grand encore est le pouvoir de l'Opinion. Une induction simple & facile suffit pour en convaincre.

Point d'âge, point de condition, point d'état, point de profession qui n'obéisse à ses Loix. L'enfance simple & crédule, incapable de réfléxion & de choix, reçoit aveuglément les Opinions qu'on lui inspire. Dans cette terre molle & féconde elles jettent de si profondes racines, qu'à peine & rarement le reste de la vie suffit pour les arracher & les détruire: c'est sur cet âge que l'Opinion commence à établir les fondemens de son Empire. Accoutumée à ces pre-

miéres impressions, la jeunesse imprudente & fougueuse, par l'attrait de la liberté, subit un joug qui semble l'affranchir des régles, des bienséances, & de la raison; & se livre aux folles maximes que l'exemple accrédite, que l'usage autorise & semble justifier. L'âge qui suit devroit au moins faire place à la sagesse, & la rétablir dans ses droits: mais on pousse bien au-de-là des bornes le privilége prétendu de la jeunesse, & jusque dans l'engagement le plus inviolable, *le Préjugé à la mode* l'emporte trop souvent sur les saintes Loix que prescrivent la Raison & la Religion. La vieillesse, en se rapprochant de l'enfance, en reprend la foiblesse, & l'assujettissement à l'Empire de l'Opinion.

La Cour, la Ville, le Peuple, la Noblesse, le Camp, le Barreau, tout plie sous sa domination. Il en est de ces Opinions dominantes, il en est pour la vie privée & domestique; il en est d'éclat & de montre, qu'on détêste, & qu'on suit en gémissant de la cruelle néces-

ſité qu'elles impoſent. De-là ces tyranniques Loix du Jeu, du Luxe, de ce qu'on appelle l'Honneur, auſquelles on ſacrifie ce qu'on a de plus cher, les biens, la fortune, la conſcience, la vie : car tels ſont les tributs qu'on paye à l'*Opinion*, cette impérieuſe *Reine du Monde*, ainſi que l'appelle un Auteur Italien. Envain la Loi de Dieu & celle du Prince conſpirent à réprimer cette barbare fureur, qui fait courir de ſens froid à la mort, pour le plus léger ſujet : l'Opinion parle ; elle eſt obéie, & ces ſages, ces utiles Loix ſont mépriſées.

De ces Opinions de conduite & de pratique, l'Orateur paſſe aux Opinions de jugement & de ſpéculation. En effet, plus puiſſante que les Souverains du Monde, l'Opinion exerce ſon Empire juſque ſur les eſprits. Et avec quelle autorité ne l'exerce-t-elle pas ? Quelle chaleur à défendre le parti qu'on a embraſſé ? Quelles guerres dans les Ecoles, & parmi les Sçavans, pour des Opinions même très-peu inté-

ressantes? On conçoit aisément que l'Orateur a eu un vaste champ: mais il a sçû se prescrire des bornes dans une matiére qui n'en a presque point.

La foiblesse & l'instabilité sont les qualités propres & naturelles de l'Opinion : c'est notre imprudence, notre paresse, notre ignorance, qui donne tant de force & d'étendue à son pouvoir. Qu'est-ce, dit le P. D. L. S. qui cause les révolutions & la chute des Empires? La foiblesse du gouvernement, les dissentions intestines, & l'audace des rébelles; enfin une force étrangere, supérieure, & qui y établit sa domination. Mais ce qui précipite leur ruine, c'est le concours de toutes ces causes. Or elles s'accordent toutes à détrôner l'Opinion. Un Empire établi sur de simples apparences, sur de vains préjugés, sur des probabilités combattuës par autant ou plus de vraisemblance, ne peut avoir une durée stable & solide. L'Orateur fait voir ici la foiblesse des Opinions, par

les artifices que leurs Auteurs employent à la dissimuler. Il rappelle ces combats si connus d'Opinions contre Opinions, de Sectes contre Sectes ; autre source de leur mutuelle décadence ; ces jugemens divers qu'on porte sur les Ouvrages d'esprit & de goût, ces sentimens opposés sur les objets de la Philosophie, dont le choc ébranle le Trône de l'Opinion, & prépare sa ruine. Enfin la puissance étrangere & victorieuse qui l'acheve, c'est la Raison dans les matiéres de sa compétence, & la Foi, dans celles qui surpassent ses lumiéres. Car de récourir, pour se garantir des illusions de l'Opinion, au doute insensé des Sceptiques, & à la suspension générale des Anciens Académiciens, c'est donner dans une erreur plus pernicieuse, & moins raisonnable que celles où l'Opinion peut engager.

Pour les éviter ces erreurs, de nouveaux Philosophes, dépouillant les préjugés des siécles précédens, & ce respect aveugle qui captivoit les esprits sous le joug des vieilles

Opinions, ont conſulté la raiſon, étudié la nature ; & joignant l'expérience à la méditation, ils ont diſſipé le preſtige : &, s'ils n'ont pas remporté une pleine victoire, ils y ont du moins frayé le chemin, en apprenant aux hommes à ne ſe rendre qu'à l'évidence, partout où elle a lieu, comme ils doivent céder à l'autorité & à la foi, en ce qui appartient à la Religion. Tel eſt le précis ſimple ſerré d'un Diſcours qui a été bien reçû, & dont on a demandé l'impreſſion.

Les Pleuréſies, les Péripneumonies, Fluxions, Inflammations, & autres Maladies de la Poîtrine ſont ſi communes, & toujours ſi dangereuſes, qu'il importe infiniment d'en bien connoître les cauſes, les ſymptômes &c. & ſur-tout la curation. Malheureuſement l'année 1735. remplit tellement de ces ſortes de Maladies l'Hôpital Militaire de *Valencienne*, que le Médecin de la Maiſon n'eut que trop d'occaſions de s'inſtruire. Il ne les manqua pas, & ſçut en profiter pour l'utilité publique. L'expérien-

ce du mal est un bien ; & ce qui est funeste à une partie, tourne à l'avantage du reste de la société. Les épreuves se renouvellent tous les jours, & ce n'est pas fautes d'exemples, si l'on ne réussit pas mieux à sauver, ou plûtôt à prolonger la vie des hommes : c'est la nature du mal, & la condition de l'humanité. Cependant les réfléxions & l'usage donnant toujours de nouvelles lumiéres, qu'on peut, & qu'on doit mettre à profit : ce sont ces Réfléxions, & les Observations du Médecin dont nous venons de parler, qui ont produit le *Traité de quelques Maladies de la Poitrine, avec leur Diagnostic, Pronostic, & Pansement, fondés sur les Observations & les préceptes des plus habiles Médecins, dont on rapportent les Aphorismes. Par G. F. Crendal, Médecin de l'Hôpital Royal de Valencienne. A Paris, chez Jacques Clousier, ruë S. Jacques, aux Armes de France* 1739. *vol.* in-12.

Grégoire Dupuis, ruë S. Jacques à la Couronne d'Or a mis en vente une nouvelle édition de la

Religion Chrétienne prouvée par les faits de M. l'Abbé *Houtteville* en trois volumes *in-quarto.* Nous avons parlé dans nos Mémoires de cet Ouvrage, lorsqu'il parut en 1722. à Paris, chez le même Libraire : il ne faisoit alors qu'un volume ; & compasation faite de la différence de caractére, qui est plus gros dans cette seconde édition, nous croions qu'elle est augmentée de moitié. On en pourra juger par ce que nous allons dire des augmentations qu'elle contient, en attendant que nous rendions compte des changemens, qui ont été faits dans la substance même de l'Ouvrage.

La premiére édition étoit dédiée à M. l'Abbé d'Auvergne, nommé à l'Archevêché de Vienne, aujourd'hui Cardinal. La seconde l'est à Monseigneur le Duc d'Orléans. On voit à la suite de l'Epître Dédicatoire une Préface de 43. pages, où l'Auteur répond aux principales Critiques, que l'on avoit faites de son Livre, & on y a joint une Lettre de deux pages, qu'il avoit publiée dans le tems même, pour se justifier du reproche, qu'on lui fai-

ſoit, 1°. d'avoir affecté de mettre les difficultés des Déïſtes dans le plus grand jour, & d'avoir paſſé légerement ſur les réponſes. 2°. D'avoir donné lieu de ſoupçonner qu'il infirmoit l'autorité des Miracles. Nous ne doutons point que le Livre même, tel qu'il paroît aujourd'hui ne faſſe beaucoup mieux ſon apologie ſur tous ces points.

Le Diſcours Hiſtorique & Critique ſur la méthode des principaux Auteurs, qui ont écrit pour ou contre le Chriſtianiſme depuis ſon origine, eſt conſidérablement augmenté. M. l'Abbé Houtteville y fait connoître quelques Ecrivains, dont il n'avoit point parlé dans la premiére édition.

Le premier Livre, dans cette édition n'avoit qu'onze Chapitres; il en a douze dans celle-ci, parce que le premier eſt coupé en deux. Mais nous avons trouvé des augmentations aſſez conſidérables dans le ſixiéme Chapitre, dans le ſeptiéme, dans le huitiéme, & dans le douziéme.

Le ſecond Livre, qui contenoit neuf Chapitres, en a ſeize dans cet-

te nouvelle édition. Il y a même quelques changemens dans la disposition des Chapitres. Ce Livre, augmenté presque de la moitié compose tout le second volume.

Dans le troisiéme Livre, qui fait le troisiéme volume, il y a deux nouvelles difficultés des Déïstes avec leur réponses, & l'Auteur y a ajoûté une Dissertation d'environ 80. pages sur les faux principes des Incrédules, où il examine les divers sistêmes qu'ils opposent à la Religion Chrétienne. Enfin la Table des Matiéres est plus ample & plus exacte, que dans la premiére édition.

La Vie de Philippe donnée depuis peu par M. l'Abbé *de la Tour*, n'a pas empêché de publier une nouvelle *Histoire de Philippe Roi de Macédoine, & Pere d'Aléxandre le Grand. Par M. Olivier, de l'Académie des Belles Lettres de Marseille. A Paris chez de Bure l'aîné, Quay des Augustins, près le Pont S. Michel, à S. Paul* 1740. 2. vol. in-12.

Dans un Avertissement mis à la tête de l'Ouvrage, on reconnoît

que feu M. *Olivier* n'ayant pas eu le tems de le retoucher, *il pourroit n'être pas exempt de quelques méprises même essentielles, sans que personne en dût être responsable; parce que personne ne s'est crû en droit de toucher le moins du monde au fond de l'Histoire de PHILIPPE.* Telle qu'elle est néanmoins, elle doit passer pour un excellent morceau de l'Histoire Grecque, par le soin qu'à eu l'Auteur de s'instruire à fonds de son sujet, dans une lecture attentive des Anciens & des Modernes, qui ont pû lui fournir quelques lumiéres; par l'art de les employer habilement, avec légéreté, avec discernement, avec choix. Quant à son style, on a crû pouvoir se donner un peu plus de liberté, sans cependant y changer que fort peu de choses. Car quoiqu'un peu négligé (M. *Olivier* ne pouvoit s'assujettir au travail pénible & ennuyeux de limer un Ouvrage, & de lui donner cette correction apprêtée qu'exigent des Lecteurs délicats, plus occupés des mots & des phrases, que des cho-

ſes) ſon ſtyle, dis-je, *ne manque ni de préciſion, ni d'énergie, ni même d'une ſorte d'agrément.* Ces qualités ne ſont-elles pas préférables à l'élégance étudiée, qui paſſe, & qui ſubit les révolutions de la langue?

Les Notes courtes & préciſes que M. *Olivier* a répanduës dans ſon Ouvrage, éclairciſſent divers points de l'Hiſtoire & des intérêts de la *Gréce*, & jettent, ſans l'embarraſſer, un grand jour ſur la Vie de PHILIPPE.

On doit ſçavoir gré à l'Editeur d'avoir joint à l'Hiſtoire de ce Prince, qu'il publie, l'*Eloge* de M. *Olivier*, lû dans une Aſſemblée publique de l'Académie de *Marſeille*, par M. *de Chalamont de la Viclede*, Sécretaire perpétuel. M. *Olivier* ayant paſſé toute ſa vie dans la Province, & peu de ſes Ouvrages ayant paru, avant celui-ci, imprimés, & confondus dans des Recueils de Littérature, étoit peu connu, & méritoit de l'être, par plus d'un endroit.

Le Diſcours préliminaire qu'il a

joint à son *Histoire de Philippe*, est une preuve de son goût, & de la justesse de sa Critique. Le jugement qu'il y porte des Auteurs qu'il avoit lûs, pour composer cet Ouvrage, ne marque pas moins son application au travail, quand il étoit en humeur de s'y livrer, que la bonté de son esprit à sçavoir choisir, & prendre son parti. Le caractére qu'il fait de son Héros met *Philippe* fort au-dessus de la plûpart de ceux que l'Histoire a le plus vantés; & l'Apologie qu'il oppose aux préventions, & aux idées peu avantageuses qu'on s'est faites de la politique de ce Prince, pourroit réformer les jugemens de bien des gens moins instruits, que M. *Olivier*. Il voudroit qu'on s'en tint à celui de *Théophraste*, de *Polybe*, & de *Cicéron*, & il donne au même tems la raison de cette préférence. *Théophraste*, dit-il, *se connoissoit en caractérès, Polybe en grands hommes; Cicéron en devoirs.* « Théophraste » appelle Philippe le plus grand » des Rois que les Macédoniens » ayent eu avant & après lui, non-

» seulement par ses Exploits, mais » par ses vertus. Polybe dit, qu'il » étoit moins grand par l'éclat de » ses victoires, que par l'usage qu'il » en sçavoit faire. Il ajoûte qu'il » devoit être toujours regardé com- » me le bienfaicteur de la Gréce, » où son nom pouvoit encore beau- » coup après sa mort. Cicéron, en » remontant aux principes des ac- » tions, & en comparant les ca- » ractéres d'Aléxandre & de Phi- » lippe, dit que *le pere lui paroît* » *toujours grand, & le fils souvent méprisable.* (a) „ Si l'on souscrit au jugement de ces grands hommes, la gloire de *Philippe* n'aura rien à craindre de l'éclat plus éblouissant de celle de son fils, le *Grand Aléxandre.*

TABLE DES ARTICLES. *du mois de Juin II. Partie* 1740.

ART. L. Histoire de l'Eglise Gallicane, dédiée à Nos Seigneurs

(a) Alter semper magnus, alter sæpe turpissimus.

du Clergé, par le Pere *Fontenay*, de la Compagnie de *Jesus*. Tome IX. Page 1121

Art. LI. Lettre du Pere *le Mire* de la Compagnie de *Jesus* &c. au Pere Brumoy de la même Compagnie au sujet de l'invention du Zodiaque par M. *Pluche.* 1151

Art. LII. La Science des Médailles &c. Par le Pere Jobert, de la Compagnie de Jesus, nouvelle édition. 1187

Art. LIII. Lettre de M. *B.* Ingénieur &c. A M ***. 1192

Art. LIV. Dissertations sur l'Histoire Ecclésiastique & Civile de Paris, suivies des plusieurs éclaircissemens sur l'Histoire de France. &c. Par M. l'Abbé *Lebœuf.* 1204

Art. LV. L'Optique des Couleurs, fondée sur les simples Observations, & tournée sur-tout à la Pratique de la Peinture, de la Teinture &c. Par le R. P. *Castel*, Jésuite. 1235

Art. LVI. Nouvelles Littéraires. 1264

Errata pour la I. Part. de Juin 1740.

PAge 942. lig. 22. que seul fruit, *lis.* que le seul fruit.
943. lig. 5. sont redevables, *lis.* ils sont redevables.
946. lig. 22. endrurci, *lis.* endurci.
1012. lig. der. *Galliconus*, lis. *Gallicanus*.
1031. lig. der. n'étoit autre chose, *lis.* n'étant autre chose.
1040. lig. 1. Brunchant, *lis.* Brunehaut.
1042. lig. 19. niservoit, *ôtez* ni
1051. dans la 1. Note Panei rel, *lis.* Pancirol.
1052. dans la Note c. 30. *lis* c. 31.
1055. dans la 2. Note c. 15. *lis* c. 35.
1058. lig. 8. des Gardiens, *lis.* des Gordiens.
1063 lig. 26. sa sagesse politique, *lis.* sage politique.
1067. lig. 11. sur les restes, *lis.* sur ses restes.
1068. lig der. que ce fut ne, *lis.* que ce ne fût.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE.

De l'Imprimerie de la Veuve ROBUSTEL.

ECLIPSIS SOLIS.

Observata in Specula Astronomica Collegii Academici Societatis JESU Viennæ Austriæ 4. Augusti post meridiem 1739.

Ordo phasium quantitatis.	*Tempus verum.* H. M. S.	*Partes obscuratæ.* Dig. Min.
1	4 38 35	*Init. cert.*
2	44 28	1 0
3	50 34	2 0
4	53 36	2 30
5	57 10	3 0
6	5 3 35	4 0 *dub.*
7	6 50	4 30
8	9 58	5 0
9	19 21	6 30
10	43 0	*Maxima obscuratio fere* $8\frac{1}{3}$ *dig. id est 8 dig. 23 min.*
11	6 4 40	6 30
12	10 5	5 47
13	16 30	4 46
14	35 0	1 45
15	36 47	1 30
16	39 24	1 0
17	42 10	0 30
18	45 38	*Finis dub.*
19	45 46	*Finis cert.*

Ordo phasium macularum.	*Tempus verum.* H. M. S.	IMMERSIONES MACULARUM.
a	4 56 40	Appulsus ☽ ad nucleum maculæ A.
b	56 48	. . . . . ad medium nuclei.
c	56 55	Immersio totius nuclei A.
d	5 23 35	Appulsus ☽ ad nucleum maculæ D.
e	23 50	. . . . . ad medium nuclei D,
f	24 19	Immersio totius majoris nuclei D.
g	29 25	Appulsus ☽ ad limbum maculæ B.
h	32 15	. . . ad minorem nucleum B.
i	33 41	Immersio totius minoris nuclei B. & Appulsus ☽ ad majorem:
l	34 21	. . . . . ad medium majoris B.
m	36 45	Immersio totius majoris nuclei B.
n	41 55	Appulsus ☽ ad medium nuclei C.
o	41 19	Immersio totius nuclei C.
		EMERSIONES MACULARUM.
p	48 5	Emersio mediæ maculæ B.
q	50 11	. . . . . totius nuclei B.
r	54 5	. . . . . partis nuclei C.
ſ	55 53	. . . . . medii nuclei C.
t	57 19	. . . . . totius nuclei C.
u	6 1 5	. . . . . medii nuclei A.
x	1 31	. . . . . totius nuclei A.
y	20 11	. . . . totius nuclei minoris D.
z	24 41	. . . . totius nuclei majoris D.

Differentiæ ascensionum rectarum & declinationum Centri ☉ *& macularum tempore maximæ obscurationis.*

Ad Occidentem nucleus A	$21\frac{1}{2}''$ temporis.	*Ad Boream*	7′ 59″
B	$10\frac{1}{2}$	*Ad Austrum*	5′ 0.
Ad Orientem nucleus C	$5\frac{1}{2}$		
Ultimus nucleus C		*Ad Austrum*	6′ 10″
D	$22\frac{1}{2}$	*Ad Boream*	2′ 30″

Hæc observatio facta est Cælo sereno, & aëre tranquillo. A, *phasi* 9. *usque ad finem Solem inermi oculo contemplari licuit, quod crassiori atmosphæræ adscripsi, quæ toto fere mense Augusto ex defectu tum caloris, tum luminis, & quodam insolito Solis pallore notata est.* A, *phasi* 10. *usque ad* 12. *valde sensibilis fuit undulatio interioris limbi* ☽ *æ, quæ crevit cum quantitate obscurationis, & nonnullas phases dubias reddidit: hic tremor à phasi* 12. *distingui vix potuit; augeri tamen visus est circa egressum & finem Eclipseos. Insignis inæqualitas montosæ Lunæ apparuit circa eum limbi locum, quem macula* B, *subiit. Maculæ, quarum immersiones & emersiones diligentissime notatæ sunt, majores quatuor fuerunt, pleræque è pluribus minoribus compositæ: his literas* A, B, C, D, *eo ordine inscripsi, quo ad meridianum eodem die appulerant. Locus macularum pro tempore maximæ obscurationis ex differentiis ascensionum rectarum & declinationum (quas in meridie & post finem micrometro exploraveram) desumptus, & in schemate Eclipseos expressus est. Maximæ obscurationis limes est macula* C, *cujus totam immersionem emersio limbi nuclei* B, *illico excepit. Quantitas phasium micrometricis telescopiis* 6. 7. & 10. *pedum explorata est: ad observandas immersiones & emersiones macularum adhibita sunt telescopia* 10. 12. 18. *pedum, & cata-dioptricus* 5. *pedum, quo ultimo etiam maculæ delineatæ sunt, quas schemati Eclipseos claritatis gratia subjeci.*

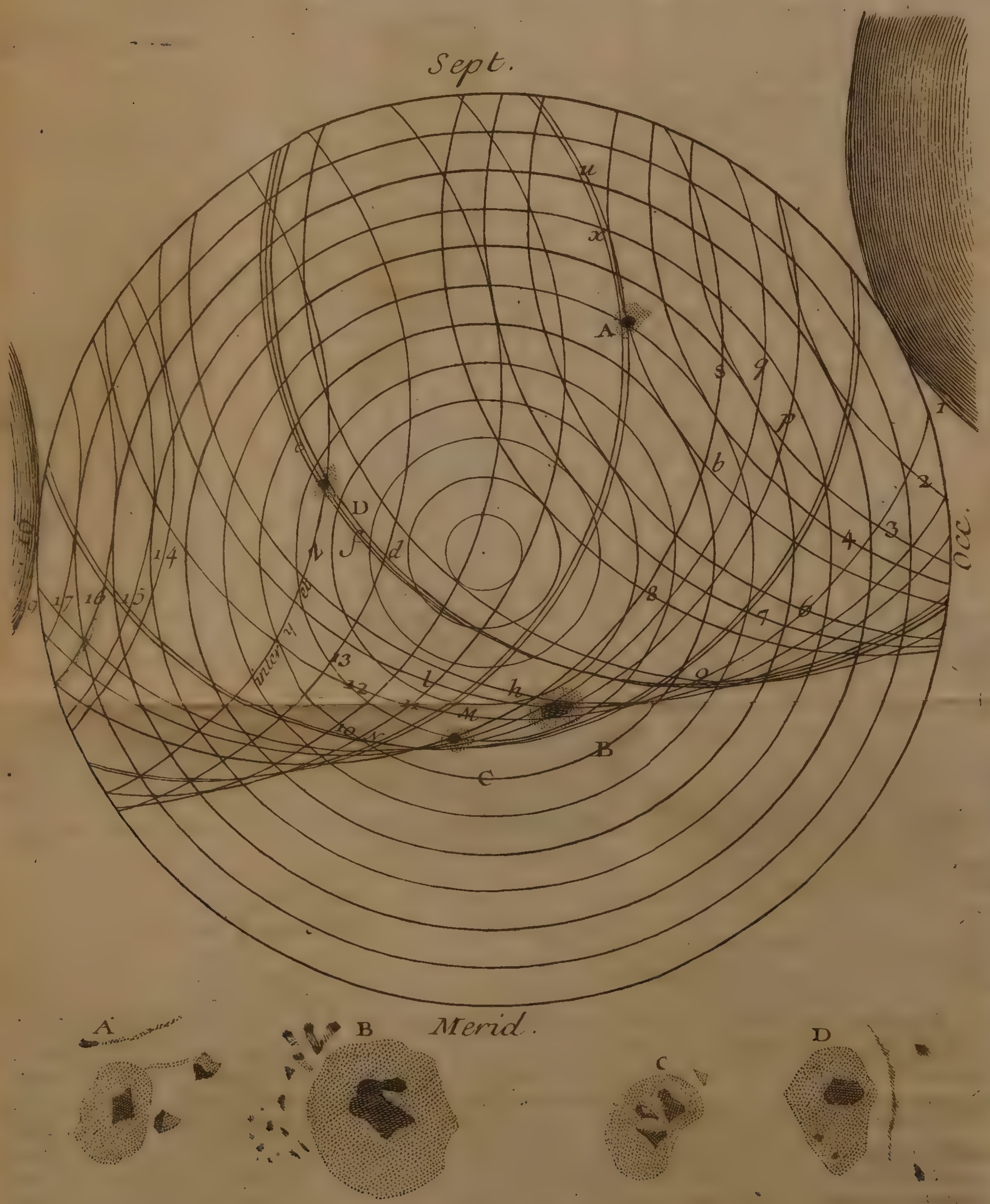
Sept.
Occ.
Merid.
A
B
C
D

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4387